

SINAÏ ET GOLGOTHA

OU LES ORIGINES DU JUDAÏSME ET DU CHRISTIANISME

**SUIVI D'UN EXAMEN CRITIQUE DES ÉVANGILES ANCIENS ET
MODERNES**

PAR HEINRICH GRAËTZ

PROFESSEUR AU SÉMINAIRE ISRAËLITE DE BRESLAU.

TRADUIT ET MIS EN ORDRE PAR MAURICE HESS

PARIS - MICHEL LÉVY FRÈRES - 1867

INTRODUCTION.

CHAPITRE I. — LE JUDAÏSME RÉGÉNÉRÉ (500-168).

CHAPITRE II. — LES JUIFS D'ALEXANDRIE (168-143).

CHAPITRE III. — GUERRE DE LA DÉLIVRANCE EN JUDÉE (168-140).

CHAPITRE IV. — MORT DE SIMÉON (140-106).

**CHAPITRE V. — LE GRAND SYNÉDRIUM, SES ATTRIBUTIONS ET
SON POUVOIR (106-79).**

CHAPITRE VI. — RÈGNE DE SALOMÉ-ALEXANDRA (79-61).

CHAPITRE VII. — LES JUIFS ROMAINS ET CICÉRON (61-34).

**CHAPITRE VIII. — HILLEL PRÉSIDENT DU SANÉDRIUM (30 av.-7 ap.
J.-C.).**

CHAPITRE IX. — LES ÉCOLES DE HILLEL ET DE SCHAMMAÏ (7-30).

CHAPITRE X. — DOCTRINE ESSÉNIENNE DE JÉSUS (7-30).

CHAPITRE XI. — LE SECRET RÉVÉLÉ (30-60).

**APPENDICE. — EXAMEN CRITIQUE DES ÉVANGILES ANCIENS ET
MODERNES.**

INTRODUCTION.

Origine du Judaïsme. — Les Israélites dans l'histoire universelle. — Institutions de Moïse. — Le Décalogue. — La Palestine. — Tribus de Juda et d'Éphraïm. — Réforme de Samuel. — Les ancêtres des Ebionites. — Rois, prêtres et prophètes. — Croyances messianiques. — Exil babylonien.

La civilisation du monde antique, comme celle de l'Europe et de l'Amérique dans des temps plus récents, a commencé par des migrations. La plus ancienne est peut-être celle dont l'histoire sainte fait mention. Lorsque les peuples nombreux de la souche aryenne quittèrent leurs demeures primitives, à cette époque de la séparation des langues dont la tradition de la tour de Babel nous a conservé le souvenir comme un écho lointain, quelques tribus de la souche sémitique, établies entre l'Euphrate et le Tigre, furent poussées, selon toute apparence, par le contrecoup de cette migration, jusqu'aux côtes de la Méditerranée. Parmi ces tribus sémitiques se trouvaient les Thérachites, ou *Hébreux*, dont les descendants d'Abraham, les *Israélites*, ne forment qu'une branche. Leur première étape fut la Palestine.

Nous ne possédons que des données historiques très-vagues sur les aborigènes de ce pays qui, non moins que la Grèce et l'Italie, excite l'intérêt du monde civilisé. La Bible ne fait mention qu'accidentellement des premiers habitants de la Palestine. — Quant aux Chananéens ou Phéniciens, la plus ancienne des nations commerçantes, ils avaient, à ce qu'il semble, colonisé le rivage de la Méditerranée à peu près au moment où les Hébreux conduisaient leurs troupeaux sur les hauteurs du pays, ou dans la vallée du Jourdain. — Pasteurs et agriculteurs, les Hébreux avaient des mœurs simples et primitives. Navigateurs et commerçants, les Chananéens entretenaient des relations avec tous les peuples du monde connu. C'est ainsi que la Palestine, dès sa première apparition sur le théâtre de l'histoire, se voyait prédestinée à donner une double impulsion à la marche de la civilisation : en même temps qu'elle devait servir le progrès matériel de la société, elle allait hâter le développement du sentiment moral et religieux. Il s'y formait en effet, d'un côté, un peuple industriel, dont les vaisseaux parcouraient les mers, et qui lançait ses colonies sur les plus lointains rivages ; de l'autre, un peuple faible et peu nombreux de pasteurs et d'agriculteurs, très-long ; temps renfermé dans les limites de son petit territoire, mais qui plus tard devait se répandre, lui aussi, sur le globe entier, et surpasser, en force expansive et en durée, non-seulement les autres habitants de la Palestine, mais encore les plus puissantes nations de la terre.

Ce petit peuple qui remonte si haut dans l'antiquité, et qui néanmoins conserve encore tant de jeunesse et de sève, dispersé au milieu de toutes les nations sans cesser de rester uni, les yeux tournés vers le ciel sans perdre de vue la terre ; ce peuple, à la fois idéaliste et positif, a instruit le genre humain par sa doctrine et par ses œuvres. En dehors de sa religion, qu'on peut appeler le culte social de la Providence, tous les trésors et les délices dû monde sont vains et n'aboutissent qu'à des désastres. Son histoire nous montre la foi triomphant de tous les obstacles, et la justice plus puissante que la force ; elle nous révèle, en traits visibles et palpables, la supériorité de l'idéal religieux sur toutes les combinaisons

purement matérielles. Cette histoire, alternativement hébraïque, israélite et juive, est véritablement l'histoire sainte de l'humanité. Comme acteur ou comme témoin, le peuple de Dieu a participé à tous les grands événements de l'histoire, et il en a gardé l'empreinte plus ou moins marquée. Il a été profondément modifié par son contact avec l'antique royaume des Pharaons et avec les grandes monarchies des Assyriens, des Babyloniens et des Médo-Perses. La tempête de l'invasion macédonienne s'est déchaînée sur lui sans le renverser, le choc du colosse romain l'a brisé sans le détruire. Le christianisme victorieux a multiplié ses blessures. Aux temps de l'invasion des barbares, il a eu sa part de la désolation commune. Par contre, les monarchies de Charlemagne, des Ommayyades et des Abbassides ont été pour lui aussi des périodes de repos, et ont laissé des traces ineffaçables dans son développement intellectuel. Lorsque plus tard l'Europe est tombée sous le joug odieux d'une hiérarchie abrutissante et impitoyable, c'est encore lui qui a eu à subir les plus terribles et les plus longues souffrances. Il a coopéré à la réforme de l'Église chrétienne dans une patrie ingrate qui lui marchandait aujourd'hui encore ses droits de citoyen¹. Enfin, la grande Révolution française l'a délivré, lui aussi, de ses douleurs séculaires. Aujourd'hui que, grâce à cette glorieuse révolution, il semble être arrivé avec les autres peuples au terme de toutes les persécutions, il croit plus que jamais à sa mission providentielle. La fin des mauvais jours, loin de le détacher de son culte, lui est une preuve nouvelle de l'avènement prochain de ce royaume de Dieu, prévu et préparé de longue main dans l'ancienne Jérusalem, image et promesse de la nouvelle. — Pour se pénétrer de plus en plus de sa sainte mission, il n'a qu'à étudier son histoire.

Tous les peuples qui ont des souvenirs de leur première jeunesse, parlent d'un âge d'or primitif et d'une époque héroïque qui l'a suivi. L'histoire des Israélites commence, au contraire, par le martyre et la promesse d'un âge d'or final. L'esclavage égyptien a été le berceau de la nation juive. Celui qui, avec l'aide de Dieu, l'en a délivrée, n'avait rien de tout ce que les autres grandes races historiques, les Indiens, les Égyptiens ; les Perses, les Grecs, les Romains et les Germains, admiraient chez leurs héros. **Il était le plus doux et le plus humble de tous les hommes**, voilà tout ce que l'histoire sainte trouve à dire de plus glorieux à la louange de Moïse. — Toutes les autres nations, **les nations du monde**, comme le Talmud les appelle, ont mis leur confiance dans la force matérielle. La puissance d'Israël est sa confiance en Dieu : la force morale, plutôt que la force physique, l'a soutenu dans ses luttes, aussi vieilles que l'histoire du genre humain.

Entrés en Égypte, au nombre de soixante-dix pères de famille, les enfants d'Israël, en sortirent à l'état de peuple, pour devenir **un royaume de prêtres et une nation sainte**². A cet effet, un code admirable leur est donné. Gravé sur des tables de pierre, il devait se graver plus tard dans le cœur des hommes ; et devenir la propriété commune de l'humanité. La législation, résumée dans le Décalogue, n'enseigne point de rêveries théosophiques et mystiques, ne s'adresse pas à l'imagination, mais au cœur et à la raison, et défend non-seulement les actes criminels, mais encore les mauvais penchants, les passions égoïstes. Depuis la défense de l'idolâtrie sous toutes ses formes ; source de tant

¹ La coopération des Juifs allemands à la réforme de Luther, quoiqu'occulte et peu connue jusqu'à présent, n'en est pas moins réelle. Comparez Graëtz, *Histoire des Juifs*, tome IX, p. 73-230. Ce volume embrasse la période de 1496 à 1618.

² *Exode*, XIX, 6.

de préjugés et de vices, jusqu'à la consécration du septième jour au recueillement et à la contemplation des œuvres de Dieu ; depuis le commandement si simple et si humain : **Honore ton père et ta mère**, jusqu'à la défense de convoiter tout ce qui appartient à autrui, tout ce qui fait le bonheur du prochain, — quelle riche mine de vertus sociales !

Le Décalogue a changé la face du monde, renversé les dieux superbes de l'Olympe, dissipé les terreurs superstitieuses des Druides, et aboli tous les cultes obscènes et barbares, depuis les horreurs des sacrifices humains jusqu'aux jeux non moins horribles des gladiateurs romains.

La sainte morale, donnée à un petit peuple, isolé du monde, dans un coin obscur de la terre, dans un désert, a inauguré une ère nouvelle pour toute l'humanité.

Le Dieu de la révélation sinaïque, c'est le Dieu de l'histoire, celui qui a brisé le joug de l'esclavage ; c'est l'auteur d'une loi dont les principes de justice et d'amour commencent aujourd'hui seulement à dominer l'ordre social.

Ces lois divines qui condamnent tout à la fois les préjugés grossiers et les passions égoïstes, comment auraient-elles pu être comprises immédiatement par une masse populaire qui venait de sortir de la plus profonde dégradation ? — Il fallait d'abord qu'une nouvelle génération succédât à l'ancienne. Soixante-dix sénateurs formèrent un grand conseil appelé à délibérer sur toutes les entreprises importantes et à juger le peuple. Le grand prophète qui, après avoir dirigé Israël dans ses migrations à travers le désert, voulut être son législateur, lui donna une constitution, religieuse et théocratique sans doute, mais essentiellement républicaine et démocratique. Il ne voulut pas d'un pouvoir royal arbitraire. Le vrai roi du peuple, Dieu, l'idéal de la justice, présent à tous les cœurs, ne devait pas avoir de représentant personnel sur la terre. Le successeur de Moïse est un prophète comme lui, et, de même que les membres du grand-conseil, les prophètes appartiennent au peuple, sans distinction de classes ou de castes. Les prêtres et les lévites n'ont pas de fonctions en dehors du culte et de l'enseignement de la loi nationale ; ils ne doivent même posséder aucune propriété. — C'est avec ces institutions, avec ces garanties contre le despotisme et les inconvénients de la théocratie, que le peuple d'Israël s'établit en Palestine.

Jetons encore un coup d'œil sur ce pays, qui fut destiné à devenir le théâtre de l'histoire sainte durant environ quinze siècles.

Limitée à l'ouest par la Méditerranée, au nord par le Liban, à l'est par le Jourdain, au midi par un désert, la Palestine est un pays exceptionnel, comme le peuple auquel elle fut assignée pour patrie,

Il paraît impossible, dit le géographe Ritter¹, d'imaginer, pour le développement lent et pénible du peuple d'Israël, une autre contrée sur le globe terrestre que celle-là même où ses destinées se sont accomplies. Ce qui caractérise ce petit pays, ce n'est pas seulement sa situation **au centre du monde**, comme disaient les anciens, et non sans raison, puisqu'il se trouve aux confins des trois parties du monde alors connu, sur le seuil de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe ; c'est surtout son isolement, si bien approprié au développement tout particulier du peuple Hébreu.

¹ Tome IV, I, p. 7.

Aucune grande route de peuple à peuple, lisons-nous encore dans le même auteur, ne traversait la Palestine ; elles passaient toutes à côté de ce pays¹. Cependant, grâce à la situation de cette contrée au *centre du monde*, ses habitants purent entrer en relation avec toutes les nations de l'antiquité. C'est, en effet, ce qui arriva chaque fois qu'Israël avait accompli une des grandes phases, ou terminé en quelque sorte un chapitre de son histoire.

Ce qui n'est pas moins remarquable dans ce singulier pays, ce sont les produits de son sol. Sur une étendue très-restreinte se trouve réunie la végétation des zones les plus diverses, des oliviers et des baumiers à côté des chênes et des champs de blé, des dattiers à côté des vignes. La température moyenne qu'il faut au dattier pour mûrir ses fruits est généralement trop élevée pour la culture de presque tous les autres végétaux indigènes de la Palestine. Pour expliquer la présence simultanée des produits de zones si diverses dans ce coin du globe, il faut qu'il soit en quelque sorte le résumé des climats, comme il est le centre géographique des anciennes parties du monde. Aussi, quelle variété de paysages présente-t-il au voyageur ! Ici, la mer avec 'ses côtes et ses ports ; là, le Liban avec ses cèdres et ses neiges ; à l'intérieur, les montagnes de Galilée et de Juda, le Jourdain avec ses lacs, ces *yeux du paysage*, les grasses prairies de Saron, les vallées de Jezréel, ce jardin de fleurs de la Palestine, la solitude, de Jéricho avec ses bosquets de palmiers et de baumiers. — Notons encore que cette *terre de lait et de miel*, où *le pied baignait dans l'huile*, ne favorisait pourtant point la mollesse et l'oisiveté. Les habitants étaient forcés de travailler pour conserver la fertilité du sol et pour combattre l'invasion toujours menaçante des sables du désert. Autant, en effet, la Palestine était riche autrefois avec une population laborieuse, autant elle est pauvre aujourd'hui par la paresse de ses habitants. Nation, religion et terre étaient faites l'une pour l'autre ; elles se convenaient mutuellement comme les différentes parties d'un organisme. Réunies, elles formaient un tout vivant ; séparées, la terre a perdu son âme, comme la religion et la nation sont privées de leur corps.

Sur cette terre exceptionnelle devait se développer l'embryon de l'histoire sainte de l'humanité. — Deux mots caractérisent cette histoire : le *martyre* et l'*espérance*. Il est un fait dans son histoire que le peuple de Dieu ne doit jamais oublier ; il faut qu'il se souvienne toujours qu'il a été esclave en Égypte. Moïse et les prophètes, l'Écriture et la tradition, les enseignements et les institutions d'Israël, ses sabbats et ses fêtes, tout lui rappelle ce début de son histoire avec une insistance qui indique assez clairement que le souvenir de l'esclavage égyptien est l'un des fondements de la doctrine mosaïque. C'est, en effet, la base de l'édifice dont le couronnement est l'époque messianique ; tout le judaïsme se meut autour de ces deux pôles de son histoire. — Ne sont-ils pas aussi ceux de l'histoire universelle ? L'humanité n'a-t-elle pas, elle aussi, passé par des siècles de servage pour arriver à la liberté ? — Comme Israël, elle fut amenée au travail libre, en passant par le travail servile. L'esclavage est le premier apprentissage de la vie sociale, et la route sur laquelle l'humanité marche, sous l'égide de la Providence, pour accomplir ses hautes destinées, est longue et épineuse. La liberté, le bonheur et la justice ne sont que le prix de la lutte. C'est ce que nous montre trop visiblement, hélas ! l'histoire d'Israël, type moral et religieux de celle de l'humanité.

¹ Tome IV, I, p. 8.

En entrant dans la terre de Chanaan, Israël n'était qu'au commencement de sa carrière. Bien des obstacles lui restaient ; à surmonter. A l'extérieur, il avait à combattre des ennemis nombreux ; à l'intérieur, il doit lutter contre un ennemi plus terrible encore : la séduction des mœurs corrompues d'une population idolâtre. La conquête de la terre promise n'était accomplie qu'en partie. A côté des Israélites demeuraient les Chananéens, les Philistins, les Phéniciens. Le contact de ces peuples exerce une influence pernicieuse sur les tribus de Jacob. Ce n'était pas tout. L'anarchie règne au milieu d'eux. Sous les juges, **chacun faisait ce que bon lui semblait**. De plus, les tribus étaient désunies. Deux d'entre elles s'étaient emparées des meilleurs lots ; elles étaient les plus puissantes et occupaient le centre de la Palestine. C'étaient les tribus de *Juda* et d'*Éphraïm* ; elles se disputaient la suprématie sur les autres. Leur jalousie et leur hostilité divisaient et affaiblissaient Israël, comme les luttes d'Athènes et de Sparte déchiraient la Grèce. Après la mort de Moïse et de Josué aucun homme supérieur n'était là pour maintenir l'unité de la nation et combattre les dangers de l'anarchie et de l'invasion étrangère. Tantôt subjuguées, tantôt délivrées par un vaillant capitaine, les tribus ne songent qu'à l'intérêt du moment ; elles oublient leur religion, adorent les dieux phéniciens, et s'adonnent au culte d'Adonis et d'Aphrodite (Baal et Astarté) qui avaient leurs prêtresses et leurs hiérodules. — En vrais commerçants, les Phéniciens favorisaient ces cultes, dont chaque sanctuaire devenait pour eux un marché ; car les sacrificateurs et les prêtresses s'habillaient de pourpre et faisaient natte des besoins de luxe, que le commerce et l'industrie des Phéniciens pouvaient seuls satisfaire au milieu d'une population d'agriculteurs et de pasteurs. Les tribus septentrionales, voisines des Phéniciens, furent séduites par eux les premières, et portèrent le culte étranger parmi les autres tribus d'Israël. Les mariages avec les Chananéens firent le reste. La religion de Sinaï tomba en désuétude. Le décalogue avec sa morale sévère sembla être complètement oublié. Les tables de la loi restèrent déposées dans une arche, pour laquelle le peuple éprouvait une crainte superstitieuse, sans s'inquiéter de ce qu'elle renfermait. Les descendants d'Aaron, les *Cohanim*¹, ne paraissent pas s'être opposés au culte des idoles. Des prêtres comme *Héli* étaient rares, et **ses fils ne suivaient pas sa voie**.

Heureusement, il y avait en Israël cette autre classe sacerdotale que nous venons de nommer, et qui était plus fidèle que celle des Cohanim à la loi de Moïse. Les *Lévites* étaient restés pauvres, contrairement à l'exemple donné par leurs supérieurs qui s'étaient approprié des biens, malgré la défense de la loi. — Humbles et résignés à leur sort, ces ancêtres des *Ébionites* cherchaient leur gloire dans l'abnégation et s'opposaient à la corruption du peuple et à l'orgueil des sacrificateurs. Au milieu d'eux naquit Samuel, fils d'une mère dont les ferventes prières, témoignage de sa piété profonde, nous sont conservées dans la Bible. — Venu trois siècles après Moïse, Samuel apparut juste au moment le plus critique de toute l'époque des juges. Le peuple venait de subir une défaite décisive dans ses guerres avec les Philistins. Il était désarmé, son temple de Silo détruit, et l'arche d'alliance elle-même prise par l'ennemi. Le vieillard Héli n'avait pas survécu à cette terrible catastrophe. — Aidé par un certain nombre de lévites qui étaient, comme lui, tout à la fois des prophètes, des poètes et des

¹ On sait que la tribu de Lévi se divise en *Cohanim*, parmi lesquels devait être pris le Pontife, et en *lévites*, proprement dits, subordonnés aux *Cohanim* qui étaient les *sacrificateurs*.

musiciens¹, Samuel commença alors la réforme du culte ; il y introduisit le psaume et la musique, popularisa la religion, en même temps qu'il l'ennoblit par le prestige des arts, et réveilla ainsi dans le cœur du peuple l'enthousiasme, cette étincelle divine qui a toujours produit des merveilles, mais qui avait abandonné le peuple d'Israël depuis son établissement en Palestine.

Avec toute une école de prophètes, Samuel parcourait le pays, enseignant les hautes vérités du Mosaïsme sous les formes attrayantes de la poésie, si bien appropriée aux premiers âges, et proclamant, lui le premier, que **Dieu ne prend pas plaisir aux sacrifices**, et que **l'obéissance à sa volonté lui est plus agréable que des holocaustes**. — Grâce à son généreux enseignement, Samuel réussit à réunir les tribus divisées et à 'en faire une nation. Une fois ramené à l'unité, le peuple y attacha un si grand prix que pour la mieux conserver, il demandait à Samuel un roi, **comme tous les peuples qui l'entouraient**. Samuel ne céda qu'avec répugnance aux instances du peuple. Mais la peur de retomber dans l'anarchie triompha des objections du prophète, et l'on changea librement, et avec pleine conscience de cette révolution, la république en monarchie.

Sous les trois premiers rois, notamment à partir de l'avènement du roi David, la nation s'éleva à l'apogée de sa grandeur politique. L'époque de David et de Salomon est comme un phare brillant dans l'histoire nationale d'Israël. A cette époque nous voyons Israël refouler toutes les invasions, élargir ses frontières depuis la Syrie jusqu'à la mer Rouge, développer son commerce avec les Phéniciens et les peuples de l'Orient, étendre sa navigation jusqu'à Ophir, conclure avec ses deux voisins les plus puissants, la Phénicie et l'Égypte, des traités d'alliance avantageux, produire une littérature nationale, fonder sa capitale, Jérusalem, et son temple de Moriah, centraliser de la sorte toutes les forces de la nation, devenir, en un mot, comme on dirait aujourd'hui, une Grande Puissance, et par-dessus tout se pénétrer de sa mission dans l'histoire de l'humanité.

Cette époque, qui apparaît plus tard dans l'histoire juive entourée d'une auréole de gloire, avait pourtant aussi ses ombres. Bientôt, hélas ! la royauté justifie les prévisions et les avertissements du grand prophète Samuel. Elle s'éloigne de ses origines populaires et tombe dans les aberrations et dans les excès du despotisme oriental. L'ancienne jalousie des tribus de Juda et d'Éphraïm se réveille de nouveau et favorise la scission de la monarchie, provoquée par l'arrogance du prince héréditaire, élevé dans les splendeurs de la cour de Salomon. — Samarie est opposée à Jérusalem, le culte des dieux d'Égypte à celui de l'Éternel. — Le régicide, l'anarchie, la dissolution au dedans, l'impuissance, l'abaissement au dehors, telles furent sous les rois les suites de l'oubli de la loi. Les cultes obscènes de Baal et d'Astarté font de nouveau irruption, d'abord dans le royaume d'Israël, et ensuite dans celui de Juda. Les *Cohanim* ne résistent pas plus sous les rois qu'autrefois sous les juges à ce courant démoralisateur ; ils s'allient avec la royauté, et ils reçoivent d'elle en échange des donations et des privilèges.

Mais si le judaïsme est sapé dans ses fondements 'par les classes élevées, sa doctrine, déposée dans le Décalogue, a ses représentants et ses défenseurs dans le cœur des humbles et des pauvres. Deux chérubins, symboles du pontificat et

¹ Dans la langue hébraïque, les mots *Roéh*, *'Hoséh* et *Nabi* sont synonymes et signifient indistinctement prophète, poète ou musicien. Il est dit expressément qu'aux temps de Samuel, on appelait *Roéh* ce qu'on désigna plus tard par la dénomination de *Nabi*.

de la prophétie, étaient placés sur l'arche d'alliance. De ces deux institutions, l'une s'était laissé entraîner dans le tourbillon de la corruption générale ; mais l'autre restait à son poste, gardienne fidèle de la religion divine. Les écoles de Samuel avaient pu se maintenir et prospérer, malgré le despotisme et l'anarchie déchaînés dans les deux royaumes. Un siècle après la scission nous voyons surgir une pléiade de prophètes, tribuns et réformateurs, qui s'attachent à l'idée morale de la loi, dont ils développent les principes fondamentaux. Grâce à eux, les germes, déposés dans le judaïsme par Moïse et Samuel, commencent à éclore et atteignent un puissant développement. Contre les rois dégénérés, contre la corruption des prêtres et des tribus idolâtres, ces hommes saints élèvent courageusement la voix, et en même temps se font les interprètes des vues les plus élevées sur les destinées du genre humain. A côté de sombres prophéties, tristes présages des tempêtes qui se déchaîneront sur la nation pour la châtier de ses méfaits, ils déroulent le magnifique tableau de l'avenir messianique, de cette époque où la justice régnera, non-seulement en Israël, mais sur toute la terre. Leur horizon s'étend à l'humanité entière ; ils font participer tous les peuples à une paix universelle.

Dans l'intervalle de deux siècles on voit se succéder le fougueux zéléteur *Élie* avec la tunique de poils et la ceinture de cuir ; *Élisée*, son doux et humain disciple ; *Amos*, le rude pasteur de Thécoa ; *Isaïe*, le plus sublime et le plus majestueux des prophètes ; *Zacharie*, *Hosée* et *Micha*. Deux d'entre eux, Isaïe et Micha, ont proclamé en des termes presque identiques ces paroles mémorables : Un jour tous les peuples se rendront sur la montagne sacrée qui dépassera en hauteur toutes les montagnes de la terre ; alors la doctrine sortira de Sion, et la parole de l'Éternel, de Jérusalem. Alors les peuples transformeront leurs glaives en houes, et leurs lances en serpes ; les nations ne lèveront plus le glaive les unes contre les autres, et elles n'apprendront plus la guerre.

Qui a le premier proclamé cet évangile de la paix universelle ? — On ne saurait le dire. Mais ce qui est certain, c'est que cette parole, qui est aujourd'hui encore l'espérance de l'humanité, une fois prononcée, soit par Isaïe, soit par Micha, on par un prophète plus ancien, n'a pas cessé d'être la tradition favorite des prophètes : Cette idée du peuple-messie se rattache bientôt à une personnalité typique, dont l'image, tracée par Isaïe (chap. XI et XII), se gravera désormais si profondément dans le cœur du peuple, qu'il ne sera plus possible d'en effacer le moindre trait.

Mais plus la conception prophétique s'idéalisait, plus elle s'éloignait de la réalité des choses, et plus profond se creusait l'abîme qui séparait l'idée du judaïsme de son existence réelle. Les représentants de l'idée et ceux du fait parlent un langage si différent, qu'ils finissent par ne plus s'entendre. Depuis longtemps déjà le royaume des dix tribus avec son culte idolâtre et ses temples de Bethel et de Dan s'était éloigné de l'idée fondamentale du judaïsme. Les tribus de Juda et de Benjamin étaient, il est vrai, généralement restées fidèles au culte de l'Éternel ; mais comme elles ne l'exerçaient que par des rites et des formes extérieures, elles ne comprenaient guère davantage les enseignements des prophètes, que les dix tribus d'Israël. L'on peut en juger par la facilité avec laquelle elles passaient du culte de l'Éternel à celui des idoles. Cependant, à Jérusalem, il y avait de temps en temps des hommes isolés qui prêtaient l'oreille aux prophètes. Le plus remarquable de tous est le roi Josias. Ce fut sous son règne que fut trouvé et publié le cinquième livre du Pentateuque, le Deutéronome, le plus beau monument de la littérature sacrée, qui enseigne avec tant d'insistance et de

verve l'amour de Dieu et des hommes, les vérités religieuses et la vanité des spéculations mystiques.

Lorsqu'on lui en donna lecture, le roi fut tout à la fois touché au cœur et rempli de crainte. Quoique fils et petit-fils de rois idolâtres, il introduisit dans le culte une réforme qui mettait le judaïsme officiel, plus en harmonie avec le judaïsme des prophètes. Mais pas plus que Josaphat et Ézéchias, ses prédécesseurs, dont l'attachement au culte de l'Éternel avait été si profondément sincère, Josias ne réussit à déraciner l'idolâtrie ; et bientôt les représentants officiels du judaïsme retombèrent dans un culte plus conforme aux penchants sensuels et aux habitudes superstitieuses du peuple hébreu, mais absolument opposé à la doctrine des prophètes. — Dès lors, les prédictions des tribuns sacrés deviennent de plus en plus sinistres, de plus en plus menaçantes ; elles annoncent l'épuration du judaïsme par un grand désastre national, par la ruine de l'État, par la destruction du temple mainte fois profané, par la dispersion et la proscription du peuple. — On se débarrasse enfin de ces rêveurs, les Taus anciens de tous les *démocrates humanitaires* ; on supprime la liberté de la parole, jusqu'alors respectée ; la peine de mort est prononcée contre les prophètes qui deviennent ainsi les premiers martyrs de la fraternité universelle, comme ils en avaient été les premiers propagateurs :

Votre glaive a dévoré vos prophètes comme un lion furieux, s'écrie Jérémie, le plus tragique des orateurs inspirés.

Mais si les prophètes sont réduits au silence, les faits se chargent de parler. Comme autrefois les menaces d'Amos et d'Isaïe contre Samarie, celles de Michée, de Sophonie et de Jérémie contre Jérusalem se réalisent à la lettre. Cent quarante ans s'étaient écoulés depuis que le conquérant assyrien' avait détruit le royaume' des dix tribus, et transporté les Israélites au delà du Tigre, malgré leur résistance héroïque. Un sort pareil vient atteindre le royaume de Juda. Jérusalem est détruite, la montagne de Sion se couvre de ronces et d'épines. Les Juifs qui avaient survécu aux maux de la guerre, sont transportés au delà de l'Euphrate. Ceux que le conquérant babylonien avait laissés en Judée, émigrent en Égypte, entraînant avec eux le prophète Jérémie. La terre sainte se voit privée de tous ses enfants. Il ne reste dans les environs de Samarie qu'un mélange d'Israélites idolâtres et de païens qui depuis cette époque reçoit le nom de *Samaritains*.

Ainsi se termine la première phase de l'histoire d'Israël. Les contemporains avaient pensé que tout était fini. Le *finis Judææ* fut prononcé par les Juifs eux-mêmes : *Nos ossements sont desséchés, disent-ils, nos espérances sont perdues, nous sommes anéantis... Des ossements secs peuvent-ils renaître à la vie ?*

Ils se ranimèrent pourtant. La première résurrection d'Israël se prépara dans l'exil babylonien. Le cœur du peuple n'était pas mort ; il continua de battre dans le sein de ces hommes inspiré ; qui avaient prévu et prédit la ruine de l'État ; et ce fut leur souffle d'une divine énergie qui rappela la vie dans les membres inanimés de la nation, lorsque tout semblait être fini.

Le milieu dans lequel l'idée de la nationalité juive survécut à son existence politique, se composait, encore de ces pauvres lévites, du sein desquels sont sortis les premiers et les derniers prophètes. Le génie du judaïsme, loin d'avoir été enseveli sous les ruines du temple, jeta de nouvelles racines dans les

profondeurs de l'esprit et produisit la grande littérature de l'exil et du second temple.

Le prophète *Ézéchiël* est l'un des premiers auteurs de cette régénération. Au milieu du désespoir, et malgré toutes les apparences contraires, il prédit la résurrection du peuple uni de Juda et d'Éphraïm dans cette parabole si éloquente des ossements ranimés, qui, plus tard, grâce à l'influence du Mazdéisme, fut prise à la lettre¹.

Ce grand prophète qui, à lui seul, a produit toute une littérature, réveille le goût littéraire parmi les exilés : des œuvres antiques, nées sous l'inspiration virile des âges précédents, sont appréciées et recueillies pour la première fois pendant l'exil babylonien. Il est vrai que les proverbes font mention d'une sorte de société de sages, que le roi Ézéchias aurait déjà instituée pour la mise en ordre et la rédaction de quelques œuvres littéraires dispersées. Mais cette société de sages ne s'était pas formée aussi spontanément et ne donnait pas à ses travaux une aussi grande étendue que la nouvelle école, née dans l'exil babylonien. Des pages admirables, dont nous aurons à parler, furent ajoutées dès lors au canon biblique, qui ne fut clos que bien plus tard.

Cette première institution littéraire, sortie du sein du peuple juif, a exercé une influence considérable sur l'esprit des exilés par la publication et l'enseignement de l'histoire sainte, dès lors devenue la propriété spirituelle de la nation entière.

L'exil égyptien avait transformé des tribus nomades en un peuple sédentaire ; le second exil fit de ce peuple une nation de, littérateurs, destinés à porter la parole de Dieu par toute la terre. C'est à Babylone que commence la véritable incarnation du *Verbe* dans le peuple-messie.

Tout concourt dans cette seconde école de souffrance à préparer Israël au rôle providentiel de son apostolat, à transformer, comme a dit Ézéchiël, *son cœur de pierre en un cœur de chair*, et à le rendre digne de cette *alliance nouvelle*, que Jérémie avait déjà annoncée. — Pris de nostalgie, loin d'une patrie dont il devait se reprocher d'avoir mérité la perte, les yeux tournés vers les montagnes azurées, parmi lesquelles il entrevoyait la montagne de Sion, le deuil dans le cœur et le remords dans la conscience, Israël faisait un retour sur lui-même.. Les prophètes avaient alors bien moins à corriger qu'à consoler leurs compatriotes ; bien plus à ranimer leur courage qu'à Îles réprimander. Le second Isaïe, digne émule du premier, entre dans cette voie, et sa verve, à la fois mélancolique et consolante, est comme un baume pour le cœur des exilés. Tandis que le premier Isaïe commence ses prophéties par une sombre vision, le second commence les siennes par ces paroles pleines de douceur : *Nachamou, nachamou — consolez, consolez mon peuple, dit votre Dieu ; parlez à Jérusalem le langage du cœur ; dites-lui que son temps de souffrance est accompli, que sa faute est pardonnée, qu'elle a reçu au double, de la main de l'Éternel, la peine de ses péchés*².

¹ ÉZÉCHIEL, XXXVII, 1-28.

² Les deux sabbats, entre lesquels tombe l'anniversaire de la destruction du premier temple, le 9 Ab, se nomment, le premier, *Sabbat 'Hason* (le sabbat de la vision sombre, ou le sabbat noir), le second, *Sabbat Nachamou* (le sabbat de la consolation), parce qu'on récite dans la synagogue, avant l'anniversaire, le premier chapitre de Isaïe I, commençant par le mot *'Hason*, après cet anniversaire, le premier chapitre de Isaïe II (le chap. XL), commençant par le mot *Nachamou*.

Ce prophète trace d'une main ferme et dans un langage à la fois clair et poétique la mission d'Israël. Il insiste, lui le premier, sur son apostolat ; il l'appelle le serviteur de Dieu qui doit porter aux peuples la lumière et la justice, la religion universelle. Dieu, dit-il, élira parmi les païens mêmes, des apôtres et des lévites. La grandeur d'Israël, dit-il encore, se trouve précisément dans son humiliation.

Ces sentiments religieux, si élevés et si purs, pénètrent bientôt le cœur de tous les exilés et deviennent la cause d'une régénération profonde du Judaïsme. Tout le monde, entraîné par un mouvement sympathique, s'intéresse à la restauration du peuple. [Les païens mêmes](#), lisons-nous, [ouvrirent leur cœur à l'Éternel pour l'aimer et devenir ses serviteurs](#).

Zorobabel, petit-fils du dernier roi de la maison de David, et d'autres favoris de Cyrus, parvinrent à lui persuader qu'il ferait une œuvre agréable à Dieu, en laissant les Juifs retourner dans leur patrie. — Qu'importait à ce puissant monarque une petite province entre le Jourdain et la Méditerranée ? Il en fit cadeau à cette population, relativement peu nombreuse d'Israélites, qui s'était établie depuis un demi-siècle sur les bords de l'Euphrate, dans les environs de Néhardéa, et lui donna la permission d'aller en Palestine et d'y reconstruire un temple à l'Éternel.

La fin de l'exil est arrivée. Une nouvelle, période de l'histoire sainte va commencer.

CHAPITRE PREMIER. — LE JUDAÏSME RÉGÉNÉRÉ (500-168).

Le Judaïsme régénéré. — Influence du parsisme. — Ezra et Néhémie. — La grande synagogue. — Augmentation de l'influence des écoles et affaiblissement du sacerdoce. — Les premiers 'Hassidéens. — Les Psaumes. — Livre de Daniel. — Les 'Hasmonéens.

Toutes les grandes races historiques, quoique douées de qualités et de tendances d'esprit bien diverses, voient fleurir autour de leur berceau une littérature sacrée. Mais à mesure qu'elles grandissent, à mesure que leurs qualités et leurs aptitudes se développent, leur génie prend une direction différente. Cette littérature alors, abandonnée de l'esprit primitif qui lui avait donné naissance, n'exerce sur les peuples qu'une influence malsaine. Privées de vie et de mouvement, la religion et la morale se corrompent bientôt et entraînent dans leur ruine la société tout entière ; et à partir de cette heure fatale, les peuples, enchaînés à l'idolâtrie, ne font plus de progrès qu'après s'être affranchis de leurs croyances expirantes.

Une seule race historique fait exception à cette règle générale. La race israélite a aussi sa littérature sacrée qui remonte jusqu'à ses premiers âges ; elle aussi se développe comme société et comme nation. Mais, bien loin de rester immuable, comme celle des autres peuples, sa littérature religieuse a marché avec elle, et a grandi avec sa civilisation. Le génie religieux de cette race, loin de perdre de sa fécondité, exerce une influence de plus en plus active. — A l'époque où nous sommes arrivés, au bout de mille ans d'existence historique, Israël a donné le jour, non pas, comme dans les premiers temps, à quelques écrivains exceptionnels qui sont le plus souvent en opposition avec le peuple et ses chefs politiques, mais à toute une littérature religieuse, sortie du sein du peuple lui-même. C'est ainsi que se forme ce **royaume de prêtres**, ce **peuple saint**, dont la mission avait été, dès les temps anciens, pressentie par les premiers patriarches et prédite ensuite par les prophètes.

Un fait remarquable se produit dans la riche littérature biblique de l'époque du second temple. Elle prend un caractère en quelque sorte impersonnel ; elle ne porte plus de noms propres, ou du moins ceux qu'elle emprunte, sont des noms vénérés dans l'histoire passée, sous les auspices desquels les contemporains publient leurs poèmes didactiques, leurs élégies et leurs chants d'allégresse. On peut citer comme exemple presque tous les hagiographes ; même la plupart et les meilleurs des psaumes remontent tout au plus aux derniers temps de l'exil et finissent seulement avec l'apparition des sectes sous les derniers 'Hasmonéens. — Quels sont les auteurs de tous ces psaumes, dédiés à David ? — Personne ! Tout le monde !

Le retour de Babylone, nous verrons de le voir, s'était accompli d'une manière bien naturelle. Rien de surprenant, rien de merveilleux n'était venu frapper les yeux du peuple ; on en trouve une preuve évidente dans les actions de grâce elles-mêmes dont se servent les écrivains sacrés, pour entourer cet événement du prestige de la religion.

Lorsque l'Éternel ramena les captifs de Sion, dit le psalmiste, nous étions comme des gens qui rêvent. Alors notre bouche se remplit de rires joyeux, et notre langue de chants de triomphe ; alors on disait parmi les nations : l'Éternel a fait de grandes choses avec ceux-là !¹

C'est un langage presque moderne.

Au premier appel, quarante mille personnes environ avaient profité de la permission de Cyrus. La très-grande majorité des Juifs, tous ceux notamment qui possédaient des propriétés, n'avaient pas quitté la terre étrangère. Mais au moins l'exil avait eu un important résultat, et, soit les Israélites restés à Babylone, soit les Juifs revenus en Palestine, tous s'étaient également délivrés d'une vieille maladie, de l'idolâtrie. Tous étaient devenus, grâce à leurs malheurs politiques, des adorateurs de l'Éternel. Le principe fondamental du Mosaïsme avait enfin pris racine dans le cœur de tout ce peuple.

Cependant, si l'exil avait exercé une bienfaisante influence sur la religion d'Israël, il y avait aussi introduit des croyances étrangères. Malgré la polémique du second Isaïe contre le dualisme de la religion persane², Ormusd et Ahriman, avec leur cortège de bons et de mauvais anges, avaient pénétré dans la doctrine essentiellement unitaire des prophètes. Il est vrai que le Dieu des ténèbres, Ahriman, qui a dans la religion persane un rang égal à celui d'Ormud, le dieu de la lumière, est transformé par les Juifs en Satan, qui est subordonné à Dieu ; mais, comme Ahriman, Satan a ses sept serviteurs, anges du mal, ou démons, exécuteurs de ses volontés, qui séduisent les hommes et les excitent au péché ; et, comme Ormusd, Dieu a, lui aussi, ses sept anges de lumière, fidèles serviteurs de sa parole. Il n'y a d'autre changement apporté à la doctrine persane que le nom des anges : les Juifs les appellent Michaël, Gabriel, Raphaël, Uriel ou Suriel, etc. De même que l'angéologie et la démonologie, la croyance au paradis et à l'enfer est d'origine persane. Enfin la résurrection des corps, image dont les prophètes se sont servis pour indiquer l'immortalité de la nation et sa résurrection à la vie politique, religieuse et sociale, s'est transformée, grâce à l'influence du Parsisme, en un dogme, devenu plus tard la source de toute une théologie nouvelle en opposition directe, avec la religion neuve : la théologie pharisienne et chrétienne.

Au retour de la captivité, les Juifs, exaltés par les discours et la lecture des prophètes, éprouvèrent plus d'une déception. Ils avaient espéré que la sortie des plaines de Babylone serait semblable à l'exode d'Égypte. Mais, au lieu de miracles, ils ne rencontrèrent dans leur trajet que les fatigues du voyage. Arrivés enfin dans le pays que l'Écriture appelle une terre où coulent le lait et le miel, ils ne trouvèrent que des ruines et des champs dévastés, que des villes détruites et un désert à la place des vignes et des figuiers à l'ombre desquels ils devaient s'asseoir. De plus, ils se voient entourés de voisins jaloux et peu favorables à la reconstitution d'un État juif. Les Samaritains, à cause même de leur parenté avec les nouveau-venus, se distinguent par leur ardente hostilité. Formés, ainsi que nous l'avons déjà indiqué plus haut, d'un mélange d'Israélites idolâtres de l'ancien royaume schismatique et de quelques peuplades païennes, les Samaritains croyaient avoir le même culte que les Juifs, et prétendaient avoir le droit de se réunir à eux dans le nouveau temple. Le refus, par lequel on répondait à leurs prétentions, les offensait vivement. Blessés dans leur amour-

¹ *Psaumes*, CXXVI, 1, 2.

² *ISAÏE*, XLV, 5-7.

propre, ils ne songent qu'à se venger. Parmi les Juifs eux-mêmes, la concorde n'était pas absolument parfaite ; une hostilité s'était déclarée entre les partisans de la royauté davidique et ceux du gouvernement sacerdotal. L'enthousiasme des premiers jours fit donc bientôt place à l'aigreur, et la construction du temple, commencée aussitôt après l'arrivée des exilés à Jérusalem, fut interrompue pendant une vingtaine d'années. Le successeur de Cyrus ne partageait pas l'affection que son prédécesseur avait éprouvée pour les Juifs ; il prêta donc l'oreille aux calomnies de leurs ennemis. Le découragement gagna tous les Israélites revenus dans la patrie, et il fallut toute l'éloquence et l'autorité des deux prophètes de l'époque, Aggée et Zacharie, pour les engager à achever le temple et prévenir l'abandon de l'œuvre à peine commencée.

Mais la situation politique d'Israël ne se trouvait pas seule compromise : les Juifs étaient sur le point de retomber dans l'idolâtrie par suite des mariages qu'ils contractaient avec les païens. Les notabilités, les prêtres mêmes, pour vivre en paix avec leurs voisins, s'étaient attachés à eux par des liens de famille, et le peuple avait suivi l'exemple de ses chefs. La loi de Moïse était transgressée de toute manière, moins par impiété que par ignorance. Aux jours de sabbat et de fêtes, il y avait des foires et des marchés. L'usure dévorait les pauvres agriculteurs, et les premiers colons étaient déjà dans un état de complète démoralisation, lorsque de nouvelles recrues arrivèrent de Babylone et s'efforcèrent de relever le courage de leurs prédécesseurs.

Soixante-dix ans après le premier retour des Juifs en Palestine, l'illustre Ezra, qui était en même temps prêtre et *Sopher*, c'est-à-dire instruit profondément dans la littérature sacrée, arriva en Judée avec des savants qui partageaient ses sentiments patriotiques et religieux. Revêtu d'une certaine autorité qu'il tenait du roi de Perse, il mit fin à la décadence des mœurs, ordonna la dissolution des mariages contractés avec les femmes païennes, fit connaître au peuple la loi de Moïse, et la popularisa par l'interprétation qu'il en donnait. Pour en prévenir toute transgression, il l'entoura de nouvelles prescriptions, et pour combler le vide que laissait la disparition des prophètes, il fonda une école de *Sopherim*, ou docteurs. Il jetait ainsi les fondements du judaïsme régénéré qui s'est maintenu depuis à travers les siècles.

On a appelé Ezra le second Moïse, et le Talmud dit même que Dieu l'aurait trouvé digne de recevoir la loi, s'il ne l'avait déjà donnée au fils d'Amram.

On n'a en rien exagéré le mérite de ce père de la Synagogue. Mais si grand que fût Ezra comme législateur, il n'était pas homme d'État. Aussi, ses plus belles prescriptions seraient-elles restées sans force, si Néhémie n'était pas venu à son secours. Animé d'une rare énergie, doué d'un grand talent d'organisation, Néhémie avait justement ce qui manquait à Ezra. Il devint l'allié et en quelque sorte le complément du savant docteur. En bon patriote juif, il profita de sa position de haut fonctionnaire, d'échanson et de favori du roi de Perse, pour devenir le bienfaiteur de sa nation. Il fortifia Jérusalem à moitié détruite, encouragea ses compatriotes, intimida leurs voisins hostiles, ramena les prêtres à l'autel, les lévites au temple, châtia sévèrement les traîtres haut placés, sans ménager les pontifes eux-mêmes, consolida les institutions d'Ezra, en un mot, il fonda une république qui, bien que modeste à son début, n'en possédait pas moins toutes les conditions possibles de vitalité, grâce aux efforts désintéressés de ses premiers fondateurs.

C'est à l'époque d'Ezra et de Néhémie que commença la convocation de l'assemblée célèbre ; connue sous le nom de Grande-Synagogue (grand synode,

Kenéseth ha Guedolah). C'était une véritable chambre de représentants du peuple. Mais comme il y avait depuis la fondation de l'école des *Sopherim*, ou docteurs, dans tous les rangs de la nation des hommes qui s'occupaient de l'étude de la loi, les docteurs acquirent naturellement dans cette assemblée populaire une influence prépondérante. Transformée plus tard en Synédrium, elle remplissait tout à la fois les fonctions d'une assemblée constituante, d'un Corps législatif et d'un tribunal suprême. Elle avait été convoquée dans le but de coopérer à l'œuvre de la reconstitution nationale, entreprise par Ezra et Néhémie ; elle avait donc à s'occuper de tous les besoins politiques, sociaux et religieux ; elle devait créer et développer, les institutions de la nouvelle société juive. Des travaux de cette assemblée il est sorti un code qui consacra des habitudes et des coutumes, soit anciennes, soit récentes. Elles furent ensuite développées par les écoles des docteurs, comme la loi elle-même l'avait été par les docteurs, contemporains d'Ezra. La seconde loi, dite orale, ne fut rédigée définitivement que bien plus tard et nous a été conservée sous le nom de *Mischna*.

Quand on considère l'autorité dont jouissaient ces assemblées de docteurs, on ne peut pas hésiter à regarder le nouvel Etat comme une véritable république, bien qu'il existât, à côté de ces assemblées, un pontificat héréditaire dans la famille d'Aaron.

On ne connaît pas au juste le mode d'élection de ces savants représentants de la nation juive. Ce qui est certain, c'est que, loin d'être exclusivement réservé à une classe particulière, le droit de siéger au milieu d'eux appartenait à tous ceux qui joignaient à la connaissance approfondie de la loi une moralité irréprochable.

Convoquée la première fois vers l'an 420, la Grande-Synagogue se transforma en Synédrium vers l'an 330, époque de Siméon le Juste.

Les salutaires ordonnances, émanées de cette réunion de docteurs, ont achevé l'œuvre d'Ezra et imprimé au judaïsme et à toute la nation juive ce caractère de stabilité qui a triomphé du temps. Ce sont ces ordonnances qui ont créé la forme actuelle de la synagogue, posé les bases du rituel, prescrit la lecture de quelques chapitres de la loi et des prophètes les jours de sabbat et de fête, répandu parmi le peuple la connaissance de la littérature et de l'histoire nationales, et combattu ainsi l'ignorance, source de toutes les superstitions et aberrations d'esprit. Ce sont-elles enfin qui ont fondé les écoles supérieures, véritables pépinières de docteurs, où se sont formés les successeurs des premiers *Sopherim*, de ces hommes appelés plus tard les scribes (traduction littérale de *Sopherim*).

Pendant tout le temps qui s'écoule entre Néhémie et Siméon le Juste, la Judée ne joue aucun rôle dans les affaires du monde. Les annales de cette époque qui embrassent environ un siècle, ne mentionnent que les vexations dont les Judéens sont accablés par les pachas perses et les Samaritains. Le peuple jouissait alors, du reste, d'une vie paisible et presque contemplative. Dans ce recueillement la Judée gagna les forces morales dont elle avait besoin pour braver les tempêtes qui s'apprêtaient à fondre sur ses enfants.

Ce siècle, si pauvre en événements, est, en revanche, le plus riche et le plus important au point de vue du développement intérieur de la nation. Les écoles transformèrent si profondément l'esprit du peuple que la science de la loi devint la principale, sinon l'unique source de puissance dans l'État et la société. **Les personnages importants dans la communauté**, pour nous servir des mots d'un écrivain français, ne furent bientôt plus les prêtres, dont le métier consistait tout simplement à tuer des bêtes et à présider à des cérémonies qui, en se répétant,

perdaient de leur intérêt et de leur signification. Ce furent les gens de la loi. La classe des docteurs, par son importance sociale, l'eut bientôt emporté sur la caste des sacrificateurs. Cette caste qui, lors de la restauration, avait organisé d'une main ferme et puissante la base d'une nationalité désormais indestructible, dut se retirer de la direction de son œuvre glorieuse et l'abandonner à la synagogue, préparée à remplacer le temple¹.

Grâce à l'influence qu'exerçait sur toute la vie sociale et religieuse l'école des Sopherim, les caractères principaux du judaïsme deviennent l'amour de la légalité et un scrupule extrême en matière de religion. De là cette stabilité d'institutions, unique dans l'histoire, puisque ces institutions ont survécu à l'existence même de l'État, pour lequel elles avaient été fondées, perpétuant, de la sorte la nationalité juive au delà de son existence politique.

Montrons en quoi consiste et comment s'est opérée chez les Juifs cette modification religieuse d'une si capitale importance, puisqu'il en est sorti le judaïsme régénéré, berceau lui-même des religions modernes.

La loi, c'est-à-dire les prescriptions et les interdictions que spécifie le Pentateuque, et qui ont pour objet la vie sociale, comme la vie individuelle, était depuis Ezra devenue la règle de conduite du peuple entier. Elle était envisagée dans toutes ses parties comme un code divin, révélé sur le mont Sinaï par Dieu lui-même à son plus grand prophète, Moïse. Ce code était donc considéré désormais, dans ses moindres détails, comme l'expression de la volonté divine et, par conséquent, ne pouvait comporter ni retranchement, ni additions. Quiconque en transgressait volontairement un commandement, devenait impie ou malfaiteur, pécheur ou criminel.

Cependant l'obéissance perpétuelle et immobile à une loi, rédigée pour les besoins d'une époque précise, est fort difficile et parfois matériellement impossible ; d'autre part, il y a nécessairement des lacunes dans une loi écrite qui, malgré les soins les plus minutieux, ne peut prévoir tous les cas possibles dans le présent, et à plus forte raison dans l'avenir. Il en résulte fatalement qu'à un moment donné il devenait absolument indispensable de modifier et de compléter les dispositions légales pour en sauvegarder l'autorité.

Les docteurs de la loi avaient une tâche plus délicate, plus difficile et plus étendue qu'on ne le croirait au premier abord : **comme code de lois morales et judiciaires, le Pentateuque renfermait un grand nombre de prescriptions absolument inapplicables dans le courant des siècles, tandis qu'il n'avait pas de dispositions pour une foule de rapports sociaux nouveaux.** Et cependant son origine divine lui donnait aux yeux des Juifs une autorité absolue et en faisait la seule règle possible et des croyances et des mœurs².

Comment donc arriver à concilier tout à la fois le respect du passé et les besoins du présent ?

La solution de ce problème se trouve précisément dans les origines et dans l'histoire de la nouvelle doctrine judaïque.

Rappelons-nous que c'était la même autorité des *Sopherim* qui avait enseigné au peuple à considérer la loi écrite dans toutes ses parties comme une révélation divine, et qui avait ouvert la porte à l'interprétation traditionnelle, mettant ainsi

¹ Ed. REUSS, *Histoire de la théologie chrétienne*, t. I, p, 67-68,

² M. NICOLAS, *Les doctrines religieuses des Juifs*, p. 32 et suivantes.

d'accord, dès l'origine, la loi écrite et les institutions traditionnelles déjà existantes, de même que les dispositions nouvelles qu'elle jugeait utile d'introduire. Cette origine du judaïsme régénéré donne non-seulement la solution des questions délicates et des contradictions apparentes qu'on vient d'indiquer, mais elle explique encore la grande autorité dont jouissaient les *Sopherim*. Cette autorité, parfaitement méritée, est due à la vénération que les peuples ont toujours éprouvée envers leurs premiers législateurs, les fondateurs de leur nationalité, qui les ont tirés en quelque sorte du néant, ou sauvés de l'abîme qui s'était ouvert devant eux. Elle ne fit que s'accroître dans la suite des temps.

Le Judée se trouve bientôt entraînée de nouveau dans le grand courant de la politique générale. Les influences extérieures pèsent chaque jour davantage sur elle, et chaque jour elles deviennent un danger plus grand pour le judaïsme et la nationalité juive. Pour obvier à ce péril imminent, les prescriptions des *Sopherim* s'accumulent de plus en plus. Il faut à tout prix préserver la loi nationale et la nation elle-même de sa ruine. Un but si élevé devait donner à ces prescriptions une importance de premier ordre, et, considérées d'abord, dans leur partie réglementaire, ou halachique, comme un héritage de la Grande-Synagogue, elles reçoivent bientôt, par l'adhésion unanime de tous les Juifs, bien plus encore que par les décisions des docteurs, tous les caractères d'une révélation sinaïque, ou pour nous servir de la terminologie consacrée, elles deviennent *Halacha le-Mosché mi-Sinaï*. — On lit, en effet, dans les maximes des pères de la Synagogue : *Moïse a reçu la loi sur le Sinaï ; elle fut transmise de Moïse à Josué, de Josué aux Anciens, des Anciens aux prophètes, et des prophètes aux membres de la Grande-Synagogue*¹. Évidemment, on ne parle pas ici de la loi écrite seule, mais aussi de la loi orale ou traditionnelle.

En résumé, comme les assemblées des docteurs, instituées par Ezra et Néhémie, avaient promulgué, enseigné et consacré tout à la fois et la loi écrite, et la loi traditionnelle, la nécessité des circonstances finit par revêtir la seconde loi et les traditions de la même autorité que la loi écrite.

C'était au milieu de ce développement intérieur, que la Judée fut surprise par une catastrophe qui faillit renverser l'édifice élevé par la Grande-Synagogue, mais dont le résultat dernier fut d'en affermir davantage les bases.

Le conquérant macédonien, Alexandre le Grand, avait détruit la monarchie de Cyrus, et fondé un empire qui s'étendait presque de l'Italie jusqu'aux Indes. Parmi les pays nombreux que ses phalanges avaient enlevés au dernier Darius, se trouva aussi la modeste province de la Judée. Elle accueillit assez volontiers ce changement dynastique qui la délivrait de la domination arbitraire des pachas. Elle ne se doutait pas des luttes qui devaient surgir de cette nouvelle situation. En effet, elle allait devenir une véritable pomme de discorde entre les cours à : Antioche et d'Alexandrie : les Séleucides et les Ptolémées allaient se disputer la Judée, et, comme au temps de la lutte des Assyriens et des Babyloniens avec l'Égypte, elle allait être de nouveau, à cause de sa position géographique, entraînée malgré elle à se mêler à ces querelles mondaines.

Les paisibles habitants de la Judée avaient vécu jusque-là d'une vie presque absolument isolée. Tout à coup ils se trouvent en face des passions, des ambitions et des crimes d'un monde à demi plongé dans une barbarie que dissimulaient les dehors de la civilisation grecque. Tout d'abord les Juifs sentent

¹ ABOTH, I, 1.

une répulsion naturelle pour ce monde en décadence, contre lequel se révoltent leur profonde crainte de Dieu et leur respect absolu de la loi. Mais ils arrivent insensiblement à se familiariser avec ses habitudes.

Quelques-unes des plus anciennes familles de la Judée se laissent séduire par les appas de la civilisation grecque : la plus célèbre de toutes est celle des Tobiades. Joseph, surnommé le beau, fils de Tobie, de race sacerdotale, était parvenu à occuper un rang élevé et à jouer un certain rôle à la cour d'Alexandrie. Comme fermier-général des impôts de la Judée et des provinces adjacentes, il avait acquis une fortune considérable et contribué à la prospérité matérielle de ses compatriotes. Mais, en introduisant chez un peuple qui avait vécu jusqu'à ce jour modestement et honnêtement de ses travaux agricoles, les grandes affaires commerciales et les spéculations financières, il éloigna bien des gens de la vie simple et patriarcale, et les jeta dans le luxe et les mœurs corrompues d'une société pervertie et démoralisée. Joseph lui-même avait donné l'exemple. Ce descendant de Siméon le Juste avait des relations intimes avec une actrice grecque. Tous les membres de sa famille, fils, petits-fils et cousins, parvenus enrichis d'une moralité douteuse, firent bon marché de la religion de leurs ancêtres. Les Tobiades prirent à la civilisation grecque ce qu'elle avait de séduisant pour les sens, sans s'approprier la culture qu'elle donnait à l'esprit. A leur exemple, il se forma en Judée une aristocratie financière qu'on appela par dérision les Hellénistes, sobriquet devenu bientôt le nom du parti politique qui livra la patrie aux tyrans de la Syrie.

Pour se mettre au niveau d'une société dont ils n'avaient compris que les défauts, les Tobiades et les Hellénistes dissimulent leurs orgies orientales sous les draperies helléniques ; ils adoptent des noms grecs ; ils s'appellent Jason, Ménélas, Alcime, au lieu de Josué, d'Onias et de Jakim ; ils introduisent en Judée des spectacles de mauvais goût, les hippodromes, les combats d'athlètes nus, les ballets grecs ; ils ne rougissent que de la religion et des mœurs sévères de leurs compatriotes. C'est pourquoi ils mettent tout en œuvre pour faire oublier leur nationalité ; ils affectent une sorte de paganisme hellénique, afin de n'être pas taxés de barbares par leurs convives de la Syrie et de l'Égypte. De nouvelles passions s'ajoutèrent bientôt à ces folies de la vanité.

Les Tobiades, jaloux d'un de leurs parents, nommé Hyrcan, qui jouissait d'une grande faveur à la cour d'Alexandrie, nouèrent des intrigues avec Antiochus le Grand, pour arracher la Judée à l'Égypte et la soumettre à la domination syrienne. Des luttes sanglantes s'engagèrent sur le sol dévasté de la patrie entre les armées des deux pas. Des partis politiques se forment en Judée ; la guerre civile avec ses déchirements intérieurs s'ajoute aux maux de la guerre étrangère : tristes fruits des velléités ridicules et des passions désordonnées de quelques ambitieux sans conscience et sans cœur !

Les patriotes s'unissent pour repousser l'invasion des mœurs étrangères et combattre cette race dégénérée qui aurait volontiers, comme Ésaü, revendu pour un plat de lentilles son droit d'aînesse religieux et moral, l'héritage de ses ancêtres : l'excès de l'impiété provoque la réaction. Tout ce qui provient de la civilisation grecque est odieux aux patriotes. Plus le judaïsme est renié par les uns, plus il est affirmé par les autres, qui flétrissent comme apostasie la moindre transgression des anciens usages. On en vient au point de condamner à mort comme profanateurs du sabbat ceux qui, ce jour-là, montent à cheval, bien qu'au point de vue légal cette action fût loin d'être regardée comme un crime et d'en traîner un tel châtement. Mais on était menacé au dehors par les ennemis,

au dedans par les traîtres ; -patrie, religion, nationalité, tout était en danger ; il fallait contenir par la terreur les déserteurs de la loi. Toutes les passions, mais aussi toutes les vertus, toutes les forces intellectuelles et morales sont éveillées en Israël par les secousses violentes ressenties presque journallement à cette époque de crise nationale et religieuse. Des hommes pénétrés de l'esprit saint des prophètes rappellent au peuple son glorieux passé et sa mission providentielle. Un nouveau genre de littérature, le lyrisme des psaumes, se trouve alors cultivé de préférence à tout autre. Sans doute, cette littérature existait déjà chez les Israélites. Depuis l'époque des juges jusqu'à celle des rois, depuis Samuel et David jusqu'à Jérémie et les prophètes de l'exil, depuis les lévites des premiers temps jusqu'à ceux qui avaient suspendu leurs harpes aux saules des fleuves de Babylone, il y avait eu toujours chez les Hébreux des poètes lyriques. Leurs chants nous sont conservés, en partie du moins, soit dans la collection des psaumes, soit dans d'autres livres de la Bible. Mais, ainsi que nous l'avons fait remarquer au commencement de ce chapitre, la majeure et la meilleure partie des psaumes date de l'époque dont nous parlons, et sont d'origine hassidéenne¹.

Les psaumes des Hassidéens sont caractérisés par une grande profondeur et beaucoup de délicatesse de sentiment ; ils portent l'empreinte d'une complète abnégation, et trahissent une sympathie chaleureuse pour les douleurs et les joies du peuple, que les auteurs identifient avec leurs propres douleurs et leurs propres joies. Les tableaux qu'ils nous tracent se font remarquer dans le détail autant que dans l'ensemble par une harmonieuse distribution d'ombre et de lumière, de deuil et d'allégresse, de crainte et d'espérance. Le plus souvent, le fond de ces psaumes est historique et national ; mais comme le peuple y est toujours personnifié, représenté symboliquement soit par le roi David, le héros populaire par excellence, soit par les poètes mêmes, on peut facilement se méprendre, et l'on s'est en effet mépris sur leur sens véritable ; on a cru y voir des douleurs et des joies, des craintes et des espérances individuelles, quand il ne s'agissait que de celles du peuple lui-même, sans parler des fausses interprétations qu'on a cru pouvoir donner à plusieurs d'entre eux, en y cherchant des allusions à la personne d'un Messie. — En lisant, avec l'intelligence de la situation, les hymnes et les odes sublimes des Hassidéens, dispersées dans le recueil arrivé jusqu'à nous, l'âme s'élève au-dessus de la terre, à ces régions éthérées où ne règne plus aucun souffle égoïste.

Les psaumes dont nous parlons rappellent parfois le glorieux passé de la nation et ses espérances d'avenir ; parfois aussi ils dépeignent l'univers, qu'ils considèrent comme l'œuvre de celui qui dirige les forces naturelles autant que les destinées de la société humaine, de celui **qui a fait des vents ses messagers et des flammes ses serviteurs**². En contemplant le ciel étoilé, un de ces psalmistes s'écrie : **Qu'est-ce que l'homme pour que tu t'en souviennes ? Qu'est-ce que le**

¹ Les Premiers Hassidéens dont parle la Mischna, ne se distinguaient du reste du peuple que par leur piété exemplaire. — *L'Assemblée de Hassidéens*, mentionnée dans l'avant-dernier chapitre des Psaumes, ne signifie pas une communauté à part, ou une secte, mais la communauté des Israélites pieux, des vrais Israélites. Le mot hébreu 'Hassid, d'où 'Hassidéen, veut dire : homme d'une piété parfaite, comme les mots presque synonymes de *zadig*, *paschar*, *kadosch*, c'est-à-dire homme pieux, juste, saint, ou martyr. Le mot 'hassid dérive de חַסְדִּים, grâce, charité, et signifie celui dont l'amour embrasse tout ce qui existe.

² *Psaumes*, CIV, 4.

fils d'Adam pour que tu penses à lui ! Et pourtant, continue-t-il, tu as fait de lui presque un être divin, tu l'as couronné de gloire et d'honneur, tu lui as donné la domination des œuvres de ta main ; tu lui as tout soumis : les brebis, les taureaux et les bêtes fauves, les oiseaux du ciel et les poissons de la mer ! Après cette pompeuse description de la nature, dans laquelle l'homme occupe une place si élevée, on voit reparaître la pensée fondamentale des 'Hassidéens. Pour eux la source de la toute-puissance divine, c'est l'amour, c'est la miséricorde : cette toute-puissance est glorifiée par la bouche des nourrissons et des petits enfants, afin de confondre la haine et la vengeance. Ce chant, sublime entre tous, commence et finit par cette exclamation qui résume toute la pensée du poète religieux : **Éternel, notre Dieu, que ton nom est magnifique sur toute la terre !**¹ Expression profondément sentie de l'amour désintéressé des 'Hassidéens. — Toutes ces hymnes, animées par un lyrisme ardent, sont des actions de grâce bien plus que des prières ; la portée en est si haute et l'influence si moralisatrice, que le Talmud a pu dire de l'une d'elles : **Celui qui la récite trois fois par jour est sûrement admis au bonheur futur**². Mais la vie sainte se manifeste surtout par la volonté et les actes. Aussi cette haute morale, dont la source première remonte au *Décalogue*, et qui a été développée plus tard par les prophètes, est-elle admirablement enseignée au peuple par les psaumes 'hassidéens. L'homme y est représenté comme l'être qui peut se rapprocher de Dieu par son énergie morale.

Qui est-ce qui demeurera au lieu de ta sainteté ? Celui qui a les mains pures et la conscience nette, celui qui marche dans la simplicité de son cœur, qui exerce la justice et dit la vérité dans sa conscience, qui ne calomnie et ne couvre pas de honte son prochain, celui aux yeux duquel n'est méprisé que ce qui est méprisable, et qui, s'il a juré, fût-ce à son détriment, ne change rien à l'exécution de son serment³.

La plus haute morale s'ajoute ainsi aux prescriptions de la grande Synagogue et des scribes (*Sopherim*) ; à côté de l'enseignement des lois il se développe une poésie didactique qui tend, selon l'esprit des prophètes, à faire toujours des pratiques extérieures l'expression sincère de la piété et de la religion du cœur.

Le sacrifice du méchant est en abomination à l'éternel ; mais la prière des justes lui est agréable⁴. La charité et la justice sont préférables aux sacrifices⁵. Tu ne demandes pas des offrandes de chair et de farine, toi, qui m'as donné des oreilles (pour entendre tes commandements), non, tu n'as demandé ni holocaustes, ni oblation pour le péché⁶. Le sacrifice le plus agréable à Dieu, c'est un esprit humble et soumis ; ô Dieu, tu ne dédaignes point un cœur brisé !⁷

Il n'y avait ni dans ces poèmes didactiques, ni dans la poésie lyrique et toute la littérature sacrée de cette époque, rien qui fût en opposition avec l'enseignement des écoles et les décisions du Synédrium. Les docteurs de la loi n'étaient pas les adversaires des auteurs de cette littérature. Bien au contraire, ces derniers

¹ *Psaumes*, VIII.

² BERACOTH, 4b. Qu'en pensent les apologistes chrétiens modernes ? Cf. *Examen critique des Évangélistes anciens et modernes* à la fin de cet ouvrage.

³ *Psaumes*, XV et XXIV.

⁴ *Proverbes*, XV, 8.

⁵ *Proverbes*, XXI, 3.

⁶ *Psaumes*, XL, 7.

⁷ *Psaumes*, LI, 19.

occupaient eux - mêmes les plus hautes places dans le Synédrium. Les docteurs et les moralistes s'inspiraient du même sentiment religieux et patriotique. Les uns et les autres représentent le Judaïsme régénéré sous ces trois aspects principaux : la nationalité, la légalité et la religion du cœur, ou le sentiment moral, dont ils sont l'expression la plus complète. — La lutte avait développé toutes les qualités, toutes les aptitudes, toutes les forces morales du peuple. Mais rien n'avait encore provoqué des dissensions intérieures. — Ce sont des événements ultérieurs qui ont donné naissance, comme on le verra, à des sectes qui correspondent en quelque sorte à ces trois aspects du judaïsme régénéré que nous venons d'indiquer. Tant que l'unité politique et religieuse dura, des hommes d'élite allèrent puiser à cette source nationale l'inspiration qui produisit la littérature sacrée de ce temps-là. Dès que cette unité fut brisée et qu'il se forma des partis et des sectes au sein même du judaïsme et de la nation juive, la source se tarit et l'inspiration cessa de créer ces chefs-d'œuvre.

Mais la lutte contre les ennemis du dehors et du dedans, la lutte qui vient de plus en plus serrer les patriotes autour de l'antique héritage, cette sainte lutte qui avait éveillé le génie créateur du peuple, est encore bien loin de son terme ; elle n'est, au contraire, qu'à son début. — Comme nous venons de le voir, les parvenus enrichis de la Judée qu'on appelait les *Hellénistes*, avaient noué des relations avec la cour d'Antioche ; ils étaient les alliés des rois de Syrie : cette raison suffisait pour que les patriotes, et à leur tête le digne vieillard Onias III, grand-prêtre de Jérusalem, nouassent à leur tour des relations amicales avec la cour d'Alexandrie. Onias avait banni les Tobiades de Jérusalem ; il fut assassiné peu de temps après, et l'on peut croire que ses puissants ennemis avaient trempé dans ce crime. Son fils, Onias IV, qui devait lui succéder, se vit forcé, pour éviter un sort pareil, de s'enfuir à Alexandrie. La situation devint de plus en plus critique ; l'on peut déjà prévoir le conflit tragique qui allait éclater.

Antiochus Épiphane, roi de Syrie, attaqua l'Égypte et annexa sans façon la Judée à son royaume. Les Tobiades et tous les Hellénistes bannis pouvaient rentrer et exécuter ouvertement leurs projets impies. Leur but avoué, nous le savons, était la destruction de la nationalité et du culte israélite. Le roi de Syrie leur vint en aide. Furieux de l'humiliation que lui avait fait subir en Égypte Popilius, envoyé du Sénat romain, plein de ressentiment de l'insuccès de sa campagne contre le jeune roi Philométor et de la joie que les Juifs, à cette occasion, avaient fait éclater publiquement, Antiochus détourna toute sa colère sur le petit peuple qu'il tenait sous sa puissance. Pour effacer l'humiliation que Rome lui avait fait endurer, il voulut humilier le dieu d'Israël. Il n'avait pu renverser la dynastie des Ptolémées, il décida le renversement de Jéhova. Le temple de Jérusalem est profané, on y érige la statue de Jupiter, la peine de mort est décrétée contre tous ceux qui ne se convertiront pas au paganisme. Des prêtres juifs se font les satellites d'Antiochus et s'associent à ses projets insensés. Comme aux plus mauvais jours de l'antique histoire israélite, ils se rangent du côté au pouvoir. Mais les temps étaient heureusement changés. Au lieu de quelques prophètes, c'est le peuple entier qui proteste. Pour la première fois dans l'histoire, l'on voit toute une nation, au nom de sa foi ? se vouer au martyre, On suspend les travaux, on abandonne les villes, on sacrifie et sa propriété et sa vie, on se retire dans les montagnes pour coin-battre un pouvoir tyrannique et violateur des consciences.

Des élégies pleines de douleurs et de désespoir, des psaumes, véritables martyrologes, retentissent dans tout le pays. Ce ne sont pas les portiques du

temple et des synagogues, ce sont les cavernes, les grottes et les défilés des montagnes de la Judée qui renvoient l'écho de ces chants élégiaques :

Nous sommes tous les jours mis à mort à cause de ta loi, ô notre Dieu, nous sommes traités comme des brebis qu'on mène là la boucherie ; lève-toi, à notre aide ! Délivre-nous pour l'amour de ta miséricorde !¹ Jusqu'à quand l'ennemi blasphémera-t-il ? — Il n'y a plus de prophète. Jusqu'à quand ? Nul ne le sait !² Les païens sont entrés dans ton héritage, ils ont profané le temple de ta sainteté, ils ont versé le sang autour de Jérusalem, et les cadavres de tes serviteurs sont restés sans sépulture, nous sommes devenus la risée de nos voisins. Jusqu'à quand, Éternel ?³ Un lévite qui s'est enfui dans le Hermon, où les sources du Jourdain jaillissent de roches gigantesques, se consume de chagrin et épanche sa douleur dans une touchante élégie⁴. On le voit, ce qui met le comble aux souffrances d'Israël, c'est qu'il n'y a plus de prophètes, c'est qu'aucun signe du ciel ne lui annonce le terme de cette cruelle épreuve qui semble devoir le précipiter dans l'abîme avec son culte national.

C'est alors, comme pour répondre à un besoin universellement senti, qu'arrive, personne ne sait d'où, une nouvelle prophétie, la première *Apocalypse*, le livre de *Daniel*. Ce nouveau genre de révélation donnait une solution, satisfaisante à toutes les questions que le peuple adressait à la Providence. D'abord il avait une réponse rassurante à cette question tant de fois répétée : **Jusqu'à quand ?** L'état de choses actuel, son commencement et sa fin avaient été révélés depuis longtemps dans l'exil babylonien, au prophète Daniel. En effet, on lit dans ce livre : Depuis le moment où le sacrifice perpétuel aura cessé dans le temple de Jérusalem, et qu'on y aura mis l'abomination de la désolation (la statue de Jupiter) jusqu'à la fin de ces jours néfastes, on comptera 1290 jours. **Heureux celui qui attend**, c'est la conclusion du livre de Daniel, **et qui atteindra jusqu'à 1335 jours !** C'est le terme de tous les maux.

Il y a aussi une réponse à cette autre question : **Pourquoi tant de maux ?** L'épreuve avait été nécessaire pour épurer les cœurs et fortifier les consciences. Soixante-dix fois sept années malheureuses (490 années lunaires), à partir de la destruction du premier temple, ont été décrétées contre Israël pour lui faire expier ses péchés et les effacer, pour sceller les prophéties et compter les saints. Durant ce temps d'épreuves, quatre royaumes à figures d'animaux se succéderont dans l'empire du monde, et dévoreront Israël : c'est le royaume de Babylone, représenté par le lion avec des ailes d'aigle ; celui des Médo-Perses, figuré par l'ours, ou le bélier à deux cornes ; le royaume greco-macédonien, représenté par le léopard à quatre ailes et quatre têtes ; enfin celui des Séleucides, symbolisé par le monstre à dents de fer, d'où sortira un avorton à la bouche immense, vomissant l'orgueil et le blasphème, faisant la guerre aux saints, se révoltant contre Dieu et décrétant l'abolition de la loi. — Tous ces empires, et surtout le dernier, sont voués à la destruction. Car l'ancien des jours apparaîtra, et dès qu'il aura ouvert les livres, le quatrième animal sera tué. Alors arrivera avec les nuées du ciel comme un *filz d'homme* (une figure humaine) qu'on

¹ *Psaumes*, XLIV.

² *Psaumes*, LXXIV.

³ *Psaumes*, LXXIX.

⁴ *Psaumes*, XLII.

fera approcher de *l'ancien des jours*. C'est à cette figure humaine, c'est-à-dire **au peuple des saints**¹, que sera donné définitivement l'empire universel.

D'après cette prophétie, il était certain qu'on touchait déjà en quelque sorte à la fin des mauvais jours. On ne pensait pas alors que le *fils de l'homme* qui arrivera avec les nuées du ciel pour s'élever jusqu'à *l'ancien des jours* , fût autre chose qu'Israël lui-même, appelé aussi le fils aîné de Jéhova². C'était bien par lui et pour lui que devait arriver le règne de Dieu. Une gloire céleste devait entourer les fidèles qui avaient tenu fermement à l'alliance, qui avaient été persécutés à cause de leur fidélité. Ceux qui avaient subi le martyre, étaient destinés à la vie éternelle, tandis que les apostats, toujours d'après la nouvelle révélation, seraient voués à la honte et au mépris.

Pourquoi cet avenir mystérieux été révélé à Daniel ? — Parce qu'il avait, lui aussi, défendu la religion d'Israël au péril de sa vie ; parce que le ciel avait été jeté dans la fosse aux lions à cause de sa fidélité à la loi, et qu'il était par sa persévérance sorti sain et sauf de toutes les persécutions.

Telles étaient les consolations et les promesses de ce livre, écrit dans un langage énigmatique, il est vrai, mais cependant assez transparent, quand on se reporte aux temps où il a paru. En effet, cet oracle, moitié hébraïque, moitié chaldaïque, qui est devenu plus tard une mine si riche de fausses interprétations, ne prête à aucune équivoque, pour peu qu'on le lise avec l'intelligence de l'époque qui l'a vu naître. Il faut surtout être bien pénétré de l'esprit du judaïsme, pour comprendre la littérature sacrée. La nationalité juive n'a jamais été séparée par ses enfants de l'idée messianique. C'est elle qui a inspiré le livre de Daniel, comme toutes les autres prophéties messianiques de l'Ancien Testament ; elle a toujours été la source et laquelle les patriotes juifs ont puisé la force et la vérité de leurs inspirations divines. Jamais prophétie n'était plus saintement vraie que celle du livre de Daniel. Encouragés par elle, les fils héroïques de Mattathias, les Hasmonéens, se mirent à la tête de l'insurrection contre les tyrans et les traîtres. Bientôt l'ennemi fût chassé de la capitale, le sanctuaire inauguré de nouveau, et le sacrifice perpétuel qui avait été interrompu depuis plusieurs années, put être rétabli, ainsi que l'avait annoncé l'auteur de l'Apocalypse. Sous la direction de l'intrépide Juda Maccabée, le peuple triompha du despotisme inepte d'un forcené et de la lâche trahison de quelques ambitieux. Ces luttes glorieuses, qui durèrent une vingtaine d'années, et dont nous aurons encore à rendre compte, fortifièrent les croyances du peuple et lui inspirèrent la plus grande confiance dans l'accomplissement de sa mission. Dès ce moment, la littérature sacrée change de caractère. Au lieu de ces psaumes élégiaques dont les montagnes s'étaient renvoyé l'écho, des chants d'allégresse, appelés *Hallel* ³, retentissent dans le vestibule du temple. On entonna des *cantiques nouveaux* pour célébrer le triomphe de Dieu et de son peuple sur leurs ennemis. Le *Hallel* était le *Te Deum* des Hassidéens victorieux.

Plus la religion s'épura et devint populaire, plus augmenta la confiance du peuple dans sa mission divine ; la nation prit chaque jour plus à cœur l'apostolat dont, la Providence l'avait chargée par la bouche de ses prophètes ; la conviction se

¹ DANIEL, VII, 27.

² MOÏSE, IV, 22. — D'après les exégètes modernes, Israël est représenté dans le livre de Daniel sous la figure de l'homme en opposition aux autres empires représentés sous la figure d'animaux.

³ Du mot hébreu *hallelou-yah* , c'est-à-dire : *louez l'Éternel* .

répandit de plus en plus que l'indépendance nationale et la prospérité de la Judée n'étaient pas le dernier mot de l'histoire juive. — Au delà de la frontière, il y avait tout un monde de peuples idolâtres, corrompus par une civilisation qui avait sans doute largement contribué au progrès de l'humanité, et dont Israël avait encore beaucoup à apprendre, mais qui était tombée en décadence, sans trouver en elle-même la force morale de se relever, comme Israël l'avait fait après une première chute. Un grand nombre de Juifs étaient dispersés dans le monde. La Dispersion, ou diaspora, c'est-à-dire ces Juifs répandus parmi les nations païennes, et en particulier ceux qui demeuraient au milieu des populations grecques, et qui étaient toujours en contact avec une civilisation dont ils savaient apprécier les 'qualités et les défauts, sentirent bien plus que les Juifs de la Judée la nécessité de réconcilier enfin cette société avec les croyances d'Israël. Ce sentiment ne pouvait pas naître dans la patrie des Juifs. Là, tout ce qui provenait de l'étranger, et notamment de la civilisation grecque, était, à cause de la tyrannie syrienne et de la trahison des *Hellénistes*, devenu trop odieux pour qu'on pût réconcilier des éléments si opposés. C'était la conversion des païens, plutôt qu'une réconciliation philosophique entre le judaïsme et le paganisme, qui forma en Palestine le fond des croyances messianiques. Mais, tandis qu'on attendait en Judée le roi-prophète qui devait ressusciter les morts et ramener les peuples païens sous le sceptre de l'Éternel, les Juifs vivant parmi ces peuples, entreprirent de les préparer par des moyens naturels au royaume de Dieu. Ils devinrent ainsi les intermédiaires entre le judaïsme régénéré et une civilisation qui faisait de vains efforts de régénération. Par suite de circonstances dont nous aurons à parler, les Juifs d'Égypte étaient les plus propres à remplir ce rôle d'intermédiaires. Dans la capitale des Ptolémées, à Alexandrie, on s'était occupé plus sérieusement que dans celle des Séleucides, de la vraie culture grecque. Au lieu de Juifs qui n'adoptaient de la civilisation hellénique que la corruption ; il y avait là beaucoup de Juifs véritablement helléniques, qui s'étaient familiarisés avec la littérature grecque, sans renier leur religion nationale. Après s'être pénétrés eux-mêmes de la poésie et de la science des Hellènes, ils contribuèrent largement à réconcilier la Grèce avec la Judée, et, qu'on nous permette cet anachronisme, l'esprit arien avec l'esprit sémitique dans leur plus haute expression. Ils ont réuni le génie des arts et des sciences à celui de la religion et de la morale, et greffé pour ainsi dire l'arbre de la connaissance sur celui de la vie.

CHAPITRE II. — LES JUIFS D'ALEXANDRIE (168-143).

Les Juifs d'Alexandrie. — Temple d'Onias. — Origine de la version des septante. — Littérature gréco-juive. — Premier essai de conciliation entre les représentants des deux grandes races historiques, les Israélites et les Grecs.

La vallée du Nil, antique berceau de la nation juive, devint, à l'époque des Hasmonéens, le centre d'une nouvelle science et le foyer d'une propagande active en faveur du judaïsme. Ainsi s'explique l'influence considérable que les Grecs ont exercée sur une religion sortie du judaïsme et appelée à changer la face du monde. La population juive d'Égypte, concentrée principalement à Alexandrie, prépara de longue main ce qu'on appela plus tard la conversion des Gentils. Quand on connaît les efforts qu'ont fait les Juifs d'Alexandrie Our fondre le génie de la Judée avec celui de la Grèce, on comprend que les apôtres de Jésus aient trouvé dans le monde gréco-romain un accueil si facile et des esprits si bien préparés à adopter la nouvelle doctrine.

La colonisation juive en Égypte fut favorisée sous les Ptolémées, comme elle l'avait été jadis sous l'un des Pharaons. Une population nombreuse d'Israélites était répandue tout le long du pays depuis le désert Libyque, au nord, jusqu'à la frontière de l'Éthiopie, au sud. La présence de cette population est diversement expliquée et remonte en effet à plusieurs causes. Alexandre le Grand y avait transporté une colonie juive¹ ; le premier Ptolémée fit transporter plus tard dans son royaume de nombreux prisonniers de guerre de la Judée, qui, rendus à la liberté par l'un de ses successeurs², se seront mêlés avec les descendants des premiers immigrants et des anciens réfugiés, venus en Égypte après la destruction du premier temple. La colonie se recrutait d'ailleurs fréquemment d'émigrants qui quittaient la Judée pour se soustraire, soit à la tyrannie syrienne, soit aux guerres civiles qui éclataient plus tard sous les 'Hasmonéens. Ce qui est certain, c'est que les Juifs se multipliaient en Égypte avec une fécondité qui rappelle un peu celle de leurs ancêtres sous les Pharaons. Suivant Philon³ il aurait, en effet, suffi d'un siècle pour que leur nombre fût porté à un million.

En Égypte et dans la Cyrénaïque, les Juifs jouissaient des mêmes droits civils et politiques que les Grecs⁴. Ces deux populations, qui s'y étaient établies presque en même temps, furent plus favorisées que les indigènes, traités en peuples conquis par les dominateurs grecs. On ne sait pas au juste sous quel roi les Juifs ont obtenu cette égalité de droits avec les Grecs, dont ils étaient si fiers et si jaloux. Ce n'est qu'à partir de l'époque où les conflits entre les cours d'Égypte et de Syrie devinrent plus envenimés, qu'ils commencèrent à jouer un rôle actif. Il importait, en effet, - à chacune de ces dynasties qui se disputaient la possession de la Judée, de se concilier les sympathies des Juifs et de les intéresser à leur cause. On ne soupçonnait encore, ni en Égypte, ni en Syrie, que les combats

¹ JOSÈPHE, *contre Apion*, II, 4, 6 ; *Guerre*, II, 47, 7. STRABON chez JOSÈPHE, *Antiquités*, XIV, 7, 2.

² Livre ARISTEAS, au commencement. — JOSÈPHE, *Antiquités*, XII, 1.

³ PHILON, *contre Flaccus*, éd. Mangey, II, 523.

⁴ JOSÈPHE, *Guerre*, II, 18, 7 ; *Antiquités*, XII.

engagés par les Juifs contre les armées syriennes pussent entraîner à leur suite une certaine autonomie de la Judée.

Alexandrie était alors, après Rome, le premier centre politique et commercial du monde civilisé, comme elle était, après Athènes, le foyer le plus éclatant des arts et des sciences. Les Juifs y occupaient presque exclusivement deux- des cinq quartiers dont se composait cette grande ville, et qui étaient désignés par les cinq premières lettres de l'alphabet grec. C'est surtout le quartier Delta, situé au bord de la mer, qui était presque entièrement peuplé de Juifs¹. Ceux-ci prétendaient que ces quartiers leur avaient été accordés à titre de faveur, tandis que leurs adversaires donnaient à ce fait une explication moins flatteuse pour leur amour-propre, en disant qu'on avait voulu les éloigner du centre de la ville². En fait, ils exerçaient dans le port une espèce de police, qu'un Ptolémée leur avait confiée³, et ils en profitaient pour se livrer à la navigation et au commerce international⁴. Des négociants et des armateurs s'occupaient du transport des blés que Rome tirait de l'Égypte pour la subsistance de ses légions. Grâce à cette activité, les Juifs d'Alexandrie arrivèrent à une grande aisance et se faisaient remarquer par l'urbanité de leurs mœurs. — Mais le commerce, dont ils n'avaient pas, d'ailleurs, le monopole, ne constituait pas leur unique occupation. Leur aptitude particulière pour toutes sortes de travaux les avait bientôt familiarisés avec les procédés techniques que les Grecs avaient introduits en Égypte, et il y eut dès lors parmi eux beaucoup d'artisans, organisés en corps de métier⁵. Autrefois, quand on avait besoin d'artisans et d'artistes pour les travaux du temple de Jérusalem, on les faisait venir de la Phénicie. Maintenant c'est aux Juifs d'Alexandrie que Jérusalem s'adresse pour l'exécution de ses œuvres d'art⁶.

Ils apprirent aussi l'art militaire et la science politique des Grecs ; ils parvinrent même à posséder leur langue mélodieuse, malgré les difficultés que la prononciation en devait offrir à un organe habitué aux sons gutturaux de la langue hébraïque. Enfin ils se familiarisèrent avec la poésie, la philosophie et la science grecques, et beaucoup d'entre eux comprenaient Homère et Platon aussi bien que Moïse et Salomon. Cette culture intellectuelle qui fortifiait et élevait leur âme, jointe à cette activité commerciale et industrielle qui leur procurait la richesse, leur avaient inspiré ce sentiment de dignité personnelle et de supériorité morale qu'on retrouve plus tard chez les Juifs d'Espagne. Aussi la communauté d'Alexandrie était pour ainsi dire le centre de gravité et un point d'appui non-seulement pour les Juifs Égyptiens, mais encore pour ceux de toute la *Dispersion*. Les habitants de la Judée eux-mêmes s'appuyaient souvent sur cette puissante colonne du judaïsme.

Elle atteignit son point culminant à l'époque où elle reçut dans son sein des réfugiés distingués de Jérusalem qui avaient quitté leur patrie pour se soustraire à la domination des Syriens. Parmi ces réfugiés se trouvait, comme nous le savons déjà, le jeune Onias, fils du dernier pontife légitime de la branche sacerdotale de *Josué ben Jomzadok* ; cette famille avait, ainsi que nous l'avons vu, défendu les intérêts des Ptolémées contre les Juifs *Hellénistes* qui appuyaient

¹ PHILON, *contre Flaccus*, II, 525.

² JOSÈPHE, *cont. Apion*, II, 4, 5.

³ JOSÈPHE, *cont. Apion*, II, 5.

⁴ PHILON, *contre Flaccus*, II, 525.

⁵ PHILON, *contre Flaccus*, II, 525. — TOSIFTA SUCCA, chapitre IV.

⁶ JOMA, 38a. ERACHIM, 10b.

les Syriens. Onias IV vint donc chercher un asile en Égypte¹. Le roi Philométor l'accueillit avec empressement, voyant en lui le représentant d'un parti politique, dont l'appui n'était pas sans importance. Il paraît qu'un autre personnage de distinction, Dosithée, issu également de race sacerdotale², était arrivé en Égypte avec Onias. L'un et l'autre obtinrent à la cour de Philométor un grand crédit, à la suite d'une guerre civile qui éclata dans le royaume. Le frère du roi, Physkon, homme violent, lui disputait la couronne. Onias et Dosithée, restés fidèles à Philométor, qui était d'un caractère doux, mais faible, rendirent des services importants à ce prince. Devenus ses généraux³, ils combattirent, à la tête des Juifs Égyptiens, ses ennemis du dedans et du dehors. Grâce à leurs efforts, Philométor fut rappelé de l'île de Chypre, où il s'était réfugié devant les attaques de son frère, et celui-ci fut relégué dans la Cyrénaïque qui resta seule en son pouvoir.

Onias avait été le premier Israélite auquel le roi ait confié une sorte de suzeraineté sur tous ses frères d'Égypte, avec le titre d'*Ethnarque*, ou d'*Alabarque*. On sait, en effet, que le fils de l'Alabarque Lysimaque, Philon, était de race pontificale. Or, cette fonction étant héréditaire, le premier Alabarque a dû être aussi un descendant de la famille pontificale. — L'Alabarque exerçait le pouvoir administratif et judiciaire sur les communautés juives d'Égypte, et les représentait auprès des rois. Il était sans doute aussi le receveur-général des impôts qu'elles devaient payer à la couronne, et chargé d'en opérer, la répartition ; c'est, cette circonstance qui expliquerait, selon Ewald, le titre d'Alabarque⁴. Il était revêtu d'une autorité princière qui n'est pas sans analogie avec celle du prince de la captivité (*Resch Galouta*) à Babylone, qui, en sa qualité de descendant de Zorobabel, de la maison de David, était, lui, à la tête des Juifs de l'Euphrate.

Voyant la situation précaire de la Judée sous la tyrannie des Syriens, et la famille légitime des pontifes supplantée par le traître Ménélas, et plus tard par Alcime, Onias conçut le projet d'établir en Égypte une nouvelle autorité sacerdotale et d'y construire un sanctuaire, pour remplacer provisoirement le temple profané de la Judée. En construisant le temple dont il

devait être le Pontife, Onias était-il guidé par un sentiment de piété, ou n'était-il poussé que par l'ambition ? — C'est ce qu'il n'est pas possible de décider. On sait seulement que, pour se mettre en règle avec sa conscience et celle de ses coreligionnaires, il s'appuya sur une prophétie d'Isaïe qui devait, suivant lui, s'accomplir en ce temps⁵. Philométor lui céda une terre aux environs d'Héliopolis, à quarante kilomètres à peu près de Memphis, dans cette même province de Gessen (Goschen) que jadis les enfants d'Israël avaient occupée jusqu'à leur sortie d'Égypte. Le temple d'Onias (*Beth Chonjo*) fut élevé dans la petite ville de Léontopolis sur les ruines d'un ancien monument, consacré au culte idolâtre des Égyptiens. Le nouvel édifice n'avait pas, à l'extérieur, la forme du temple de Jérusalem ; il formait une espèce de tour, construite en briques. Mais à l'intérieur tout était ordonné sur le même plan, à cette différence près qu'un lustre en or, suspendu à une chaîne du même métal, remplaçait le chandelier à sept branches dont un monument antique nous a conservé la

¹ JOSÈPHE, *Antiquités*, XIII, 3, 1.

² Livre apogr. ESTHER, II, 1.

³ JOSÈPHE, *cont. Apion*, II, 5.

⁴ *Histoire du peuple d'Israël*, t. III, p. 273.

⁵ ISAÏE, XIX, 19.

forme¹. Des prêtres et des lévites de la Judée qui s'étaient soustraits à la persécution, exerçaient les fonctions de sacrificateurs et d'officiants dans le nouveau temple, auquel Philométor avait affecté, pour les besoins du sacerdoce, les revenus de la ville d'Héliopolis et de ses environs. Tout ce pays forma dès lors un petit gouvernement sacerdotal, appelé *Onion*².

Les Juifs d'Égypte, tout en considérant le *Beth Chonjo* comme leur centre religieux, tout en s'y rendant en pèlerinage à l'époque des fêtes, tout en y portant des victimes pour les sacrifices, ne songeaient pas à se séparer, à l'exemple des Samaritains, du sacerdoce de Jérusalem, ou à porter, atteinte à son autorité et à son prestige. Cette ville resta toujours à leurs yeux la métropole sainte, et son temple la maison de l'Éternel. Aussi, dès que le vrai culte fut rétabli à Jérusalem, ils y envoyèrent leurs contributions annuelles par des députés nommés ad hoc, ainsi que tous les Juifs de la *dispersion*, et y apportèrent de temps en temps des sacrifices³. Mais ils n'en étaient pas moins fiers de leur temple, dans lequel ils voyaient l'accomplissement miraculeux de la prophétie dont nous avons parlé.

En des temps plus tranquilles, le temple d'Onias aurait eu à lutter contre les scrupules religieux et peut-être aussi contre l'amour-propre des Judéens, et il eût sans doute subi le sort de celui des Samaritains sur le mont Garizim, c'est-à-dire que l'autorité religieuse légitime l'eût interdit et en eût excommunié les adhérents. Mais au moment où la nouvelle de la construction du sanctuaire égyptien arriva à Jérusalem, la désolation qui régnait dans le temple et dans la ville était si grande, qu'on ne songea guère à condamner un sacerdoce-institué dans le but de pourvoir à un besoin religieux qui ne pouvait plus être satisfait à Jérusalem. La comparaison, du reste, entre le pontife du temple égyptien et celui du temple de Jérusalem., tournait tout à l'avantage du premier. Issu d'une famille pontificale déjà en fonction à l'époque de David, et à laquelle on était redevable de la restauration du temple après l'exil babylonien, comptant parmi ses ancêtres un Josué-ben-Jozadok et un Siméon-le-Juste, Onias avait un prestige qui éclipsait celui d'Alcime. Plus tard, il est vrai, lorsque les Hasmonéens eurent rétabli le culte légitime à Jérusalem, on souffrait avec peine l'existence d'un temple qui pouvait compromettre l'unité du judaïsme et porter préjudice à la sainteté de la mère-patrie. Mais il y eut alors d'autres raisons qui s'opposaient à une condamnation formelle et commandaient une tolérance qui a lieu de surprendre à une époque où les Juifs poussaient jusqu'à l'exagération leur fidélité à la loi mosaïque. Les services rendus par Onias à la Judée, l'influence qu'il ne cessa pas d'exercer à son profit auprès du roi d'Égypte, les années qui s'étaient déjà écoulées depuis la fondation de son temple, et qui donnaient à ce dernier la consécration du temps, les sympathies enfin que le peuple éprouvait pour l'ancien proscrit, étaient autant d'arguments puissants qui plaidaient en sa faveur. Cependant, les hommes pieux ne pouvaient se défendre d'un sentiment pénible en voyant la loi mosaïque violée ouvertement par l'établissement d'un sacerdoce hors de Jérusalem. Ces sentiments divers ont donné lieu à des lois souvent contradictoires, rendues plus tard au sujet du temple d'Onias⁴. Bien des

¹ Elle se trouve sur le célèbre arc de triomphe de Titus à Rome.

² JOSÈPHE, *Antiquités*, XIII, 1 ; *Guerre*, VII, 8, 5. — D'après Éwald (*l. c.* p. 405), le temple d'Onias fut inauguré en 160.

³ PHILON, *cont. Flaccus*, II, 524. — Fragment dans Eusèbe, *Præparatio evangelica*, c. XIII, 7, chez Mangey, II, 646.

⁴ MENACHOT, 109a.

mythes aussi se sont attachés à ce fait, adieux sous plus d'un rapport, de l'existence d'un temple juif en Égypte. Selon que sa légalité fut approuvée ou contestée, la tradition embellit ou défigura l'histoire de son origine. Joseph, ajoutant foi sans doute à l'un de ces mythes populaires, représente quelque part Onias comme fils de Siméon le Juste¹. Au reste, cet événement étrange n'a pas eu de résultats dans l'histoire du judaïsme, et nous croyons en avoir expliqué les causes. — Un autre événement qui survint en Égypte à la même époque est bien plus important².

Les réfugiés de distinction de la Judée, qui s'étaient éloignés d'une patrie chérie par dévouement à la loi, semblent avoir éveillé chez le roi Philométor, ami des sciences, le désir de connaître cette loi si vénérée. Au surplus, ce roi a bien pu s'intéresser à une religion que son adversaire Antiochus Épiphane avait persécutée avec tant d'acharnement. On sait aussi qu'un philosophe juif, Aristobule, s'est souvent entretenu avec Philométor de matières religieuses ; on l'a appelé même le précepteur du roi. C'était peut-être le premier Juif adonné à l'étude de la philosophie grecque ; il appartenait à l'école péripatéticienne, dont la sagacité et la rigueur logique avaient, à des époques diverses, conquis des adhérents parmi les Juifs. — Aristobule avait donc l'occasion d'attirer plus particulièrement l'attention du roi sur le judaïsme. Il existe encore un fragment d'un ouvrage attribué à ce philosophe, d'où ressort qu'il avait donné au roi des éclaircissements sur certains passages obscurs du *Pentateuque*. Bien que cet ouvrage contienne quelques indices de nature à jeter des doutes sur son authenticité, il n'est pourtant pas probable qu'il soit entièrement controuvé. Enfin, on sait que le roi Philométor a chargé Aristobule de la traduction du *Pentateuque*³.

D'un autre côté, il existe une tradition juive très-ancienne, ayant un caractère tout à fait historique, dans laquelle il est question de cinq sages qui auraient traduit le *Pentateuque* en langue grecque. En effet, malgré le peu de ressemblance qui doit se trouver entre la version primitive des Septante et la nôtre, celle-ci, dont les cinq livres comparés entre eux révèlent un système de traduction peu homogène, semble prouver que la version primitive n'était pas l'œuvre d'un seul.

Aristobule était sans doute l'un des traducteurs, ainsi que Lysimaque, fils de Ptolémée, de Jérusalem, qui a traduit le livre d'Esther pour ce même roi Philométor. Mais en se reportant à l'ancienne tradition juive des cinq sages, l'on peut supposer que, pour faciliter et hâter le travail, on l'aura distribué entre cinq interprètes, suivant le nombre des livres de Moïse. On peut enfin considérer comme un fait historique que les traducteurs, afin de vaquer en toute tranquillité à un travail qui engageait à la fois leur conscience religieuse et leur honneur, se sont retirés pour -ce but dans file de Pharos, près Alexandrie.

Aristobule, le chef et l'âme de cette entreprise littéraire, y joignit une dédicace au roi, espèce de préface destinée à prévenir des malentendus au sujet de certaines expressions bibliques relatives à Dieu. La traduction elle-même accuse une tendance manifeste à concilier le texte avec l'esprit philosophique du temps. Les interprètes ont dû se concerter d'avance sur certains passages qui, traduits

¹ JOSÈPHE, *Guerre*, VII, 10, 2.

² JOSÈPHE, *Guerre*, VII, 10, 2.

³ Pour tout ce qui concerne la version des Septante, voyez Graëtz, *Histoire des Juifs*, I. III, 2e édit, note 2.

littéralement, auraient pu déplaire au roi. C'est ainsi que, par égard pour le roi, dont l'ancêtre *Lagos* avait donné son nom à la dynastie des Lagides, ils ont renoncé à la traduction littérale du mot hébreu *Arnébet*, dont l'équivalent grec est le mot *Lagos* (lièvre), afin d'éviter ce nom dans l'énumération des animaux impurs.

L'œuvre des Septante a dû être entreprise peu de temps après la construction du temple d'Onias ; il peut même y avoir entre les deux événements une communauté d'origine : comme le temple d'Onias, la traduction du *Pentateuque*, était, pour ainsi dire, un nouveau monument élevé en pays étranger à la gloire du Dieu d'Israël. — Quoi qu'il en soit, l'achèvement de ce travail littéraire avait répandu la joie parmi les Juifs d'Alexandrie et de toute l'Égypte. Les Grecs, si fiers de leurs lumières, devaient enfin reconnaître une nouvelle sagesse digne d'être placée à côté de leur philosophie. L'amour-propre des Juifs d'Alexandrie se sentait flatté sans doute de pouvoir montrer leur législateur Moïse plus grand que Pythagore, plus divin que Platon. — Une considération plus sérieuse encore a dû ajouter à la satisfaction qu'éprouvaient les Juifs égyptiens en contemplant une œuvre à laquelle le roi lui-même s'était si vivement intéressé : la voie était frayée pour faire de la propagande parmi les Grecs en faveur de la religion juive. Aussi ne faut-il pas s'étonner que le jour où la version grecque du *Pentateuque* fut solennellement présentée au roi Philométor ait été un jour de fête pour les Juifs d'Égypte. Depuis ce moment, ils en ont célébré l'anniversaire par un pèlerinage à l'île de Pharos. Cet anniversaire, devenu bientôt une fête populaire, commençait par des prières et des hymnes, auxquelles succédaient des rafraîchissements pris sous des tentes ou en plein air. La population entière d'Alexandrie finit par prendre part, assure-t-on, à cette fête nationale des Juifs d'Égypte.

Grâce à la version des Septante, le judaïsme devint accessible aux Grecs, qui représentaient la civilisation dans l'antiquité. Insensiblement ils se familiarisèrent avec la religion et la morale juives. Malgré la répugnance et l'hostilité hautement manifestée contre le judaïsme par quelques prêtres et lettrés païens, il suffit d'un demi-siècle pour que les peuples dominants de l'antiquité fussent imprégnés de ses vérités. Les Septante furent les premiers apôtres juifs parmi les païens. Le christianisme contribuera à son tour à les propager davantage. Aujourd'hui, il n'y a plus un seul idiome dans le monde civilisé qui, par suite de la traduction grecque de la Bible, n'ait emprunté des idées et des mots à la littérature juive, et, l'on peut dire sans exagération que les Septante ont introduit le judaïsme dans la littérature universelle. Philon¹ considère avec raison la version des Septante comme le premier signal de la conversion de tous les peuples aux idées israélites.

A l'opposé des Juifs d'Égypte, ceux de la Judée se méfièrent de la version grecque. Cette méfiance se comprend ; elle semble même justifiée sous plus d'un rapport. D'abord, tout ce qui était grec répugnait aux patriotes de la Judée, qui ne pouvaient pas oublier les torts du parti helléniste. L'on craignait en outre que la doctrine israélite ne fût présentée sous un faux jour dans un idiome qui différerait si radicalement de l'hébreu. Enfin, la révélation sinaïque avait été exprimée dans la langue sacrée ; la traduire dans une autre langue, équivalait presque, aux yeux des Israélites de la Judée, à une profanation de la loi divine. Et, en réalité, ils regardaient le jour où cette œuvre s'accomplit comme un jour

¹ *Vie de Moïse*, livre II.

de deuil national. Le même anniversaire qui fut en Égypte une fête nationale, le 8 *tebet* (décembre), devint en Judée, suivant une ancienne tradition, un jour de jeûne. — Voilà bien des sentiments opposés éveillés par le même événement.

Pour peu cependant qu'on y réfléchisse, on est forcé de reconnaître que les appréhensions des Israélites de la Judée se sont trouvées confirmées par les résultats qu'amena la traduction grecque. Déjà la version primitive avait dû sacrifier à des raisons de convenance, le sens vrai et littéral du texte hébreu. Bientôt la version primitive fut encore modifiée par des altérations subséquentes. Aux jours du sabbat et des fêtes, les interprètes du texte hébreu, dans la synagogue d'Alexandrie, se servaient des Septante pour la lecture de la loi. Quiconque en possédait un exemplaire, pouvait y ajouter ses corrections. C'était à qui ferait passer sous l'autorité de l'Écriture, ses opinions personnelles, et enseignerait, au nom de la Bible, des doctrines étrangères ou contraires au judaïsme. Les interprétations arbitraires n'avaient plus de limites lorsque les siècles chrétiens apparurent. En effet, les Septante fourmillent de variantes et d'interpolations. C'est ainsi que la doctrine juive doit en grande partie à la version grecque et les victoires remportées sur le paganisme, et les erreurs répandues en son nom et à son préjudice.

Des légendes se sont attachées aux Septante, comme au temple d'Onias. On recula la date de leur origine et on l'entoura d'une espèce de miracle. On se racontait que la curiosité du roi Philadelphe aurait été éveillée par Démétrios de Phalère, son bibliothécaire, qui lui présentait les livres de Moïse comme dignes d'une place dans sa grande bibliothèque et des honneurs d'une traduction. A son instigation, le roi aurait envoyé deux ambassadeurs, Aristéas et Andréas, avec de riches présents, à Éléasar, alors pontife à Jérusalem, pour solliciter de lui des hommes savants comprenant l'hébreu et le grec. A l'effet de gagner son amitié, le roi aurait racheté à ses frais et rendu à la liberté tous les esclaves juifs en Égypte, que son père, le premier Ptolémée, y avait transportés comme prisonniers. Ému de ces preuves de bienveillance, le pontife Éléasar aurait choisi soixante-douze hommes parmi les plus savants des douze tribus d'Israël, à raison de six par tribu, et les aurait envoyés à Alexandrie. Ces soixante-douze hommes, reçus avec la meilleure grâce par le roi, auraient achevé en soixante-douze jours la traduction du *Pentateuque*, et l'auraient lue en présence du roi et de leurs compatriotes. On disait encore que chacun des soixante-douze interprètes fut renfermé dans une cellule, pour éviter qu'ils pussent s'entendre entre eux ; malgré cet isolement, ils se rencontrèrent dans une version littéralement identique, de sorte que le roi et tous les assistants auraient été forcés de reconnaître cette traduction comme une œuvre de l'inspiration divine.

Il n'y a pas longtemps que ces récits légendaires étaient encore regardés comme authentiques. C'est aussi de cette source apocryphe que dérive le nom de *Septante*.

Dès le début de la littérature gréco-juive en Égypte,, toute une série d'auteurs se font remarquer par des ouvrages originaux ; malheureusement, il ne nous en est parvenu que des noms et des fragments : Demétrius, Eupolemos, Artapan, Malchus, Aristée et Jason de Cyrène, ont mis à contribution, les uns des matériaux bibliques, les autres des événements plus récents, pour composer des ouvrages relatifs à l'histoire juive. Ce qui en est arrivé jusqu'à nous n'a pas beaucoup contribué à enrichir la science historique, à moins qu'on ne veuille prendre au sérieux les contes par lesquels ces auteurs ont voulu combler les lacunes de l'histoire sainte. En effet, selon l'exemple donné par l'écrivain gréco-

égyptien Manéthon, auteur de la fable qui fait expulser d'Égypte comme lépreux les Israélites délivrés par Moïse, des écrivains gréco-juifs, par esprit d'opposition et d'imitation, s'attachèrent à glorifier leur origine nationale, et répondirent aux fables par d'autres fables. C'est Artapan qui a introduit dans l'histoire le plus de récits légendaires. Dans les trois fragments que nous possédons de lui, on lit que Joseph le patriarche fit construire à Héliopolis un autel consacré à l'Éternel. Évidemment, ce récit devait servir à glorifier le temple d'Onias qui se trouvait à cet endroit. Le même auteur fait de Moïse un guerrier, envoyé par sa mère adoptive, la princesse égyptienne Merrhis, en Éthiopie, où il aurait remporté de grandes victoires et fondé Hermopolis. — Nous ne possédons que quelques fragments insignifiants de Makhus et d'Aristée. — Jason de Cyrène a écrit un ouvrage en cinq livres sur l'histoire des Hasmonéens, depuis les premières luttes des patriotes avec les Hellénistes jusqu'à la victoire de Juda Maccabée sur Nicanor. Cette histoire, dont nous possédons encore quelques échantillons¹, trahit sa partialité en faveur d'Onias et n'est pas exempte d'erreurs. On y a ajouté plus tard un grand nombre de récits apocryphes, et fondu les cinq livres en un seul, qui existe encore sous le titre de *Second livre des Maccabées*.

A la même époque, on voit aussi surgir des poètes. L'on en connaît trois : Hézéchiel, Philon l'Ancien et Théodote. Le premier de ces poètes célèbre la sortie d'Égypte dans un drame où Moïse, sa femme Sephora, son gendre Raguel et Dieu lui-même sont mis en scène et parlent le langage de Sophocle. Quelques fragments seulement nous en sont parvenus. On ne sait pas si Hézéchiel a écrit encore d'autres drames. — Enfin, nous possédons de Philon l'Ancien un poème sur Jérusalem, et de Théodote une épopée sur les fils de Jacob et leurs démêlés avec les Sichémistes à cause du rapt de leur sœur Dina. — On dit qu'Aristobule lui-même aurait écrit en strophes orphiques un poème consacré à la louange du judaïsme.

C'est ainsi que, dès son début, la littérature juive d'Alexandrie s'était efforcée de mettre l'histoire et la sagesse d'Israël à la portée du peuple le plus lettré de l'antiquité. Toutefois, elle ne dépasse pas, à cette époque, certaines limites assez restreintes ; elle se borne à traduire, à embellir, à revêtir de formes grecques l'histoire et la poésie du judaïsme. Ce qui lui appartient déjà en propre, c'est l'interprétation allégorique. Il ne fallait pas, disait Aristobule, prendre au pied de la lettre le langage figuré de la Bible. Dieu étant partout, son apparition sur le mont Sinäi ne signifiait que la révélation de sa grandeur et de sa majesté aux êtres chétifs du monde terrestre. Selon lui encore, la Création en six jours devait nous apprendre la marche progressive et régulière qui se manifeste dans la nature ; de même que le repos du septième jour signifiait la permanence et l'harmonie de la Création.

Nous voyons ici apparaître pour la première fois cette méthode spéculative qui n'hésite pas à sacrifier la lettre de l'Écriture à des idées qui lui sont évidemment étrangères, méthode qui ne tardera pas à prévaloir dans l'école d'Alexandrie, dont le représentant le plus célèbre sera le philosophe Philon.

¹ Cf. II MACCABÉES, II, 19-23.

CHAPITRE III. — GUERRE DE LA DÉLIVRANCE EN JUDÉE (168-140).

Guerre de la délivrance en Judée. — Premiers partis politiques et religieux : 'Hassidéens, Hellénistes et patriotes. — Succès des 'Hasmonéens. — Jonathan, premier pontife 'hasmonéen. — Siméon, fondateur de la dynastie.

Tandis que la communauté d'Alexandrie prenait un si remarquable essor, la patrie juive ne restait pas immobile. De grands événements s'y passaient et faisaient surgir des Partis politiques et des sectes religieuses dont la dernière, se détachant du judaïsme, devait envahir le monde.

Nous étions arrivés, dans l'histoire de la Judée, à l'apparition du livre de Daniel et au soulèvement des 'Hasmonéens, deux événements qui eurent lieu presque en même temps et peut-être aussi au même endroit : à Modin et dans ses environs. Cette coïncidence donne à penser que de fervents 'Hassidéens étaient les promoteurs de l'une comme de l'autre manifestation patriotique.

Après la mort du père Mattathias (167), Juda Maccabée se met à la tête du mouvement insurrectionnel, qui s'étend rapidement sur toute la Judée. Il gagne six grandes victoires sur des armées régulières, au moins dix fois supérieures en nombre à sa petite troupe et toujours pourvues de cavalerie, tandis que lui n'avait à sa disposition ni chevaux, ni éléphants. Mais il avait mieux que cela : des citoyens combattant comme des lions pour la délivrance de leur patrie. — Après avoir mis en déroute, dans quatre batailles rangées, les armées syriennes, commandées par les généraux Apollonius, Séron, Ptolémée, Gorgias et Lysias, il marche sur Jérusalem, prend la ville et la montagne du Temple, défendues par les Syriens et les Hellénistes, qui devaient se retirer dans la citadelle d'Acra, et rétablit le culte national dans le temple, précisément le même jour où, cinq ans auparavant, on y avait pour la première fois sacrifié aux idoles de l'étranger. C'était le 25 kislew (décembre 165), jour que les Israélites célèbrent encore aujourd'hui¹.

Antiochus Épiphane meurt en 163 loin de sa capitale. Lysias y proclame roi le jeune Antiochus Eupator, encore mineur, et en usurpe la tutelle, contrairement à la dernière volonté du roi défunt, qui avait désigné pour cette charge son confident Philippe. L'année suivante, Lysias, avec le roi mineur, envahit la Judée ; mais à la nouvelle que Philippe, à la tête d'une armée de Médo-Perses, menaçait la capitale de la Syrie, il se hâta de conclure un traité de paix avec les autorités juives. Il leur rend le libre exercice du culte national et met à mort le pontife helléniste Ménélas, qui n'était pas de race sacerdotale. Il lui donne pour successeur Alcime (Jakim) ; peu populaire, il est vrai, mais au moins de la famille d'Aaron. Le nouveau grand-prêtre fut accepté, quoique avec répugnance, par presque tous les 'Hassidéens, amis de la paix, auxquels il suffisait d'avoir obtenu le triomphe de la religion d'Israël. Juda dut céder devant ce parti ; mais il continua à soulever le pays. A Jérusalem, comme dans la province, tous n'étaient

¹ Cette fête (*'Hanouka*) dure huit jours, à commencer par le 14 kislew au soir. Dans la synagogue et dans les maisons, on allume des lampions, un seul le premier soir, deux le second, et ainsi de suite jusqu'au huitième.

pas de l'avis du parti de la paix. Alcime y avait beaucoup d'adversaires, redoutait Juda, et profita de la première occasion pour tenter de se débarrasser d'un ennemi si populaire et si vaillant.

Cette occasion s'offrit bientôt. Un prétendant à la couronne des Séleucides venait de surgir. Démétrius Soter, fils de Séleucus Philopator, qui avait été envoyé par son père en otage à Rome, et au détriment duquel Antiochus Épiphane avait usurpé le trône, revint en apprenant la mort de l'usurpateur. Aussitôt il entraîna l'armée Syrienne, défait et met à mort Lysias et le roi mineur, et se fait proclamer roi de Syrie. Alcime se rend à sa cour, suivi de ses amis et muni de riches présents. Il intrigue contre Juda et détermine le roi à envoyer son premier ministre Bacchide avec une armée formidable à Jérusalem pour le soutenir contre les rebelles. Comme Bacchide ne put s'emparer de Juda lui-même, qui sut éviter le piège qu'on lui avait tendu en feignant de vouloir traiter avec lui, il fit exécuter soixante Hassidéens de la députation qui lui avait été envoyée pour négocier au nom des révoltés. Mais en même temps il décima aussi les Hellénistes, et crut ainsi avoir intimidé toutes les factions. Cependant, après son départ, Alcime dut quitter de nouveau Jérusalem et se rendre à la cour de Démétrius pour solliciter une seconde fois des secours contre ses implacables ennemis. Nicanor partit alors pour Jérusalem avec une armée. Pendant les pourparlers qui furent entamés avec les insurgés, le vaillant Juda, leur chef, s'aperçut qu'on cherchait à s'emparer de sa personne. Il interrompit brusquement les négociations et se retira au milieu de ses fidèles. Nicanor, deviné dans ses intentions secrètes, fait marcher son armée contre lui. Juda le mit en déroute. Forcé de se retirer dans la citadelle de Jérusalem, le général syrien y attend l'arrivée de renforts dont il avait besoin. Dès qu'il les reçoit, il marche de nouveau contre le chef populaire, qui n'avait à sa disposition que trois mille hommes. Cette petite troupe suffit à Juda, qui se précipite sur l'armée de Nicanor, enfonce ses phalanges, pénètre jusqu'à son ennemi lui-même, le tue de ses propres mains, disperse toute l'armée et la poursuit jusqu'à Gazar. — Alcime dut encore une fois se retirer à la cour de Démétrius. Mais celui-ci fit sur-le-champ partir de nouvelles troupes sous les ordres de Bacchide et du pontife Alcime. Ils étaient déjà devant Jérusalem au commencement de l'an 161. Juda et le parti populaire, qui se préparaient à fêter les pâques, n'avaient pu s'attendre au retour si prompt d'un ennemi qui venait d'être mis en déroute. C'est à peine si le héros maccabéen eut le temps de rassembler quelques milliers de combattants. Encore la plupart d'entre eux, cédant sans doute aux tendances pacifiques, rentrèrent-ils dans leurs foyers avant même le début des hostilités. Huit cents soldats restèrent seuls sous les drapeaux. Ils combattirent une journée entière l'armée de Bacchide. Apercevant ce dernier à l'aile droite, Juda se jette de ce côté et fait plier Bacchide devant son irrésistible élan. Mais l'aile gauche, qui s'aperçoit du danger couru par son général, tourne la petite armée de Juda. Enveloppé dans un réseau de fer, le fougueux patriote juif finit par trouver une mort glorieuse sur ce champ de bataille d'Éléasa, le dernier témoin des faits d'armes d'un des plus grands héros de l'histoire israélite, et même de l'histoire universelle.

A cette nouvelle, on le comprend, la nation entière prit le deuil¹. Toutefois une réaction était presque inévitable ; elle ne tarda pas à s'opérer. En effet, le grief principal qui avait poussé si énergiquement le peuple à la révolte, n'existait plus ; car on ne se voyait plus contraint de renier le Dieu d'Israël pour sacrifier aux idoles. Le traité conclu à Jérusalem avec Lysias, ne fut pas rompu par Démétrius,

¹ MACCABÉES, IX, 18-21.

malgré son hostilité contre les Juifs ; Dans le temple de Jérusalem on put toujours offrir les sacrifices suivant le rite consacré ; et le pontife Alcime, pour n'être pas le favori du peuple, n'en appartenait pas moins, contrairement à son prédécesseur Ménélas, à la race sacerdotale. D'autre part, les 'Hasmonéens, quoique très-populaires, n'avaient pas encore assez d'influence pour rallier autour d'eux toute la nation. Une autorité généralement reconnue faisait encore défaut. Un certain nombre d'Hassidéens s'étaient retirés dans les écoles, mécontents, à ce qu'il semble, de la voie où étaient entrés les 'Hasmonéens. Ceux-ci, en effet, ne se contentaient pas d'avoir arrêté la profanation du sanctuaire et d'avoir fait cesser la persécution religieuse ; ils voulaient de plus éloigner les causes mêmes de ces désastres. Ils ne pouvaient pas tolérer que la Judée portât plus longtemps le joug odieux des Syriens et que l'existence du judaïsme dépendit des caprices d'un despote ou des intrigues du parti helléniste ; en un mot, ils ne voulaient pas seulement fonder la liberté religieuse, mais aussi l'indépendance politique de la Judée¹. C'est à ce but qu'avait tendu Juda, quand après l'inauguration du temple il avait réprimé les Iduméens, s'était porté au secours des Juifs galiléens en détresse, et avait secouru les riverains orientaux du Jourdain ; c'est dans le même but qu'il avait élevé des forteresses, et qu'il était resté constamment les armes à la main jusqu'à ce que la mort vint les lui arracher.

Pour réaliser une entreprise aussi difficile, pour rétablir la nationalité juive indépendante, les 'Hasmonéens regardaient avec raison comme insuffisants les moyens dont ils pouvaient disposer contre les armées syriennes, vieilles dans l'exercice de la tactique macédonienne et bien supérieures en nombre. Leurs troupes fidèles, dévouées jusqu'à la mort, ne dépassaient guère trois mille hommes, bien peu expérimentés dans le métier des armes ; l'enthousiasme seul les avait conduit. Comment résister avec cette poignée d'hommes aux attaques incessantes de l'ennemi ? Ils songèrent donc à profiter de la faiblesse du royaume de Syrie. Les Romains étant les ennemis les plus redoutables de la dynastie syrienne, Juda avait entamé, dit-on, des négociations avec eux. D'autre part, le roi des Parthes, Mithridate Ier, faisait à cette époque d'heureuses invasions dans les possessions syriennes situées au delà de l'Euphrate. Les 'Hasmonéens avaient eu avec lui aussi, selon toute apparence, des rapports diplomatiques. C'est ainsi peut-être qu'on doit entendre la tradition qui rapporte qu'Israël regardait alors du côté des montagnes de l'Orient². Bref, les Hasmonéens cherchaient à suppléer à l'insuffisance de leurs propres forces par des secours venus de l'étranger. Mais c'est précisément cette politique mondaine qui déplaisait aux 'Hassidéens. Plaçant leur confiance en Dieu, ces hommes ne comprenaient les batailles qu'à la manière biblique. Dieu, pensaient-ils, détruirait les ennemis, s'ils osaient reprendre leurs projets impies ; il les anéantirait miraculeusement, comme il avait anéanti l'armée de Sisra et des autres adversaires d'Israël³. Demander du secours à l'étranger, c'était douter de sa toute-puissance : **Mieux vaut se confier en l'Éternel que dans les hommes ; mieux vaut se confier en l'Éternel que dans les princes**⁴. C'est pourquoi Johanan, qui appartenait probablement à ces 'Hassidéens résignés, reprochait aux 'Hasmonéens d'attendre du secours de la Perse : N'est-il pas dit, s'écriait-il,

¹ MACCABÉES, VIII, 18.

² *Midrasch l'Hanouka* dans le *Beth-ha-midrasch* de Jellinek, p. 140.

³ *Psaumes*, LXXXIII, 10.

⁴ *Psaumes*, CXVIII, 8-9.

Maudit soit l'homme qui fait de la chair son soutien, et qui détourne son cœur de Dieu ? Et ailleurs : Béni soit celui qui a confiance en Dieu, et Dieu sera son appui ? C'est ce qui explique comment une partie des 'Hassidéens se sépara des 'Hasmonéens ; comment par suite Juda vit diminuer le nombre de ses soldats et finit par succomber dans une lutte inégale.

Ainsi, déjà à cette époque on voit se dessiner trois partis bien distincts : les '*Hassidéens*, partisans de la paix ; les patriotes, 'Hassidéens ou autres, qui se confondent avec le parti '*Hasmonéen* ; enfin le parti de l'étranger, les '*Hellénistes*.

Les 'Hassidéens, les ancêtres des Pharisiens et des Esséniens, observaient de la manière la plus scrupuleuse non-seulement les lois mosaïques et les prescriptions des '*sopherim*, mais encore ils s'imposaient des mortifications volontaires, ils s'abstenaient de vin temporairement ou pour la vie, et se soumettaient aux règles de la pureté lévitique. José ben Joéser, de Zéréda, un des soixante 'Hassidéens qui avaient été mis à mort par Bacchide¹ ; observait quant aux vêtements et aux autres besoins de la vie le même degré de pureté que les prêtres². Ce parti considérait comme un péché toute jouissance que ne réglementait pas la loi. Pour lui, le judaïsme était une religion ascétique qui exigeait continuellement l'abnégation et la mortification. On trouve dans la '*Mischna* l'expression de cette disposition religieuse. Nous y lisons : *Telle est la voie que la loi indique à suivre : mange du pain avec du sel, bois de l'eau avec mesure, couche-toi sur la terre, mène une vie de mortification, et étudie la loi*³. José ben Johanan, de Jérusalem, collègue de José ben Joéser dans le haut conseil, appelé *Conseil des anciens*⁴, exhortait à la charité la plus illimitée selon la maxime des 'Hassidéens : *Le mien est à toi, comme le tien*⁵. Il disait : *Considère les pauvres comme les membres de ta famille*. Il recommandait en même temps l'austérité, en disant : *Ne parle pas beaucoup aux femmes*⁶.

La principale occupation des 'Hassidéens était l'étude de la loi et la transmission à la postérité de la tradition orale : *Que ta maison, disait José ben Joéser, soit un lieu de réunion pour les docteurs de la loi ; mets-toi à leurs pieds et désaltère-toi de leurs paroles*⁷. C'est à cause de leurs études que les hommes de ce parti portaient aussi le nom de scribes, ou '*soferim* (*γραμματεῖς*). Scribe et 'Hassidéen sont toujours synonymes⁸. En leur qualité de scribes ils occupaient les fonctions de magistrats et de docteurs, et exerçaient par là une grande influence sur la jeunesse, studieuse et le peuple tout entier.

Tant par goût que par principe, ce parti devait avant tout aimer la paix, et éviter tout contact avec le monde païen. Pour le faire sortir de son isolement, il n'avait pas fallu moins que les coups violents, portés par les tyrans syriens aux intérêts les plus sacrés du judaïsme.

¹ Cf. *Journal mensuel de Frankel*, 1re année. p. 405 et suivantes.

² *Haguiga*, 18 b.

³ ABOTH, VI, 4.

⁴ *Sikne beth-din*. — Les deux 'Hassidéens nommés dans le texte, étaient les chefs de ce conseil, issu sans doute du grand Synode : Il existait déjà à l'époque de la conquête d'Alexandre et fut dissout depuis la mort de José ben Joéser.

⁵ ABOTH, V, 13.

⁶ ABOTH, I, 5.

⁷ ABOTH, I, 4.

⁸ I MACCABÉES, VII, 12-13 ; II MACCABÉES, VI, 18.

Les *Hellénistes* étaient le parti diamétralement opposé aux 'Hassidéens. Depuis que les Tobiades avaient goûté de la vie grecque aux cours d'Alexandrie et d'Antioche, ils avaient, comme Ève séduite par le serpent, le désir de communiquer le fruit défendu à l'austère et mâle peuple juif. Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer : ce qu'ils imitaient des Grecs, n'était pas leur goût délicat, peu ou point cultivé parmi les Grecs de l'Asie ; c'étaient les plaisirs sensuels, la dissolution des mœurs, la passion pour les spectacles, le fanatisme de l'orgie. Leur suprême ambition était d'avoir à Jérusalem des gymnases et des jeux d'athlètes. Le caractère sérieux et moral du judaïsme répugnait à ces innovations ; et comme le judaïsme et la nationalité juive ne sont qu'une seule et même chose, les imitateurs des mœurs étrangères devenaient les ennemis de leur propre nation. — Ce phénomène s'est renouvelé assez souvent dans l'histoire juive, ancienne et moderne.

Le mépris et l'horreur que les Hellénistes inspiraient aux fidèles, nous sont attestés par les épithètes flétrissantes qu'on leur donnait. On les appelait *déserteurs, traîtres à l'alliance, gens sans foi ni loi*¹, et ils méritaient bien ces dénominations. Lorsqu'ils dominaient en Judée, ils comptaient dans leurs rangs tous ceux qu'avait éblouis le prestige du pouvoir, ou qui se rattachaient par intérêt à la domination étrangère. Dépouillés de leur puissance par le triomphe des 'Hasmonéens, ils s'étaient renfermés dans la forteresse d'Acra pour fuir la colère du peuple. A l'abri de cette citadelle et des autres forteresses qu'ils occupaient en Judée, ils excitaient sans cesse les monarques syriens contre leurs concitoyens. La mort de Juda leur avait rendu le pouvoir, mais non pas sans de vives contestations, et l'anarchie régna bientôt dans toute la Judée.

Les chefs du parti patriotique étaient les trois fils survivants de Mattathias : Jonathan, Siméon et Johanan. — Unis avec les 'Hassidéens dans un même amour pour le judaïsme, les patriotes et leurs chefs se distinguaient d'eux par une appréciation plus saine de la situation et par une bravoure à toute épreuve.

L'anarchie qui régnait en Judée depuis la mort de Juda était grande. Les 'Hasmonéens et les Hellénistes se combattaient et s'entre—tuaient par tout où ils se rencontraient. Les violences et les massacres étaient à l'ordre du jour. Il n'y avait pas d'autorité pour les contenir ou les punir. Il ne paraît pas même qu'il y eut alors une administration régulière. Le conseil des anciens était dissout. Pour comble de malheur, la famine vint s'ajouter aux désastres de la guerre. Dans cette détresse, les Juifs tournèrent leurs regards vers Jonathan, l'aîné des frères 'hasmonéens. C'est de ses efforts qu'ils attendaient l'humiliation des traites, l'expulsion des tyrans et le rétablissement de la paix et de la prospérité².

Trop faible pour prendre l'offensive, Jonathan dut se borner à se défendre contre l'armée syrienne. Pour échapper à l'ennemi, les 'Hasmonéens se retranchaient tantôt dans le désert de Thecoa, près d'une citerne, tantôt dans les forêts de la vallée du Jourdain, *El-Ghor*. Mais ne s'y croyant plus en sûreté, ils envoyèrent leurs femmes et leurs enfants au delà du Jourdain, chez des tribus nomades avec lesquelles ils avaient des rapports d'amitié. C'est dans cette expédition que Johanan, le plus jeune des frères 'hasmonéens, qui la conduisait, fut massacré avec toute sa suite par une tribu hostile d'Arabes, les Beni-Amri.

¹ DANIEL, XI, 34-32. — MACCABÉES, I, II, VII, 5, et en d'autres endroits.

² MACCABÉES, IX, 24, 28-31.

Bacchide vint les attaquer dans les défilés de la vallée El-Ghor, et les força de se sauver à la nage sur la rive orientale du fleuve. Tout le pays situé en deçà du Jourdain lui étant ainsi abandonné, le général syrien saisit cette occasion pour rendre impossible aux 'Hasmonéens de nouvelles entreprises. Il rétablit les forteresses détruites : Jéricho, Béthel à l'est ; Emmaüs, Béthoron, Thaman à l'ouest ; Pharaton sur le mont Ephraïm, et Thécoa au midi furent rebâties ; les forteresses d'Acra, Bethsur et Gazara furent renforcées. Bacchide enfin s'assura de la fidélité du peuple en envoyant dans l'Acra, comme otages, les enfants des premières familles. Le roi Démétrius ne pouvait trouver un moment plus favorable pour s'immiscer dans les affaires de la Judée ; mais, livré à une vie de débauche, il se contenta d'en tirer un tribut annuel.

Après la mort du pontife Alcime (160), le siège pontifical resta vacant. Bacchide, fatigué de faire une guerre en règle contre des chefs de partisans qui lui échappaient toujours, se retira alors avec son armée, laissant la défense du pays aux garnisons établies dans les forteresses et aux amis de la cour de Syrie, les Hellénistes. Les chefs 'hasmonéens, Jonathan et Siméon, profitèrent de la trêve qui dura jusqu'en 157, pour accroître leurs forces et se préparer à la guerre. Ils fortifièrent dans le désert de Jéricho une oasis où se trouvait une forêt de palmiers et une source d'eau douce et limpide. Le Jourdain, qui était à proximité, les protégeait contre une surprise. Favorisés par cette situation et ayant toutes les sympathies du peuple, ils causèrent de grands dommages aux Hellénistes. Ceux-ci firent parvenir de nouvelles plaintes contre les 'Hasmonéens¹ à la cour de Syrie. Et effectivement, cinq cents Hellénistes avaient été mis à mort par les patriotes, par suite de la découverte d'un complot contre la vie de Jonathan et de Siméon.

Bacchide, qui avait compté sur les forces combinées des garnisons syriennes et de ses alliés les Hellénistes, se vit, à son grand dépit, entraîné dans une nouvelle guerre. Il assiégea les 'Hasmonéens dans leurs retranchements ; mais le siège se traînait en longueur. Les deux frères disposaient déjà d'un nombre suffisant d'hommes pour partager leur armée. Pendant que Jonathan défendait le fort, Siméon, qui en était sorti par un chemin dérobé, tomba sur les derrières des assiégeants, brilla leurs machines et battit les chefs hellénistes O dura et Phasiron. Bacchide fut enfin forcé de lever le siège avec une perte sensible. Il fit tomber sa mauvaise humeur sur les Hellénistes². Jonathan jugea le moment favorable pour entrer en négociation avec le général syrien. Il obtint en effet une paix honorable. Bacchide se retira de la Judée en abandonnant les Hellénistes. Jamais trahison ne fut châtiée d'une manière plus terrible. Jonathan, reconnu tacitement comme chef de la nation juive, fut sans pitié pour les traîtres qui avaient voulu livrer la patrie aux étrangers.

Pendant quatre ans (156-152), la Judée put jouir de quelque repos. Mais cette situation de demi indépendance ne pouvait se continuer, et l'habile Jonathan profita des événements qui surgirent en Syrie pour délivrer entièrement la Judée de son influence.

Un prétendant vint disputer la couronne à Démétrius. C'était Alexandre Balas, jeune homme de Smyrne, qui avait une ressemblance frappante avec Antiochus Eupator, dont il se disait l'héritier légitime. Démétrius, pendant les onze années de son règne, s'était attiré la haine du peuple et de l'armée à cause de

¹ MACHABÉES, IX, 58.

² MACCABÉES, IX, 67-69.

son orgueil et de sa vie de débauche ; il avait en même temps indisposé les rois voisins. — Aussi, Attale, roi de Pergame, déjà naturellement ennemi de Démétrius, soutenait-il le prétendant, qui avait d'autant plus de chances de succès qu'il fut appuyé par le sénat romain. Fidèle à sa politique traditionnelle, ce dernier semait, au profit de sa propre domination, des germes de désordre dans le royaume de Syrie, en reconnaissant le prétendant comme prince héréditaire. Démétrius fut donc forcé de chercher des alliés. Comme il craignait l'hostilité de Jonathan, il essaya de le détourner d'une alliance avec le prétendant par des concessions politiques. Mais Alexandre Balas désirait autant que son rival l'amitié du chef populaire des Juifs. Il le nomma grand-prêtre, lui envoya la pourpre et une couronne d'or. Jonathan officia en 152, à la fête des tabernacles, dans le temple de Jérusalem, avec les insignes pontificaux. C'était le premier pontife de la maison 'hasmonéenne.

Malgré les belles promesses que lui faisait Démétrius, Jonathan resta l'allié fidèle d'Alexandre Balas, et il n'eut qu'à s'en louer. Alexandre, en effet, après avoir vaincu son rival, se montra reconnaissant envers Jonathan ; il le combla d'honneurs et n'écouta pas les insinuations des Hellénistes qui étaient encore en possession de l'Acra. Pendant tout son règne (152-146), la Judée put se remettre des blessures que la tyrannie et la trahison lui avaient faites durant vingt années. Aussi, après la mort d'Alexandre, malgré la double trahison de son premier ministre Tryphon, qui fit assassiner Jonathan dans un guet-apens, après avoir tué le jeune prince royal, dont il voulait usurper le trône, la Judée put-elle échapper aux dangers dont la menaçait ce traître, allié aux Hellénistes : Pendant les neuf ans de son gouvernement (152-144), Jonathan avait tellement augmenté la puissance de la nation juive, qu'après sa mort, les fondements sur lesquels pouvaient s'élever l'édifice d'un État se trouvaient posés. Si l'intrépide Juda avait ressemblé à ces juges de la première époque de l'histoire israélite, qui avaient héroïquement combattu les dangers du moment sans en empêcher le retour, Jonathan ressembla plutôt à Saül, ce premier roi d'Israël, qui centralisa les forces du pays et transforma en nation un peuple affaibli par ses divisions. En effet, la mort de Jonathan, comme celle de Saül, bien que déplorée par la nation, n'entraîna pas la perte des conquêtes faites dans l'intérêt du pays plutôt que dans celui d'un homme. Enfin, pour compléter l'analogie, Jonathan trouva dans son frère cadet Siméon, comme Saül dans son successeur David, un héritier digne de lui.

Siméon, plein de vigueur et de courage, malgré son âge déjà avancé, était entouré de quatre vaillants fils : Johanan, Juda, Mattathias, et un quatrième dont le nom n'est pas connu ; tous aguerris par les luttes qui n'avaient pas discontinué depuis qu'ils étaient au monde, luttes auxquelles ils avaient pris part eux-mêmes dès qu'ils avaient été capables de porter les armes. Sous son gouvernement, qui dura environ neuf ans, la Judée vit ses frontières s'élargir, de nombreuses forteresses s'élever, le peuple enfin s'affranchir complètement de la domination syrienne. **En son temps, lisons-nous, la vieillesse pouvait se reposer en paix, la jeunesse se réjouir de sa force, et chacun vivre à l'ombre de sa vigne et de son figuier**¹.

Après avoir profité de l'anarchie du royaume de Syrie pour s'affranchir de toute ingérence de ce pays dans les affaires de la Judée, Siméon anéantit le reste des Hellénistes, retranchés dans l'Acra et dans les forteresses de Gazara et de

¹ MACCABÉES, XIV, 8-12.

Bethsur. La citadelle de Jérusalem, l'Acra, qui était la plus forte de ces trois places, fut prise la dernière. Le 23 ijar (mai) 141, les soldats juifs y entrèrent, musique en tête, en chantant des hymnes religieux. Ce jour compta depuis lors parmi les fêtes nationales.

Ainsi disparut jusqu'au dernier vestige des ce parti qui a sapé le judaïsme dans ses fondements pendant près de quarante années. Il n'a laissé dans l'histoire juive aucun autre souvenir que celui de la honte dont furent flétries ses entreprises, commencées par une lâche connivence avec les dominateurs étrangers et terminées par la trahison et l'apostasie. Mais ces entreprises avaient eu de graves et d'heureuses Conséquences pour le développement de la religion. Le peuple apprit à défendre son héritage sacré au prix de sa vie. A dater de cette époque, l'histoire des Juifs a plus que jamais le caractère d'une histoire sainte. La vie politique et sociale de la nation est dès à présent inspirée tout entière par sa foi. Le *peuple de Dieu* est devenu une vérité ; et si la dynastie 'hasmonéenne possède l'amour des Juifs, c'est que ses membres sont considérés comme les soldats de Dieu. Dès qu'ils cessent de l'être, le peuple se détourne d'eux, leur devient indifférent et même hostile, bien qu'ils soient encore de courageux guerriers. et d'habiles diplomates.

Déjà après les premières victoires des 'Hasmonéens, nous avons vu les plus fervents parmi les 'Hassidéens abandonner la vie publique pour se retirer dans les écoles, et s'y consacrer exclusivement à l'étude et à la pratique de la religion. Après le triomphe définitif, nous voyons parmi ceux-là même qui sont restés les alliés du parti patriotique, se produire une nouvelle séparation. Les uns s'adonnent aux affaires politiques, à la guerre et à la diplomatie, tandis que les autres, la plus grande partie, se consacrent à l'étude de la loi, à la législation, à l'administration et aux affaires intérieures. Cette séparation naturelle, qui n'est à son origine qu'une division du travail, amenée par la nécessité même des circonstances et commandée par le développement de la société, deviendra la cause d'une scission nouvelle. Il se formera un parti aristocratique et un parti démocratique. Le premier, celui des *Saducéens*, sera le parti du pouvoir. Le second, celui des *Pharisiens*, ou des scribes, sera tantôt allié, tantôt hostile aux 'Hasmonéens, suivant que ceux-ci favoriseront l'observation de la loi, traditionnelle, ou s'en éloigneront. Le peuple sera toujours avec ce dernier parti.

Siméon posséda, durant tout son règne, la Confiance du peuple et des Pharisiens. Il commit cependant une faute politique assez grave. Ne consultant que l'intérêt du moment, il mit l'indépendance si chèrement acquise de la patrie sous la protection d'un empire qui ne vivait que de conquêtes et de spoliations. Pour se débarrasser des petits tyrans, il confia son salut à ce tyran puissant qui étouffait dans ses embrassements les peuples qui se faisaient ses alliés. Siméon envoya une députation à Rome, pour invoquer la protection du -sénat romain. Celui-ci ne demandait pas mieux que de trouver des alliés jusque dans les pays les plus lointains, si faible que fût leur importance. Il savait bien que la protection qu'il accordait était toujours la première étape de la conquête. Rome, après avoir soumis Carthage et la Grèce, était désormais redoutée de tous les peuples de l'Occident et de l'Orient. A la grande joie du peuple juif et de son chef Siméon, elle fit savoir à tous que maintenant elle comptait la Judée parmi ses alliés et protégés. C'était en l'année 140. L'on ne se doutait pas qu'avant deux siècles, Rome exigerait qu'un de ses Empereurs reçût les honneurs divins dans le temple, et que trente ans après, 'elle détruirait Jérusalem, absorberait la patrie, tuerait ses héros et chasserait comme des bêtes fauves les derniers de ses enfants. L'on s'en douta si peu alors, qu'on conféra solennellement la souveraineté héréditaire

au chef habile qui avait su procurer à la nation la protection du puissant empire. Siméon dut à la reconnaissance du peuple, pour les services rendus par lui et sa famille, d'être investi le 28 elloul (août) 140, dans la troisième année de son pontificat, d'un pouvoir héréditaire qui n'était légitime que pour les descendants de David. Ce pouvoir ne fut expressément donné à Siméon et à ses descendants que **jusqu'à l'avènement du prophète**, et on ne leur décernait pas le titre de roi. D'après la croyance populaire, un descendant de la maison de David qui serait en même temps le Messie, devait seul être revêtu de la dignité royale à perpétuité. Le prophète dont l'avènement est désigné comme le terme du pouvoir héréditaire des 'Hasmonéens, c'est le prophète Élie, précurseur du Messie.

Neuf jubilés (450 ans) s'étaient écoulés depuis la captivité du roi Sédéchias jusqu'au rétablissement du pouvoir politique héréditaire en Israël. — Racontons rapidement l'histoire de cette nouvelle dynastie qui dura 103 ans (de 140 à 37).

CHAPITRE IV. — MORT DE SIMÉON (140-106).

Mort de Siméon. — Jean Hyrcan. — Développement des mœurs, de la littérature et de la religion à cette époque. — Littérature néo-hébraïque. — Premier livre des Maccabées. — Caractères distinctifs des trois partis politiques et religieux : les Pharisiens, les Saducéens et les Esséniens.

Pour combattre Tryphon, l'assassin de son frère Jonathan, Siméon avait appuyé Démétrius II. Grâce au secours efficace du prince hasmonéen, le frère de Démétrios, Antiochos Sidète, avait fini par vaincre Tryphon. En échange de ces services, Démétrios avait promis à Siméon l'indépendance politique de la Judée. Antiochos Sidète, arrivé au pouvoir, avait confirmé les promesses de son frère. Ce n'est pourtant qu'après avoir été proclamé prince par la volonté du peuple, que Siméon fit usage du droit de frapper de la monnaie, signe de sa souveraineté¹. Le triomphe de Sion est gravé en métal sur l'ancienne monnaie juive dont nous possédons des exemplaires².

Des mésintelligences survinrent bientôt entre Siméon et Antiochos, quand celui-ci, débarrassé de Tryphon, crut n'avoir plus besoin de l'amitié du prince juif. Le roi de Syrie lui reprochait d'avoir outrepassé les droits de souveraineté qui lui furent accordés, de s'être emparé des villes de Joppé et de Gazara, ainsi que de la citadelle de Jérusalem, sans indemniser la couronne de Syrie. Il lui demandait la restitution de ces places, ou une indemnité de mille talents. Comme Siméon repoussa ces exigences, aussi exagérées qu'injustes, Antiochos fit marcher contre lui une armée sous les ordres de son lieutenant Hyrcan. Siméon, trop âgé pour entrer lui-même en campagne, envoya fies deux fils Johanan et Juda avec une armée de vingt mille hommes, pour combattre Hyrcan. La victoire, dans cette bataille décisive, resta du côté des Juifs, grâce à la bravoure de Johanan qui, depuis lors, se nomma Hyrcan, en mémoire de cette victoire remportée sur le général du même nom.

Antiochos, ne pouvant vaincre les Hasmonéens sur le champ de l'honneur, trama contre eux un crime infâme. Il promit à Ptolémée ben Chaboub, beau-fils de Siméon, l'héritage de ce prince, à condition de tuer son beau-père avec ses fils. Ptolémée demeurait à Dok, ville fortifiée, non loin de Jéricho. Siméon, malgré son âge avancé, avait l'habitude de faire des tournées dans le pays, accompagné de sa famille, pour se convaincre personnellement de l'exécution des lois et s'informer des besoins du peuple. Le noble vieillard ne pouvait pas soupçonner le noir complot ourdi par Ptolémée contre sa propre famille. Dans un de ses voyages il le visita. Il était accompagné de sa femme et de ses deux fils, Juda et Mattathias. Au milieu d'un festin que Ptolémée lui donna, des gens armés se précipitèrent sur lui et sur ses deux fils et les massacrèrent. C'était en 135.

Ce meurtre ne donna pas à ceux qui l'avaient commis, les fruits qu'ils s'en étaient promis. Informé de ce qui s'était passé avant l'arrivée des messagers envoyés par Ptolémée pour faire partager au fils aîné de Siméon le sort de son

¹ MACCABÉES, XV, 6.

² Cf. GRAËTZ, *Histoire des Juifs*, t. III, 2e éd., p. 53 et suivants.

père et de ses frères, Johanan fit aussitôt un appel au peuple juif qui se serra autour de lui et déjoua les projets de ses ennemis.

Jean¹ Hyrcan succéda à son père en 135. Sous son gouvernement, qui dura trente ans, la Judée atteignit à l'apogée de sa puissance. Hyrcan étendit les frontières, développa les institutions sociales et religieuses des Juifs, conformément aux lois mosaïques et suivant les prescriptions des pères de la synagogue. L'assemblée des docteurs de la loi, qui avait été dissoute ou qui était restée impuissante pendant la guerre de l'indépendance, reconquit toute son influence pendant cette heureuse période, et donna à la religion des bases solides et positives. Hyrcan, allié presque jusqu'à la fin de son règne, aux docteurs de la loi, appelés Pharisiens, jouit de toute l'autorité, de tout le respect et de tout l'amour que le peuple avait voué à la famille 'hasmonéenne, et bien qu'il se Mt aliéné, dans ses derniers jours, l'esprit de ces docteurs, ils n'essayèrent pas de déprécier son mérite ; ils disaient, au contraire, de lui, qu'il avait réuni en sa personne la triple couronne de la royauté, du pontificat et de la prophétie. S'il avait été dans les habitudes des Juifs de décerner le titre de grand au plus méritant ou au plus heureux de leurs princes, ils en auraient certainement glorifié celui qui a réussi dans toutes ses grandes entreprises.

A l'avènement de Jean Hyrcan, la Judée était, habitée, dans trois régions, par des populations étrangères. Au midi, les Iduméens avaient étendu leur domination jusqu'au cœur de la Judée. Au centre, les Samaritains formaient une enclave qui séparait les Juifs Galiléens de Jérusalem, de sorte qu'ils ne pouvaient visiter le temple qu'en faisant un détour. A l'Est, les rives du Jourdain et les pays situés au delà de ce fleuve étaient habités par des Grecs. Jean Hyrcan entreprit la tâche difficile d'incorporer tous ces territoires à la Judée, de chasser ou de convertir au judaïsme toutes ces populations étrangères et hostiles aux Juifs.

Après bien des revers au commencement de son règne, il réussit à la fin dans ces entreprises hardies, Madaba, la forteresse principale des rives du Jourdain, fut prise et détruite après un siège de six mois. De là, Hyrcan se dirigea vers Saméga (Kefar Zamech) et les villes samaritaines. Sichem et le temple samaritain du mont Garizim furent détruits (120), ce que les Samaritains ne pardonnèrent jamais aux Judéens. Après cette campagne ce fut le tour des Iduméens. — Déjà Juda Maccabée avait assujéti cet ancien peuple toujours hostile aux Juifs ; mais les Iduméens s'étaient de nouveau emparés des villes méridionales de la Judée. Hyrcan prit leurs deux places fortes, Adora et Maresa. Après les avoir rasées, il laissa à la population iduméenne le choix entre l'émigration et la conversion au judaïsme. Elle préféra ce dernier parti. C'était la première fois que le judaïsme s'adjoignait ainsi d'autres peuples par esprit de prosélytisme. — Il ne se passera pas un demi-siècle avant que cet acte, si contraire à l'esprit de la religion juive, ait porté des fruits amers, et pour la nation, et pour la dynastie qui avait commis cette faute. Par suite de l'alliance avec les Romains et de la conversion forcée des Iduméens, l'indépendance nationale se trouva sapée dans ses fondements. Ce furent, en effet, des Romains et des Iduméens qui détrônèrent, les 'Hasmonéens et anéantirent la Judée.

Hyrcan avait renouvelé l'alliance avec Rome. Il y avait envoyé une ambassade avec un bouclier d'or pesant mille mines ; ce qui lui avait valu, de la part du sénat romain, qui n'était pas insensible à de telles offrandes, un ordre donné à

¹ Le nom français Jean, en anglais John, en allemand Johann, est une abréviation du nom hébreu *Johanan*.

Antiochus Gryphus de rendre à la Judée toutes les villes et places fortes qu'il avait prises à Hyrcan au commencement de son règne, notamment Gazara et Joppé, le port de mer, dont la possession était une source de richesse pour la Judée ; car elle y retrouva un débouché pour ses produits agricoles. Hyrcan profita de la prospérité de son peuple et des revenus du port, et poussa jusqu'au bout ses entreprises. Il déclara une seconde fois la guerre aux Samaritains qui possédaient encore la plaine de Jezréel et leur capitale Samarie, ville bien fortifiée. La guerre contre ses ennemis implacables qui ne laissaient passer aucune occasion de se venger des Judéens, dura plusieurs années. Appuyés par des troupes auxiliaires qui leur venaient de la Syrie et de l'Égypte, les Samaritains donnèrent bien des embarras aux Judéens. Cependant Hyrcan et ses deux fils, Aristobule et Antigonus, finirent par l'emporter sur leurs ennemis. Toute la plaine de Jezréel et les villes qu'elle comprenait tomba dans leurs mains. Samarie dut se rendre et fut détruite.

C'est ainsi que Jean Hyrcan réalisa ses projets et couronna l'œuvre de sa famille. La Judée était indépendante ; les ennemis qui l'avaient menacée de tous les côtés, les Syriens, les Iduméens, les Samaritains, étaient vaincus, les provinces de la Judée délivrées des entraves qui gênaient leurs libres allures. Les temps heureux du peuple d'Israël sous les rois David et Salomon semblèrent revenus. Hyrcan concevait déjà l'idée de s'emparer aussi des provinces étendues qui dominaient les abords de Damas. Il rêvait la conquête de l'Iturée. Mais un mouvement populaire qu'il ne put, pas maîtriser, et sa mort qui arriva bientôt après, l'empêchèrent de mener à bonne fin sa dernière entreprise.

Ce mouvement, insignifiant à son début, eut une si malheureuse issue, que tout l'édifice des 'Hasmonéens, élevé avec tant d'efforts, en fut ébranlé. Pour comprendre ce mouvement, nous devons nous rendre compte de l'état social de la Judée à l'époque où nous sommes arrivés.

Les guerres et les victoires qui signalèrent la longue administration de Jean Hyrcan, les relations amicales ou hostiles que la nation avait entamées avec différents peuples, la transition par laquelle elle passa d'une vie simple à un état de prospérité plus remarquable, ne manquèrent pas de développer la vie publique et de créer, dans la société juive, des idées et des sentiments nouveaux. D'un côté, la guerre de l'indépendance rendit plus chères au peuple sa religion et ses mœurs ; de l'autre, il apprit à connaître les avantages d'une civilisation qui lui était auparavant inconnue et même antipathique, mais à laquelle il emprunta ce qui n'était pas absolument incompatible avec sa religion. En effet, les 'Hasmonéens pouvaient, sans rencontrer la moindre résistance de la part des fidèles observateurs de la loi, apprendre des peuples voisins, non-seulement l'art de la guerre, la stratégie, la construction des places fortes, etc., etc., mais encore les arts de la paix, l'architecture, la fabrication de la monnaie, et même le luxe qui sert à embellir la vie et à la rendre plus agréable. Ils avaient un magnifique palais, construit en style grec. Situé sur une hauteur, à l'ouest de la montagne du Temple, il communiquait avec celui-ci au moyen d'un pont qui reliait les deux hauteurs ; une de ses faces était tournée vers la ville, l'autre vers le Temple¹. — C'est également le style grec qu'on remarquait dans le mausolée que Jean Hyrcan fit ériger en l'honneur de sa famille à Modin, ville natale des 'Hasmonéens. Les Juifs les plus fervents, si opposés autrefois aux idées et aux

¹ JOSÈPHE, *Antiquités*, XX, 8-11 ; *Guerres*, II, 16, 3.

usages de la Grèce, arrivèrent ainsi à reconnaître qu'on pouvait faire à, l'étranger plus d'un emprunt utile.

D'autre part l'esprit de l'époque était favorable au maintien des usages traditionnels. La langue hébraïque, presque oubliée depuis l'invasion de la langue araméenne, arriva à une véritable renaissance. Elle redevint, sous une forme rajeunie, d'abord la langue officielle, puis celle du peuple : celui-ci l'aimait d'autant plus qu'elle servait d'interprète à une religion qu'il venait de sauver de la destruction. Les monnaies étaient revêtues d'inscriptions hébraïques ; les documents publics étaient rédigés dans la même langue ; on composait des chansons populaires dans l'idiome des prophètes qui devint aussi celui des écoles¹. Tout en enrichissant son vocabulaire de mots araméens et grecs, l'idiome national donnait son caractère propre aux termes étrangers. La langue néo-hébraïque ne se prêtait pas, il est vrai, aussi bien que l'ancienne, à l'inspiration et à l'élan poétique ; mais en revanche elle lui était supérieure par sa précision et par sa clarté. La poésie a disparu dans la littérature de cette époque ; plus de psaumes, plus de proverbes même ; la source de la littérature sacrée, gnomique et lyrique, est tarie. Réfléchie et sérieuse, la nation n'était plus portée aux inspirations enthousiastes, de même qu'elle n'avait plus de sujet de lamentations. La poésie religieuse ancienne suffisait à sa piété, et les écritures saintes (Pentateuque, Prophètes et Psaumes), réunies en canon, lui offraient une source abondante pour son instruction morale. L'histoire, tant ancienne que contemporaine, est le seul genre de littérature qu'on cultive encore. Des auteurs dont les noms sont restés inconnus, racontent les grands événements depuis le commencement des guerres des Maccabées. Ils n'ont pas le style sec des chroniqueurs ; leurs récits sont nets, animés, colorés, sans que l'exactitude sous le rapport de la chronologie et de la géographie en souffre. Les parties principales du premier livre des Maccabées datent de cette époque. Il est certain que c'est en hébreu que cet ouvrage a été primitivement écrit, quoiqu'on n'en possède plus aujourd'hui que la traduction grecque qui a subi quelques transformations. Son titre même², qui nous a été conservé en langue araméenne, et qui n'a pas encore été expliqué, est d'une date relativement moderne. On sait que l'histoire de Jean Hyrcan fut de son vivant, ou peu de temps après sa mort, également écrite en hébreu. L'ouvrage est intitulé : *Annales*³ ; il n'en subsiste qu'un fragment⁴. Ce sont là, malheureusement, les seuls monuments littéraires de cette époque qui se soient conservés.

L'esprit du temps apparaît dans le domaine de la religion bien plus encore que dans les mœurs et dans la littérature. En effet, toutes les guerres et toutes les entreprises de la Judée depuis l'avènement des 'Hasmonéens semblent inspirées par la religion. Les victoires remportées sur les Syriens, l'expulsion des Hellénistes, la soumission des Iduméens et l'humiliation des Samaritains, surtout la destruction de leur temple du mont Garizim, avaient été autant de victoires, remportées par le judaïsme sur ses adversaires. La religion les avait consacrées et gravées dans la mémoire du peuple par des fêtes solennelles et des jours commémoratifs. Elle avait été la cause première de tous les mouvements populaires et des guerres nationales ; elle se porta jusqu'à cet

¹ *Rosch-ha-Schanah*, 18b. *Taanith*, 34 sub fine. *Succa*, 51b, 53a.

² *Sarbet Sarbane El*.

³ *Dibré ha-Yamim*.

⁴ C'est le fragment d'un ouvrage historique : conservé dans le *Talmud* (*Kiddouschin*, 68a), et qui paraît dater de la dernière époque des 'Hasmonéens.

excès d'imposer le judaïsme par les voies de la force aux païens. Rien de plus naturel donc que de voir, au milieu d'une vie publique aussi développée que celle de la Judée sous Jean Hyrcan, se former des partis qui, dans d'autres circonstances, auraient eu un caractère purement politique, mais qui, sous l'empire de la loi de Moïse et d'Esra, prirent une couleur religieuse très-prononcée.

Cependant il ne faut pas exagérer le caractère religieux de ces partis. S'il est vrai qu'ils ressemblent beaucoup à des sectes, il s'en faut pourtant qu'ils le soient dans l'acception moderne du mot. On s'est étrangement mépris sur leur compte, en leur attribuant un caractère dogmatique, familier aux sectes des siècles postérieurs à l'avènement du christianisme, mais complètement inconnu aux partis de la Judée durant toute l'époque de son existence nationale. Plus tard même, le judaïsme ne se montra pas favorable à la formation de sectes semblables à Celles qui divisent la religion chrétienne. Essayons d'abord de constater l'origine de ces partis qui, bien que généralement connus sous le nom de *Pharisiens*, de *Saducéens* et d'*Esséniens*, le sont très-peu quant au rôle qu'ils ont joué dans l'histoire du judaïsme et dans les origines du christianisme.

Nous avons déjà vu quelle influence considérable les 'Hassidéens avaient eu dans l'histoire du judaïsme régénéré. On trouve parmi eux les docteurs de la loi qui continuèrent la longue chaîne des traditions léguées par Moïse aux prophètes, et par ceux-ci aux pères de la synagogue. De leur sein sortirent également les poètes inspirés de la littérature sacrée, les Hagiographes, notamment les Psalmistes. Enfin ils étaient l'âme du soulèvement populaire contre la tyrannie d'Antiochus Épiphane ; ils combattaient sous les ordres de Juda Maccabée qui était lui-même un des leurs. Après que la religion eut triomphé, une partie d'entre eux se retira, il est vrai, dans les écoles ; mais ceux-là même qui se consacraient dès lors exclusivement à l'étude et à la pratique de la religion, devaient, en leur qualité de docteurs ou de scribes, prendre encore une part active à la vie publique, soit comme législateurs et magistrats, soit comme maîtres, entourés de nombreux disciples. Il est donc bien entendu que les 'Hassidéens ne formaient point une école à part, encore bien moins une secte ; car cette dénomination suppose une doctrine différente de culte qui est professée par d'autres groupes ou par la généralité des partisans d'une religion. Or, les 'Hassidéens n'avaient pas d'adversaires dans le judaïsme. Ce n'est que bien plus tard que deux fractions se formèrent parmi eux. L'une d'elles, bien restreinte, vivait à l'écart et devint ce qu'on pourrait appeler une secte, celle des *Esséniens* ; ce nom toutefois leur fut donné longtemps après qu'ils se furent retirés de la société pour former un ordre religieux : les contemporains les désignaient auparavant sous leur ancien nom de 'Hassidéens. — La seconde fraction, qui formait l'immense majorité des Hassidéens, continua à consacrer son activité aux affaires intérieures de la nation, et probablement pour se distinguer du groupe des *'Hassidéens-Esséniens*, prit le nom de *Pharisiens (Séparatistes)*, parce que les Pharisiens, comme les Esséniens, renonçaient aux jouissances défendues. — Les Pharisiens ne formaient pas plus aine secte que les premiers 'Hassidéens dont ils étaient les successeurs. C'était le parti populaire, d'autant plus aimé et vénéré, qu'il réunissait le patriotisme à la piété et à la connaissance approfondie de la loi. — Un auteur français que nous avons déjà cité et qui ne saurait être suspect de partialité pour les Pharisiens, M. Nicolas, avoue qu'ils n'étaient en général que l'écho du sentiment public, auquel ils donnaient seulement une expression précise et arrêtée. Il convient d'ajouter, disons-nous avec le même auteur, qu'ils se montraient toujours dignes de la position à laquelle les circonstances les

appelaient. Il y eut parfois dans la classe sacerdotale des traîtres disposés à livrer leurs frères à la domination étrangère ; il n'y en eut jamais dans les rangs des docteurs de la loi. L'auteur ajoute la remarque très-juste que les Pharisiens n'avaient rien de commun avec la classe sacerdotale, et qu'il en avait été de même des prophètes, pendant la période hébraïque¹.

Mais les efforts des Pharisiens, qui voulaient mettre d'accord avec les prescriptions de la loi religieuse tous les actes et toutes les affaires politiques, ne pouvaient point obtenir l'assentiment de ceux qui avaient la direction de l'armée et de la diplomatie ; l'expérience avait dû leur apprendre que, dans le gouvernement d'un pays, les affaires ne sont pas toujours de nature à être réglées selon les lois religieuses. Ceux qui pensaient ainsi formaient un troisième parti, connu sous le nom de *Saducéens*. Ce parti n'était point, en principe, hostile à la loi religieuse ; mais il attachait, par suite de sa position même, plus d'importance aux intérêts politiques qu'aux traditions religieuses. Les Saducéens étaient en un certain sens plus libéraux, et pourtant ils étaient plus conservateurs, dans l'acception politique de ce mot, que les Pharisiens et les Esséniens. Leur lutte avec les Pharisiens, qui date seulement de la fin du gouvernement de Jean Hyrcan, amène dans l'État juif de profonds déchirements. Les Esséniens, au contraire, sont restés sans influence dans les affaires de la Judée, et n'apparaissent sur la scène publique que vers l'époque où l'indépendance nationale touche à sa fin.

Il est indispensable de bien saisir les traits qui caractérisent ces trois partis, si l'on veut apprécier les origines du christianisme. Nous allons donc exposer les caractères distinctifs de chacun d'eux, autant que les sources historiques nous le permettent.

Les Pharisiens pensaient que les lois et les coutumes des ancêtres devaient être l'unique règle de conduite pour l'État comme pour les particuliers. C'était bien pour conserver la religion nationale que tant de sang avait été versé sur le champ de bataille et sous la hache du bourreau. Toute dérogation aux traditions religieuses était donc à leurs yeux une trahison envers la cause nationale. Contre les Saducéens, qui faisaient valoir la nécessité d'une autre règle de conduite pour les affaires politiques, les Pharisiens, sans contester le libre arbitre, niaient qu'il fût au pouvoir de l'homme de calculer le résultat et les effets de ses actes, qui, suivant eux, dépendent exclusivement de la Providence. Les événements récents semblaient d'ailleurs, encore ici, plaider en faveur de leur doctrine : des troupes vaillantes et aguerries n'avaient-elles pas été écrasées en Judée par une population pacifique qui n'avait jamais connu la guerre et n'avait aucune habitude du maniement des armes ? Des armées innombrables n'avaient-elles pas été dispersées par une poignée d'hommes qui n'avaient d'autre appui que leur confiance dans la Providence ?

Pour concilier la liberté et la responsabilité personnelle avec leur fatalisme théologique d'une part, de l'autre avec la justice de Dieu, qui semble souvent faire défaut dans ce monde, les Pharisiens enseignaient que *tout dépend de Dieu, excepté la crainte de Dieu*, source de la vie morale et religieuse, qui est du ressort, disaient-ils, de la volonté humaine. Ils enseignaient ensuite la croyance au monde futur, à la résurrection des morts et au jugement dernier. Tous ces

¹ M. Nicolas, *Les doctrines religieuses des Juifs*, Paris, 1860, p. 27 et suivantes. Comparez aussi Éd. Reus : *Hist. de la théol. chrétienne au siècle apostolique*, t. I, p. 66-75.

dogmes se liaient entièrement, dans leur opinion, aux croyances messianiques des prophètes. Mais vouloir établir au juste, comme M. Colani a essayé de le faire¹, quels sont les rapports de ces croyances entre elles, c'est, à notre avis, une tâche impossible ; car les sources historiques ne permettent pas de fixer l'époque précise à laquelle, suivant la doctrine pharisienne, devait avoir lieu cette éclatante manifestation de la justice divine. Sans doute, les Pharisiens eux-mêmes ne se rendaient pas un compte exact de ces articles de foi qui exprimaient plutôt un sentiment religieux qu'un dogme. Ces croyances populaires ont existé depuis longtemps déjà dans le judaïsme. Les Saducéens s'en écartaient peut-être autant que les Esséniens les exagéraient, tandis que les Pharisiens leur donnaient une expression correcte ; mais il est certain qu'elles ne constituaient pas la dissidence qui existait entre les trois partis, ou seulement entre les Pharisiens et les Saducéens. Les sujets de dissentiment entre ces deux derniers partis se rapportaient plutôt à la nature et à l'importance des pratiques religieuses.

Chez une nation dont la vie tout entière était réglée par la religion, les rites et les observances s'étaient naturellement accumulés avec les siècles. A l'époque où nous sommes arrivés, les institutions et les pratiques religieuses étaient toutes considérées comme des lois léguées par Moïse aux prophètes, et par eux aux pères de la Synagogue. Il y en avait, en effet, de très-anciennes ; et si d'autres étaient d'une date plus récente, il est certain que, par suite des luttes que le peuple avait soutenues pour défendre la foi de ses ancêtres, toutes avaient acquis une importance égale. Le Temple surtout, après la profanation qui l'avait souillé, devint l'objet d'une sollicitude particulière. On observait la pureté lévitique avec une sévérité excessive. Sans aller aussi loin que certains 'Hassidéens dont nous parlerons tout à l'heure, les Pharisiens s'attachaient religieusement à toutes ces observances et en faisaient l'objet de leurs études. Cette dévotion extérieure n'excluait nullement chez eux la piété véritable. Tous ceux qui sont initiés à l'histoire de cette époque sont obligés de reconnaître que les Pharisiens étaient des, hommes intègres, austères, chastes, bienveillants envers tout le monde et indulgents dans leurs jugements. Indifférents aux richesses, ils n'hésitaient pas à sacrifier leurs biens et leur vie même à leurs convictions, sans pourtant aller jusqu'à mépriser la vie et ses jouissances légitimes. Il est certain que, dans l'application de la loi pénale, ils faisaient toujours prévaloir là clémence et tenaient compte de la faiblesse de la nature humaine. **Dans vos jugements, recherchez toujours les circonstances atténuante**, disait un chef pharisien, Josué ben Perachia, à ses disciples², et nous verrons bientôt que toute la législation pharisienne était pénétrée de cet esprit éminemment humain. Et quand nous nous serons convaincus que ces hommes étaient aussi sévères envers eux-mêmes qu'indulgents envers les autres, nous ne nous étonnerons plus de les voir posséder l'amour et la vénération du peuple, toujours prêt à obéir à leurs prescriptions et à défendre leur cause.

Qu'il y ait eu de faux dévots dans une classe aussi nombreuse que celle des docteurs de la loi, c'est incontestable, d'autant plus que les Pharisiens eux-mêmes les avaient désignés au mépris public. Il les appelaient **les fardés** et **la plaie des Pharisiens**, parce qu'ils cherchaient la popularité par l'ostentation d'une dévotion extérieure. Ceux mêmes qui n'étaient dévots que par crainte du châtement céleste, n'étaient pas à leurs yeux de véritables frères ; ils ne

¹ Voir : *Jésus-Christ et les croyances messianiques de son temps*, Strasbourg, 1864.

² ABOTH, I, 6.

reconnaissaient comme tels que ceux qui pratiquaient les prescriptions religieuses par pur amour de Dieu¹.

Voyons à présent en quoi les Saducéens étaient opposés aux Pharisiens.

Quelques écrivains ont supposé que les Saducéens étaient les successeurs des Hellénistes. Rien n'est plus contraire à la vérité historique. Après la prise de l'Acra par Siméon, les Hellénistes ont disparu sans laisser après eux la moindre trace. Les Saducéens suivaient, au contraire, la politique nationale des 'Hasmonéens. Depuis que ceux-ci s'étaient élevés au rang d'une dynastie, les Saducéens formaient en quelque sorte l'aristocratie de la cour 'hasmonéenne. Les généraux et les hommes d'État qui, dans la guerre nationale, avaient acquis des richesses et de la gloire, tous ceux enfin qui occupaient une haute position sociale, appartenaient généralement au parti des Saducéens. Les princes 'hasmonéens se servaient d'eux dans leurs guerres et dans leurs négociations diplomatiques. Jusqu'à la fin du gouvernement d'Hyrca, ils s'occupaient peu des affaires intérieures, ou plutôt ils en étaient éloignés ; pour éviter toute collision entre eux et les Pharisiens, ce prince ne semble les avoir employés que dans ses relations avec l'étranger. — Gênés par la multitude des préceptes religieux, ils niaient que tous fussent également obligatoires. Mais il est plus que douteux qu'ils aient eu eux-mêmes une idée bien nette de la distinction qu'un chef d'école a faite plus tard entre les lois écrites et les lois traditionnelles. Comment admettre, en effet, que des hommes adonnés à la guerre et à la diplomatie aient possédé la connaissance de l'énorme recueil des lois religieuses, et aient eu assez de loisirs et de zèle pour s'en occuper sérieusement. Cependant cela eût été indispensable pour établir cette distinction savante et la soutenir théoriquement. La démonstration et les corollaires de cette distinction entre la loi écrite et la tradition doivent plutôt être attribuées, selon nous, aux *doctrinaires* du parti. L'on peut admettre que cette doctrine ne fut nettement établie qu'à la suite de vives querelles survenues entre les Pharisiens et les Saducéens, vers la fin du gouvernement de Jean Hyrcan. Les Saducéens s'étaient alors emparés de toute l'administration. Quand un parti est en possession du pouvoir, il se trouve toujours un savant qui donne la consécration de la théorie à ses aspirations ambitieuses. Lorsque les Saducéens ne se contentèrent plus de la direction des affaires étrangères et eurent réussi à brouiller le roi avec les Pharisiens, ainsi que nous le verrons dans le chapitre suivant, il se rencontra un homme du nom de *Boéthus* qui, possédant une connaissance plus approfondie de la loi, semble avoir élevé à la hauteur d'une théorie une opposition renfermée avant lui dans les bornes de la vie purement pratique. L'époque où parut la doctrine saducéenne n'est pas connue. Ce que nous apprend à ce sujet un ouvrage relativement moderne, intitulé : *Aboth de R. Nathan*, n'a aucun fondement historique. — Quoi qu'il en soit, l'on a beaucoup exagéré la dissidence des Saducéens sous le rapport de la doctrine religieuse. Ils ne niaient point la résurrection des morts, pas plus que les Pharisiens ne niaient le libre arbitre ; mais ils soutenaient contre ces derniers que si Dieu a doué l'homme d'une volonté libre, c'est qu'il l'a fait maître de son sort. Ils ne pensaient pas que la justice divine ne se manifeste qu'après la mort. L'homme, disaient-ils, trouve déjà ici-bas la récompense et le châtiment de ses actions, bonnes ou mauvaises, et ce n'est pas seulement dans un monde futur qu'il doit s'attendre à la rétribution de ses actes. — Comme le *monde futur* des Pharisiens n'était au fond que l'avenir de la société, ni les uns n'étaient aussi spiritualistes, ni les autres aussi matérialistes qu'on se l'imagine

¹ *Babl. Sotah*, 23b. *Jérus. Sotah*, IV, p. 20c.

ordinairement. — Au surplus, ce ne sont pas même ces divergences d'opinions purement dogmatiques qui formaient le sujet des luttes acharnées des deux partis. Les points en litige étaient d'une nature très-différente. Devenus maîtres de l'administration, -de la législation, de la magistrature, les Saducéens avaient interprété et exécuté les lois autrement que les Pharisiens. On connaît ces dissidences qui ont rapport aux lois. Ainsi, les Saducéens prenaient à la lettre la loi du talion, inscrite dans le Pentateuque : œil pour œil, dent pour dent. Par là, ils s'étaient attiré la réputation de juges sévères et inexorables. C'est à cette circonstance aussi que certains écrivains attribuent l'origine de leur nom¹. Les Pharisiens, s'appuyant sur l'interprétation traditionnelle ou sur des usages plus modernes, ne punissaient les lésions corporelles que d'une amende pécuniaire. — D'autres divergences dans l'interprétation de la loi mosaïque se rapportaient à la condamnation des faux témoins, dont nous aurons encore à citer des exemples ; puis à la responsabilité du maître pour les dommages causés par son bétail ou par ses esclaves ; enfin, au droit de succession en l'absence d'héritiers mâles. Parmi les questions de rite, on cite comme celles des plus vivement débattues entre les deux partis, la fixation du jour de Pentecôte, le mode de sacrifices pendant les sept jours de la fête des Tabernacles, la procession autour de l'autel avec des rameaux de hêtre durant les mêmes jours, la libation d'eau, et enfin la question importante du sacrifice perpétuel. Ce sacrifice, selon les Pharisiens, devait être fourni par la caisse du temple, à laquelle tout homme majeur, riche ou pauvre, devait contribuer pour un demi-sicle (environ un franc et demi de notre monnaie) par an ; les Saducéens, au contraire, voulaient que chaque particulier pût fournir en nature ce sacrifice exigé par la loi. En d'autres termes, les uns voulaient donner à ce sacrifice un caractère privé, les autres un caractère national ; les uns voulaient en quelque sorte exclure du temple la masse populaire, tandis que les autres la faisaient participer aux rites par le trésor sacré. Dans toutes ces questions, comme dans beaucoup d'autres, qui s'expliquent le plus naturellement par les tendances aristocratiques des uns, démocratiques des autres, les Saducéens justifiaient plus tard leur manière d'agir par la prétention de vouloir exécuter la loi à la lettre. On entrevoit seulement que cette théorie n'était pas la cause, mais la conséquence de leur manière de vivre et d'agir. En effet, l'observation de la loi, telle qu'ils l'interprétaient, était souvent très-pénible pour le peuple, sinon impossible à cause de sa position sociale. Les Saducéens ne s'en préoccupaient point. — D'autre part, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, leur mode d'interprétation les affranchissait de beaucoup d'observances qui les gênaient. — Mais le peuple ne regardait pas d'un œil aussi indifférent des lois et des pratiques religieuses qu'il avait défendues de son sang, quelque récente qu'en pût être l'origine.

Les Saducéens, qui s'étaient ainsi, dès leur avènement au pouvoir, rendu odieux et impopulaires, n'avaient jamais pu se faire accepter que par la force. Leur chute avait toujours été saluée par le peuple comme la délivrance d'un joug oppressif. Ils blessaient les instincts populaires, autant par leur orgueil aristocratique et leur sévérité en matière pénale, que par leur légèreté dans les questions d'observances religieuses. Leur domination était impossible à une époque où l'exaltation religieuse s'était emparée de tous les esprits. L'ascendant

¹ Le mot Saducéen s'écrit en hébreu *zadouquim*. Ceux dont nous parlons, le font dériver du mot *zadiq* (le juste). D'autres, au contraire, le font dériver du nom de leur prétendu chef, appelé *Zadoq*.

de la religion était tel, qu'il avait pu se former une secte qui dépassa même les Pharisiens en austérité et en ascétisme. Nous voulons parler des *Esséniens*.

Il y avait, dans le judaïsme, une disposition très-ancienne à se rapprocher de Dieu par le renoncement aux biens terrestres, disposition d'esprit qui, pour avoir été souvent, comme chez les Lévites, la conséquence d'une condition sociale fort modeste, n'en était pas moins devenue profondément sincère et en quelque sorte volontaire. On se rappellera que nous avons désigné comme les ancêtres des Ébionites cette même classe sacerdotale de Lévites, à laquelle la religion israélite avait été redevable de ses plus belles réformes et de ses plus saintes inspirations. Ces humbles, ces pauvres, ces hommes simples et dévoués avaient toujours servi de modèle au peuple. — A l'époque du second temple, lorsque le peuple était devenu plus dévoué à sa religion, la disposition d'esprit que nous venons de signaler avait trouvé sans doute des adeptes plus nombreux et plus zélés qu'à aucun autre moment de l'histoire israélite. On peut donc penser avec quelques écrivains, qu'elle n'a pas été sans influence sur la formation de la secte que nous allons étudier. Mais une simple tendance est chose trop vague pour qu'on puisse l'élever au rang d'un fait historique et lui assigner une date précise. Il faut donc que nous cherchions quelque autre moyen de nous rendre compte de l'origine des Esséniens.

On sait que Samson fut voué à Dieu depuis sa naissance jusqu'au jour de sa mort ; que déjà sa mère avait dû s'abstenir de toute boisson forte, notamment de tout ce qui sort du cep de vigne, et de tout aliment impur ; enfin, que la même abstention avait été prescrite à Samson pour toute sa vie¹. L'homme qui avait été voué de la sorte à Dieu, et sur la tête duquel les ciseaux ne devaient jamais passer, s'appelait *Nazir*, ou Naziréen. On distingue deux espèces de Naziréens : ceux qui ne s'imposent qu'un Naziréat temporaire, et les Naziréens pour la vie (*Nazir olam*). Samson est un exemple de la dernière espèce, et il n'est pas le seul. La mère de Samuel, le grand prophète, avait de même voué son fils, avant sa naissance, au Naziréat pour la vie². Le *Pentateuque* contient tout un chapitre sur le Naziréat³. Il faut remarquer que la loi mosaïque garde un silence significatif sur le Naziréat pour la vie ; elle autorise seulement le Naziréat pour un temps déterminé. Passé ce délai, le Nazir doit rentrer dans la vie sociale.

Le Nazir est considéré comme une sorte de prêtre volontaire qui doit observer scrupuleusement la pureté lévitique. Ces observances étaient devenues fort rigoureuses et s'étaient multipliées à l'époque du second temple. Tout contact avec des personnes ou des choses qui n'étaient pas purifiées, soufflaient le Nazir, et il ne pouvait recouvrer la pureté que par le moyen d'ablutions et de rites particuliers.

Or, depuis le retour de l'exil babylonien, on trouva bien des hommes pieux, les Hassidéens, qui ne se contentaient pas du vœu indiqué dans le Pentateuque, mais qui se vouaient au Naziréat pour la vie. Le *Nazir olam* se voyait en définitive forcé de renoncer à tout commerce avec la société, afin d'observer la prescription de la pureté lévitique. Voilà l'origine de la secte essénienne. L'Essénien n'était primitivement qu'un *Nazir olam*. Les Pharisiens, il est vrai, observaient, eux aussi, la pureté lévitique, mais avec moins de rigueur et sans s'y obliger par un vœu. C'est pourquoi il y avait des Esséniens qui allaient jusqu'à fuir le contact

¹ JUGES, XIII, 1-7.

² SAMUEL, I, 11 et suivants. Cf. la dernière *Mischna* du traité Nazir.

³ *Numér.*, VI.

des Pharisiens, si décriés pourtant à cause de leur sévérité à l'égard des choses non purifiées. — Pour éviter tout contact susceptible de porter atteinte à leur pureté, beaucoup d'Esséniens renonçaient même à la vie conjugale. Non qu'ils la regardassent comme un péché (il y avait des Esséniens mariés), mais parce que la femme, d'après la loi mosaïque, est trop souvent exposée à des accidents qui exigent des purifications.

Pendant les guerres qui éclataient si souvent depuis l'époque des Hasmonéens, ce n'était pas seulement l'ennemi païen, mais encore le guerrier juif revenant du champ de bataille, dont le contact était incompatible avec la pureté lévitique. On sait, en effet, que le contact, même indirect, d'un cadavre entraînait l'impureté. Pour se soustraire à ces causes d'entraves perpétuelles pour le Naziréat, les Esséniens se retiraient pour la plupart dans la solitude. Ils choisissaient pour leur séjour habituel le désert situé à l'ouest de la mer Morte. Là, ils s'établissaient dans l'oasis d'Engadi, et se nourrissaient des dattes qui s'y trouvaient en abondance et qui suffisaient presque à tous les besoins de leur vie simple et frugale. Ils préparaient eux-mêmes leur nourriture, leurs vêtements et tous les objets dont la fabrication exigeait la pureté lévitique. Ils faisaient leurs repas en commun, ce qui leur permettait de se passer de toute assistance profane. Ils trouvaient un précédent dans le repas pascal, qui devait être pris en commun entre commensaux (*chabura*, φρατρια) et demandait le concours de tous les membres admis. De là à la vie en communauté proprement dite il n'y avait qu'un pas, et ce pas fut bientôt franchi. Les Esséniens retirés dans le désert devinrent des communistes. La propriété privée leur était, en effet, complètement inutile, puisqu'ils n'en jouissaient pas. Chacun donnait donc son avoir à la caisse de l'Ordre qui pourvoyait aux besoins communs. C'était la pratique de la maxime 'hassidéenne : [Le mien est à toi, comme le tien](#).

Chez les Esséniens retirés dans le désert (car il y en avait aussi qui restaient au milieu de la société et vivaient en famille), se développèrent plusieurs autres traits particuliers, moins importants sans doute que ceux que nous venons d'esquisser, mais qui sont caractéristiques : ils portaient des habits de lin blanc, comme signe extérieur de l'état sacerdotal qu'ils avaient librement choisi¹.

A l'instar des Israélites campés dans le désert après la sortie d'Égypte, chaque Essénien portait avec lui une petite pelle pour la cause même indiquée dans le *Pentateuque*², et un tablier³, pour s'essuyer après chaque ablution. Tous les matins ils se baignaient dans l'eau d'une source, ainsi que faisaient les prêtres avant les offices du temple. C'est de cet usage que dérive leur nom de *Baptistes*⁴. Le mot *Essénien*, qui se prononçait *Assaï*, à la même signification en langue chaldéenne (*As' hai*).

Au lever du soleil, ils récitaient le *Schemah* ; puis ils se rassemblaient, silencieux et recueillis, pour continuer leurs prières, qui consistaient en un libre épanchement de l'âme ; car en dehors du *Schemah*, il n'y avait pas encore de formules prescrites. Quelque temps déjà avant la prière, ils s'abstenaient de prononcer aucun mot profane.

Ils observaient le même silence pendant leurs repas, qu'ils considéraient comme une sorte de culte ; la table représentait l'autel, et les aliments les sacrifices. En

¹ Cf. entre autres : *Lévitique*, VI, 3 ; XVI, 4. EZÉCHIEL, XLIV, 17 et suivantes.

² *Deutéronome*, XXIII, 14.

³ *Kenaphaïm*, περιζωμα.

⁴ *Toblé schacharith* = ἡμερο βαπτισται.

général, les Esséniens étaient taciturnes ; leurs contemporains paraissent avoir été profondément frappés de cette circonstance. Ce silence, si favorable à la contemplation, de même que toute leur vie ascétique et communautaire, qui les affranchissait de tout souci pour l'existence matérielle, disposait naturellement les Esséniens aux rêveries théosophiques. Aussi, ne sont-ce pas les doctrines mystiques qui les avaient conduits à se séparer du monde, mais c'est bien, au contraire, leur séparation du monde qui les a conduits aux spéculations mystiques.

Le nom, ou plutôt les noms de Dieu, devinrent pour les Esséniens. un objet de recherches toutes particulières. Outre les noms bibliques, ils en avaient plusieurs autres pour désigner l'Éternel, et ils cherchaient à approfondir le sens caché de ces différentes dénominations de l'Être divin. Ces spéculations devaient, selon leurs croyances, conduire à la possession de l'Esprit saint, à la prophétie. Ce sont eux qui jetèrent les premières bases de la théosophie gnostique. On sait qu'elle a pour objet l'étude de l'influence de Dieu sur la création du monde et le développement de l'esprit humain.

Aux mystères dérivés des noms divins se rattachèrent ceux qui concernaient les noms des anges. Ces mystères étaient transmis aux initiés avec certaines cérémonies. Il y avait trois degrés d'initiation. Les adeptes devaient s'engager par serment à observer les règles de l'ordre, à garder ses secrets, et à transmettre fidèlement aux non-veaux initiés les mystères de chaque degré. On se préparait aux degrés supérieurs par l'austérité et par les connaissances qu'on acquérait dans les degrés inférieurs. Les initiés du premier degré s'appelaient *Zenuim*.

Nous avons vu par quelle voie l'angéologie est entrée dans le judaïsme. Avant l'exil, elle lui était presque étrangère ; mais depuis lors, elle s'y enracina tellement qu'elle en devint une partie intégrante. En s'adonnant à ces doctrines, les Esséniens ne se séparaient pas encore des Juifs de leur époque, et il ne faut pas chercher l'origine des mystères esséniens ailleurs que dans la Judée.

En appliquant leurs rêveries aux Écritures, quelle source inépuisable d'interprétations nouvelles y devaient-ils trouver ! Chaque mot, chaque lettre pouvait dévoiler un sens caché. Les Esséniens ont sans doute les premiers parlé des mystères de la loi (*Sithré Thora*) ; ils sont les premiers pères du Mysticisme juif et chrétien. — Il est néanmoins très-douteux qu'ils se soient occupés, ainsi qu'on l'a dit, de l'ascension d'Énoch, et qu'ils aient répandu des légendes à ce sujet.

Comme les Naziréens des premiers temps de l'histoire israélite, les Esséniens aspiraient au prophétisme. Leur but final était de se rendre dignes des révélations de l'Esprit saint. Depuis bien longtemps, la voix des prophètes avait cessé de retentir. Désireux de réveiller l'écho du ciel, les Esséniens croyaient en avoir trouvé le moyen dans la vie naziréenne. Plus la voix céleste tardait à se faire entendre, plus ils s'imposaient de mortifications, afin de faire descendre sur eux l'Esprit saint (*Rouach-ha-Kodesch*). Ils étaient convaincus que le jour où l'on aurait de nouveau des visions divines, le royaume céleste (*Malchouth Schamaïm*), l'époque messianique serait arrivée et mettrait fin à tous les maux. Un des adhérents de cette secte a exprimé en termes assez clairs, quoique concis, la filiation des idées qui se trouvaient au fond des croyances esséniennes : *De degré à degré, disait-il, le zèle de la loi et la pureté pharisienne conduisent à la 'Hassidouth* (à l'humilité et à l'horreur du péché) ; de là, on arrive au don de l'Esprit

saint, lequel amènera enfin la résurrection des morts par Élie, le précurseur du Messie¹.

Le peuple admirait et vénérait les Esséniens. Outre les vertus et les sentiments pieux qui leur étaient communs avec les Pharisiens : la frugalité, la simplicité, la pudeur, un dévouement toujours prêt aux sacrifices, ils avaient de plus le prestige du mystère et s'occupaient de cures miraculeuses. Très-attentif à leurs rares paroles, le peuple attendait d'eux le terme des maux qui l'affligeaient. Quelques-uns d'eux, comme Juda Manahem et Siméon, passaient pour savoir prédire des événements futurs et interpréter les songes. Un autre, Onias, passait pour un thaumaturge capable d'arracher la pluie au ciel en temps de sécheresse. On admirait, surtout, dans les Esséniens, leurs connaissances médicales qui, à cause de l'état peu avancé de cette science, offraient alors, comme aujourd'hui, un vaste champ à la crédulité publique. Depuis leur contact avec les Perses, les Juifs croyaient à l'existence de mauvais esprits ou démons (*Schédim, Mazikim*). Quiconque avait l'intelligence un peu troublée passait pour un possédé ; il ne pouvait être délivré de son démon qu'au moyen de l'exorcisme. De même toute maladie tant soit peu exceptionnelle : les paralysies opiniâtres, la lèpre, le flux-menstruel dépassant sa durée normale et d'autres maladies analogues, était attribuée aux démons. On sait le rôle qu'un de ces êtres imaginaires avait joué même chez l'un des plus grands philosophes de l'antiquité grecque. Il ne faut donc pas s'étonner que, pour guérir certaines maladies, on recourût non au médecin, mais à l'exorciste ; or, les Esséniens étaient avant tout des exorcistes. Ils étudiaient la médecine dans un livre intitulé : *Sépher rephouoth*, et attribué au roi Salomon. Ils appliquaient souvent des versets bibliques et d'autres formules qu'ils récitaient tout bas (*Le'hischa*), d'autres mis, des racines ou des pierres, auxquelles ils attribuaient une vertu magique, et il est probable qu'ils connaissaient aussi l'application de ce qu'on appelle aujourd'hui les cures magnétiques.

Voilà les traits qui distinguaient les Esséniens des Pharisiens. Un mot que nous a conservé le *Talmud* prouve qu'ils s'étaient rendus ridicules aux yeux des docteurs pharisiens, à cause de l'exagération de leurs croyances et de leurs pratiques religieuses. Nul doute que c'est aux Esséniens que le *Talmud* applique l'expression *fou pieux* (*'Hassid Schota*), en parlant de ceux qui exagéraient la pureté lévitique jusqu'à fuir le contact des personnes les plus pieuses. Quant à leur système d'exorcisme au moyen de versets bibliques, il excitait non les railleries, mais la colère des Pharisiens, qui y voyaient une profanation des saintes Écritures ; l'exorcisme en général passait chez ces derniers pour une espèce de sorcellerie défendue par la loi mosaïque. Aussi proclamaient-ils indignes de la vie future celui qui s'adonnait à ces pratiques.

C'est ainsi que les Esséniens et les Pharisiens, sortis d'une même souche, le *Hassidéisme*, et poursuivant au fond le même but, le royaume du ciel ou l'époque messianique, se séparèrent et entrèrent dans des voies différentes à mesure que le développement de leurs doctrines fit des progrès.

Les Pharisiens vivaient au milieu de la nation, les Esséniens s'en éloignaient² ; les uns s'efforçaient de développer les lois et les mœurs nationales, les autres

¹ *Mischna Sotah*, fin. *Aboda Sara*, 20b. Jérus. *Sabbat*, I, p. 3. *Schekalim*, III, p. 47. *Midrasch canticum*, p. 3.

² Un seul Essénien se trouve encore à l'époque de Hillel dans le Synédrium ; mais, comme nous verrons, le quitta bientôt, ne s'y sentant pas à son aise.

s'absorbaient dans des spéculations théosophiques et dans un isolement qui fait de la piété même une espèce d'égoïsme ; les Pharisiens, malgré leurs querelles avec les Saducéens, qui allaient jusqu'à nier l'intervention de la Providence dans les affaires humaines, reconnaissaient pourtant à l'homme une volonté libre qui le rendait responsable de ses actes, tandis que les Esséniens, plus conséquents dans leurs croyances fatalistes, faisaient dépendre les moindres actions humaines et même la volonté personnelle d'un effet de l'assistance divine qui s'appellera plus tard la jouissance de la *grâce*.

L'attachement des Esséniens à leur ordre effaçait peu à peu, chez ces sectaires, le sentiment de solidarité nationale qui est le ciment de la religion juive. Ils nourrissaient de bonne heure dans leur sein le germe d'une opposition contre le judaïsme, dont eux-mêmes, ainsi que leurs adversaires, étaient pourtant loin de prévoir toute l'intensité et toute la portée.

CHAPITRE V. — LE GRAND SYNÉDRIUM, SES ATTRIBUTIONS ET SON POUVOIR (106-79).

Le grand Synédrium, ses attributions et son pouvoir. — Tribunaux. — Culte, lois, continues et usages. — Première collision entre les Pharisiens et les Saducéens. — Règne d'Alexandre Jannée. Guerres de conquêtes. — Luites intérieures. — Proscription des Pharisiens. -- Mort du roi Alexandre.

Nous avons dû, pour ne pas interrompre l'histoire des sectes, anticiper sur le cours des événements qui ont donné naissance à ces sectes mêmes. Nous nous étions arrêtés, dans le chapitre précédent, à l'époque de Hyrcan. Ce prince s'était appliqué à conformer l'organisation et l'administration intérieure du pays aux principes religieux de la tradition. Toutes les ordonnances qui lui sont attribuées en sont la preuve. C'est à son époque qu'il faut rapporter les institutions civiles, politiques et religieuses que nous voyons se développer dans les deux derniers siècles du second temple.

A la tête de ces institutions, se trouve le grand Synédrium¹. Un usage très-ancien, qui semble remonter aux premiers temps du retour de l'exil babylonien, avait donné deux chefs à cette illustre assemblée : le premier, appelé Nasi, présidait les réunions générales ; l'autre était le premier magistrat du tribunal, Ab-beth-din². Depuis la mort de José ben Joéser et de José ben Johanan, contemporains de l'invasion syrienne, on ne voit plus de trace de ces deux hautes dignités jusqu'à l'époque de Jean Hyrcan. Dans l'intervalle, le Synédrium n'a probablement pas existé dans son intégrité. Les deux chefs que nous retrouvons sous Hyrcan, sont Josué ben Perachia et Nitaï d'Arbéle. Une maxime que nous avons déjà mentionnée pour caractériser l'esprit pharisien, appartient au premier de ces chefs. Il disait : *Cherche un maître, acquiers un ami, et dans tes jugements sur les personnes, présume toujours l'innocence*. L'autre disait : *Évite un mauvais voisin, éloigne-toi de la société des impies, et que la pensée d'un châtement futur t'accompagne toujours*³. Cette maxime de Nitaï, surtout quand on la compare à celle de son collègue, présente une teinte sombre et misanthropique. Aussi a-t-on voulu voir, dans l'un de ces deux chefs un 'Hassidéen de tendance pharisienne, dans l'autre un 'Hassidéen de tendance essénienne, l'un prêchant la sociabilité et l'indulgence, l'autre, la méfiance envers les hommes et la terreur de l'avenir.

Le grand Synédrium était composé de soixante-onze Membres, y compris les deux présidents. Ses attributions étaient très-variées, et son pouvoir, arrivé à son plein développement, eut une grande étendue. — Les petits Synédria, composés de vingt-trois membres, siégeaient dans chaque ville de quelque importance et y exerçaient la juridiction pénale. Ils avaient été créés, ou du moins confirmés par le grand Synédrium⁴. Celui-ci était à la fois chargé d'édicter

¹ *Meghillath Taanith*, chap. X.

² *Jérus. Maaser Schéni*, fin. — *Sota*, fin. — *Chaguiga*, 16a, et suivants.

³ *ABOTH*, I, 6-7.

⁴ *SYNÉD.*, 68, b. — *Tosifta Synéd.*, ch. VII. — *Chaguiga*, ch. II. — *Jérus. Synéd.*, I, I, 19.

et d'interpréter la loi ; il discutait les affaires générales de la religion et même les grandes affaires politiques, et donnait force de loi à ses décisions qui obligeaient non-seulement les Juifs de la Judée, mais encore tous ceux de l'étranger¹. Son consentement était nécessaire pour entreprendre une guerre de conquêtes, pour agrandir la capitale et étendre le domaine du temple². C'est ainsi que plus tard, par suite de l'accroissement de la population de Jérusalem, une partie du faubourg Bezetha (le marais) fut annexée à la ville par une de ses décisions. Il pouvait même citer à sa barre les grands-prêtres et les princes³. Parmi ses occupations régulières, il faut compter la surveillance qu'il exerçait sur les mariages des prêtres, soumis strictement par lui à l'observation de la loi⁴. A cet effet, des registres généalogiques (*Sepher Jochasin*) étaient tenus dans tous les pays où les Juifs étaient répandus ; ils étaient signés par des témoins, et envoyés à Jérusalem pour y être confirmés par le grand Synédrium⁵. Aucune famille soucieuse de son honneur, ne négligeait son arbre généalogique et ne s'alliait avec d'autres que celles dont la pureté de race était légalement constatée. — Aux arbres généalogiques étaient ajoutés les grands événements qui se rapportaient à la famille ; c'étaient les premiers éléments de l'histoire juive⁶. Malheureusement, cette susceptibilité relative à la pureté de la race devint aussi une source intarissable de discorde ; nous allons en fournir la preuve, en racontant l'histoire des derniers jours de Jean Hyrcan.

Une autre attribution du grand Synédrium était le calcul du calendrier, avant que la science astronomique fût cultivée en Judée. Il fallait tous les ans régulariser l'année lunaire pour la faire concorder avec l'année solaire. Plus tard cette attribution passa aux mains d'une commission d'un certain nombre de membres, nommés par le président de la haute assemblée⁷. — En résumé, le Synédrium était à la fois le conservateur et le continuateur de la loi traditionnelle. Pour trancher des questions douteuses, il y avait deux commissions qui siégeaient dans le vestibule du temple ; elles formaient deux degrés de juridiction et n'en appelaient à la haute assemblée que lorsqu'elles ne pouvaient pas se mettre d'accord.

Les fonctions du Synédrium exigeaient une connaissance approfondie de la loi et de la tradition ; elles ne pouvaient donc être bien exercées que par ceux qui, comme les docteurs pharisiens, en possédaient les secrets. Aussi, les Saducéens, moins versés dans la connaissance de la loi, et cependant parvenus, comme nous verrons, à occuper temporairement presque toutes les places et à dominer dans le grand Synédrium, se trouvaient-ils fort embarrassés quand il s'agissait de résoudre certaines difficultés.

Les séances de la haute assemblée étaient publiques ; elles se tenaient dans une salle du temple appelée *Lischchat ha-Gaset* (salle des carreaux), située au midi entre le vestibule (*Oulam*) et le sanctuaire, avec lequel elle communiquait, ainsi qu'avec la cour accessible au public. Ces séances avaient lieu tous les jours,

¹ TOSIFTA, *Synéd.*, chap. VII. *Chaguiga*, chap. II.

² SYNED., 1a. — *Schebonoth*, 14 a.

³ SYNÉD., 1a.

⁴ LEVIT., XXI, 7, 14.

⁵ JOSÈPHE, *cont. Apion*, I, 7. — *Midoth*, fin. — *Tosifta Chaguiga*, chap. II.

⁶ JOSÈPHE, *cont. Apion*, I, 7.

⁷ SYNÉD., 10h et suivants.

excepté les vendredis et les samedis, consacrés par les membres du Synédrium à un enseignement public dans l'école du temple¹.

Les petits Synédria jouissaient de la même autorité et étaient régis par les mêmes règles que le grand Synédrium, auquel ils fournissaient souvent ses membres. La condition première d'admission pour tous les Synédria était d'être né de mariage légitime entre parents juifs. Les prosélytes n'étaient reçus que quand un de leurs parents était d'origine israélite. On n'aimait pas, non plus composer les tribunaux d'hommes trop âgés, ou sans enfants, parce qu'on les supposait plus enclins à la rigueur que des pères de familles d'âge moyen. La clémence, en effet, devait prédominer, d'après les principes pharisiens, dans l'application de la loi pénale. Ainsi, la simple majorité suffisait pour l'acquiescement d'un accusé ; et il fallait, au contraire, à majorité plus une voix pour la condamnation². Comme il n'y avait d'autres accusateurs publics que les témoins à charge, le président devait leur rappeler, en ouvrant les débats criminels, que la vie d'un homme était chose grave, et qu'avant de la mettre en péril, ils devaient fouiller dans leur mémoire pour y trouver quelques circonstances parlant en faveur de l'accusé³. Le public même pouvait intervenir lorsqu'il avait à faire valoir des circonstances favorables au délinquant. D'autre part, un juge qui, dans le cours du procès, s'était une seule fois prononcé en faveur de l'inculpé, ne pouvait plus voter contre lui⁴. On recueillait les voix par rang d'âge, en commençant par le plus jeune et en terminant par le président. On procédait ainsi pour empêcher toute influence des membres âgés qu'on supposait plus sévères, sur les jeunes membres qu'on croyait plutôt enclins à la clémence⁵. — C'est ainsi que jusque dans les moindres détails tout était disposé de manière à indiquer aux juges qu'ils devaient plutôt absoudre que condamner. Aussi, les anciennes lois, souvent très-dures, trouvaient-elles rarement leur application dans la pratique.

Quand le coupable, malgré toutes les précautions indiquées, était condamné à l'une des quatre peines capitales : la lapidation, le feu, le fer ou la strangulation, on lui présentait avant l'exécution une boisson enivrante qui lui enlevait la conscience de ses souffrances. C'étaient des femmes charitables qui la préparaient⁶. Les biens du condamné ne pouvaient jamais être confisqués et passaient à ses héritiers légitimes.

La législation et la procédure que nous venons de caractériser reçurent leur complet développement à l'époque hasmonéenne, concurremment avec d'importantes modifications apportées aux rites du temple. — Il est vrai que, dans l'intention des Hasmonéens, le judaïsme devait être rétabli purement et simplement sur ses anciennes bases. Mais les circonstances avaient changé, l'état politique et social s'était profondément modifié, la civilisation avait fait de grands progrès depuis la conquête grecque. De plus, le temple avait été privé de son culte et la loi de ses interprètes pendant une longue série d'années. Le fil de la tradition s'était rompu. Bien des usages s'étaient perdus pendant l'invasion. Il

¹ TOSIFTA, *Synéd.*, chap. VII.

² SYNÉD., 37a.

³ SYNÉD., 37a.

⁴ SYNÉD., 32a.

⁵ SYNÉD., 32a.

⁶ SYNÉD., 43a.

fallait donc que les Pharisiens déployassent une grande activité à la fois comme docteurs et législateurs, comme administrateurs et juges.

Sous Jean Hyrcan, le service du temple ne consiste plus principalement dans les offrandes et les sacrifices ; la prière, le chant et la musique, qui alternaient avec des lectures de passages bibliques, prirent dans le culte une large place. Après le sacrifice du matin, on se rendait dans la salle des carreaux (salle des séances du Synédrium). On remerciait Dieu de son amour et de la lumière de sa loi qu'il avait fait luire sur Israël. Suivait la lecture du *Décatalogue* et du *Schema*¹ avec ses trois parties, puis une sorte de profession de foi et une prière finale, composée de morceaux simples et touchants². Après la prière on brûlait l'encens sur l'autel d'or. Alors, au son de la *magrèphe* (instrument de musique) et à la voix d'un héraut, les Lévites se rassemblaient et se rangeaient dans le chœur³, qui était situé entre le vestibule des femmes et celui des hommes. Pendant que les prêtres versaient sur l'autel la libation de vin, les Lévites entonnaient des psaumes, accompagnés par trois sortes d'instruments : harpes, cithares, et cymbales. Aux jours de fête et à la veille de Pâques, on y joignait le son de la flûte. De jeunes Lévites complétaient dans le chœur l'harmonie des voix⁴. Les psaumes se chantaient en neuf pauses, à chacune desquelles deux prêtres sonnaient la trompe ; à ce signal le peuple se prosternait, en signe d'adoration⁵.

d'adoration⁵.

Avant l'époque des 'Hasmonéens, les psaumes qu'on chantait dans le temple changeaient suivant les circonstances ; ils étaient lugubres quand un grand désastre accablait le peuple, pleins d'allégresse quand on s'en était affranchi. Les psaumes élégiaques semblent avoir été prédominants jusqu'à l'avènement de Jean Hyrcan ; le psaume 44 était surtout en faveur, et cela s'explique par le touchant contraste qu'il établissait entre la grandeur ancienne de la nation et son abaissement sous la tyrannie syrienne. Le peuple l'avait si souvent entendu à cette époque néfaste, qu'il s'y était habitué et qu'il continua à le chanter même lorsque les temps furent devenus meilleurs. Hyrcan l'écarta de la liturgie du temple, de même que d'autres qui exprimaient le désespoir, et leur substitua des chants d'allégresse⁶. Il voulut que la nation cessât de chanter : *Réveille-toi, ô Seigneur, pourquoi dors-tu ; regarde, notre vie est courbée dans la poussière, notre corps est attaché à la terre*. Les psaumes qui restèrent en usage jusqu'à la destruction du temple, furent introduits par Hyrcan.

Aux jours de sabbat, le service divin prenait plus d'extension. Outre le psaume 92, consacré au septième jour, on chantait le chant de Moïse, *Haasinou* ; il était divisé en six morceaux, dont un seul était exécuté chaque sabbat pendant le service du matin. Un autre poème, le chant de victoire célébrant le passage de la mer Rouge (*Schira*), faisait partie du service de l'après-midi⁷.

Dans les synagogues et réunions religieuses de toute la Judée, les rites avaient également reçu, au temps des 'Hasmonéens, un développement considérable.

¹ Cf. chap. X.

² TAMID., 51. — *Berachoth*, 11b.

³ TAMID., 51. — *Berachoth*, 11b.

⁴ ERACHIN, 10a et suivants.

⁵ TAMID., 7. SUCCA, 531.

⁶ SOTA, 48a.

⁷ *Rosch ha-Schanah*, 31a.

Ces rites étaient généralement empruntés à ceux du temple, et destinés à remplacer cette partie du culte métropolitain pour ceux qui ne pouvaient pas y participer. La nation entière se fit, du reste, représenter dans le temple par des délégués ; car l'opinion que les sacrifices réguliers, prescrits par la loi, devaient se faire au nom de la nation (opinion qui fut contestée par les Saducéens), prévalut de plus en plus à partir de Jean Hyrcan. — Le peuple était organisé en vingt-quatre divisions, appelées *Ma'amadoth*, qui envoyaient alternativement leurs délégués à Jérusalem. Cette organisation était calquée sur celle des Lévites et des prêtres, partagés aussi en vingt-quatre divisions, appelées *Mischmaroth*, dont chacune se présentait deux fois par an dans le temple pour y faire le service. — L'on ne se contentait pas même d'être ainsi représenté à Jérusalem. Tous les membres de chacune des divisions dont nous venons de parler, prenaient le nom de *Ansché Ma'amad* à l'époque de l'année où leurs délégués se trouvaient en fonctions à Jérusalem. Or, les *Ansché Ma'amad* se réunirent dans un lieu central de leur province pour y célébrer un service divin particulier, tandis que leurs délégués participaient au culte public du temple. Dans ces réunions religieuses les prières étaient les mêmes que dans le sanctuaire de la métropole ; seulement, la lecture du *Décalogue* était remplacée par celle du premier chapitre de la *Genèse*, dont on lisait chaque matin, pendant les six jours de la semaine, les versets correspondant aux six jours de la création. On se réunissait pour la prière trois fois par jour, le matin et l'après-midi, en mémoire des deux sacrifices quotidiens, et une troisième fois le soir, à l'instar des membres du *Ma'amad* présents à Jérusalem, pour la prière de *Neïla*¹. Quant aux rites des autres synagogues, répandues partout où il y avait des Juifs, on ne les connait pas en détail ; mais il est certain que même le peuple des campagnes se réunissait tous les lundis et les jeudis, ainsi que les jours fériés, dans les villes les plus prochaines, pour prendre part au service divin, et l'on sait aussi que ce service était composé alternativement de prières et de lectures du *Pentateuque*². Les deux jours de la semaine que nous venons de nommer, devaient à leur qualité de jours de marché d'être les plus propres à ces réunions. Les tribunaux tenaient également tous les lundis et jeudis leurs séances dans les villes.

Les communes se gouvernaient elles-mêmes en toute liberté pour ce qui concernait leurs affaires intérieures ; elles déterminaient leurs poids et mesures, fixaient leurs prix de marché et les salaires des journaliers³. On pouvait passer librement d'une commune à l'autre, et l'on acquerrait le droit de bourgeoisie par le séjour d'un an dans une commune, ou par l'acquisition d'une propriété sur son territoire⁴. Chaque commune nommait des administrateurs pour toutes les affaires civiles et religieuses et pour les œuvres de bienfaisance. Ils formaient une commission de sept membres, appelés *Schiba Toubé-Ir*, les sept notables de la ville⁵.

Les années d'anarchie avaient fait perdre au peuple des campagnes l'habitude de prélever la première dîme de leurs moissons pour les Lévites et les pauvres, et la deuxième qui devait être consommée par les propriétaires dans la métropole.

¹ *Rosch ha-Schanah*, 26a et suivants. On a dit plus tard, en s'appuyant sur le texte d'une *Boraïtha*, que les *Ansché-Ma'amad* jeûnaient. Mais cela ne se trouve pas dans le texte original de la *Mischna*.

² *Meghilla*, 2a.

³ *Baba Bathra*, 8b.

⁴ *Baba Bathra*, 7b, cf. 8a.

⁵ *Meghilla*, 27. — *Actes des Apôtres*, VI, 5 ; XXI, 8. — JOSÈPHE, *Guerres*, II, 20-5.

Des sociétés pieuses se formèrent alors, dont les membres s'imposaient l'obligation de prélever la dîme sur le blé même qu'ils achetaient au marché ; cela s'appelait la *dîme douteuse* (*Demai*). D'un autre côté, les prêtres se faisaient souvent remettre à eux seuls la dîme tout entière, tandis qu'elle revenait, d'après la loi, aux Lévites, qui eux-mêmes ne devaient en donner que la dixième partie aux prêtres. Hyrcan donna force de loi à l'usage introduit par les sociétés pieuses ; la dîme douteuse fut dès lors obligatoire pour quiconque achetait du blé dont il n'était pas prouvé qu'on eût prélevé la dîme selon la loi mosaïque. — Le zèle de ce prince à rétablir la loi et à suivre les prescriptions des Pharisiens était si grand, qu'il défendit, même aux jours de demi-fête, l'exercice des métiers bruyants, comme celui des forgerons.

Mais si, d'un côté, en sa qualité de grand-prêtre, il était gardien et protecteur de la loi religieuse, de l'autre, en sa qualité de prince, il devait ménager ses compagnons d'armes et ses ministres, appartenant pour la plupart au parti des Saducéens, L'un des chefs de ce parti, Jonathan, était son ami intime et n'avait pas moins d'influence que les présidents du Synédrium. Longtemps le prince sut empêcher toute collision entre les deux partis ; mais vers la fin de ses jours, il passa entièrement du côté des Saducéens, qui surent exciter les susceptibilités de son amour-propre. Il paraît que ses empiétements sur le pouvoir législatif mécontentaient les membres du Synédrium, et que le respect seul qu'ils éprouvaient pour sa double qualité de prince et de pontife les empêcha de donner un libre cours à leur ressentiment. Mais, en pareil cas, les choses en arrivent souvent à ce point, qu'il suffit d'un mot inopinément prononcé pour faire naître des soupçons et éclater des colères que la Prudence et la sagesse ne peuvent plus maîtriser. L'étincelle partit des Saducéens. Hyrcan venait de remporter une victoire sur des peuplades nombreuses au nord-est de la Perse. Pour la célébrer, il donna un banquet somptueux, auquel il invita indistinctement les chefs d'école et ses compagnons de guerre. Les tables d'or étaient garnies de mets exquis, parmi lesquels se trouvaient des plantes de bruyères en mémoire de la domination tyrannique qui forçait les patriotes de fuir dans le désert. Au milieu de la gaieté générale, Hyrcan, s'adressant aux docteurs, les défia de lui reprocher la moindre infraction à la loi. — Est-il vrai, comme on l'a dit, que les Saducéens avaient inspiré à Hyrcan des soupçons sur l'attachement et la fidélité des Pharisiens, et qu'ils s'étaient d'avance assurés d'un jeune homme qui devait relever le gant jeté par le prince aux docteurs ? Quoi qu'il en soit, la provocation ne resta pas sans réponse. Un certain *Éléazar ben Poïra*, jeune docteur assez obscur, se leva et dit : *Que le prince se contente de la couronne et cède le diadème pontifical à un homme cligne de cette charge ; car, ajoutait-il, sa mère, avant de lui avoir donné le jour, fut faite prisonnière par les Syriens, lors de leur invasion dans Modin, résidence des 'Hasmonéens, et le fils d'une prisonnière ne peut pas remplir les fonctions de prêtre, à plus forte raison celles de grand-prêtre.* — D'autres attribuent cette sortie à un homme généralement estimé, à *Yehouda ben Guédidim*. — Hyrcan, quoique profondément blessé, conserva assez de sang-froid pour ordonner une enquête sur sa mère et sur sa propre naissance. Il fut constaté que le bruit était sans fondement, que jamais sa mère n'avait été faite prisonnière. Les Saducéens surent insinuer au prince que la calomnie avait été répandue par les Pharisiens pour le discréditer aux yeux du peuple. Afin de s'assurer que ce soupçon jeté sur sa dignité pontificale était réellement l'œuvre du parti pharisien tout entier, et non pas seulement d'un ou de plusieurs d'entre eux, Hyrcan fit traduire le calomniateur qui l'avait insulté publiquement, devant le grand Synédrium. — Malheureusement, la loi, devant

laquelle tous les citoyens étaient égaux, ne connaissait pas le crime de lèse-majesté. On ne pouvait donc châtier le calomniateur du prince autrement que quiconque aurait calomnié et insulté un simple citoyen. On lui appliqua le *maximum* de la peine corporelle, les trente-neuf coups, édictés par la loi mosaïque¹. Les Saducéens surent persuader à Hyrcan que le châtement, dans ce cas, aurait dû être la peine de mort, et ils profitèrent de cette circonstance pour détourner le cœur du prince des Pharisiens. C'est évidemment une exagération de prétendre que Hyrcan a ordonné, après cette sentence du Synédrium, de ne plus suivre les prescriptions des docteurs, et qu'il persécuta les Pharisiens. On a confondu ici Hyrcan avec son successeur Alexandre Jannée. Mais les sources historiques ne permettent pas de douter que, depuis l'événement dont nous venons de parler, Hyrcan n'ait éloigné les Pharisiens des hauts emplois qu'ils avaient occupés. Dans le Synédrium et dans les tribunaux, ils furent remplacés par des Saducéens. — C'était un véritable coup d'État qui entraînait les conséquences les plus fâcheuses. Un tel acte était non-seulement une violence contre la conscience religieuse du peuple, forcé de reconnaître comme interprètes de la loi ceux qui étaient opposés aux interprétations traditionnelles, mais encore l'indépendance même du Corps législatif était supprimée par des destitutions arbitraires : le pouvoir des 'Hasmonéens, si populaire jusque-là, se transforma en despotisme.

Les résultats de cette politique ne se firent pas attendre : Hyrcan mourut bientôt après cette révolution de palais, dans la soixantième année de sa vie, la trentième de son règne (106). Il laissait une veuve et cinq fils : Juda, dit *Aristobule*, et son compagnon d'armes *Antigone*, les deux princes qui avaient cueilli ensemble leurs premiers lauriers au siège de Samarie ; Jannée, dit *Alexandre*, élevé loin de la capitale, en Galilée ; *Absalon*, qui était le plus jeune, et un cinquième dont le nom n'est pas connu. — En vertu du testament de Jean Hyrcan, sa veuve devait régner, et son fils aîné se contenter du pontificat. Mais à peine la tombe se fut-elle fermée sur Hyrcan, que son fils Aristobule s'empara de la couronne et changea le titre de prince, héréditaire dans la famille des 'Hasmonéens depuis Siméon, en celui de roi. Cette usurpation, de même que son amour pour les mœurs grecques, lui attira la haine et la méfiance du peuple, qui semble lui avoir imputé des crimes imaginaires. On disait qu'il avait fait mourir de faim sa mère dans la prison où il l'avait enfermée avec ses frères, à l'exception d'Antigone, auquel il avait confié une large part dans la direction des affaires publiques. On disait aussi qu'il fut la cause involontaire de l'assassinat de ce frère. On a dit enfin que, succombant aux remords et au désespoir de ce double meurtre, il était mort dans d'horribles angoisses. La légende populaire a entouré sa mort d'un véritable mélodrame. Ce qui est certain, c'est qu'il n'a régné qu'un an, et que la couronne passa de droit, après la mort des deux frères alliés, au troisième fils d'Hyrcan, Alexandre Jannée.

Le règne de ce prince, qui a reçu le nom de Thracien à cause de sa barbarie et de sa cruauté, se signala par des luttes sans fin, et le plus souvent sans succès, de même que par de sanglantes guerres civiles qui affaiblirent la Judée, malgré l'agrandissement de son territoire, trop chèrement payé du sang de ses enfants.

Durant les neuf premières années de son règne, Alexandre Jannée ne rompit pas ouvertement avec les Pharisiens. Au contraire, ceux-ci recouvrèrent une partie de l'influence qu'ils avaient perdue par suite des événements qui avaient précédé

¹ DEUTÉRONOME, XXV, 3.

la mort de Jean Hyrcan. Ces résultats sont dus en grande partie à l'influence de la reine Salomé-Alexandra. C'est à tort qu'on a confondu cette femme du roi Alexandre avec celle de son prédécesseur. Aristobule qui porta le même nom, et qu'on a dit mariée en secondes noces avec son beau-frère. Un tel mariage eût été une infraction flagrante de la loi, respectée également par les Saducéens et les Pharisiens. Cette loi, en effet, défend formellement au grand-prêtre de s'allier à une veuve. La femme qu'épousa Alexandre Jannée était la sœur de Siméon-ben-Schétach, l'un des plus illustres membres du parti pharisien, qui n'aurait certainement pas consenti à donner une veuve en mariage à un pontife. Il est pourtant constaté que la reine possédait l'amitié et l'estime de son frère. C'est justement à ce mariage de la sœur d'un docteur pharisien avec le roi Alexandre, qu'il faut attribuer l'influence que le parti pharisien reconquit dans les premières années du nouveau règne. Le prince se trouvait, du reste, à cette époque, trop engagé dans des guerres et trop entouré de dangers au dehors, pour oser troubler la paix intérieure en favorisant un parti toujours impopulaire. Il observait, sinon par un sentiment de justice, au moins par prudence ou par amour envers sa femme, et par respect pour son beau-frère, une espèce de neutralité dans les luttes entre les Saducéens et les Pharisiens. Lorsqu'on lui eut inspiré un jour des soupçons contre le frère de sa femme, celle-ci sut lui regagner bientôt la confiance du roi ; et après un éloignement de courte durée, il fut rappelé à la cour, où il occupa, pendant un grand dîner, la place d'honneur entre le roi et la reine. Grâce aux hautes qualités de cœur et d'esprit de cette femme éminente, les Pharisiens reprirent peu à peu la position qu'ils avaient dû céder à leurs adversaires vers la fin du règne de Jean Hyrcan. Pour amener une conciliation ou un certain équilibre entre les deux partis, la reine détermina son frère à siéger dans le Synédrium, espérant qu'il y serait suivi par d'autres membres de son parti qui ne voulaient pas siéger dans la haute assemblée à côté des Saducéens, tant que ceux-ci y domineraient par leur nombre. La réconciliation, qui devait s'opérer sans violence et par des moyens légaux, n'était pas facile. Siméon y réussit pourtant, à ce qu'on assure, par l'étendue de ses connaissances et la puissance de sa parole. Les Saducéens se seraient retirés, l'un après l'autre, d'une assemblée où la supériorité de Siméon leur aurait préparé, dans les discussions publiques, les échecs les plus humiliants. — Quoi qu'il en soit, les Pharisiens reprirent si bien leurs sièges dans le Synédrium, que vers l'an 100, cette assemblée avait perdu tous ses membres saducéens.

Cependant Alexandre ne laissa les Pharisiens jouir en paix de leur triomphe que tant qu'il fut engagé dans ses entreprises belliqueuses. Lorsqu'en 93 il revint à Jérusalem, couvert de lauriers et de sang (il avait détruit et dévasté sans pitié plusieurs villes), on vit se révéler en lui, dans toute sa dureté, le chef du parti militaire, du parti saducéen. — Soit que l'influence reconquise par les Pharisiens lui ait paru trop gênante pour son pouvoir, soit qu'il ait voulu donner une satisfaction à ses compagnons d'armes, ou il ait suivi le funeste conseil de son favori Diogène, il provoqua les Pharisiens et le peuple, pour en finir avec les adversaires des Saducéens. A la fête des tabernacles, il entra dans le temple pour y remplir les fonctions de grand-prêtre. Sa garde, formée de troupes étrangères, l'accompagnait. Suivant un ancien usage religieux, que les Saducéens n'observaient pas, le pontife reçut ce jour-là des mains des prêtres une coupe d'argent remplie d'eau, symbole de la fertilité du sol, qui devait être versée en libation sur l'autel. Alexandre prit la coupe et jeta l'eau par terre pour témoigner de son mépris pour cet usage vénéré. Le peuple, exaspéré d'une telle profanation, témoigna sa colère par des cris et des gestes. On lança sur le roi-

pontife les cédrats qu'on tenait dans la main suivant le rituel de la fête, et on l'insulta par des propos injurieux. Cela était prévu. La garde chargea le peuple qui était sans armes. Six mille hommes furent massacrés en ce jour dans le sanctuaire même, chose inouïe dans l'histoire d'Israël.

Dès ce moment, la haine des partis devint implacable. Le parti pharisien, populaire, démocratique, prend bientôt sa revanche sur le parti saducéen, aristocratique et sanguinaire. Puis ce sera de nouveau le tour de ce dernier parti, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la nation, affaiblie par la guerre civile qui lui coûtera des torrents de sang, devienne la proie d'un heureux aventurier iduméen qui la livrera à l'étranger. Les successeurs des 'Hasmonéens, devenus princes et pontifes, arrivent déjà dans leur troisième génération à démolir eux-mêmes l'édifice que leurs ancêtres avaient érigé au prix de tant de dévouement. Ici encore, l'Histoire sainte est l'abrégé de l'Histoire universelle.

Alexandre ne soupçonna pas même l'abîme que sa violence avait creusé devant sa patrie ; il conçut de nouveaux projets de conquêtes, sans considérer que l'agrandissement d'un pays, déchiré par la guerre civile, ne peut que hâter sa ruine. En effet, les luttes intérieures continuèrent leurs ravages, tandis que le roi persistait dans ses folles entreprises guerrières aux frontières sud-est de la Judée. Cinquante mille Juifs devinrent en six ans la proie de ces luttes acharnées entre les partis. Enfin, n'ayant recueilli de ses projets de conquête qu'une suite d'humiliations, le roi offrit la paix aux Pharisiens et leur demanda ce qu'il avait à faire pour se réconcilier avec eux. Mais ceux-ci lui répondirent que le seul parti qu'il lui restait à prendre pour les satisfaire, c'était de mourir. Leur haine contre le roi avait atteint un tel degré qu'elle les entraîna à s'allier avec l'étranger. Ils appelèrent à leur secours le roi Démétrius Eucérus. Alexandre ne put pas résister à l'armée syrienne, renforcée des insurgés juifs. La bataille de Sichem (88) le força à se réfugier dans les montagnes d'Ephraïm. Ses mercenaires étaient dispersés. Mais le parti populaire reconnut bientôt la faute qu'il avait commise, en se laissant entraîner par la haine dans la voie de la trahison ; il se rallia au roi pour repousser l'armée d'invasion. Démétrius dut rebrousser chemin, et les plus acharnés d'entre les insurgés juifs qui ne voulurent pas se réconcilier avec Alexandre, furent forcés de se jeter dans la forteresse de Béthomé. Là aussi il leur fut impossible de se maintenir ; ils furent faits prisonniers et conduits à Jérusalem. D'horribles scènes de cruauté que les historiens ont peut-être encore exagérées se renouvelèrent dans la capitale. Huit cents Pharisiens furent tués et crucifiés dans un seul jour. Des milliers prirent alors la fuite, les uns s'en allèrent en Syrie, les autres en Égypte. Parmi ces derniers se trouva *Juda-ben-Tabbaï*, qui vengea plus tard ses frères immolés. On ne sait pas où s'était réfugié Siméon-ben-Schétach pendant la grande persécution des Pharisiens.

Alexandre continua ses guerres de conquêtes. Après une longue campagne qui le rendit maître de beaucoup de villes, il retourna à Jérusalem en vainqueur. Dans un festin qu'il donna pour célébrer ses victoires, il s'attira par son intempérance une fièvre maligne. Malgré sa maladie, il entreprit encore le siège de Ragaba (Argob). Mais il ne devait pas le mener lui-même à bonne fin. L'état de sa santé s'aggrava. Lorsqu'il se sentit près de mourir, il reconnut, dit-on, le tort qu'il avait eu de s'aliéner le parti populaire, et recommanda à sa femme, qui l'avait accompagné à Ragaba, d'amnistier les Pharisiens. On attribue au roi mourant des propos de sagesse qui contrastent singulièrement avec la conduite de toute sa vie. Quoi qu'il en soit, il légua le pouvoir à la reine Alexandra, qui sut bientôt gagner toutes les sympathies du peuple et réconcilier les Pharisiens, durant les neuf ans de son règne, avec la dynastie 'hasmonéenne.

Alexandre Jannée mourut dans sa cinquantième année, après un règne de vingt-sept ans. Sa mort fut tenue secrète jusqu'après la prise de Ragaba. Son corps fut alors transporté à Jérusalem, où le parti populaire, informé par la reine de sa dernière volonté, lui fit de magnifiques funérailles.

CHAPITRE VI. — RÈGNE DE SALOMÉ-ALEXANDRA (79-61).

Règne de Salomé-Alexandra. — Juda-ben-Tabbaï et Siméon-ben-Schétaçh. — Un Brutus juif. — Développement de la loi. — Fêtes populaires. — Le demi-siècle historique. — Aristobule et Hyrcan II. Prise de Jérusalem par Pompée. — Les Juifs à Rome.

Salomé-Alexandra reprit la politique conciliatrice de Jean Hyrcan ; elle rétablit la paix à l'intérieur, en employant les Saducéens aux affaires de la guerre et de la diplomatie, et en rendant aux Pharisiens la législature et les fonctions judiciaires. Pour soustraire les Saducéens aux représailles de leurs adversaires, elle remit dans leurs mains plusieurs forteresses. Son fils cadet Aristobule, qui avait hérité de l'humeur belliqueuse de son père, fut placé à la tête de l'armée, tandis que l'aîné, Hyrcan II, d'un caractère doux, mais faible, devint grand-prêtre. Le pouvoir temporel se trouva ainsi, pour la première fois depuis le retour de Babylone, complètement séparé du Pontificat, à la grande satisfaction des Pharisiens. En réalité, c'étaient eux-mêmes qui tenaient en leurs mains, sous les auspices de la reine, le pouvoir exécutif, l'administration et l'éducation du peuple. On vit s'accroître la prospérité générale ; le peuple jouissait paisiblement des fruits de son travail, et par une série d'années fertiles, le ciel ajouta ses bénédictions aux efforts intelligents d'un sage gouvernement. On conserva longtemps en Judée les grains de blé provenant des abondantes moissons du temps de la reine Alexandra. L'aisance était si générale, que les objets de verre, qui formaient alors un article de luxe, devinrent d'un usage général dans le pays¹.

Le frère de la reine, Siméon-ben-Schétaçh, possédait toute sa confiance ; elle voulut le nommer premier président (Nasi) du Synédrium. Mais il déclina cet honneur et fit rappeler d'Alexandrie Juda-ben-Tabbaï, qu'il jugea plus digne de remplir cette charge à cause de l'étendue de ses connaissances et de l'énergie de son caractère. La communauté d'Alexandrie, qui avait revêtu de hautes fonctions l'illustre docteur palestinien, fut instamment priée de rendre à l'épouse abandonnée (à Jérusalem) l'époux qu'elle retenait dans ses murs². Sur cette invitation si flatteuse, Juda-ben-Tabbaï retourna dans la métropole. Il réunit ses efforts à ceux de son collègue Siméon pour réorganiser le Synédrium, améliorer l'administration, rétablir la législation religieuse et l'autorité de la loi, perfectionner l'instruction publique et donner à tous les besoins de l'époque une légitime satisfaction. Ces deux chefs du Synédrium continuèrent et développèrent l'œuvre de la réformation commencée par Esra et Néhémie, et qui avait été interrompue pendant le règne d'Alexandre et l'administration des Saducéens. Si, à l'instar des premiers restaurateurs du judaïsme, ils ont dû souvent employer des moyens rigoureux, ce n'était pas la passion, mais l'amour de la justice et les nécessités du moment qui les leur dictaient. Pour rendre à la loi son ancienne autorité, ils étaient plus sévères encore envers eux-mêmes qu'envers les autres ; et s'ils n'épargnaient pas leurs adversaires convaincus

¹ *Taanith*, 23a. — *Jérus. sabbat*, I, II, p. 37.

² *Jérus. chaguiga*, II, II, p. 77d — *Synhéd.*, VI, IX, p. 23c.

d'infractions à la loi, ils ne ménageaient pas non plus leurs amis et leurs propres familles. Deux faits curieux qui se produisirent vers la fin de leur administration, jettent une vive lumière sur leur caractère, et font comprendre l'esprit qui a présidé à toute l'activité de ces restaurateurs du judaïsme légal.

Nous savons déjà qu'il n'y avait cher les Juifs d'autres accusateurs publics que les témoins à charge, ce qui donne la mesure de leur importance et de leur responsabilité dans la loi mosaïque. On se rappelle aussi que, parmi les questions controversées entre les Pharisiens et les Saducéens, figurait celle de la punition des faux témoins en matière pénale. Voici quels étaient les points en litige. D'après la loi mosaïque, quiconque était convaincu de faux témoignage, encourait la peine qu'il avait l'intention d'attirer sur l'accusé, fût-ce même la peine capitale. Les Saducéens n'élevaient aucune contestation au sujet de cette loi, inscrite textuellement dans le *Pentateuque*¹ ; mais ils l'interprétaient autrement que les Pharisiens dans le cas où, malgré l'intention des faux témoins d'attirer sur leur victime la peine de mort, celle-ci n'avait pas été appliquée. Dans ce cas, les Pharisiens, qui cependant, comme nous l'avons fait remarquer, ne prononçaient que très-rarement la peine capitale, n'épargnaient pas les faux témoins ; ils invoquaient la lettre de la loi, dont les termes très-clairs ne tiennent compte que de la culpabilité de l'intention, et non des résultats qu'elle a pu amener. Les Saducéens, au contraire, dans ce cas exceptionnel, interprétaient la loi d'une manière moins littérale et moins sévère. Quand l'accusé était acquitté, les faux témoins devaient l'être aussi, selon leur opinion. Ajoutons encore, pour faire bien comprendre les faits que nous allons raconter, que, dans le même passage de la loi mosaïque qui traite des faux témoignages, il est dit que la déposition d'un seul ne suffit pas, mais qu'il faut deux ou plusieurs témoins pour rendre le témoignage valable. Les Pharisiens en concluaient qu'un seul témoin, convaincu de faux témoignage, ne saurait encourir la peine de mort, puisque, en principe, ce témoignage était frappé de nullité.

Or, voici ce qui eut lieu dans un procès devant le Synédrium, le dernier auquel Juda-ben-Tabbaï présida.

Un homme avait été accusé d'un crime qui entraînait la peine de mort. Au moment des débats publics, il ne resta qu'un seul témoin qui soutint l'accusation, et fut convaincu de faux témoignage. Dans son empressement à rétablir l'interprétation pharisienne en matière de faux témoignage, le président du tribunal, Juda-ben-Tabbaï, conclut en même temps à l'acquittement de l'accusé et à la condamnation du témoin. Le tribunal céda à l'avis de son président et le témoin fut exécuté.

Lorsque Siméon-ben-Schétach, absent lors du procès, apprit ce qui s'était passé, il fit d'amers reproches à son collègue, le convainquit de s'être laissé entraîner par l'esprit de parti à une fausse interprétation de la loi, et de s'être, par conséquent, rendu coupable d'un meurtre judiciaire. Juda-ben-Tabbaï, frappé de la justesse des observations de son collègue, reconnut aussitôt le tort qu'il avait eu, et en fut inconsolable. Il alla se jeter sur le tombeau du supplicié, lui demanda pardon, s'imposa des mortifications et ne se pardonna plus à lui-même son erreur. Il donna sa démission de président et de membre du Synédrium, et se retira pour toujours de la vie publique.

¹ DEUTÉRONOME, XIX, 49.

Un autre événement qui se rapporte plus spécialement à Siméon-ben-Schétach, est bien plus curieux encore ; il montre une fois de plus comment les anciens chefs populaires comprenaient leur mission ; mais il nous fait voir en même temps les abus trop fréquents qu'entraînait l'antique institution des témoins-accusateurs et d'une procédure sommaire en matière pénale : armes dangereuses quand elles sont mises entre les mains de l'esprit de parti, toujours implacable contre ses adversaires.

Siméon-ben-Schétach s'était aliéné le parti Saducéen qui accusait à tort de persécution le chef pharisien, quand il n'était coupable que d'une sévérité impartiale dans l'application de la loi, telle qu'il l'entendait. Les Saducéens méditèrent une terrible vengeance qui ne leur réussit que trop bien au point de vue du succès matériel, mais qui, en définitive, ne contribua qu'à fortifier davantage l'autorité des Pharisiens et de leur illustre chef. — Ils subornèrent des témoins et firent accuser le fils de Siméon d'un crime que la loi punissait de la peine de mort. Comme les accusateurs persistaient dans leur témoignage, et qu'ils n'avaient pu être convaincus de mensonge ni de contradiction, ils forcèrent le tribunal à condamner le fils du président. Ce n'est qu'au moment où la victime innocente fut sur le point d'être envoyée au supplice, que les témoins-accusateurs, touchés de ses paroles pleines de grandeur, rétractèrent leur témoignage et dévoilèrent l'abominable intrigue qu'avaient tramée les ennemis de Siméon. Tout le monde était bien convaincu, dès lors, de l'innocence du condamné, mais il était trop tard ; le verdict du tribunal était, comme celui de nos jurés, sans appel, et le témoignage, une fois admis, ne pouvait plus être retiré après le prononcé du jugement. Il n'y avait d'ailleurs en ce temps ni tribunal de cassation, ni droit de grâce exercé par le souverain. Cependant les juges hésitaient à mettre leur sentence à exécution, parce qu'on était généralement convaincu de l'innocence du condamné. C'est alors que celui-ci, s'adressant à son père, l'exhorta à laisser à la justice son libre cours : **Si ta main, lui dit-il, veut assurer le salut d'Israël, tu dois considérer mon corps comme un marchepied sur lequel on passe sans pitié, afin de rehausser l'autorité de la loi.** Et père et fils, dignes l'un de l'autre, sacrifièrent, l'un sa vie, l'autre son amour paternel, pour sauvegarder l'inviolabilité de la loi.

Un si héroïque dévouement se rencontre plus fréquemment qu'on ne pense dans l'histoire de la civilisation, surtout dans celle de l'antiquité. Nous admirons ces exemples sans les imiter, sans Même les approuver toujours. Le monde moderne n'en a plus autant besoin que les temps passés ; aussi a-t-il quelque peine à les comprendre. Nous sommes plus frappés de ce qu'ils ont d'étrange. Sacrifier l'homme à une conception purement idéale, qui n'est, à vrai dire, qu'une abstraction, c'est du fanatisme, et nous ne sommes plus des fanatiques. Cependant, on peut se demander si, sans ce fanatisme, sans cette folie sublime de l'abstraction, sans cet idéalisme de nos ancêtres, nous serions arrivés à la civilisation moderne, et si cette civilisation elle-même ne resterait pas stationnaire, s'il arrivait que les grandes races historiques devinssent incapables de renouveler les exemples d'un pareil héroïsme.

C'est avec Juda-ben-Tabbaï et Siméon-ben-Schétach que commence le fanatisme du judaïsme légal. A partir d'eux, il n'y a plus d'interruption dans la marche ascendante de la loi traditionnelle ; elle est transmise d'une génération à l'autre, et chacune d'elles ajoute quelques pierres nouvelles à cet édifice gigantesque que nous a conservé la littérature talmudique.

Les derniers restaurateurs du judaïsme ont, comme s'exprime le Talmud, **rendu à la couronne** (à la loi) **son éclat primitif**¹. La vérité est qu'ils ont beaucoup contribué à son développement. Devenus maîtres de la législation, les Pharisiens travaillèrent sans relâche à son perfectionnement. Ils entourèrent des précautions les plus minutieuses la procédure criminelle, surtout l'interrogatoire des témoins, et entravèrent par toute sorte d'obstacles les dénonciations, parfois fausses, toujours odieuses. La maxime qui nous a été conservée de Siméon-ben-Schétaïch, reflète l'impression qu'a laissée dans son âme le tragique événement qui eut lieu sous son administration, et que nous avons raconté plus haut. Il recommande aux juges la plus grande circonspection dans l'interrogation des témoins-accusateurs². D'autres réformes législatives non moins importantes furent introduites sous le règne de Salomé-Alexandra. Le divorce était à l'ordre du jour en Judée, sous la législation des Saducéens. On sait que la loi mosaïque, interprétée à la lettre, n'y apporte aucune entrave. Il existait pourtant en Israël, de temps immémorial, un usage qui s'opposait à ce que le mari pût répudier sa femme au gré de son caprice. D'après cet usage, le mari devait pourvoir à la subsistance de sa femme divorcée, moyennant une somme, dont le minimum était fixé, soit à deux mines d'argent, soit à la moitié, suivant qu'il avait épousé une vierge ou une veuve. Mais aucune loi n'ayant réglé l'acquittement de cette dette du mari envers sa femme divorcée, il arrivait souvent que celle-ci s'en voyait privée. L'on introduisit plus tard l'habitude de déposer une valeur équivalant au moins à l'indemnité éventuelle, chez le père de la femme ou dans ses propres mains, le jour même du mariage, pour qu'elle pût en disposer le cas échéant. Bien que cette mesure eût pour objet de sauvegarder les intérêts de la femme, elle perdait pourtant de vue le but même de l'ancien usage. Une fois l'indemnité éventuelle déposée, le mari n'avait plus de sacrifice à faire, s'il lui plaisait de répudier sa femme. Pour remédier à ce nouvel inconvénient, le Synédrium de cette époque introduisit l'obligation de l'acte de mariage (*kethoubah*), par lequel le mari, sans déposer aucune valeur, se déclarait responsable sur toute sa fortune de la dette qu'il contractait envers sa femme en cas de divorce. Cette sage prescription, qui est aujourd'hui encore en usage parmi les Juifs fidèles à leur loi traditionnelle, a si bien répondu à l'intention du législateur, que, malgré la facilité du divorce selon la loi mosaïque, le mariage a acquis dans le sein de la religion juive de plus sérieuses garanties de stabilité que dans le catholicisme même où règne la prohibition absolue du divorce.

Une autre mesure du même Synédrium, relative à l'instruction publique, a été également d'une portée immense. Il existait à Jérusalem une grande école d'où sortaient les docteurs de la loi. Les habitants de la capitale et les citoyens les plus riches du pays pouvaient seuls en profiter. Aucun autre centre d'enseignement n'avait été fondé pour le reste de la nation. Siméon-ben-Schétaïch institua des écoles supérieures dans toutes les villes. Les jeunes gens qui avaient atteint l'âge de seize ans y étaient seuls admis. Les objets d'études étaient la littérature sacrée, la loi et la tradition. Ces pépinières du judaïsme ont dépassé en durée et en efficacité toutes les autres institutions dont elles sont devenues l'âme et la vie. Elles ont été, pour ainsi dire, l'ancre de salut de la nation juive dans ses fréquents naufrages.

L'institution de grandes fêtes dont les splendeurs et la gaieté sont devenues proverbiales, date encore de cette époque, si riche en institutions populaires.

¹ *Kiddouchin*, 66a.

² *ABOTH*, 4, 9. — Cf. *Synhéd.*, 40a.

Elles doivent leur origine à la victoire définitive remportée sur les Saducéens. On disait plus tard de l'une d'elles : Quiconque ne l'a pas vue ne peut se faire une idée d'une vraie fête populaire. Voici le programme de cette fête :

Le lecteur se rappelle l'acte sacrilège et barbare du roi Alexandre Jannée qui avait provoqué un massacre dans le sanctuaire, en jetant sur les dalles du temple l'eau destinée à une libation sur l'autel. Le parti populaire, devenu l'arbitre du culte, remit en vigueur l'usage de cette libation et en fit la plus joyeuse fête nationale de l'ancienne Judée, appelée *Sim'hath-bette-ha-Schoéba*. Dans la nuit qui suit le premier jour de la fête des tabernacles, la cour des femmes sur la montagne du temple était si splendidement illuminée que toute la ville était comme inondée de lumière. Le peuple, qui arrivait de tous les côtés en procession avec des flambeaux, dansait et chantait toute la nuit, accompagné de tous les instruments de musique des lévites. Les réjouissances et les divertissements alternaient avec les chants des psaumes. Les hommes les plus graves n'hésitaient pas à prendre part à cette fête nocturne. Au point du jour, les prêtres indiquaient par un signal qu'il était temps de se rendre à la source de Siloë. On y allait puiser dans une coupe d'or l'eau destinée à la libation ; les prêtres et les lévites marchaient en avant, et le peuple les suivait en procession solennelle au son de la trompe. De retour au temple, l'eau était mise dans une coupe d'argent, et la libation avait lieu avec une pompe extraordinaire.

Une autre fête populaire avait une origine semblable ; elle s'appelait la fête du bois. Les Saducéens n'admettaient pas les offrandes de bois pour le service de l'autel (*Korban-Etsim*) ; elles furent rétablies le jour du 15 ab (août). On consacra le souvenir de cet événement par une fête qui, dit la *Mischna*, dépassait en splendeur toutes les autres fêtes en Israël¹. Jeunes gens et jeunes filles se rendaient ensemble dans les vignes ; ces dernières étaient revêtues de tuniques blanches qu'on leur délivrait gratuitement, pour ne pas éloigner celles qui étaient trop pauvres pour s'en procurer. On chantait des strophes, et on se livrait à des danses en plein air. Ce jour-là, de même que celui du grand pardon, était plus spécialement réservé aux fiançailles. Chacun s'empressait de porter ses offrandes de bois au temple. Quelques familles qui s'étaient distinguées sous un roi saducéen (probablement le roi Alexandre Jannée) par leur courage à braver l'interdiction de cet ancien usage, avaient le privilège de voir placer le premier leur bois sur l'autel, lorsqu'on commençait à consommer les nouvelles offrandes.

Le Synédrium profita de cette émulation pour promulguer une nouvelle loi qui, tout en fortifiant le sentiment de la solidarité et en augmentant le trésor national, était en même temps une démonstration contre les Saducéens. Ceux-ci, on le sait, soutenaient que les sacrifices, et en général les frais du culte, ne devaient pas être fournis par la nation. Le Synédrium imposa une contribution d'un demi-sicle par an, destiné au trésor du temple, aux Juifs de tous les pays parvenus à l'âge de vingt ans. Il invoquait comme précédent de cette mesure un ancien souvenir national. On sait qu'on avait levé la même contribution lors de la construction du tabernacle dans le désert. Le nouvel impôt devait être recueilli au milieu du mois d'Adar, quatre semaines avant Pâques, le jour de la fête d'Esther. Il devint si populaire, que la plupart des Juifs, notamment ceux qui demeuraient hors de la Judée, envoyaient depuis ce temps des sommes bien supérieures au chiffre obligatoire. Ajoutons que, de nos jours encore, dix-huit siècles après la destruction du temple et la dispersion des Juifs sur tous les points du globe,

¹ *Taanith*, fin.

ceux-ci apportent encore la contribution du demi-siècle historique le jour de la fête d'Esther. Aujourd'hui, il est vrai, cette offrande, destinée aux pauvres coreligionnaires de Jérusalem, suffit à peine à apporter un faible adoucissement à leur misère. Mais autrefois, elle couvrait non-seulement tous les frais du culte et des constructions nationales de la métropole, mais elle alimentait encore si abondamment le trésor sacré, que le temple de Jérusalem devint le plus riche de tous ceux de l'antiquité.

Plût au ciel qu'on n'eût eu recours à d'autres représailles contre les Saducéens qu'à ces mesures si populaires et si patriotiques ! — Malheureusement les dénonciations contre ces adversaires de la loi traditionnelle ne discontinuaient pas. On leur intentait des procès pour infraction à la loi. Les premières victimes furent Diogène, le favori du roi Alexandre, et quelques autres Saducéens qu'on accusait d'avoir conseillé à ce roi la crucifixion des huit cents Phariséens. Les hommes les plus considérables du parti vaincu ne se sentaient plus en sûreté : le glaive du Synédrium était suspendu sur leurs têtes. Dans leur angoisse, ils s'adressèrent au second fils de la reine, à Aristobule, qui se fit volontiers leur protecteur, pour s'assurer leur concours militaire dans ses entreprises belliqueuses. Il les recommanda à la clémence de la reine, en faisant valoir les services qu'ils avaient rendus à son père, et le danger qu'il y aurait à les pousser au désespoir, parce qu'on les forcerait à offrir leurs services aux ennemis de la patrie. Touchée de ces arguments et émue de pitié, pour ces vaillants hommes de guerre, dont les cheveux avaient blanchi dans les camps, la reine leur confia le commandement de presque toutes les forteresses du pays. Par sa sagesse, qui n'était pas dépourvue de fermeté, elle avait su maintenir l'ordre en Judée durant tout le temps de son règne. Mais vers la fin de ses jours, pendant une grave maladie qui laissait prévoir sa mort prochaine, Aristobule quitta furtivement la capitale et alla prendre le commandement de vingt et une forteresses occupées par les Saducéens. Il y trouva les moyens d'enrôler une armée assez considérable. En vain, son frère Hyrcan et les Phariséens conjurèrent-ils la reine de détourner les dangers imminents : elle ne pouvait plus leur offrir d'autres ressources que le trésor, l'armée et les forteresses restées fidèles. Sa dernière heure était venue. Elle mourut l'an 70, âgée de soixante-treize ans, après en avoir régné neuf, laissant le pays en proie aux fureurs de la guerre civile.

Salomé-Alexandra clôt la liste des souverains indépendants de la Judée. Sa mort met aux prises les deux frères Hyrcan et Aristobule. En vertu du testament de sa mère et du droit d'aînesse, Hyrcan II monta sur le trône ; il était soutenu par le parti pharisien. Bien que le nouveau monarque réunit dans ses mains le double pouvoir de roi et de pontife, on préféra ce prince faible à son frère qui avait donné des preuves d'un caractère indomptable et d'une vive sympathie pour les Saducéens. Les Phariséens firent marcher une armée contre Aristobule, mais elle fut battue dans une grande bataille près de Jéricho. Hyrcan dut s'enfermer dans la capitale, et entra ensuite en négociations avec son frère. Plus sensible aux charmes de la retraite qu'à l'éclat d'un pouvoir dont il ne pouvait soutenir le poids, il ne tarda pas à conclure un traité avec Aristobule : il déposa la couronne à condition de garder le diadème pontifical. Les deux frères se jurèrent amitié dans le temple et s'embrassèrent publiquement. Pour sceller leur alliance, Aristobule maria son fils Alexandre avec Alexandra, fille d'Hyrcan : on verra plus tard la fin tragique à laquelle les enfants nés de ce mariage seront appelés sous le règne d'Hérode.

Aristobule ne paraît avoir apporté dans l'administration intérieure aucune modification qui eût été de nature à lui aliéner le parti populaire. Aussi peut-on

dire que depuis cette époque les luttes des Pharisiens et des Saducéens cessèrent d'ensanglanter la Judée. Les Saducéens semblèrent avoir enfin compris qu'il ne leur restait plus de lauriers à cueillir dans le domaine de la religion et de la législation ; dès lors, ils l'abandonnèrent aux Pharisiens, se soumirent aux lois traditionnelles, et leurs femmes surtout se montrèrent très-dévouées à la religion et aux mœurs nationales¹. Malheureusement, la lutte des partis avait déjà engendré d'autres causes de guerre civile. Les intrigues d'un ambitieux troubleront désormais la paix de la Judée et livreront la nation en proie aux proconsuls romains.

On se rappelle que, depuis la conversion forcée des Iduméens au judaïsme sous Jean Hyrcan, leur pays formait une province de la Judée. Antipas était préfet de cette province sous Alexandre Jannée ; son fils Antipater devint l'ami intime d'Hyrcan II. Vers l'an 65, il réussit à lui persuader qu'ayant des droits légitimes au trône, il portait ombrage à son frère Aristobule, et que sa vie serait en danger s'il restait à Jérusalem. Le faible Hyrcan se réfugia alors auprès d'Arétas, roi de l'Arabie Pétrée. Celui-ci, gagné par Antipater à la cause d'Hyrcan par des présents et par la promesse de lui rendre douze villes au delà de la mer Morte, qui lui avaient été prises par Alexandre Jannée, fondit sur la Judée avec une armée de 50.000 hommes, entra dans Jérusalem et força Aristobule à se retirer dans le temple. Après six ans de repos, la Judée se voyait ainsi entraînée de nouveau dans les horreurs de la guerre civile. Hyrcan avait ses partisans : ils se réunirent à l'armée d'Arétas. Ces luttes déplorables, qui eurent lieu à l'approche de Pâques, déterminèrent beaucoup de Juifs, et parmi eux des membres du Synédrium, à se réfugier en Égypte pour célébrer la fête du printemps dans le temple d'Onias. Le siège du temple de Jérusalem dura, en effet, jusqu'à Pâques. Les assiégés offrirent alors à leurs frères qui assiégeaient le temple mille drachmes par chaque fourniture d'animaux pour les sacrifices de la fête. Cette proposition fut acceptée. Chaque jour on faisait descendre des murs du temple des paniers contenant l'argent, et on les remontait remplis d'agneaux. Un jour pourtant, sur le conseil d'un diplomate peu scrupuleux, on résolut de profiter de cette circonstance pour forcer les assiégés à se rendre. On prit leur argent, mais on ne leur envoya pas les animaux. D'après une autre version qui se trouve dans le Talmud, on leur envoya un porc qui, comme tous les animaux déclarés impurs par la loi mosaïque, ne pouvait pas servir aux sacrifices. Ce sacrilège perfide aurait rempli d'horreur les âmes pieuses et provoqué un anathème contre quiconque élèverait des porcs. — On s'explique par là, que, parmi tant d'animaux impurs, le porc soit devenu pour les Juifs un sujet d'aversion toute particulière.

Les partisans d'Hyrcan ne se bornèrent pas à ce manque de bonne foi. Ils voulaient contraindre l'Essénien Onias, que le succès de ses prières, dans une année de sécheresse, avait rendu célèbre, à prier pour eux et à prononcer des imprécations contre les assiégés. Au lieu de céder à cette demande impie, il s'écria : *Ô roi de l'univers ! les assiégés et les assiégeants sont ton peuple ; n'écoute ni les imprécations des uns ni celles des autres !* — Le massacre du noble patriote fut le prix de cette généreuse prière.

Les assiégés auraient été obligés de se rendre si d'importants événements, survenus alors en Syrie, ne les avaient délivrés de leurs adversaires. — Scaurus, le lieutenant de Pompée, venait d'entrer à Damas. Attiré par la guerre fratricide

¹ *Tosifta Nidda*, c. v. — Il semble que Siméon-ben-Schétaç était encore chef du Synédrium sous le règne d'Aristobule. Voir *Taanith*, 19a.

des Juifs, il se rendit en Judée. Les deux frères envoyèrent des ambassadeurs au général romain. Aristobule, qui appuya sa demande du présent de trois cents talents (environ un million et demi de francs), l'emporta sur son frère qui ne fit que des promesses. Du reste, l'intérêt de l'empire romain était cette fois-ci d'accord avec la cupidité de Scaurus : le roi arabe était devenu trop puissant pour que les Romains pussent lui permettre d'intervenir dans les querelles de la Judée. Scaurus ordonna à Arétas de lever le siège de Jérusalem et de se retirer du pays. Arétas, craignant la colère de Rome, obéit et ramena avec lui Hyrcan et Antipater. Poursuivi par Aristobule, il perdit six mille hommes, parmi lesquels un frère d'Antipater et beaucoup de soldats juifs. Aristobule put croire un moment être redevenu roi ; il rentra triomphalement dans Jérusalem.

Mais Antipater avait déjà réussi, par des présents, à détacher Scaurus de la cause d'Aristobule. Lorsque Pompée arriva à Damas, Antipater se rendit auprès de lui, et le trouva déjà prévenu en faveur d'Hyrcan, grâce à l'intercession de Scaurus. Aristobule avait, lui aussi, envoyé à Pompée un riche présent, consistant en une magnifique œuvre d'art, évaluée à quatre cents talents. Pompée l'accepta, et l'envoya à Rome comme présage de son prochain triomphe. C'était une vigne d'or qui se trouvait jusque-là suspendue à l'entrée du temple de Jérusalem, et que Strabon dit avoir encore vue de son temps au Capitole à Rome, dans le temple de Jupiter. A Jérusalem, cette vigne fut bientôt remplacée, à l'aide de dons pieux, par une autre de la même valeur¹.

Les ambassadeurs d'Hyrcan et d'Aristobule, Antipater et Nicodème, n'obtinrent pas de réponse de Pompée ; il demanda que les deux frères comparussent en personne devant lui. Malgré l'indignation avec laquelle ils accueillirent cette insolente exigence, ils se rendirent à une entrevue et plaidèrent leur cause devant Pompée (63). L'un invoqua son droit d'aînesse, l'autre fit valoir ses talents administratifs. — Un troisième parti envoya également des délégués auprès du général romain. En effet, pendant les luttes des deux frères, il s'était formé un parti républicain qui, las des querelles dynastiques des 'Hasmonéens, réclamait les anciennes institutions nationales, et accusait les descendants de Siméon d'avoir usurpé le titre de roi et méconnu les droits du peuple. Ces patriotes furent mal accueillis du républicain Pompée. Ils devinrent dès ce moment les ennemis les plus implacables de Rome, et lui firent payer cher la conquête de la Judée.

Aristobule reconnut bientôt que Pompée ne lui était pas favorable. Le général romain avait ajourné sa décision jusqu'à son retour d'Arabie, où il alla combattre Arétas. Aristobule, qui avait pénétré les intentions de Pompée, se mit en état de défense. Pompée, à son retour d'Arabie, où il avait soumis Arétas, se dirigea vers la Judée. Aristobule s'était retranché dans la citadelle d'Alexandrión pour défendre le pays contre l'invasion de l'armée romaine. Pompée sut bientôt, par des promesses et des menaces, l'amener à se rendre auprès de lui pour entamer des négociations ; mais celles-ci n'ayant pas abouti, il déclara à Aristobule le garderait prisonnier s'il n'ordonnait immédiatement à toutes les places fortes qui lui étaient dévouées de se rendre aux Romains. Aristobule, qui était entre les mains de son ennemi, dut obéir pour recouvrer sa liberté ; mais il était indigné du guet-apens où Pompée l'avait fait tomber, et se rendit à Jérusalem avec l'intention de résister aux Romains. Ceux-ci, pourtant, le suivirent de près et l'amènèrent à traiter avec eux. Gabinius fut envoyé avec

¹ MIDDOTH, 3-8.

Aristobule pour prendre possession de la capitale. Toutefois, Pompée avait compté dans les patriotes juifs, qui s'opposèrent à l'entrée de Gabinius. Il est vrai que lorsqu'il arriva lui-même avec ses légions devant les murs de Jérusalem, les partisans de Hyrcan lui ouvrirent les portes ; mais les patriotes se retirèrent sur la montagne du temple. Ils coupèrent le pont qui y conduisait et se défendirent si bien, que Pompée fut obligé de faire venir de Tyr des machines de guerre et d'entreprendre un siège en règle. — Les Romains s'aperçurent bientôt qu'aux jours de sabbat les murs n'étaient pas défendus avec la même vigueur qu'aux autres jours de la semaine. En effet, d'après une interprétation de la loi dont on ne connaît pas l'origine, les Juifs de cette époque se croyaient bien autorisés, le jour du sabbat, à défendre leurs personnes quand elles étaient attaquées, mais non à défendre les murs de leurs villes. Les Romains, qui savaient tirer le plus grand profit de la faiblesse de leurs adversaires, n'eurent plus recours à l'épée pendant les jours du sabbat, mais attaquaient les murailles avec leurs machines de siège. Aussi ce fut pendant un de ces jours de repos que la plus grande tour du temple tomba, après trois mois de siège, sous les coups des Romains. Aussitôt l'assaut fut donné au temple. Le fils de Sylla, Faustus Cornelius, et quelques centurions avec leurs troupes, pénétrèrent les premiers dans le sanctuaire ; ils furent bientôt suivis par toute l'armée. Il y eut des scènes horribles de massacre et de suicide ; elles ne se terminèrent qu'avec l'extermination de tous les Juifs qui se trouvaient dans la place. Pour échapper aux mains de l'ennemi, les uns se précipitèrent du haut des murs, les autres se jetèrent dans les flammes. Au milieu du carnage, les prêtres, impassibles, continuaient leur service à l'autel, jusqu'à ce qu'eux-mêmes fussent égorgés et que leur sang se mêlât à celui des victimes sacrifiées à Dieu. Douze mille Juifs perdirent la vie en ce jour (6 juin 63).

Pompée profita de l'occasion pour satisfaire sa curiosité ; il pénétra dans le saint des saints, et ne fut pas médiocrement surpris de n'y trouver aucune image, pas même celle de la fameuse tête d'âne dont la haine des Grecs avait si généreusement gratifié le judaïsme. La terrible catastrophe eut au moins, pour les Juifs, l'avantage de dissiper les rumeurs absurdes que des écrivains malveillants d'Alexandrie avaient répandues sur le culte d'Israël. Le conquérant romain, frappé de la simplicité sublime du sanctuaire, ne toucha à aucun des vases sacrés ni au trésor du temple, qui s'élevait à 2.000 talents. Dès le lendemain de l'assaut, il ordonna de purifier le temple et d'y offrir les sacrifices prescrits par la loi.

Mais si la générosité du vainqueur avait encore sauvé le temple de la dévastation et d'une destruction complète, l'indépendance nationale de la Judée avait reçu le coup de mort. Les descendants des 'Hasmonéens avaient appelé la domination romaine par leurs luttes intestines, juste un siècle après que leurs ancêtres avaient délivré la patrie de la domination grecque.

La Judée devint une Ethnarchie tributaire des Romains. Pompée rendit à Hyrcan le pontificat ; mais il lui défendit de porter le diadème, lui ordonna de faire raser les murailles de Jérusalem, et réduisit les frontières de la Judée aux limites étroites qu'elle avait eues avant les 'Hasmonéens. Scaurus, nommé gouverneur de la Syrie, fut chargé de surveiller la Judée. Pompée fit exécuter les prisonniers de guerre qui s'étaient distingués par leur patriotisme. Il emmena les autres à Rome pour orner son triomphe. Parmi les nombreux prisonniers de guerre se trouvaient Aristobule, son fils Antigone, ses deux filles, son oncle Absalon, et une grande partie de l'élite de la nation.

Tandis que Jérusalem était dans le deuil, Rome s'enivrait de ses victoires. Mais les prisonniers de la Judée amenés à Rome, y formèrent les premiers éléments d'une communauté religieuse destinée à miner la dernière puissance païenne, et à planter sur les ruines du colosse romain le drapeau de Jérusalem.

CHAPITRE VII. — LES JUIFS ROMAINS ET CICÉRON (61-34).

Les Juifs romains et Cicéron. — Schemaja et Abtalion, présidents du Synédrium. — Crassus pille le temple. — Jules César. — Hérode devant le Synédrium. — Les Parthes en Judée. — Règne d'Antigone. — Sac de Jérusalem. — Règne d'Hérode.

A Rome et dans d'autres villes italiennes, il y avait des Juifs avant la prise de Jérusalem par Pompée. Ils n'étaient pas arrivés en Italie comme prisonniers de guerre ; c'étaient des négociants qui faisaient le commerce de blé entre Rome et l'Égypte, remplissaient les fonctions de fournisseurs de l'armée ou de fermiers d'impôts, et avaient même à ce titre des relations avec les hommes d'État de l'empire. Mais comme il n'y avait pas parmi eux de docteurs de la loi, ils n'avaient pu former une communauté religieuse avant l'arrivée des prisonniers de guerre de la Judée. Ceux-ci, qui comptaient dans leurs rangs beaucoup de savants, furent recherchés par leurs compatriotes de Rome et invités à se fixer dans cette capitale. Eux et leurs descendants étaient connus sous le nom de *Libertini*¹. Ils s'établirent dans les quartiers occupés par leurs coreligionnaires sur la rive gauche du Tibre, au pied du mont Vatican, et sur une île de ce fleuve, quartiers favorables au commerce et à la navigation. Un pont du Tibre porta encore longtemps après le nom de *Pons-Judæorum*².

Les Juifs romains n'étaient pas sans influence sur les affaires publiques ; ils avaient le droit de vote dans les assemblées populaires, et en usaient largement, à ce qu'il paraît. — Cicéron, aussi timide qu'éloquent, hésita un jour à donner un libre cours à ses ressentiments contre eux. Il avait à défendre le proconsul Flaccus qui s'était rendu coupable de concussion dans sa province de l'Asie-Mineure. On lui reprochait, entre autres méfaits, de s'être emparé des offrandes que les communautés juives avaient consacrées au temple de Jérusalem, et qui s'élevaient à deux cents livres d'or³. Les Juifs romains, présents aux débats, intimidèrent le grand orateur qui baissait la voix au point de n'être entendu que des juges. Dans son discours, on lit le passage suivant qui jette une étrange lumière sur la morale de l'auteur des Devoirs : Il faut une grande force de caractère, pour s'opposer aux préjugés barbares et oser exprimer, dans l'intérêt de Rome, son mépris à l'égard des Juifs qui s'agitent tant dans nos assemblées populaires. Certes, si Pompée n'a pas fait usage de son droit de conquête, s'il a épargné le trésor du temple, il ne faut pas l'attribuer à la vénération que lui inspirait le sanctuaire juif, mais à un sentiment de prudence qui lui conseillait de ne fournir aucun grief à cette nation ombrageuse et calomniatrice ; prudence sans laquelle il n'aurait guère épargné les objets sacrés d'un peuple étranger, et surtout du peuple juif⁴.

¹ PHILON, *Ambassade à Caius*, II, 568 ; TACITE, *Annales*, 2-85 ; *Histoire des Apôtres*, VI, 9.

² PHILON, *Ambassade à Caius*, II, 568. BASNAGE, *Hist. des Juifs*, t. IV, p. 1047 et suivantes. FRANKEL, *Rev. mensuelle*, an. 3, p. 437.

³ Ces offrandes étaient désignées sous le nom de *aurum Judæorum*.

⁴ CICÉRON, *pro Flacco*, chap. 28.

L'état incertain et précaire dans lequel se trouvait la Judée après la conquête de Pompée était pire qu'une sujétion complète. Comme elle n'était pas province romaine, elle était livrée à l'arbitraire des vainqueurs, et ne trouvait pas d'appui dans le sénat qui regardait la Judée comme un pays étranger placé en dehors de sa protection. — Le ministre tout-puissant d'Hyrchan, Antipater, se plut à laisser subsister cet état de choses qui lui permettait d'augmenter son influence en se rendant utile aux Romains. Scaurus, qui allait succomber dans une expédition contre Arétas, lui en fournit bientôt l'occasion. Grâce à l'intervention d'Antipater, la paix fut conclue à des conditions avantageuses pour les Romains. Après le rappel de Scaurus, Antipater entretint aussi avec ses successeurs de bonnes relations.

Le fils aillé d'Aristobule, Alexandre, était parvenu à s'évader pendant qu'on le transportait à Rome avec sa famille. A peine fut-il rentré en Judée, que dix mille patriotes, se mettant sous ses ordres, s'emparèrent de trois forteresses : Alexandrion, Hyrcanion et Machérus, et menacèrent Jérusalem. Antipater appela à son secours le proconsul Gabinius, successeur de Scaurus. Accompagné de Marc-Antoine, qui commandait la cavalerie, Gabinius entra en Judée. Antipater vint le rejoindre avec des troupes juives sous la conduite de quelques chefs indigènes, entre autres de Malich, qui devint plus tard son ennemi le plus dangereux. Dans le combat qui s'engagea près de Jérusalem, les patriotes furent vaincus à forcés de se replier sur leurs forteresses. Après quelques mois de lutte, ils furent contraints de se rendre. Ce n'est qu'aux supplications de la reine-mère, femme d'Aristobule, que son fils dut son salut.

Gabinius introduisit des changements dans l'administration intérieure de la Judée ; il divisa le pays en cinq districts, administrés chacun par un grand conseil ou Synédrium. En politique habile, il avait voulu briser l'importance de ce corps illustre en le morcelant. Mais son attente fut trompée : à peine s'était-il éloigné que ces divers petits conseils disparurent et vinrent se fondre dans l'ancienne assemblée centrale.

Après la mort de Siméon-ben-Schétach, ses deux disciples les plus distingués, Schemaja et Abtalion, devinrent présidents du Synédrium. Les maximes qu'ils ont laissées à la postérité reflètent toute la désolation de cette époque. L'un recommandait à ses disciples d'apprendre un métier manuel et de se tenir éloigné du-pouvoir ; l'autre avertissait les siens d'être circonspects dans leurs paroles pour ne pas s'exposer à l'exil¹. Ces deux docteurs eux-mêmes paraissent avoir vécu longtemps loin de leur patrie, à Alexandrie, en Égypte, auprès de leur maître Juda-ben-Tabbaï, le collègue de Siméon.

Pendant leur administration, qui dura près de vingt-cinq ans (60-35), le pouvoir politique du Synédrium allait s'affaiblissant de jour en jour ; aussi déployèrent-ils tous leurs efforts pour favoriser le développement de la loi religieuse au point de vue théorique seulement. Leur autorité fut si grande dans la suite, que des usages et des interprétations douteuses obtinrent force de loi, aussitôt qu'on pouvait les faire remonter jusqu'à eux. C'est à ces docteurs que remonte l'origine de ces discussions plutôt spéculatives que pratiques qui, après la destruction de la nationalité juive, sont devenues le trait d'union et la consolation des Israélites.

La Judée n'offrait déjà plus que le triste spectacle d'une suite de révoltes aussitôt comprimées que commencées. Aristobule était parvenu, probablement avec le

¹ ABOTH, I, 10-11.

concours de ses compatriotes de Rome, à s'échapper de cette capitale avec son fils Antigone et à gagner la Judée, où il fut accueilli et salué comme le sauveur de la nation. On accourut avec un empressement général sous ses drapeaux ; le pays n'eut bientôt plus assez d'armes pour tous ses partisans, désireux de secouer le joug odieux des proconsuls. Malheureusement Aristobule, qui ne brillait pas par ses talents stratégiques, attaqua immédiatement les armées romaines en bataille rangée, et leur livra un grand combat, au lieu de les harceler par une guerre de guérillas, que la nature montagneuse du sol de la Judée eût favorisée. Son armée fut taillée en pièces. Il essaya néanmoins de résister encore, en se repliant avec ces débris sur Machérus, ancienne forteresse rasée, dont il releva les murs à la hâte. Les Romains l'y suivirent avec leurs machines de siège, et deux jours leur suffirent pour détruire les retranchements. Aristobule et son fils furent pris et renvoyés à Rome. Une autre révolte, conduite par le second fils d'Aristobule, Alexandre, eut une issue aussi funeste que les précédentes.

Après le rappel de Gabinius, ce fut Crassus qui devint le gouverneur de la Syrie. Son premier soin fut de se rendre à Jérusalem pour enlever le trésor du temple que Pompée avait laissé intact. Pour sauver ce dépôt sacré, Éléazar, préposé à sa garde, lui offrit une barre d'or du poids de trois cents mines, qu'il tenait cachée dans le temple, à la condition qu'il renoncât à son dessein. Crassus accepta la barre d'or et s'empara ensuite du trésor au mépris de son serment. Mais alors même sa cupidité ne fut pas encore assouvie ; tous les vases sacrés, qui, d'après Josèphe, représentaient une valeur de 8.000 talents, devinrent la proie du riche et insatiable Romain. Chargé de son butin, il se dirigea vers l'Euphrate pour faire la guerre aux Parthes. Il y périt avec toute son armée. Cassius, le même qui figura plus tard parmi les meurtriers de César, parvint à en ramener les débris en Syrie (53) et à étouffer dans ses germes la révolte qui éclata en Judée à la nouvelle de la défaite de l'armée romaine. Il y fit dix mille prisonniers juifs et les vendit comme esclaves.

Les événements qui se préparaient parurent un instant favorables au rétablissement du pouvoir des Hasmonéens. Jules César avait rompu avec Pompée et jeté le gant au sénat. Pour combattre l'influencé de ses ennemis, il avait mis en liberté l'ex-roi Aristobule et lui avait confié deux légions, avec lesquelles il devait se rendre en Judée. Mais les amis de Pompée surent-prévenir le danger qui les menaçait, en faisant empoisonner Aristobule, tandis que Scipion faisait décapiter son fils Alexandre à Antioche (48). Sa femme, son fils Antigone et sa fille Alexandra trouvèrent un refuge chez Ptolémée, prince de Chalcis, dont le fils Philippion épousa Alexandra qu'il aimait. Mais Ptolémée, devenu lui-même amoureux de sa belle-fille, fit mourir son fils et épousa Alexandra.

Tant que Pompée vécut, Antipater lui resta fidèle. Après la bataille de Pharsale et la mort de Pompée, le ministre d'Hyrchan se rangea du côté de César, vainqueur des partisans de Pompée. Arrivé en Syrie, César, par complaisance pour Antipater, confirma Hyrchan dans sa dignité et lui permit de rétablir les fortifications de Jérusalem. En général, César se montra favorable aux Juifs. Il rétablit ou confirma l'ancienne institution du Synédrium, que Gabinius avait vainement essayé d'altérer, permit aux Juifs de tous les pays d'envoyer leurs offrandes au temple, confirma les droits civils et politiques des Juifs d'Alexandrie, et semble avoir aussi favorisé ceux de Rome, si l'on en juge par la fidélité qu'ils lui conservèrent jusqu'à la fin.

Mais si les Juifs établis au dehors de la Judée se montraient reconnaissants envers César, ceux de la Judée ne voyaient en lui que le dominateur étranger et restaient insensibles à ses bienfaits. Des débris de l'armée d'Aristobule s'étaient réfugiés dans les montagnes et les cavernes de Galilée, sous un chef de partisans nommé Ézéchias. Ils inquiétaient les Romains et les Syriens, et n'attendaient que le moment propice pour lever l'étendard de la révolte. Les Romains les traitaient de brigands ; mais les Juifs les regardaient comme les vengeurs de leur honneur et de leur liberté ; car ils voyaient avec dépit le ministre d'Hyrchan profiter de la faiblesse du roi pour agrandir sa propre maison. C'est ainsi qu'il avait fait nommer son fils aîné, Phasaël, gouverneur de Jérusalem et de la province de Judée, tandis qu'il avait fait confier à son fils cadet, Hérode, le gouvernement de la Galilée. Ce jeune homme, âgé à peine de vingt ans, était le mauvais génie de la Judée, qu'il devait livrer un jour pieds et poings liés à la domination romaine. Le premier acte de sa vie publique était une complaisance honteuse pour les étrangers et une trahison à l'égard des patriotes. Il entreprit une campagne contre Ézéchias, le vainquit, et le fit décapiter avec ses partisans. Sextus César, parent du dictateur romain, combla de bienfaits l'exterminateur des brigands. Mais les patriotes le maudirent, et virent avec effroi poindre en lui le tyran de la nation.

A Jérusalem, l'acte du jeune Hérode et la faiblesse d'Hyrchan soulevèrent l'indignation générale. Les mères des patriotes immolés par Hérode vinrent dans la capitale, et firent retentir les rues et les places publiques de leurs lamentations. Hyrcan ne pouvait plus se laisser voir sans être assailli de reproches, parce qu'il avait permis au fils d'Antipater de violer impunément la loi, en faisant périr, sans jugement, des citoyens coupables de patriotisme. Le roi fut enfin forcé de faire citer Hérode devant le grand Synédrium. Hyrcan lui-même reçut du Synédrium l'invitation d'assister au procès. C'était un affront sanglant infligé à Hérode, qu'on mettait ainsi au rang des esclaves, dont la loi n'autorisait pas le jugement sans la comparution des maîtres. Antipater ne manqua pas d'informer son fils de l'orage qui s'amoncelait sur sa tête, et l'invita à se faire accompagner d'une bonne escorte en se rendant à Jérusalem. Hérode se présenta devant le Synédrium, revêtu de pourpre et entouré de satellites armés. En même temps Sextus César, le gouverneur romain, avait envoyé à Hyrcan mie lettre, dans laquelle il prenait sous sa protection la vie de son protégé.

Un morne silence régnait dans l'assemblée ; personne n'osa accuser le coupable. Le président Schemaja prit alors la parole, et prononça, sans colère ni crainte, d'un air impassible, un discours dont l'histoire nous a conservé le fragment suivant, qui fait tant d'honneur à son courage civil : *L'accusé ne semble-t-il pas être venu nous dévouer au glaive de ses satellites, si nous prononçons contre lui l'arrêt de mort ? — Et pourtant, malgré son insolence, il me semble moins blâmable que vous et le roi, qui souffrez que la justice soit ignominieusement outragée. Sachez donc que celui devant lequel vous tremblez vous livrera un jour, vous et le roi, à la hache du bourreau, si vous laissez son crime impuni*¹.

Les paroles du président réveillèrent le courage et la conscience des membres du tribunal. Hyrcan, s'apercevant des mauvaises dispositions des juges à l'égard d'Hérode, ordonna de surseoir au jugement jusqu'au lendemain. En attendant, Hérode, sur le conseil du roi, quitta Jérusalem et se rendit à Damas. Sextus

¹ JOSÈPHE, *Antiquités*, XIV, 9-4. *Synhédr.*, 19a. Cf. Graëtz, *Histoire des Juifs*, t. III, not. 17.

César le nomma gouverneur de la Célésyrie (46). Hyrcan, dès ce moment, aurait déjà expié par la perte de sa couronne et peut-être de sa vie, l'humiliation qu'il avait fait encourir à Hérode, si le protégé du gouverneur romain, cédant aux instances de son père et de son frère, n'eût ajourné son projet de marcher sur Jérusalem.

Cependant César avait succombé sous le poignard des conjurés (44), et l'un d'eux, Cassius, revint en Syrie pour combattre les partisans du dictateur, qui était encore redoutable même après sa mort. Mais pour arriver à ses fins, il lui fallait avant tout de l'argent. Le souvenir du pillage du temple par Crassus lui faisait considérer la Judée comme une mine inépuisable, ouverte à l'avidité des Romains. Il exigea d'Hyrcan une somme de 700 talents. Antipater dut infliger aux provinces du royaume un impôt forcé. Ses fils, et surtout Hérode, redevenu gouverneur de la Galilée, s'empressèrent d'extorquer à leurs provinces les sommes demandées. Malich, général juif et ami d'Hyrcan, montra moins de zèle à dépouiller les habitants de sa province. Mais Cassius ne supporta pas un retard qui pouvait lui devenir funeste ; il fit vendre comme esclaves les habitants de quatre villes de la Judée méridionale : de Gophna, Emmaüs, Lydda et Thamna. Pour sauver Malich, le seul ami sur la sincérité duquel il pouvait compter, Hyrcan offrit au général romain une rançon de 100 talents. Ce faible monarque s'aperçut enfin que les Iduméens ne poursuivaient que des projets ambitieux. Et pourtant, il n'avait pas encore connaissance de la conspiration tramée contre lui par Hérode et Cassius, dans le but de le détrôner. Mais Malich en fut instruit et prit ses mesures pour déjouer ce plan. N'ayant pas assez de forces à sa disposition pour combattre ouvertement les ennemis de Hyrcan, il se servit de leurs propres armes en faisant empoisonner Antipater, -l'âme de la conspiration, tout en feignant la plus grande douleur quand se répandit la nouvelle de sa mort. Mais Hérode, mieux avisé que Malich, fit semblant de croire à la sincérité des larmes du meurtrier de son père, et lorsque Malich tomba entre ses mains, il le fit assassiner par quelques légionnaires romains, faisant croire à Hyrcan que c'était sur l'ordre de Cassius que l'ami du roi avait été exécuté. Le faible roi n'osa rien entreprendre pour venger son ami ; mais le peuple de Jérusalem courut aux armes. En même temps, un frère de Malich s'était emparé de plusieurs forteresses, et le général romain Félix, commandant des troupes de Jérusalem, gagné par les habitants et soutenu par Hyrcan, faisait cause commune avec les adversaires d'Hérode. Celui-ci était malade à Damas. Cassius avait été rappelé par Brutus, pour combattre avec lui les héritiers de César. L'un et l'autre, après la bataille de Philippes, se donnèrent la mort. Le seul soutien qui restât à la cause des Iduméens était Phasaël, le frère d'Hérode. Il résista seul à tous ses ennemis. Hérode, après avoir recouvré la santé ; avait encore à combattre un autre ennemi avant de pouvoir marcher sur Jérusalem. Antigone, fils d'Aristobule, appuyé par son beau-frère, le prince de la Chalcide, et par Marion, prince de Tyr, était sur le point de ressaisir la couronne de son père. Ce n'est qu'après avoir remporté une victoire décisive sur cet ennemi, qui était en même temps celui de Hyrcan, qu'Hérode put entrer en triomphe à Jérusalem, où le roi lui-même devait le recevoir à bras ouverts, et lui offrir la palme de la victoire qu'il avait gagnée sur Antigone. Hérode et Phasaël firent au roi d'amers reproches. On se réconcilia cependant. Hérode demanda en mariage la petite-fille de Hyrcan, Mariamne, fille d'Alexandra. Elle lui fut promise par le roi. La mère elle-même intervint en faveur d'Hérode, pour le réconcilier avec son père.

L'ère impériale avait commencé à Rome. La république était définitivement vaincue. Hérode et Phasaël devaient s'empresser de gagner la faveur des

vainqueurs. Après avoir fait la cour aux républicains romains tant qu'ils les croyaient mitres de la situation, ils furent les Premiers à chercher les bonnes grâces du parti contraire. En ces temps de corruption générale, les plus impudents étaient toujours sûrs de se maintenir au pouvoir. Hérode avait déjà gagné par de riches présents la faveur d'Antoine, lorsqu'une députation juive se présenta à lui, pour accuser les Iduméens. Les patriotes ne furent pas écoutés. Une nouvelle députation de cent personnes fut jetée en prison. Une troisième, composée de mille hommes, eut un sort plus terrible ; Antoine fit écraser ces hommes sans armes sous les pieds des chevaux de quelques régiments de cavalerie. — Les deux frères iduméens, Hérode et Phasaël, furent nommés Tétrarques de la Judée (41).

Antoine alla, passer l'hiver en Égypte auprès de Cléopâtre. Les réfugiés romains du parti républicain excitaient les Parthes à fondre sur la Syrie dont les populations ne demandaient pas mieux que de s'affranchir de l'oppression romaine. Lysonias, prince de la Chalcide, qui venait de succéder à son père Ptolémée, promit aux généraux parthes de grandes sommes d'argent, s'ils venaient secourir Antigone contre Hyrcan et les Iduméens. Les Parthes y consentirent et marchèrent sur Jérusalem. Les habitants de la Judée se réunirent à l'armée des Parthes, et avant même que celle-ci fit arrivée à Jérusalem, cette capitale était entre les mains du peuple insurgé. Le parti d'Hérode et celui de Hyrcan se réunirent contre les partisans d'Antigone. Des torrents de sang furent versés inutilement ; la victoire resta indécise. Antigone avec ses partisans occupa la montagne du temple ; Hérode, le château de Baris. La fête de la Pentecôte, qui attira beaucoup de monde à Jérusalem, ne fit qu'augmenter le carnage ; les uns se déclaraient pour Hyrcan, les autres pour Antigone. Lorsque Paccorus, le fils du roi parthe, arriva avec quelques troupes dans la capitale, il affecta les dehors de l'impartialité, se posa en médiateur entre les partis et engagea Hyrcan et Phasaël à se rendre auprès du général parthe Barzaphane, en Galilée, pour traiter avec lui. Malgré les avertissements d'Hérode qui s'aperçut du piège, Hyrcan et Phasaël partirent pour la Galilée. Arrivés auprès du général parthe, ils furent faits prisonniers. Hérode ayant appris cette nouvelle, quitta aussitôt Jérusalem furtivement pendant la nuit, emmenant avec lui sa famille, sa fiancée Mariamne et les hommes qui lui restaient fidèles. Il fut poursuivi par des troupes juives et parthes et, sur le point de tomber dans leurs mains, il était résolu à mourir, s'il ne parvenait à s'échapper, Mais la fortune lui était favorable, et il gagna la forteresse de Masada, y laissa sa famille sous la garde de son frère Joseph, lui remit le commandement de huit cents hommes choisis, congédia le reste de ses troupes, pour ne pas encombrer la place, et partit lui-même pour l'Arabie Pétrée, où il espérait attirer à sa cause le roi Malchus, successeur d'Arétas. Se voyant frustré dans les espérances qu'il avait fondées sur le roi arabe, qui refusa de le recevoir, parce qu'il craignait les Parthes, il se rendit à Alexandrie en Égypte, et de là à Rome, auprès de son protecteur Antoine. Avant de quitter l'Égypte, il apprit que son frère Phasaël s'était donné la mort dans sa prison, et qu'on avait coupé les oreilles à Hyrcan, pour le rendre impropre au pontificat. Tandis qu'on envoyait ce malheureux vieillard en captivité sur les bords de l'Euphrate, Antigone se fit proclamer roi-pontife à Jérusalem. Les Romains furent chassés de la ville. Les Parthes s'en retirèrent également. La Judée, délivrée de la présence des armées étrangères, put un instant caresser l'espoir de retrouver son ancienne indépendance. Les circonstances, en effet, semblaient être assez favorables aux patriotes. D'un côté, les maîtres de Rome étaient divisés entre eux et se faisaient la guerre ; l'Orient était sous la

domination d'Antoine, qui oubliait les affaires politiques dans les bras de Cléopâtre. D'un autre côté, les Parthes, qui avaient repris courage, inquiétaient les Romains et devenaient redoutables. Si Antigone avait été tant soit peu diplomate ou guerrier, s'il avait su se faire aimer du peuple ou s'il avait possédé seulement l'esprit militaire de son aïeul Alexandre Jannée, les Romains auraient recherché son amitié, pour avoir en lui un allié contre les Parthes. Certes, ils n'auraient pas hésité à lui sacrifier Hérode, du moment que celui-ci ne leur aurait plus présenté les mêmes avantages que son rival. La Galilée s'était déjà soulevée en faveur d'Antigone, dont les partisans avaient converti Séphoris en place d'armes, et le pays était couvert de guérillas, toujours prêts à se mettre sous les ordres d'Antigone. Mais celui-ci n'était pas plus guerrier qu'homme d'État ; il ne sut pas même rétablir une communication entre les deux centres du soulèvement populaire, la Galilée au nord et les contrées méridionales de la Judée. Pendant un règne de trois ans et demi (40-37) il n'entreprit rien de décisif, quoique les officiers romains, en attendant que la fortune se déclarât pour lui, soutinssent son rival Hérode avec assez de mollesse et une sympathie plus apparente que réelle. Mais la fortune ne sourit qu'aux hommes énergiques qui la dirigent à leur gré. Tel était Hérode. Soit rival, au contraire, se consumait en petites rancunes contre ses adversaires, sans même pouvoir s'emparer de la forteresse de Masada, leur dernier refuge, défendue seulement par huit cents hommes.

A l'intérieur, Antigone ne sut pas non plus rallier autour de lui les hommes influents. Les présidents du Synédrium, Schemaja et Abtalion, quoique hostiles à Hérode, n'aimaient pas Antigone. Le peuple, qui suivait toujours les illustres chefs pharisiens, s'éloignait également de l'incapable roi-pontife. Ces dispositions se manifestèrent clairement un jour de *kipour*. En ce jour du grand pardon, il était d'usage que le peuple en masse accompagnât à sa demeure le pontife qui venait de célébrer le service divin au temple. C'est au milieu d'une procession pareille que le peuple, rencontrant sur sa route les deux présidents du Synédrium, abandonna le pontife pour accompagner à leur demeure ces chefs vénérés¹. L'impopularité d'Antigone, jointe à son incapacité militaire et politique, n'était pas inconnue des Romains ; ils comprirent qu'ils ne pouvaient attendre aucun secours de la part de ce prince.

Hérode, bien plus fortement trempé, ne se laissa pas décourager par sa mauvaise fortune. Retenu en voyage par une tempête, il arriva à Rome au moment où les triumvirs s'étaient réconciliés. Il lui fut facile de faire comprendre à Antoine les services qu'il pouvait rendre aux Romains contre les Parthes, leurs ennemis, qui d'ailleurs avaient élevé au trône son propre rival, Antigone. Appuyé par Antoine, il fut nommé par le sénat roi de Judée et couronné solennellement au Capitole, tandis qu'Antigone fut déclaré l'ennemi du peuple romain : Sans perdre de temps, il partit pour prendre possession de son royaume. Un Juif opulent de Syrie, nommé Saramalla, lui procura les moyens d'enrôler des troupes. Il se rendit d'abord au sud de la Judée et fit lever le siège de Massada, où son frère Joseph était, enfermé par les partisans d'Antigone. Ensuite il marcha sur Jérusalem. Mais comme les officiers romains ne lui prêtaient qu'un faible appui, il ajourna le siège de la capitale et se tourna vers la Galilée, où il prit Séphoris et dispersa les guérillas. Pour se procurer des secours plus efficaces, il se rendit de nouveau auprès d'Antoine qui assiégeait alors Samosate. Antoine

¹ YOMA, 71b.

ordonna à son lieutenant Sosius, gouverneur de Syrie, de combattre avec énergie Antigone, ennemi déclaré des Romains.

Au commencement du printemps de l'an 37, Hérode put enfin diriger une armée sur Jérusalem. Avant d'en entreprendre le siège, il célébra son mariage avec sa fiancée Mariamne, après avoir répudié sa première femme Doris, qui lui avait déjà donné un fils, nommé Antipater. L'armée assiégeante se composait de onze légions, sans compter les troupes d'Hérode. On évaluait cette armée formidable à cent mille hommes et six mille cavaliers. Elle prit la même position devant Jérusalem que Pompée avait occupée vingt-six ans auparavant. Les assiégés se défendaient comme d'habitude avec beaucoup de courage, faisant de fréquentes sorties et détruisant les travaux de l'ennemi. L'armée s'épuisa pendant cinq mois en vains efforts pour devenir maîtresse de la place, et elle ne serait pas parvenue même au bout de ce temps à la prendre, si la ville n'avait été divisée par de déplorables dissensions. Les présidents du Synédrium s'étaient prononcés pour la reddition de la capitale, et ils avaient un grand nombre de partisans. Grâce à ces dissensions, le temple tomba dans les mains d'Hérode le même jour (en sivan, ou juin 37) où Pompée s'en était emparé. Un carnage non moins atroce signala aussi cette catastrophe. À la vue de ces scènes de massacre, de pillage et de ruines, Hérode demanda à Sosius, si les Romains voulaient le faire régner sur un désert. Ce ne fut qu'en promettant à chaque soldat des récompenses de sa cassette particulière, que le fils d'Antipater parvint enfin à arrêter la dévastation et à sauver la capitale d'une complète destruction.

Antigone fut jeté dans les fers et envoyé à Rome, où il fut crucifié sur la demande d'Hérode. C'était le dernier des princes-pontifes. La dynastie 'hasmonéenne en avait donné huit à la Judée dans une période de cent vingt-six ans.

Hérode, maître du pouvoir qu'il avait tant ambitionné, sut le conserver à travers les obstacles qui s'amoncelaient devant lui. Esprit positif, il était doué d'une rare énergie ; orgueilleux et plein d'ambition, il trouva sa ligne de conduite politique toute tracée par les circonstances qui l'avaient élevé au trône ; et il la suivit avec une opiniâtreté inflexible, qui ne recula devant aucun crime, devant aucune bassesse, depuis le premier jour de son arrivée au pouvoir jusqu'au dernier moment de sa vie ; durant les trente-quatre années de son règne. S'appuyer sur les Romains, pour écraser au besoin ses sujets-révoltés à l'aide de leurs légions ; gagner chez les Juifs eux-mêmes le plus grand nombre possible de partisans par la corruption et par des concessions illusoires ; abattre ceux qu'il ne pouvait gagner : telle fut la marche suivie par cet usurpateur. — Peut-être son règne eût-il été moins sanglant, s'il n'avait eu auprès de lui un mauvais génie, sa sœur Salomé, jalouse de Mariamne, qu'Hérode aimait jusqu'à la folie. Animée d'une haine implacable contre toute la famille 'hasmonéenne, surtout contre la mère de Mariamne, aussi habile qu'elle-même à nouer des intrigues, Salomé avait à essuyer les dédains que la famille d'un usurpateur éprouve toujours de la part de princesses légitimes. Elle avait aussi à s'en venger. Grâce aux soupçons qu'elle sut éveiller dans l'esprit ombrageux de son frère, elle parvint à faire immoler à sa haine tous les descendants des 'Hasmonéens, y compris la femme et les propres enfants d'Hérode.

Dès la prise de Jérusalem, au milieu des ruines qui s'amoncelaient autour de lui, Hérode avait eu soin de ne laisser sortir personne de la ville. Tous les partisans d'Antigone furent pris et mis à mort ; mais il fut en même temps assez prudent pour épargner les présidents du Synédrium, quoique l'un d'eux eût eu la

hardiesse d'être son accusateur, lorsqu'il s'était présenté en armes devant le tribunal suprême sous le régime de Hyrcan II. Ces chefs du Synédrium, prévoyant, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, la fin de l'indépendance nationale, bornaient leur tâche à conserver intacte la religion, et se contentaient de l'enseignement et du développement théorique de la loi. La perte de l'indépendance politique, disaient-ils, devait être supportée comme un châtiment du ciel. On se rappelle qu'ils avaient conseillé d'ouvrir les portes de Jérusalem à l'armée assiégeante, et que ce conseil suivi à temps eût empêché le sang de couler. — Faut-il en conclure que ces docteurs pacifiques aient été des traîtres ou des lâches, qui voulaient se ménager le pardon du vainqueur ? Non, certes ; ce qui le prouve, c'est que le même président du Synédrium qui avait conseillé la reddition de la capitale, avait bravé la colère d'Hérode et exposé sa vie à un danger imminent pour sauver l'autorité de la loi et la dignité du tribunal. Mais de même que le prophète Jérémie, dont le patriotisme ne saurait être contesté, avait prêché la soumission aux conquérants babyloniens, pour empêcher la destruction complète de la nationalité juive, de même les derniers successeurs des prophètes, les docteurs de la loi, enseignaient la résignation et recommandaient l'abandon du pouvoir politique pour conserver au moins la loi religieuse. L'on entrevoit déjà dans cette doctrine la maxime qui formera l'un des principes fondamentaux du christianisme : **Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu.** — En effet, la toute-puissance matérielle de César, la domination écrasante des **princes du monde**, date pour la Judée du temps d'Hérode. C'est sous son régime que se développèrent tous ces principes religieux du judaïsme qui furent propagés plus tard dans le monde païen par les apôtres du christianisme. Nous en trouverons les preuves les plus concluantes dans les doctrines du plus illustre disciple de Schemaja et Abtalion, dans celle de Hillel, devenu également président du Synédrium sous le règne d'Hérode.

Les avertissements donnés par le président Schemaja à Hyrcan lors du procès d'Hérode, se réalisèrent à la lettre : Hyrcan tomba sous la hache du bourreau. Quoique la mutilation qu'il avait subie l'éloignât pour toujours du pontificat, et que son caractère pacifique et débonnaire l'éloignât bien plus encore de la pensée de ressaisir un pouvoir qui n'avait jamais été qu'illusoire entre ses mains, ce faible vieillard inspirait pourtant des craintes à l'usurpateur. Sous le prétexte de témoigner son amitié au bienfaiteur de, son père, Hérode l'invita à rentrer à Jérusalem. Hyrcan, ne pouvant résister au désir de revoir sa patrie, revint auprès d'Hérode qui lui fit un gracieux accueil et lui rendit les plus grands honneurs, mais le tint sous sa surveillance. Les illusions du vieillard furent bien vite dissipées. Un an ne s'était pas écoulé depuis son arrivée à Jérusalem, qu'il vit périr son petit-fils Aristobule III, frère de Mariamne et beau-frère d'Hérode lui-même. Par conséquent Hérode, voulant déjouer les intrigues de sa belle-mère Alexandra, avait d'abord fait nommer Aristobule pontife ; puis, peu après, et pendant un festin préparé à cet effet, il le fit précipiter dans le Jourdain. Dénoncé par Alexandra à Cléopâtre, Hérode nia sa complicité et alla se justifier à Rome aux yeux d'Antoine. Avant de partir, il donna l'ordre à Joseph, mari de sa sœur Salomé, de surveiller Mariamne et Alexandra, et de les tuer toutes les deux, si lui-même venait à perdre la vie. — Antoine, gagné par Hérode, lui pardonna son crime, et lorsqu'à son retour il apprit de sa sœur que Joseph avait livré son secret à Mariamne, il le fit décapiter et jeta sa belle-mère en prison. — Ce n'étaient là que les préludes du drame sanglant qui allait s'accomplir un peu plus tard.

On était à la veille de la bataille d'Actium. Cléopâtre fit de suprêmes efforts auprès d'Antoine pour détrôner Hérode, afin de pouvoir annexer à l'Égypte la Judée et l'Arabie Pétrée. N'ayant pu obtenir que quelques villes de la Palestine, elle provoqua une guerre entre Hérode et le roi d'Arabie, et envoya à celui-ci des troupes auxiliaires qui mirent, l'armée juive en déroute. A la même époque, un tremblement de terre dévasta la vallée de Saron et remplit de terreur la nation juive¹. Il fallut toute l'énergie d'Hérode pour ranimer le courage de ses soldats et prendre sa revanche contre le roi d'Arabie.

A peine avait-il déjoué les intrigues de Cléopâtre, qu'un danger bien plus terrible encore faillit lui coûter le trône, en lui enlevant son seul appui, la faveur des maîtres de Rome. Son protecteur Antoine avait succombé. Octave venait de réunir l'empire entier sous son pouvoir. Hérode espérait difficilement obtenir le pardon de celui qu'il avait combattu. Ses ennemis ne doutaient pas qu'il ne fût entraîné dans la chute d'Antoine. Il était préparé à tout ; mais dans le cas où il succomberait, il voulut se donner la satisfaction de voir périr en même temps le dernier rejeton de la dynastie dont il avait usurpé les droits légitimes. Il accusa l'octogénaire Hyrcan de conspiration avec le roi d'Arabie, et le fit condamner à mort par le tribunal suprême où régnaient ses créatures. Avant d'entreprendre un nouveau voyage à Rome, il fit emprisonner sa femme et sa belle-mère dans la forteresse d'Alexandron, les plaça sous la surveillance d'un Iturien, nommé Sohem, et renouvela l'ordre de les tuer à la première nouvelle de sa mort.

¹ Il nous en reste un témoignage dans la prière prononcée par le Pontife au grand jour du pardon. — *Et, pour les habitants de Saron, lisons-nous dans le Rituel de ce jour, il pria Dieu que leurs maisons ne devinssent pas leurs tombeaux.*

CHAPITRE VIII. — HILLEL PRÉSIDENT DU SANÉDRIUM (30 AV.-7 AP. J.-C.).

Hillel, président du Synédrium. Son caractère, ses doctrines, son action législative et son école. — Schammaï et son école. — Extermination de la famille 'hasmodéenne. — Massacre des innocents. — Mort d'Hérode. — Démembrement de la Judée. — Les Zéloteurs. — Juda, le Galiléen. — La Judée, province romaine.

La chaire du Synédrium était devenue vacante. Les anciens présidents. Schemaja et Abtalion, s'en étaient sans doute démis à la suite du procès scandaleux d'Hyrcan, si toutefois ils n'en avaient été éloignés plus tôt. Avant d'aller plaider sa cause désespérée auprès d'Octave César, Hérode, ne voulant pas s'aliéner le Synédrium et le peuple, confirma l'élection d'un président que les membres du haut sénat avaient librement choisi, tout en faisant nommer un second président qui, par des circonstances dont nous parlerons ultérieurement, avait acquis sa confiance. Le premier était *Hillel* ; le second, l'Essénien *Manahem*. Avec de tels hommes, aussi conciliants que populaires, une révolution n'était guère à craindre pendant l'absence d'Hérode.

Hillel, dont la résignation, la douceur et la patience sont devenues proverbiales en Israël, joignait à une piété profonde et à la morale la plus pure un esprit logique et des connaissances étendues. Sa seule passion était l'étude de la loi. Il avait déjà dépassé probablement l'âge de trente ans, lorsqu'il vint de Babylone, où il était né d'une famille dont l'arbre généalogique remontait, du côté maternel, à la maison royale de David, s'établir à Jérusalem pour profiter de l'enseignement des célèbres docteurs qui présidaient le Synédrium. — Indifférent aux biens terrestres, il est resté pauvre, malgré son origine royale. Il gagnait sa vie par le travail, employait la moitié de son gain journalier, plus que modeste, à l'entretien de sa famille, et suffisait seul aux frais de ses études avec l'autre moitié. Sa confiance en Dieu était illimitée : *Que Dieu soit béni jour par jour* (pour le pain quotidien qu'il nous donne), disait-il, pour expliquer son insouciance de l'avenir¹. On sait que la *prière dominicale* contient un passage analogue. — Hillel a fait ressortir du judaïsme cet élément de résignation et de confiance divine, dont la douce consolation a pénétré le cœur des peuples, après avoir été l'apanage du peuple juif.

S'inspirant lui-même de l'esprit de la loi, tant écrite qu'orale, il avait une si grande vénération pour les doctrines du judaïsme, qu'il s'indignait de les voir servir à l'appât du lucre ou à la satisfaction de l'amour-propre ; *Quiconque, dit-il dans son langage laconique, cherche la renommée (dans l'étude de la loi), se dégrade ; qui n'y avance pas, recule ; qui ne s'y applique pas, ne mérite pas de vivre ; qui s'en sert, se perd*². — Mais cet homme, dédaigneux de la renommée, est devenu le plus illustre et le plus populaire de tous les docteurs. La légende a entouré son nom de la plus pure auréole, sans mélanger sa vie

¹ Tract. *Yom Tob.*, p. 16a.

² ABOTH, I, 13.

d'aucun miracle ; chose étonnante à une époque qui confondait si souvent la force morale avec la force physique, ou plutôt métaphysique. Du reste, ses maximes qui nous sont parvenues en plus grand nombre que celles des autres docteurs, justifient l'admiration qu'a ajoutée à ses mérites réels une postérité reconnaissante.

Nous avons déjà cité quelques-unes des maximes de Hillel. En voici d'autres : Si je ne me charge pas moi-même de mon salut, qui s'en chargera ? Mais si ce n'est que pour moi, quelle est la portée de mes efforts ? Et si ce n'est actuellement, quand donc ?¹ En vrai disciple d'Aaron, aime la paix et cherche toujours à la rétablir ; aime les hommes, et tu les rallieras à la loi². Lorsqu'un païen lui disait qu'il adopterait bien la loi si elle pouvait être condensée dans une seule maxime, il lui répondait : Ne fais pas à autrui ce qu'il te serait désagréable d'éprouver toi-même. Voilà le commandement principal de la loi, tout le reste n'en est que l'application³. Cette maxime fut saluée plus tard par le monde comme une nouvelle révélation.

En opposition avec les Esséniens, qui se retiraient de la vie publique, il disait : Ne te sépare pas de la communauté, et il ajoutait : Méfie-toi de toi-même jusqu'au jour de ta mort, et ne juge pas ton prochain *jusqu'à ce que tu te trouves à sa place*⁴. Comme il faut, pour s'y trouver, non-seulement être dans la même position que lui, mais aussi avoir les mêmes antécédents, il s'ensuit que sa maxime se réduit à dire : Ne juge point ton prochain. Ce qui semblait, en effet, en être la restriction, n'en était que la raison. On en a donné plus tard une autre : Ne jugez point, lisons-nous dans le *sermon sur la Montagne, pour que vous ne soyez point jugés*⁵. Nous préférons celle de Hillel.

On comprend qu'un homme, rempli d'une telle indulgence envers les autres, était à l'abri de tout sentiment haineux. Aussi raconte-t-on maintes légendes qui prouvent que rien ne pouvait exciter sa colère. Même dans les discussions, il ne s'emportait jamais, malgré toutes les contradictions opposées à ses opinions les plus arrêtées⁶. Pour donner un exemple de sa confiance absolue en Dieu, on raconte qu'un jour, en rentrant chez lui, il entendit dans sa maison des lamentations : Je suis certain, aurait-il dit, que ces cris de douleur ne sont pas poussés par un membre de ma famille⁷. Il savait que les siens étaient habitués, par lui, à supporter le mal avec résignation, et de bénir Dieu dans les épreuves qu'il inflige aussi bien que dans ses bienfaits, ainsi qu'il est proscrit, peut-être par lui-même, dans la Mischna. On lui attribue aussi la prescription du Talmud, qui veut que la charité ne se borne pas à procurer le nécessaire à celui qui, par un revers immérité, a perdu sa fortune, mais qui ordonne de le restituer dans son état primitif⁸.

Hillel n'a pas seulement enseigné et prêché d'exemple une morale sublime, il a aussi perfectionné l'étude et l'application de la loi. Sous ce rapport, la postérité lui a décerné encore la palme, en le regardant comme l'un des restaurateurs du

¹ ABOTH, I, 14.

² ABOTH, I, 12.

³ SABBATH, 30b.

⁴ ABOTH, II, 5.

⁵ MATTHIEU, VII, 1.

⁶ *Tosifta 'Haguiga*, c. 11. — *Yom Tob*, 20a.

⁷ *Berachoth*, fin. — Cf. pour cette légende : *ibid.* 60a, et *Jérus. Berachoth*, c. I, p. 14.

⁸ *Tosifta Péa*, fin.

judaïsme légal¹. D'un côté, il avait enrichi la législation d'anciennes traditions qu'il avait apportées de Babylone et qu'on faisait remonter aux premiers exilés ; de l'autre, il donnait des règles pour déduire logiquement les lois traditionnelles des lois écrites. Il voulait, au moins dans le domaine de la spéculation, frayer le chemin d'une réconciliation entre le parti pharisien et le parti saducéen, qui s'étaient autrefois combattus avec tant d'acharnement, et dont la lutte, désormais paisible, s'était transformée en querelle d'école. Il voulait fondre les opinions différentes qui s'étaient produites au sujet des lois traditionnelles, en leur donnant pour base la loi écrite elle-même. Suivant lui, ces premières lois ressortaient du texte biblique, et pouvaient en être déduites au moyen de sept règles logiques (*Midoth*) : 1° par une conclusion a fortiori (*Kal va-'Homer*) ; 2° par l'analogie (*Guezéra Schave*) ; 3° par un principe fondamental, contenu dans un seul verset biblique (*Binyan-ab mi-Kathab e'had*) ; 4° par un principe déduit de plusieurs versets bibliques (*Binyan-ab mi-schné Ketoubim*) ; 5° par le rapport du général au particulier (*Kelal ou-Pherat*) ; 6° par leur homogénéité avec d'autres prescriptions de la loi (*Ka-yozé-bo mi-Makoum a' her*) ; enfin, 7° par le contexte biblique (*Daber halamed me-Inyana*)².

Ces règles, qui faisaient jaillir l'esprit de la lettre, ne donnaient pas seulement un moyen de justifier la loi traditionnelle par la loi écrite, mais facilitaient encore le développement de la législation d'après l'intention du législateur. Les conservateurs qui redoutaient la liberté donnée par ces règles à l'interprétation de la loi, s'opposèrent d'abord à la doctrine de Hillel. Mais en définitive, elle fut adoptée par les docteurs qui en tirèrent parfois des conséquences arbitraires. Ce sont les règles de Hillel qui ont jeté les fondements de cette dialectique subtile, désignée plus spécialement sous le nom de la dialectique Talmudique. Mais si l'on a abusé plus tard de l'exégèse libre, introduite par le grand docteur, elle a permis à son inventeur de décider des cas imprévus à la satisfaction de tout le monde. Ainsi fut-il élevé à la haute position de premier président du Synédrium, grâce à cette nouvelle méthode et à ses connaissances approfondies de la loi traditionnelle.

Parmi les ordonnances attribuées à son initiative, il y en a plusieurs qui prouvent que cet homme, si peu soucieux de ses propres affaires, n'était pourtant point indifférent aux intérêts matériels du peuple. Sous plus d'un rapport, il a amélioré la législation civile. Citons-en quelques exemples qui donnent la mesure de sa capacité législative et de sa liberté d'interprétation.

L'année sabbatique, antique loi agraire, inspirée par un esprit égalitaire et fraternel, mais en vue d'une société agricole et toute primitive, avait entraîné de grands inconvénients économiques à mesure que l'état social avait pris en Judée plus de développement. On ne sait pas au juste comment cette loi fut exécutée jusqu'à la destruction du premier temple. Aux temps du second temple, lorsque la loi mosaïque eut repris toute son autorité, on l'avait rétablie autant que faire se pouvait. L'année sabbatique amenait l'annulation des dettes, et l'on tenait à exécuter à la lettre cette partie de la loi. Mais au lieu d'atteindre son but primitif et d'être utile aux déshérités de la fortune, cette pratique leur portait, au contraire, le plus grand préjudice ; ils ne trouvaient plus de crédit chez les détenteurs de capitaux. Voyant que la lettre de l'antique loi tournait contre son

¹ *Succa*, 10a.

² *Thorath Kohanim*, au commencement. — *Tosifta Synhédr.*, c. VII. — *Aboth* de R. Nathan, c. XXVII.

esprit, Hillel trouva moyen de l'abolir, au moins dans ses effets désastreux, en permettant aux créanciers, à l'approche de l'année sabbatique, de faire cession de leurs créances aux tribunaux¹. On appelait la loi nouvelle du nom grec *Prosboul* (de *πρός βουλή πρεσβευτών*), parce que la dette pouvait être transmise au *Conseil des anciens*.

Une autre ordonnance analogue concernait le rachat de maisons dans les villes entourées de murs, D'après la loi mosaïque, le vendeur de la maison avait la faculté d'exercer le droit de réméré dans le courant de la première année. Ce n'était qu'après l'expiration de cette année que la vente était définitive.. Or, il arrivait souvent que l'acheteur, pour rester en possession de la maison, se rendait invisible à l'approche de la fin de l'an. Hillel permit, dans ce cas, au vendeur de déposer l'argent chez le trésorier du temple et de se remettre. en possession de la maison².

Nous avons dit qu'à côté de Hillel, un Essénien ; Manahem, avait été nommé second président du Synédrium sur la demande d'Hérode. On a donné plus tard de l'amitié du tyran pour cet Essénien l'explication suivante Manahem aurait prédit à Hérode encore enfant sa future élévation au trône, en ajoutant que son règne aurait un grand éclat, mais qu'il violerait la justice et la religion. Devenu roi, Hérode se serait rappelé la prophétie de l'Essénien, l'aurait fait venir chez lui et lui aurait demandé combien de temps durerait son règne. Ne pouvant faire parler Manahem, Hérode nomma plusieurs séries d'années, depuis dix jusqu'à trente, et voyant que l'Essénien ne manifestait aucun signe de dénégation, il en conclut qu'il régnerait au moins trente ans. Depuis lors, il aurait pris en affection le saint homme, et voilà la cause qui l'aurait déterminé à le placer dans le Synédrium. Mais ce qui est certain, c'est que Manahem quitta bientôt un poste où il ne se trouvait pas à son aise, et se retira dans la solitude³. Son successeur fut le célèbre docteur Schammaï⁴, homme sévère, toujours en opposition avec son indulgent collègue, et formant en quelque sorte son complément. Schammaï était un Palestinien, patriote zélé, se faisant de la loi une arme contre les adversaires politiques d'Israël. Homme d'action plutôt que de spéculation, sa sévérité ne l'empêchait pourtant pas de recommander l'affabilité envers le prochain : *Applique-toi assidument à la loi, disait-il, parle peu, mais agis efficacement et fais à tout le monde un bon accueil*⁵.

Hillel et Schammaï avaient formé deux écoles (*Beth-Hillel* et *Beth-Schammaï*), qui différaient l'une de l'autre sur beaucoup de questions morales, religieuses et légales, et exercèrent plus tard, dans la dernière crise de la Judée, une puissante influence sur la marche des événements. Les Pharisiens, amis de la paix, qui voulaient alors transiger avec les Romains, et à la tête desquels se trouvait Rabbi Yo'hanan ben Zaccaï, étaient de l'école de Hillel ; le parti opposé, les *Zélateurs*, étaient de celle de Schammaï.

Tandis que des éléments si hétérogènes se formaient dans la retraite de l'école, Hérode atteignait à l'apogée de son pouvoir et se préparait à commettre de nouveaux crimes. Mariamne, sa femme, avait été instruite par Sohem de l'ordre cruel qu'il avait renouvelé une fois encore avant son départ, et elle ne cachait

¹ SCHEBIITH, IX, 3-4.

² ÉRACHIN, 31b.

³ *Jérus.*, *Haguiga*, II, p. 87. — *Babi.*, *ibid.*, 46b.

⁴ *Jérus.*, *Haguiga*, II, p. 87. — *Babi.*, *ibid.*, 46b.

⁵ ABOTH, I, 15.

pas la haine qu'elle éprouvait contre le meurtrier de son père et de son frère. Hérode, excité par sa sœur Salomé, qui calomniait la vertueuse Mariamne, vengea d'abord sur son ancien confident Sohem l'indiscrétion qu'il avait commise envers Mariamne. Puis ; celle-ci fut accusée d'avoir voulu empoisonner Hérode et d'avoir entretenir avec Sohem des relations coupables. Traduite devant un tribunal composé des plus vils courtisans du tyran, elle fut condamnée à mort. Salomé pressa l'exécution de la sentence, dans la crainte que son frère, rentré dans son sang-froid, ne mît obstacle au meurtre de la femme qu'il aimait. A cet effet, elle fit apparaître devant ses yeux le danger imminent d'une révolte populaire en faveur du dernier rejeton de la famille 'hasmonéenne. Mariamne fut conduite à l'échafaud.

Sa fière dignité confondit son bourreau. A peine était-elle exécutée, qu'il sentit renaître tout son amour pour elle. Une sombre mélancolie s'empara de son âme. Il se retira des affaires et se rendit en Samarie, où il tomba malade. Pendant son absence, Alexandra, la mère de la malheureuse Mariamne, crut le moment propice pour accomplir des projets de vengeance depuis longtemps médités. Mais son complot fut trahi, et elle alla rejoindre les autres membres de sa famille immolée.

A partir de cette époque, le règne d'Hérode n'est plus qu'une suite de basses flatteries envers Octave, devenu empereur sous le nom d'Auguste, de folles dépenses en constructions et en fêtes romaines, d'insultes aux mœurs nationales, occasionnant de nouvelles conspirations et de nouveaux crimes.

Ne se croyant plus en sûreté au milieu de son peuple, Hérode s'entoura d'une nombreuse garde, fortifia Samarie et d'autres villes, en fonda de nouvelles, et les fit toutes occuper par des troupes étrangères à sa solde, pour se ménager une retraite en cas de révolution. La passion de bâtir lui fit oublier enfin Mariamne ; il épousa une autre femme du même nom, fille d'un prêtre nommé Siméon, qu'il éleva à la dignité de Pontife, en remplacement de Josué, qu'il avait fait auparavant succéder à 'Hananel, après le meurtre commis sur Aristobule, son beau-frère.

Pour conquérir une popularité qui lui faisait toujours défaut, il résolut d'élever un nouveau temple sur l'emplacement de l'ancien, qui avait cinq siècles d'existence, et qui était d'une apparence assez mesquine à côté des somptueux monuments élevés à Jérusalem. Les représentants de la nation, qu'il convoqua pour leur communiquer son projet, furent d'abord consternés, craignant qu'il n'y eût là un piège tendu à la nation pour la priver de son sanctuaire. Mais Hérode leur promit de ne faire démolir l'ancien temple qu'après avoir préparé tous les matériaux pour le nouveau. Dix mille ouvriers, parmi lesquels mille prêtres instruits dans l'art de l'architecture, se mirent à l'œuvre pour exécuter les travaux. L'intérieur du nouveau temple fut achevé en dix-huit mois. L'extérieur de l'édifice demanda bien plus de temps. Les principales parties étaient pourtant achevées l'an 14. Ceux qui ont vu le temple d'Hérode vantent beaucoup sa magnificence¹. L'inauguration, qui eut lieu à la date que nous venons de nommer, fut pompeuse et dépassa de beaucoup en splendeur celle du temple de Salomon, dont la Bible nous donne la description. Au milieu d'hécatombes sans nombre, des repas publics furent servis au peuple. Mais la même main qui élevait le temple avait

¹ Une description détaillée du temple d'Hérode est donnée dans la *Mischna*, *Midoth*, et dans JOSÈPHE, *Antiq.*, XV, XI, 3 ; *Guerres*, V, v, 1-6. — Voir le résumé des deux sources dans MUNK, *Palestine*, p. 551 et suivantes.

aussi allumé la torche qui devait y porter la dévastation. Le sanctuaire fut mis sous le patronage de Rome un aigle d'or, symbole de la puissance romaine, fut placé au-dessus de son entrée principale, au grand scandale des fidèles. Son existence dépendait des caprices de Rome, et un siècle n'était pas écoulé que le superbe édifice était transformé en un monceau de cendres.

Les crimes engendrent toujours d'autres crimes. Hérode avait désigné les fils de l'infortunée Mariamne pour lui succéder au trône, parce que, en raison de leur origine hasmonéenne du côté maternel, ils étaient plus populaires qu'Antipater, le fils de son premier mariage avec Doris. Mais plus ils avançaient dans la faveur du peuple, plus la haine de Salomé se réveillait contre eux. De leur côté, ils ne pouvaient pardonner, ni à leur tante, ni à leur père, d'avoir immolé leur mère. Salomé parvint enfin à persuader à Hérode qu'ils voulaient attenter ses jours. Antipater fut rappelé à la cour, d'où il avait été banni avec sa mère Doris lors du mariage d'Hérode avec Mariamne. Il fut comblé d'honneurs par Hérode et envoyé à Rome avec Agrippa qui était venu à Jérusalem. Salomé continua ses intrigues contre les fils de Mariamne. Sur les aveux de leurs domestiques, aveux qui leur avaient été arrachés par la torture, Hérode fit enchaîner et conduire ses fils devant un tribunal pour les faire condamner à mort. Ils furent décapités à Samarie (l'an 6). Le crime qu'on leur avait imputé était aussi imaginaire que celui qu'on avait inventé contre leur mère.

Peu de temps après la mort de ces innocentes victimes d'une conspiration imaginaire, une conspiration autre, qui n'était que trop réelle, fut tramée contre la vie d'Hérode par son fils Antipater. Assuré maintenant de succéder au trône, le digne fils ne pouvait pas attendre la fin des jours de son père.

Quel terrible châtement pour celui qui avait versé tant de sang innocent au profit de ce fils dénaturé ! — La rage dans le cœur, Hérode dut encore feindre de la tendresse pour Antipater, afin de le déterminer à revenir ; car il se trouvait à Rome, pour obtenir d'Auguste la confirmation de ses droits à la succession du trône de son père. Dès son arrivée à Jérusalem, il fut arrêté, accusé de parricide et condamné à mort. L'empereur devait confirmer la sentence du tribunal. Mais avant que la confirmation arrivât à Jérusalem, Hérode tomba dangereusement malade, se fit transporter à Jéricho, et amena avec lui son fils enchaîné, qu'il tint prisonnier dans son palais. Un jour, les douleurs occasionnées par sa maladie dégoûtante, avaient tellement exaspéré Hérode, qu'il voulait attenter lui-même à ses jours à l'aide d'une arme tranchante. Ce ne fut pas sans efforts que son parent Achiab parvint à la lui arracher. Le bruit qui s'en était répandu dans le palais, arriva aux oreilles d'Antipater. Il conjura alors son geôlier de lui donner la liberté, afin de pouvoir se mettre en possession du trône de son père agonisant. Le prudent geôlier voulut s'assurer d'abord de l'état du malade, et comme il le trouva hors de tout danger immédiat, il lui découvrit la demande de son fils. Hérode donna aussitôt l'ordre à ses gardes de le tuer dans sa prison, quoique la confirmation de l'arrêt de mort ne fût pas encore arrivée de Rome.

Le mythe du massacre des innocents a pris sa source dans le meurtre accompli par Hérode sur la plupart de ses enfants.

Des pensées sanguinaires remplirent l'âme du tyran jusqu'au dernier moment. Pour que sa mort ne devint pas une cause de joie publique, il fit venir à Jéricho les hommes les plus distingués de la Judée, les fit surveiller dans l'hippodrome et chargea sa sœur et Alexas, son dernier mari, de les faire sabrer par sa garde au moment de sa mort. Il mourut cinq jours après l'exécution d'Antipater, au

printemps de l'an 3, dans la soixante-dixième année de sa vie, après avoir régné trente-sept ans.

Nous ne pouvons mieux terminer cette esquisse rapide du règne du dernier roi de la Judée, qu'avec les paroles éloquentes de l'illustre auteur que nous venons de citer pour la description du temple.

Hérode avait travaillé toute sa vie à s'assurer le nom d'un grand souverain, et il ne mérita que celui d'un tyran exécrationnable ; à un vain éclat extérieur il avait sacrifié la liberté de son pays, ainsi que sa propre indépendance. Incapable de secouer le joug étranger, il se vengea de son dur esclavage sur ses propres concitoyens, en bravant leurs coutumes et leurs lois, en imitant servilement les coutumes étrangères et en se mettant au-dessus de l'antique loi sociale et religieuse, qui seule devait dominer sur le peuple juif. Il foulait aux pieds les pouvoirs nationaux ; le Synédrium n'était plus qu'une ombre, et le pontificat dépendait du caprice du tyran. Sachant bien que toute réconciliation était impossible entre l'esclave des mœurs païennes et les zélés partisans de la loi de Jéhova, il ne voyait partout que des ennemis ; ses lâches confidentiels lui en faisaient voir jusque dans ceux qui devaient lui être les plus chers, et il déchirait ses propres entrailles en cherchant vainement le repos qui le fuyait sans cesse. Sa prodigalité, qui parfois empruntait les dehors de la bienfaisance, avait également sa source dans son ambition démesurée. Il opprimait son peuple pour perpétuer son nom par de magnifiques monuments, qu'il faisait élever jusque dans les pays étrangers ; et la brillante restauration du sanctuaire national n'était elle-même qu'un calcul ambitieux et un moyen de faire oublier, pour un moment, sa tyrannie et ses crimes. L'épithète de *Grand*, que l'histoire lui a donnée, est une amère dérision ; sa grandeur consistait à être un magnifique esclave portant des chaînes d'or ; elle aboutit à le faire mourir dans le désespoir et à détruire entièrement l'indépendance de son peuple, devant lequel il ouvrit l'abîme qui devait l'engloutir¹.

Hérode légua à la Judée l'anarchie et le démembrement. Les quelques enfants qui lui restaient encore de ses neuf femmes, se disputèrent et se partagèrent les provinces que le roi défunt n'avait pas réunies dans l'intérêt de la nation, mais dans des vues d'intérêt personnel. Dans son testament il fit bon marché de son royaume. Conquérant au petit pied, il disposa des provinces de la Judée au profit de ses héritiers. Sauf la confirmation de l'empereur romain, qu'il avait institué l'arbitre de sa dernière volonté, il légua à Archélaüs, fils de sa femme samaritaine, les provinces de Samarie et de la Judée proprement dite, avec le titre de roi. Un autre de ses fils, Hérode Antipas, reçut la Galilée et la Pérée ; un troisième, quelques provinces dans le nord de la Palestine. Antipas, envia l'héritage de son frère Archélaüs ; il fut soutenu par Salomé, légataire elle-même, en vertu du testament de son frère, des revenus de trois villes. Les prétendants cherchaient à s'assurer les sympathies du peuple, pour s'en faire un titre auprès de l'empereur. A cet effet, Salomé et son mari ne firent pas exécuter l'ordre sanguinaire du roi mourant. Avant que sa mort fût connue, ils firent relâcher les prisonniers du cirque de Jéricho. Archélaüs, de son côté, se rendit à Jérusalem, donna des festins au peuple et lui fit de belles promesses. Mais le peuple formula ses propres désirs et en exigea la réalisation immédiate. Il insista notamment sur la destitution du dernier pontife, nommé par Hérode, et sur la punition de ceux qui lui avaient conseillé de faire exécuter deux célèbres

¹ *Palestine*, par S. MUNK, p. 560.

Pharisiens, Juda et Matthieu, avec leurs disciples, exécution qui avait eu lieu pendant la dernière maladie du roi, parce qu'on avait arraché l'aigle romain de l'entrée du temple. — Archélaüs ne voulait pas, ou ne put pas satisfaire aux vœux du peuple, avant d'être confirmé dans son pouvoir par Auguste. Il s'ensuivit une insurrection, qu'il dut réprimer par les armes romaines, et dans laquelle trois mille hommes du peuple perdirent la vie. — Voilà de quelle façon Archélaüs inaugurerait son règne. Ses parents et rivaux profitèrent de ces événements pour l'accuser auprès d'Auguste. Toute la famille hérodiennne se rendit à Rome. Pendant son absence, la Judée donna le tableau d'un vaste champ de bataille, où les uns combattaient pour s'arroger le pouvoir, les autres pour soustraire le peuple au joug des Romains. Dans la chronique juive, on appelle l'année qui suivit la mort d'Hérode : *époque de la guerre de Varus*, du nom du gouverneur contemporain de la Syrie qui défendait les Hérodiens avec ses légions contre le soulèvement populaire.

Toute la Judée était en feu. Si, à cette époque, les Juifs avaient eu à leur tête un chef capable de réunir leurs forces dispersées l'anarchie, provoquée par les querelles des successeurs d'Hérode, aurait bien pu se tourner contre eux-mêmes. Mais n'ayant ni centre d'action, ni but commun, ni direction intelligente ; ces luttes dévastaient le pays sans amener aucun profit pour son indépendance.

Un seul chef de partisans était dévoué à la cause nationale : Juda, le Galiléen, de Gamala, fils du patriote Ézéchiass, contre lequel Hérode avait gagné ses premiers éperons. Élevé dans l'amour de la patrie, le cœur plein de haine contre les bourreaux de son père, Juda créa ce parti de *Zélateurs*, qui s'étendit peu à peu sur tout le pays et devint le cauchemar des Romains. Grâce à ce second Judas digne du Maccabéen, les maîtres du monde eurent plus de peine à soumettre le 'petit peuple juif que les plus grands peuples de l'Europe.

C'est à l'époque de la *guerre de Varus* que Juda, dans la vigueur de l'âge, commença son agitation et se fit beaucoup de partisans parmi les habitants de la Galilée. Il prit à l'improviste Séphoris, la capitale et le dépôt d'armes de la province, et devint la terreur de tous les amis de l'étranger¹. Ce soulèvement populaire obligea le gouverneur de Syrie à voler au secours des troupes romaines. Varus ne se contenta pas de faire marcher toute l'armée qui était sous ses ordres, mais il appela aussi sous les armes les troupes auxiliaires des princes alliés, voisins de la Judée. Arétas, le roi d'Arabie, trop content de l'occasion qui se présentait de prendre sa revanche contre les Juifs, s'empressa de mettre ses troupes à la disposition du gouverneur. Il forma l'avant-garde de l'armée romaine, dévasta la Judée par le pillage, et l'écrasa sous les impôts forcés : Varus pouvait envoyer, grâce à ces secours, la plus grande partie de son armée en Galilée pour opérer contre Juda. Ne pouvant autrement s'emparer de Séphoris, les Romains incendièrent toute la ville ; les habitants, forcés de se rendre, furent vendus comme esclaves ; mais Juda échappa à ses ennemis. — Varus lui-même marcha sur Jérusalem. A l'approche de son armée, les révoltés se dispersèrent. Mais bien qu'il ne trouvât plus de résistance dans la capitale, il fit crucifier deux cents Juifs.

Tandis que ces luttes se Passaient en Judée, la famille d'Hérode mendiait au pied du trône d'Auguste. La servilité rampante et les récriminations réciproques des membres de cette famille, apprenaient à l'empereur leur égale indignité du pouvoir qu'ils ambitionnaient. Auguste n'avait pas encore fait connaître sa

¹ JOSÈPHE, *Antiquités*, X, 4, 8. — TACITE, *Histoires*, V, 9.

résolution, lorsque cinquante notables de la Judée vinrent à Rome, sur l'invitation de Varus, pour porter plainte contre les Hérodiens et demander la réduction de la Judée en province romaine, sous la garantie du libre exercice de son culte. Soutenus par leurs coreligionnaires de Rome, qui y formaient alors une population de 8.000 âmes ; les membres de l'ambassade de Jérusalem furent présentés à l'empereur qui, après avoir entendu toutes les demandes, ne trouva rien de mieux à faire que de confirmer dans presque toutes ses parties le testament d'Hérode. Il y mit une seule restriction : Archélaüs ne devait pas porter le titre de roi, mais celui d'Ethnarque. Auguste avait probablement déjà l'arrière-pensée de déclarer la Judée province romaine, mais il ne voulut pas se montrer ingrat envers le roi défunt qui avait été son fidèle serviteur.

Archélaüs, après avoir gouverné son ethnarchie durant neuf ans, fut destitué par Auguste et exilé à Vienne dans la Gaule. La Judée, déclarée province romaine, fut réunie à la Syrie et gouvernée par un représentant de l'empereur qui avait le titre de gouverneur (*procurator*, ἐπίτροπος) et siégeait à Césarée. Il avait à maintenir l'ordre et la tranquillité du pays, et à prendre les mesures nécessaires pour l'acquittement régulier des impôts. Il avait, en outre, la faculté de prononcer la 'peine de mort et de contrôler la justice criminelle du Synédrium¹. Il avait enfin le droit de nommer les Pontifes, de les instituer et de les destituer à son gré, et il usa et abusa de ce droit, en ayant égard, non-seulement aux intérêts de Rome, mais aussi aux siens propres. Il tenait sous clef les ornements pontificaux. Aux trois grandes fêtes, de même que le jour du grand pardon, ces ornements étaient remis à un employé du temple qui devait, la cérémonie passée, les faire renfermer par les employés romains dans une salle de la citadelle Antonia. Une lampe perpétuelle était suspendue devant l'armoire qui contenait le dépôt sacré.

¹ JOSÈPHE, *Antiquités*, XVIII, 1-1. XX, 9-1. — *Guerres*, II, 8-1. — *Matthieu*, XXVII, et suivants.

CHAPITRE IX. — LES ÉCOLES DE HILLEL ET DE SCHAMMAÏ (7-30).

Les écoles de Hillel et de Schammaï. — Ponce-Pilate en Judée. Les Hérodiens en Galilée. — Espérances messianiques, Jean-Baptiste. — Jésus. — Son enfance, sa famille et son pays natal. — Base de sa doctrine.

Le premier gouverneur de la Judée fut Coponius. Avec lui arriva à Jérusalem Quirinius, gouverneur-général de Syrie, pour saisir, au nom de l'empereur, la fortune privée d'Archélaüs, et introduire en Judée le cens, c'est-à-dire faire le dénombrement de la population et l'inventaire de la fortune nationale, afin d'avoir une base pour l'assiette des impôts. Cette mesure administrative, inconnue jusqu'alors en Judée, révolta toutes les classes de la population. — Devait-on se soumettre à cette nouvelle exigence des Romains ? Voilà la question qui fut débattue jusqu'au sein même du Synédrium. Les uns prêchaient la paix et la soumission ; ils appartenaient à l'école de Hillel ; les autres, disciples de Schammaï, excitaient le peuple à la révolte.

Il n'est pas probable que les deux illustres chefs d'école fussent encore vivants lors de la transformation de la Judée en province romaine. L'assertion d'après laquelle Hillel aurait occupé le siège de la présidence sénédrale durant quarante années¹, manque d'authenticité historique. On ne connaît pas la date positive de la mort de Hillel ; mais ce qui est certain, c'est que cette mort avait répandu le deuil parmi les Juifs. L'oraison funèbre prononcée à ses funérailles, commençait par ce cri de douleur :

Ô homme pieux, rempli de douceur !
Ô digne disciple d'Ezra².

Le peuple transmit aux descendants de Hillel l'amour et la vénération qu'il portait à ce maître chéri : la présidence du Synédrium devint héréditaire dans sa famille durant quatre siècles. Quant à son école, elle resta longtemps animée de son

esprit conciliateur, et exerça, en le propageant, une influence considérable sur le judaïsme ; pendant les tempêtes déchaînées sur la Judée aux derniers jours de l'existence nationale du peuple, c'est à elle que le judaïsme est redevable du maintien de son existence religieuse. — Parmi les quatre-vingts premiers disciples les plus distingués, appelés les anciens de l'école de Hillel (*Sikné beth-Hillel*), le plus âgé, Jonathan ben Usiel, fit, à ce qu'on dit, une version chaldéenne des prophètes³, et le plus jeune, Yohanan ben Zaccaï, sauva le judaïsme après la destruction du temple, en fondant, au milieu des ruines de la patrie, une nouvelle école de docteurs. Son maître avait déjà reconnu en lui [le père de la sagesse et le support de l'avenir](#).

De même que les disciples de Hillel avaient hérité de la douceur de leur maître, ceux de Schammaï imitaient et surpassaient même le zèle patriotique et la sévérité de leur chef. A l'époque du soulèvement de la nation contre les Romains,

¹ SIFRI, fin.

² SOTA, 48b, et passages parallèles.

³ MEGHILLA, 3a.

la masse du peuple, les patriotes les plus zélés, les Zélateurs notamment, étaient généralement de l'école de Schammaï. La majorité des Pharisiens était, au contraire, de l'école de Hillel. Quant à celle de Schammaï, malgré sa sévérité excessive en matière religieuse, elle dispensait les combattants, pendant la guerre de l'indépendance, de toutes les observances et de toutes les pratiques religieuses dont l'ennemi aurait pu tirer parti. On peut même dire que sa grande rigueur, relativement aux observances religieuses et son indulgence non moins grande sous le même rapport, quand il s'agissait de combattre la domination étrangère, loin d'être une contradiction, eut une seule et même source : la passion du patriotisme, qui, dans l'antiquité, était toujours exclusive : La haine des mœurs étrangères en était inséparable chez une nation qui ne vivait que par sa morale et sa religion. Plus les Schammaïtes avaient à cœur la conservation de la nationalité juive, et plus ils devaient tenir la main à l'observation de pratiques religieuses qui n'avaient, en grande partie, d'autre but que de maintenir la séparation entre le peuple juif et les peuples païens. Contrairement aux Hillélites, qui faisaient de la propagande en faveur de la religion juive par l'amour et par l'indulgence, les Schammaïtes n'aimaient pas à faire des prosélytes. Mais à raison même de leurs oppositions, les Hillélites et les Schammaïtes se complétaient en quelque sorte ; les uns représentant l'esprit antique et conservateur, les autres l'esprit moderne et révolutionnaire d'une religion qui devait se répandre dans le monde sans pourtant perdre sa sève et son originalité.

Les anciens de l'école de Schammaï (*Sikné beth-Schammaï*) avaient parmi eux le fameux *Zaddoc*¹, le même, sans doute, qui avait fondé, avec Juda le Galiléen, le parti des *Zélateurs* (*Kenaim*). Le mot d'ordre de ce parti s'était répandu bientôt dans toute la Judée : *C'est une infraction à la loi*, disaient-ils, *d'obéir aux maîtres de Rome ; on ne doit l'obéissance qu'à Dieu seul*. On en tirait ces deux conséquences : 1° que le premier et le plus saint devoir de l'Israélite était de combattre de toutes ses forces les usurpateurs du pouvoir divin au péril de sa fortune, de sa vie et de celle de sa famille ; 2° que l'État juif devait être une république pure, ne reconnaissant d'autre seigneur que Dieu, ni d'autre loi que la sienne. Ces principes et ces conséquences, si simples et si claires, se propageaient d'autant plus vite dans les classes populaires, que le joug romain devenait de plus en plus odieux. C'est ainsi que le parti des Zélateurs, composé d'abord de Schammaïtes, devint le parti populaire dans la guerre d'indépendance contre les Romains.

L'impopularité du cens était telle, que tous ceux qui y coopéraient, depuis le fermier supérieur des impôts jusqu'au dernier douanier (*Moches*, *Gabbaï*, *Publicain*), étaient réputés infâmes et repoussés de la société. Leur témoignage n'était pas valable. Les mots *publicain* et *malfaiteur* devinrent synonymes.

Vers l'an 10 de l'ère chrétienne, le gouverneur Coponius fut remplacé par Marcus Ambivius, que suivit presque aussitôt Annius Rufus. Immédiatement après la mort d'Auguste (14) ; son successeur, Tibère, remplaça Rufus par Valérius Gratus, qui resta onze ans gouverneur de la Judée (17-28). Comme ses prédécesseurs, il s'immisça dans les affaires religieuses ; il ne changea pas moins de cinq fois le pontife pendant son gouvernement. Le dernier qu'il nomma

¹ *Tosifta Yom Tob*, c. II. *Orla*, 2.5. *Jebamoth*, 15.6. JOSÈPHE, *Antiquités*, XVIII, I, 1. — Cf. pour tout ce qui concerne les deux écoles, Graëtz, *Hist. des Juifs*, t. III, seconde édit. Notes 23, 26, 27.

fut Joseph Caïphe ou Képhas, que des sources partiales ont à tort représenté plus tard comme Pharisien zélé, lorsqu'il n'était en définitive qu'une créature du gouvernement romain. Comment aurait-il pu autrement se maintenir durant onze ans, sous deux gouverneurs différents, dans sa dignité pontificale ?

Tandis que les provinces de Judée, de Samarie et d'Idumée avaient été placées sous l'administration des gouverneurs romains, les autres parties de l'ancien royaume d'Hérode étaient restées l'apanage e ses fils qui s'étaient partagé, comme nous savons, l'héritage de leur père ; la Galilée et la Pérée étaient sous la domination d'Antipas ; les autres provinces, réunies sous le nom collectif de la Trachonite, sous celui de Philippe. Ces deux Tétrarchies étaient, aux yeux mêmes des législateurs juifs, tellement séparées de la Judée, qu'ils les traitaient comme pays étrangers en matière civile ; c'est ainsi que la prescription de possession dans l'un de ces pays n'avait pas d'effet légal pour ceux qui demeuraient dans l'autre¹. D'un autre côté, les Samaritains, dont le pays avait été réuni à la province de Judée, étaient redevenus, depuis le règne d'Hérode, aussi hostiles aux Juifs, qu'ils l'avaient été dans les temps antérieurs à la conquête de Samarie par Jean Hyrcan ; de sorte que les habitants de la Galilée, quand ils voulaient se rendre à Jérusalem, étaient obligés de faire un détour pour éviter le passage sur les terres de Samarie, situées entre la Galilée et la Judée, à cause des vexations auxquelles ils étaient exposés².

Antipas avait d'abord fait de Séphoris la capitale de sa Tétrarchie ; mais après l'avènement de Tibère, il fit construire une nouvelle ville au milieu des plaines délicieuses de Génésaret, l'appela *Tibérias*, en l'honneur de l'empereur, et en fit sa résidence. Une autre ville, Beth-Ramatha (*Beth-Harim*), avait reçu le nom de *Livias*, en l'honneur de l'épouse d'Auguste. — Philippe fonda également deux villes, l'une à la source de Pancas, nommée *Césarée-Philippe*, pour la distinguer de l'ancienne Césarée maritime ; l'autre, au nord du lac Génésaret, sur l'emplacement de Beth-Saïde, du nom de *Julias*, en l'honneur de la fille d'Auguste. On le voit, les fils d'Hérode avaient reçu en héritage de leur père la passion de bâtir et la servilité envers les Romains : les empereurs n'avaient guère en Palestine moins de monuments qu'à Rome, grâce au zèle des Hérodiens.

Ponce Pilate succéda, dans la Judée, à Valerius Gratus (28-37). Dès son début, il fit entrevoir à la nation juive qu'elle n'avait pas encore épuisé la coupe des amertumes. Pour donner une idée du caractère de Pilate, il suffit de dire qu'il devait son élévation au ministre astucieux et tout-puissant de l'empereur Tibère, au fameux Séjan, qui faisait trembler le sénat et l'empereur lui-même, et sous l'administration duquel eut lieu à Remo la première persécution religieuse contre les Juifs, à cause des prosélytes qu'ils avaient faits parmi quelques familles distinguées de la capitale. Pilate ne le céda en rien à son maître dans ses préventions contre les membres d'une nation qui était abandonnée à sa discrétion. Il essaya ce qu'aucun gouverneur avant lui n'avait encore osé ; il fit dresser à Jérusalem des faisceaux d'étendards, portant l'effigie de l'empereur ; les Juifs devaient se prosterner devant ces emblèmes. Cet acte sacrilège produisit une émotion profonde dans toute la Judée. Une députation se rendit aussitôt à Césarée, pour obtenir l'enlèvement de ces images. Les suppliants restèrent cinq jours devant le palais du gouverneur, sans que celui-ci daignât les

¹ BABA BATHRA, 38.

² HAGHIGA, 35a. JOSÈPHE, *Antiquités*, XX, VIII, 1.

honorer d'une réponse. Le sixième jour, il fit marcher contre eux ses légions, les menaçant de mort s'ils ne s'éloignaient pas. Mais voyant l'impassible persistance des Juifs et leur intention arrêtée de faire le sacrifice de leur vie pour leur religion, Pilate, craignant d'être désavoué par l'empereur, s'il poussait à l'extrême une mesure qui ne lui était dictée que par sa haine contre les Juifs, donna enfin l'ordre d'éloigner de Jérusalem la cause de tant de scandales.

Bientôt après il excita un nouveau soulèvement. Sous prétexte de vouloir construire un aqueduc pour amener l'eau à Jérusalem, il mit la main sur le trésor du temple. Comme il était alors présent dans la capitale, le peuple l'assiégea dans son palais, en poussant des cris séditieux. Il envoya ses soldats, déguisés, dans la foule. Armés de poignards qu'ils tenaient cachés sous leurs tuniques, ils tombèrent à l'improviste sur le peuple qui ne dut son salut qu'à la fuite.

À cette époque, où la Judée tremblait encore sous la menace de nouveaux coups et pouvait craindre à tout moment le retour de nouvelles calamités publiques, il surgit un météore, si insignifiant à son début, qu'il fut à peine remarqué, mais qui devait plus tard, les circonstances aidant, jeter des lueurs brillantes et laisser des traces lumineuses dans l'histoire de l'humanité.

C'est que le temps était venu où les vérités fondamentales du judaïsme, enveloppées dans un système d'observances, de lois et d'institutions dont quelques hommes d'élite comprenaient seuls la signification et la valeur, devaient se dégager de tout lien et se manifester librement, pour s'introduire dans le monde païen et pénétrer enfin l'humanité entière. Les sublimes pensées dont le judaïsme est la source abondante, et qui ont pour but dernier la sanctification de la vie individuelle et sociale, devaient enfin déborder et remplir les sociétés païennes, vides de toute croyance moralisante. Israël, chargé d'enseigner aux peuples les voies de la Providence, devait sérieusement commencer sa mission universelle. — Mais cette antique doctrine d'une vie deux fois sainte devait, pour s'ouvrir les cœurs et les esprits, pour trouver accès dans un monde qui avait presque perdu le sens moral et religieux, prendre de nouveaux noms et revêtir de nouvelles formes. Le judaïsme, en effet, dans sa forme extérieure et avec son vieux nom, n'était pas populaire parmi les Gentils. Pour faciliter au monde une participation plus intime à la doctrine israélite, la nouvelle forme religieuse devait en outre s'assimiler des éléments étrangers. En les acceptant, elle se mit volontairement et ostensiblement en opposition hostile avec son origine.

Cette antique doctrine, revêtue de formes nouvelles, ou, pour trancher le mot, cet essénisme mêlé d'éléments étrangers, on l'a déjà deviné, c'est le christianisme, dont la naissance et les premiers pas coïncident avec l'époque à laquelle nous sommes arrivés.

Un sentiment profond de malaise dominait la nation. L'état politique et social était devenu insupportable. Les souffrances renouvelées et accumulées par la dureté de la domination romaine, le cynisme des princes hérodiens, la lâcheté et la bassesse de l'aristocratie juive, l'avilissement volontaire des familles pontificales et la discorde des partis avaient tellement surexcité le désir de voir arriver le libérateur, le *Sauveur*, le *Messie* promis par les prophètes, que tout homme sachant captiver, par sa personnalité, l'attention publique, pouvait facilement trouver un certain nombre d'adeptes croyant à son œuvre messianique. Depuis longtemps, les esprits profonds s'étaient habitués à n'envisager que comme un état transitoire la société, telle qu'elle s'était formée en Judée depuis l'exil babylonien. Pour ces hommes d'élite, l'état de choses alors

régnant n'était qu'une transition et ne devait durer que jusqu'à l'apparition du vrai prophète, précurseur du Messie, réconciliateur de toutes les dissidences, restaurateur de la paix et de l'ordre si longtemps troublés. Ce prophète, ce précurseur du Messie, c'était Élie, qui devait réconcilier [le cœur des pères avec le cœur des enfants](#)¹.

Des espérances messianiques animaient donc toutes les classes de la société juive, à l'exception des aristocrates, des amis de Rome, ces satisfaits de l'époque, qui redoutaient l'inconnu parce qu'ils n'avaient rien à en espérer, et qu'ils avaient tout à craindre d'un changement aussi radical que celui qui avait été annoncé par les prophètes.

Dans le court espace de trente ans, il surgit une série d'hommes inspirés, qui, sans être des imposteurs, poussés seulement par l'ardent désir de secouer le joug romain, se firent passer pour prophètes ou Messies, et trouvèrent des croyants dévoués jusqu'à la mort.

Mais autre chose est de trouver des adhérents, autre chose est de se faire passer et de se maintenir aux yeux de toute une nation, comme un élu de Dieu. Aux temps de Jésus, la raison et les lumières étaient trop répandues parmi les Juifs, par la discussion et l'étude approfondie de la Loi, et le peuple était trop divisé en partis, dont chacun imposait des conditions différentes au futur sauveur, pour qu'une personnalité quelconque, se présentant avec le caractère messianique, eût pu satisfaire toute la nation.

Les [Zéloteurs](#) républicains, disciples de Juda le Galiléen, espéraient avant tout que le Messie anéantirait avec le souffle de sa bouche les ennemis d'Israël, mettrait fin à la domination romaine et rétablirait l'âge d'or du gouvernement de David. — Les [Schammaïtes](#) ajoutaient sans doute à ce portrait du Messie la religiosité la plus rigoureuse et la plus grande pureté de mœurs. Les [Hillélites](#), moins préoccupés de politique et moins fanatiques, voyaient, au contraire, dans le Messie un prince de la paix, un pacificateur des dissensions intérieures et extérieures. — Les hommes imprégnés de l'esprit grec, dont le néoplatonicien Philon peut passer pour le principal représentant, donnaient au Messie une forme surhumaine ; ils faisaient de lui une espèce d'ange, visible seulement aux hommes pieux, qui ramènerait en Judée les descendants de Jacob du fond des pays grecs et barbares². Ils pensaient, en outre, que le temps messianique trouverait la nation intérieurement préparée par une sainteté de vie toute patriarcale et par des sentiments épurés qui lui assureraient la participation à la grâce divine³. Alors les flots de grâce des temps passés couleraient de nouveau d'une source éternelle, les villes abandonnées se repeuplèrent, le désert se transformerait en champ fertile, et la prière des vivants aurait la puissance de réveiller les trépassés. — On crut alors généralement que l'œuvre messianique devait aussi se compléter par le retour des tribus dispersées d'Israël auxquelles les peuples donneraient de riches présents, comme compensation de leurs longues souffrances. Enfin ; tout le monde était d'accord que le Messie devait être issu de la race de David ; l'expression [fils de David](#) était ainsi devenue synonyme de Messie.

¹ MALACHIE, III, 24. Traité *Adoyot*, fin.

² PHILON, *De execrationibus*, éd. Mangey, t. II, p. 435.

³ PHILON, *De execrationibus*, éd. Mangey, t. II, p. 436.

Ce sont les Esséniens qui se représentaient le plus idéalement l'époque messianique, eux dont toute la vie ascétique ne tendait qu'à avancer le royaume du ciel (*Malchuth Schammaïm*) et le *monde futur* (*Olam-ha-Ba*). Un Messie voulant conquérir la sympathie des Esséniens, devait mener une vie sans péché, renoncer au monde et à ses vanités, prouver qu'il était rempli de l'Esprit Saint (*Roua' h-ha-Kodesch*), posséder la puissance sur les démons, et amener un état de communauté de bien dans lequel Mammon n'aurait aucune influence, mais où la pauvreté et le détachement des biens feraient l'ornement des hommes.

C'est du milieu des Esséniens que s'éleva la première voix annonçant la prochaine arrivée du Messie : **Le royaume du ciel est proche !** Assurément, celui qui le premier fit entendre cette voix dans le désert ne pensait pas qu'elle retentirait au loin, à travers les pays et les mers, et réunirait les peuples de la terre autour de la bannière d'un Messie. Il n'annonçait le royaume du ciel que pour exhorter les pécheurs du peuple juif à faire pénitence et à s'amender. Il était convaincu qu'une fois ce premier pas fait par Israël, Dieu enverrait le fils de David qui, sans être présent, existait cependant pour apporter au peuple le salut messianique et ressusciter les morts. L'Essénien qui fit l'annonce était *Jean-Baptiste*.

Peu de renseignements sur Jean sont arrivés jusqu'à nous. L'histoire de sa jeunesse, histoire d'après laquelle il était fils d'un vieux prêtre, nommé Zacharie, et d'une femme âgée aussi, nommée Élisabeth, est, ainsi que d'autres miracles précédant et succédant sa naissance, une invention postérieure¹. Ce qui semble être seul historique dans cette relation, c'est le fait que Jean aurait mené une vie naziréenne, c'est-à-dire qu'il appartenait aux Esséniens. Sa manière de vivre était, en effet, tout à fait conforme aux règles esséniennes : il se nourrissait de sauterelles et de miel sauvage, vivait dans le désert et se baignait dans le Jourdain, ce qui lui attira son nom de Baptiste ou de Baigneur². Quant au costume qu'il Mirait porté, c'est encore, selon toute apparence, une invention postérieure. Pour justifier son rôle de précurseur du Messie, on lui a fait adopter le costume historique d'Élie.

Jean semble avoir été animé de la conviction que, si tout le peuple juif se baignait dans le Jourdain en confessant ses péchés, c'est-à-dire s'il adoptait la règle des Esséniens, s'il réalisait la sainteté à l'égard de Dieu et la justice envers les hommes, le temps messianique promis ne pourrait longtemps se faire attendre³. C'est pourquoi il invita le peuple à recevoir le baptême dans le Jourdain, à se confesser, à se corriger et à se tenir ainsi préparé pour l'arrivée du royaume du ciel⁴. Il a bien pu, avec d'autres Esséniens, faire son séjour dans le désert, à proximité du Jourdain inférieur, peut-être à Bethabara⁵, pour être toujours prêt à instruire les pénitents sur la signification morale du baptême. Il est certain que c'était une des premières conditions pour être admis dans l'ordre des Esséniens. Il y en avait d'autres dont on avait sans doute dispensé la foule, pour laquelle l'observation de toutes les règles esséniennes aurait été chose impossible.

¹ Cette histoire se trouve seulement dans Luc ; les autres évangélistes ne savent rien de la naissance miraculeuse de Jean.

² Les Esséniens étaient appelés *Baptistes*, *Baigneurs matinaux*, *Toblé schaherith*, cf. Graëtz, *Hist. des Juifs*, t. III, sec. éd., p. 468.

³ JOSÈPHE, *Antiquités*, XVIII, v, 2.

⁴ MATTHIEU, III, 2 ; LUC, III, 1-3.

⁵ JEAN, I, 28.

Beaucoup d'hommes dégoûtés des misères du temps, bien des enthousiastes et des rêveurs affluèrent vers le Baptiste. Qui n'aurait voulu contribuer à la grande œuvre du salut, si elle avait pu se réaliser par quelque acte qui fût dans les limites des coutumes et des habitudes ? — Nous ne rechercherons pas si la multitude serait revenue meilleure de cette immersion dans les eaux du Jourdain, et si cet acte symbolique aurait déterminé chez elle une forte impression morale. Les renseignements nous manquent à cet égard absolument. En général, le peuple juif, notamment dans les classes moyennes qui habitaient les villes, n'était ni si vicieux, ni si dégénéré que semble le supposer l'exhortation de Jean ; les moyens que la religion dans sa forme habituelle lui offrait suffisaient pour le maintenir dans la voie du bien. A aucune époque, en effet, la ferveur des sacrifices ne fut plus ardente qu'alors. Cet empressement, ces offrandes, ce zèle supposent de vifs et chaleureux élans, des sentiments moraux profonds, nourris par l'étude et la pratique d'une loi religieuse que la secte de Jean-Baptiste tenait en honneur, autant que toute la nation. Sans doute, il existait de nombreuses exceptions parmi elle ; il y avait même des classes entières qui ne méritaient point l'éloge que nous venons de décerner aux classes moyennes contemporaines de Jean : par exemple, dans les villes, les aristocrates et les riches, amis des Romains, et dans les campagnes une populace devenue, sauvage par les luttes incessantes qui désolaient la patrie depuis longues années. L'appel de Jean à la pénitence aurait certainement pu agir salutairement, s'il avait été écouté de ces deux groupes. Mais les grands prenaient sans nul doute en dérision ce bénin enthousiaste qui pensait amener par le baptême dans le Jourdain le miracle de leur conversion morale ; et le peuple des campagnes, les enfants de la glèbe (*Am-ha-Ayez*) étaient beaucoup trop abrutis pour suivre la voie de l'Essénien.

D'autre part, l'appel de Jean était trop innocent et dépassait trop peu le cercle des idées admises, pour qu'il pût exciter le mécontentement des Pharisiens, parti populaire qui dominait toujours. Les disciples les plus intimement attachés à Jean, ceux qui avaient continué la manière de vivre du maître, observaient la loi dans toute sa rigueur et se soumettaient même aux jeûnes prescrits par la tradition¹. Comment auraient-ils pu être en désaccord avec les docteurs de la loi ? — Bien que les Pharisiens, ce qui voulait dire alors les Hillélites et les Schammaïtes, ne fussent, pas fort charmés de l'exaltation et de l'exagération esséniennes, ils ne se trouvaient pas cependant en opposition quelconque avec les partisans du *baptême matinal*. Il est donc difficile d'admettre que le Baptiste ait cherché inutilement querelle aux interprètes de la religion, en les appelant *race de vipère qui n'échappera pas à la colère du jugement dernier*². De ce côté, Jean ne rencontra guère d'obstacle à son action. Mais les Hérodiens avaient de la défiance contre un homme qui attirait tant de monde, et qui, par son éloquence, touchait les cœurs et pouvait facilement enflammer la foule pour toutes sortes d'entreprises. Hérode Antipas, sur le domaine duquel Jean avait séjourné, envoya pour cette raison ses satellites qui l'arrêtèrent et le conduisirent en prison dans la forteresse de Macheras³. Est-il resté assez longtemps en prison

¹ MATTHIEU, IX, 14 ; XI, 18 et passages parallèles.

² MATTHIEU, III, 7-42. Tout ce passage manque dans Marc. Les noms injurieux donnés aux Pharisiens sont devenus dans les Évangiles des formules fixes ; ils datent des premières luttes entre Juifs et Judéo-Chrétiens d'une époque bien postérieure, qui les ont mis dans la bouche de Jean et de Jésus. Voir l'*examen critique des Évangiles* à la fin de ce livre.

³ JOSÈPHE, *Antiquités*, VI, v, 2 ; MATTHIEU, IV, 12 et passages parallèles.

pour voir l'un de ses disciples passer pour Messie, ainsi que l'a dit Matthieu¹ ? Ce qui est certain, c'est qu'Antipas le fit décapiter. On a raconté aussi plus tard que c'est contre sa volonté qu'Antipas l'a fait mourir, qu'il avait seulement cédé par faiblesse à sa femme Hérodiade, qui haïssait le censeur de son mariage illégal avec son beau-frère. Hérodiade aurait engagé sa fille, lorsque, à l'occasion de sa fête, son père voudrait accomplir un de ses désirs, à lui demander la tête de Jean. La jeune fille aurait alors apporté à sa mère la tête, sanglante sur un plat². Ne faut-il voir dans ce récit que le désir de rendre plus tragique et plus intéressante la mort du Baptiste ? Ou bien ne voit-on pas déjà percer ici une autre tendance, politique plutôt que dramatique, que nous rencontrons plus tard dans le récit de la condamnation de Jésus, et qui consiste à ménager autant que possible les dépositaires du pouvoir, les Romains et leurs employés, et à représenter tous les conflits des Juifs et des premiers chrétiens comme de simples dissidences religieuses qui n'avaient rien à démêler avec la politique³ ?

Après l'arrestation de Jean, plusieurs de ses disciples continuèrent son œuvre⁴. Parmi eux, nul n'a eu un succès aussi considérable que Jésus de Galilée. Le disciple fut bientôt plus grand que le maître. Il donna la première impulsion à un mouvement qui imprima à l'histoire du monde un tout autre aspect, et produisit, par mille enchaînements, les plus profondes transformations dans les idées et les mœurs, dans les arts et les sciences, dans les rapports des individus et des nations. Jamais mortel n'a joui, durant tant de siècles, d'une vénération aussi enthousiaste. Il a obscurci, par son éclat, les conquérants et les fondateurs des grands empires ; bien plus, des héros et des esprits puissants ont baissé avec humiliation leur tête devant lui. — Deux Galiléens, Juda et Jésus, étaient destinés à féconder deux doctrines pour en faire éclore deux nouvelles formes de la religion juive : le judaïsme et le christianisme du moyen-âge sont sortis, l'un du pharisaïsme de Juda le *Saint*, l'autre de l'essénisme de Jésus le *Christ*.

Jésus (*Yeschu*, abréviation de *Yeschua*), né en l'an 4, à Nazareth, ville située au centre de la basse Galilée, au sud de Sephoris, était le fils de Joseph⁵, maître charpentier obscur, et de sa femme Marie (*Miryam*), qui donna encore naissance à quatre autres garçons, Jacob, José, Juda, Simon, et à quelques filles. Joseph est-il issu de la race de David ? — Bien que les partisans juifs de Jésus se soient donné beaucoup de peine pour rattacher au grand roi son arbre généalogique, ils n'y ont nullement réussi ; leurs assertions, privées de toute source certaine, contiennent des contradictions flagrantes. On s'est aussi efforcé, mais vainement encore, de faire naître Jésus à Bethléhem. Quelques-uns voulaient au moins le rapprocher, par le côté maternel, de la tribu de Lévi⁶, mais toujours sans fondement historique. Il n'y a pas non plus de documents authentiques relatifs à la jeunesse de Jésus. D'après Luc, qui seul a raconté ce fait, il aurait eu, déjà dans sa douzième année, lors d'une visite de ses parents au temple, des

¹ MATTHIEU, XI, 2-12.

² MATTHIEU, XIV, 3-11 et passages parallèles.

³ Par suite de ce système, on a jeté tout l'odieux de la condamnation de Jésus sur les Juifs, et représenté le gouverneur romain Ponce Pilate comme l'homme le plus juste et le plus conciliant, alors que toutes les sources historiques témoignent du contraire. (Voir MATTHIEU, XXVII.)

⁴ MATTHIEU, IX, 14 ; XI, 2 ; XIV, 12.

⁵ Une autorité, estimée aussi dans les cercles protestants orthodoxes, Ewald, reconnaît lui-même la paternité de Joseph. Voyez : *Le Christ et son temps*, p. 148.

⁶ HILGENFELD, *Les Pères apostoliques*, p. 65 suivantes et 163.

entretiens profondément savants avec les docteurs ; tout le monde en aurait été étonné¹. Mais les Galiléens, éloignés de la capitale, empêchés en outre, comme nous l'avons déjà remarqué, par la province de Samarie, placée sur leur chemin, de fréquenter souvent le sanctuaire, étaient alors, sous le rapport des connaissances et des plus simples notions de la loi, très en arrière sur les habitants de la Judée². L'échange habituel des pensées religieuses et la discussion fréquente de la loi, qui en rendait les prescriptions très-familiales aux visiteurs du temple, n'avaient pas lieu en Galilée. Ce pays, qui plus tard devait posséder les grandes académies, Uscha, Séphoris et Tibériade, et produire les derniers rejetons des études sacrées en Palestine, était, avant la destruction du temple, pauvre en institutions d'enseignement. Par contre, les Galiléens étaient sévères et tenaces quant aux usages et aux mœurs. Ils ne se laissaient pas enlever, par la dispute, le plus petit article, et ne se permettaient pas même des choses qui passaient pour licites en Judée : la sévérité des mœurs galiléennes ne permettait pas, par exemple, aux fiancés, la fréquentation d'usage, ou d'autres libertés tolérées en Judée sans aucun empêchement³. Les Galiléens tenaient, en outre, toutes sortes de superstitions du voisinage païen des Syriens. Nulle part il n'y eut autant de possédés, de gens tourmentés par des esprits malins, qu'en Galilée, où l'on attribuait les diverses maladies à l'influence des démons. A cause de ce voisinage aussi, le dialecte galiléen était corrompu et mélangé d'éléments araméens. Les Galiléens ne prononçaient pas purement l'hébreu ; ils confondaient et adoucissaient tellement les sons gutturaux, qu'ils s'attirèrent souvent les railleries des Judéens, très-épris d'une prononciation correcte. On reconnaissait le Galiléen au premier mot qu'il disait ; aussi, plus tard, n'aimait-on pas à admettre des Galiléens comme officiants, parce que leur prononciation défectueuse excitait le rire⁴.

Qu'on juge après tout cela s'il est probable que Jésus le Galiléen ait pu être à la hauteur de la science, telle que les écoles de Hillel et de Schammaï l'avaient implantée en Judée, et si, avec la faible mesure de ses connaissances et le défectueux idiome mi-araméen de son pays, un Galiléen ait pu exciter l'admiration des habitués du temple à cause de sa haute culture littéraire. Cependant, ce qui lui manquait en théorie était remplacé, chez le maître des Évangiles, par un sentiment très-délicat. Il a dû posséder à un haut degré la noblesse de cœur, la pureté morale et la sainteté religieuse. C'est ce qui résulte de toutes ses paroles plus ou moins authentiques, et même, jusqu'à un certain point, des doctrines défigurées que ses partisans ont mises dans sa bouche. La douceur et l'humilité de Jésus rappellent Hillel, qu'il paraît avoir généralement pris pour modèle, et dont la belle maxime : **Ne fais pas autrui el que tu ne veux pas qu'on te fasse**, a servit de point de départ à son enseignement. De même que Hillel, Jésus considérait l'amour de la paix et l'aménité du caractère comme les plus belles vertus. Tout son être était rempli de cette religiosité supérieure qui ne réserve pas seulement à Dieu une heure de prière, un jour consacré, ni quelques actes de dévotion plus ou moins prolongés, mais qui lui rapporte 'chaque démarche de la vie et chaque mouvement de l'âme, qui lui soumet et lui remet tout avec un abandon filial. Il était pénétré de cet esprit de miséricorde que la religion juive prescrit non-seulement entre compatriotes, mais envers tous les

¹ LUC, II, 42-50.

² NEDARIM, 18, 6.

³ KETHUBOTH, 12a ; *Tosifta Kethuboth*, c. 1.

⁴ MATTHIEU, XXIV, 73 ; MARC, XIV. 70 ; *Traité Erubin*, 53 ; MEGHILLA, 24b.

hommes et même envers les animaux¹. Aucune malédiction ne lui est certainement échappée contre ses antagonistes, et ses amis exagérés l'ont évidemment calomnié en lui faisant pousser des imprécations ou en mettant dans sa bouche des paroles dures, même contre sa mère. Il a peut-être atteint, dans les vertus passives, l'idéal présenté par le judaïsme pharisien de Hillel : *Compte-toi parmi les opprimés, et non parmi les oppresseurs ; écoute l'injure et n'y réponds pas ; fais tout par amour de Dieu, et réjouis-toi des souffrances*².

L'amour du prochain est enseigné dans les Évangiles et dans les lettres apostoliques avec une addition qui prouve que cette doctrine n'y est point présentée comme d'origine chrétiennes mais bien comme d'origine pharisienne. Il est dit que l'amour de Dieu et l'amour du prochain sont les commandements principaux du judaïsme, et l'on ajoute : *Toute la loi et les prophètes se rapportent à ces deux commandements*³. Et puis : *Toutes les choses que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-les-leur aussi, c'est là la loi et les prophètes*⁴. Ces additions ont seulement un sens, quand on les rattache au fait historique dont nous avons parlé à propos de Hillel, auquel un païen disait qu'il voudrait bien se faire juif, si toute la loi pouvait être condensée dans une seule maxime. La réponse de Hillel concluant par ces mots : *C'est là toute la loi*, était certainement présente à l'esprit de Jésus, quand il prononça la même maxime avec la même conclusion. Les disciples de Jésus, ceux-là mêmes qui combattaient la loi antique, répétaient cette conclusion, reconnaissant par là, sans s'en douter, la haute valeur d'une doctrine qu'ils n'ont pourtant pas cessé de rapetisser. C'est ainsi que Paul lui-même a dit : *Toute la loi est accomplie dans une seule parole qui est celle-ci : Tu aimeras ton prochain comme toi-même*⁵. En effet, c'était une formule fixe des Pharisiens depuis Hillel ; après Jésus, nous la retrouvons encore dans la bouche de Rabbi Akiba : *Aime ton prochain comme toi-même*, disait-il, *voilà la règle principale de la loi*⁶. Les écrivains chrétiens des temps primitifs n'attachent point d'importance à la différence de la forme, négative ou positive, de la maxime de Hillel. Le livre de Tobie, écrit pendant la persécution d'Adrien, contient cette maxime sous sa forme négative⁷. Ce qui est important, c'est que l'amour du prochain fut, dans le cercle pharisien, considéré comme la quintessence du Judaïsme, et que Jésus s'est montré en cela disciple de Hillel, la doctrine essénienne ne s'étant jamais distinguée de celle des Pharisiens que par son exagération.

La mission de Jésus, telle qu'il l'a comprise lui-même, était, non pas d'abolir, mais d'accomplir la loi, de s'attacher, comme les prophètes qui l'ont précédé, à en faire ressortir l'esprit d'amour et de justice, *l'esprit qui vivifie*, par opposition à *la lettre qui tue*, et de préparer de la sorte le règne de Dieu *sur la terre, ainsi que dans le ciel*. — Pour Jésus, ce règne était encore un *monde futur*. Entre ce monde et celui au milieu duquel il vivait, se trouvait *la mort et la résurrection* ;

¹ Voir, entre autres, les prescriptions relativement aux prisonniers de guerre (*Deutéronome*, XXI, 10-14), et aux animaux qui appartiennent à un ennemi (*Exode*, XXIII, 5).

² *Sabbat*, 88b ; *IOMA*, 23a ; *GUITTIN*, 36b. La source a le caractère d'une ancienne *Baraita*.

³ *MATTHIEU*, XXII, 40.

⁴ *MATTHIEU*, VII, 12.

⁵ *Épître aux Galates*, V, 14.

⁶ *Jérusal. Nedarim*, VII, 4 ; *Midr. à Genesis Rabba*, c. XXIV.

⁷ *TOBIE*, II, 15.

sous cette formule, qui était l'expression d'un sentiment vague plutôt que d'un raisonnement, on se figurait en ces temps la transition d'une société malade, prête à mourir, A une nouvelle société, fondée sur l'accomplissement de la loi. — Bien que Jésus, à l'instar de Hillel, eût trouvé dans l'esprit d'amour, de paix et de conciliation le moyen de convertir le monde à la religion juive, il n'avait pas plus que le maître pharisien l'intention de se séparer de la loi mosaïque. Dans sa pensée, comme dans celle de tous les prophètes, c'était bien le judaïsme qui devait conquérir le monde ; non pas, il est vrai, dans le sens politique, mais en soumettant tous les peuples à sa doctrine, contenue dans la loi de Moïse et dans la morale des prophètes. C'étaient les Juifs, avant tout, qui devaient se pénétrer de cette religion, et, en effet, Jésus envoya ses apôtres, non pas aux païens, mais aux Juifs, pour ramener les brebis égarées. Plus tard, lorsque le *paulinisme* se fut séparé de l'*ébionitisme*, ce ne fut que par esprit d'antagonisme que les chrétiens appartenant à la première de ces deux sectes mirent dans la bouche de Jésus des paroles dures contre la loi mosaïque pour s'en faire une arme contre leurs adversaires¹.

¹ Voir, pour tout ce qui concerne la critique des Évangiles, l'*examen critique* à la fin de ce livre.

CHAPITRE X. — DOCTRINE ESSÉNIENNE DE JÉSUS (7-30).

Doctrines essénienne de Jésus. — Le cercle de son action. — Son influence morale. — Interpolations. — Les miracles. — Les apôtres.

Tous les sentiments de Jésus, si hostiles à la violence et à la lutte des partis, durent l'attirer vers les Esséniens, qui menaient une vie contemplative, étrangère au monde et à ses vanités. Aussi lorsque Jean le Baptiste, c'est-à-dire l'Essénien, prêcha le baptême dans le Jourdain et la pénitence, pour amener le royaume du ciel, Jésus se rendit auprès de lui et fut baptisé. La légende, embellissant le fait par des images poétiques, raconta que le ciel s'ouvrit pendant cet acte, que le Saint-Esprit descendit sur Jésus sous l'image d'une colombe et lui annonça sa mission¹.

Bien des choses dans la vie de Jésus ne peuvent s'expliquer que par la supposition qu'il avait adopté la doctrine des Esséniens. Comme eux, Jésus exalta la pauvreté volontaire et méprisa la richesse. On a mis dans sa bouche des maximes qui semblent être authentiques : *Heureux les pauvres, car le royaume des cieux est à eux*². — *Il est plus aisé à un câble de passer par le trou d'une aiguille, qu'à un riche d'entrer dans le ciel.* — *Nul ne peut servir deux maîtres, Dieu et Mammon*³. La communauté des biens, qui était un principe particulier aux Esséniens, Jésus dut l'avoir non-seulement approuvée, mais encore recommandée positivement, car ses disciples immédiats avaient une caisse commune et vivaient en communauté de biens⁴. Jésus partage aussi l'aversion des Esséniens pour le mariage. *Il n'est pas bon de se marier*, dit-il, et il loue ceux qui se mutilent pour le royaume du ciel⁵. De plus, à l'exemple des Esséniens, il insiste sur l'abstention de tout serment : *Ne jurez point, ni par le ciel, ni par la terre, ni par votre tête, mais que votre oui soit oui, et que votre non soit non*⁶. Il est à peine nécessaire de faire remarquer que les guérisons miraculeuses qui lui sont attribuées, notamment les démons expulsés du corps des possédés au moyen de l'exorcisme, étaient familières aux Esséniens, qui en faisaient une profession. On ne considéra pas comme un miracle particulier à Jésus le pouvoir qu'il avait d'exorciser les mauvais esprits, mais on constata seulement qu'il le possédait comme les autres exorcistes esséniens. — N'est-il pas permis aussi de conclure de l'essénisme de l'entourage de Jésus à

¹ MATTHIEU, III, 13 et passages parallèles. Dans l'Agada aussi, la *Schechina*, l'Esprit-Saint, est personnifié par une colombe.

² C'est LUC, VI, 30, qui a la rédaction exacte. La formule de Matthieu, V, 3 : *Heureux les pauvres en esprit*, est considérée avec raison par la critique comme une interpolation anti-ébionite.

³ MATTHIEU, XIX, 23-24 ; VI, 24 et passages parallèles.

⁴ Actes, II, 44 ; IV, 32 ; V, 2. — Dans JEAN, XII, 6 ; XIII, 29, Judas Iscariot est représenté comme tenant la caisse commune.

⁵ MATTHIEU, XIX, 10-12.

⁶ La rédaction originale de la défense de serment rapportée à Jésus se trouve dans l'Épître de Jacques, V, 12 ; Justin le Martyr, Apologie, I, c. XVI ; Homélie de Clément, III, 35 ; XIX, 2. Cette rédaction est oblitérée dans Matthieu, VI, 34-37.

l'essénisme de Jésus ? On raconte que son frère Jacques a mené une vie essénienne, qu'il n'a jamais bu de vin, ni mangé de viande, qu'il n'a jamais coupé ses cheveux, ni fait usage d'huile, et qu'il a toujours porté des vêtements de lin¹. C'était donc positivement un essénien. Sans doute, Jésus, comme ses amis et ses proches, rendait hommage à l'essénisme. Seulement, il ne s'est approprié, lui, que les traits essentiels de la secte, principalement l'amour de la pauvreté, la communauté des biens, le célibat, l'horreur du serment, la faculté de guérir les possédés, les lunatiques et d'autres maladies de ce genre ; mais il semble avoir négligé les points accessoires, comme la rigoureuse pureté lévitique, les ablutions, l'usage de porter un tablier, etc. Il semble même n'avoir attaché aucune importance au baptême, puisque nulle part on ne raconte de lui qu'il ait accompli cet acte ou qu'il y ait exhorté les autres².

Lorsque Jean-Baptiste fut mis en prison, comme dangereux pour l'État, par le prince Hérode Antipas, Jésus continua simplement l'œuvre de son maître essénien. Il disait comme lui : **Faites pénitence, le royaume du ciel est proche**³, sans songer déjà qu'il aurait lui-même dans le **royaume du ciel**, c'est-à-dire dans l'époque messianique, le rôle principal. Il semble cependant avoir compris de bonne heure qu'il n'était pas uniquement, comme le Baptiste, son prédécesseur, **une voix criant dans le désert**, mais qu'il devait s'adresser, sinon à toute la nation, du moins aux classes les plus nombreuses et les plus déshéritées de fortune et d'instruction. La classe moyenne, chez les Juifs de cette époque, était tellement pénétrée de moralité et de piété, que les exhortations au repentir et à l'abandon du péché n'auraient eu aucun sens pour elle. Un jeune homme cherchant la vie éternelle disait à Jésus : **Dès mon enfance, j'ai observé les lois de Dieu ; je n'ai ni tué, ni commis d'adultère, ni volé, ni porté de faux témoignage ; j'ai honoré mon père et ma mère, et j'ai aimé mon prochain comme moi-même**⁴. Ces paroles peuvent passer pour l'expression générale de la conduite de la classe moyenne chez les Juifs de cette époque. La description faite plus tard de la corruption du peuple juif et de l'abjection des Pharisiens au temps de Jésus est purement imaginaire et n'a été inventée que pour le besoin de la cause. Les disciples de Schammaï et de Hillel, les contemporains du zélateur Juda le Galiléen, les ennemis inexorables des Hérodiens et des Romains, ces patriotes n'étaient pas malades moralement et n'avaient nul besoin de médecin pour faire revivre en eux la religion et le dévouement. Aussi Jésus ne songea-t-il jamais à corriger ces hommes d'une moralité sévère et d'une piété profonde. Il ne s'adressa pas non plus aux riches, aux gens de qualité, aux amis des Romains et des Hérodiens. Ceux-ci auraient traité avec dédain et raillerie le moraliste inconnu, le prédicateur obscur qui leur eût reproché leur orgueil, leur vanité et leur insensibilité. Jésus, avec un tact exquis, s'adressa à ceux qui étaient exclus de la société, et comme flétris par elle. Il y avait dans la Judée, nous l'avons dit, des campagnards abrutis, qui n'avaient aucune connaissance des vérités du judaïsme, de sa loi, de son antique et brillante histoire, et des

¹ HÉGÉSIPPE, dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, II, 23.

² Les Évangélistes ont senti cette grave omission d'un acte qui est devenu plus tard sacramentel. Aussi ont-ils fait dire, mais longtemps après sa mort, au maître des Évangiles parlant à ses disciples : **Allez donc et instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils, etc.**

³ MATTHIEU, III, 2. Dans le passage parallèle MARC, I, 18, se trouve cette addition suspecte : **Et croyez à l'Évangile**. Les expressions **εὐαγγελιον** ou **εὐαγγελιζειν** appartiennent généralement à l'époque postérieure à Paul.

⁴ MATTHIEU, XIX, 16-20 et passages parallèles.

promesses prophétiques pour l'avenir. Il y avait des violateurs de la loi (*Abrianim*), ou, comme ils étaient qualifiés par le langage d'alors, des pécheurs (*ἀμασταλεις*) qui, repoussés de la communauté pour des fautes contre la morale et la religion, ne cherchaient ou ne trouvaient pas la voie du retour. Il y avait des publicains, des fermiers de contributions qui, à cause de l'assistance qu'ils prêtaient aux Romains, étaient évités par les patriotes. Tournant le dos à la loi, ils menaient une vie dérégulée, insouciants du passé et de l'avenir. Il y avait enfin des ignorants, des travailleurs et des domestiques, qui avaient rarement l'occasion de venir à Jérusalem de voir le Temple dans sa gloire, d'entendre les enseignements du judaïsme, qu'ils n'auraient pas même compris. Pour ceux-là, le Sinaï n'avait pas élevé ses flammes, les prophètes n'avaient pas fait entendre leurs exhortations. Les docteurs, enfin, ne les instruisaient pas dans leurs écoles, destinées au développement intellectuel des hautes classes et à l'étude approfondie des lois traditionnelles.

C'est donc à ces classes du peuple que Jésus voulut s'adresser pour les arracher aux ténèbres de leur impiété et de leur ignorance. Il sentait en lui la vocation de **sauver les brebis perdues de la maison d'Israël. Ce ne sont pas ceux qui sont en bonne santé, disait-il, qui ont besoin de médecin, mais les malades, afin qu'aucun de ces petits ne périsse**¹ ; — certes, c'était bien là une noble et grande vocation ! Aussi, est-il impossible de se méprendre sur ces paroles franches et, pleines de bon sens. L'action de Jésus, bornée ainsi, à un cercle déterminé, pouvait, d'après toutes les prévisions humaines, avoir bien plus de succès que celle de Jean-Baptiste, qui criait vaguement son appel dans le désert. Elle s'en distinguait encore sous un autre rapport. Tandis que Jean laissait à chacun le soin de se rendre ou non à son appel, Jésus allait vers ceux qui avaient besoin de son secours ; il les attachait à sa personne et les rendait capables, par sa parole et par son exemple, de s'élever à la hauteur des vérités qu'il leur annonçait.

Pénétré de cette haute mission d'exciter par la pratique d'une vie demi-essénienne le bas peuple, les pécheurs et les ignorants à la pénitence et de les préparer à la prochaine époque messianique, Jésus débuta dans sa ville natale Nazareth². Mais ici, où on le connaissait depuis son enfance, où les uns se croyaient ses égaux en piété et les autres ses supérieurs en science religieuse, le fils du charpentier ne trouva que dédain et indifférence ; car lorsque, un samedi, il parla de pénitence dans la synagogue, les assistants se demandèrent : **N'est-ce pas le fils du charpentier Joseph ? Sa mère, ses frères et ses sœurs ne sont-ils pas parmi nous ?** Et on l'apostropha par ces paroles : **Médecin, guéris-toi d'abord !** On ne l'écouta pas. D'après une assertion dont l'authenticité n'est, du reste, nullement garantie³, les habitants de Nazareth l'auraient même expulsé de la ville et menacé de le jeter du haut d'une montagne dans un gouffre. Ce qui est certain, c'est qu'il quitta Nazareth pour n'y jamais reparaître ; le traitement

¹ MATTHIEU, IX, 12 ; X, 6 ; XV, 24 ; XVIII, 11-14 ; XXI, 31 et passages parallèles.

² On croit devoir suivre ici l'évangile de *Luc*, qui fait débiter Jésus à Nazareth (IV, 16) et puis aller à Capharnaüm (IV, 31). Le verset XIV doit être considéré comme introduction générale à ce qui suit. Matthieu aussi indique (IV, 13) cette suite dans l'enseignement de Jésus : **Il quitta Nazareth et alla habiter Capharnaüm**. Il est vrai que Luc (IV, 23), de même que Matthieu (XIV, 51-58) sont en contradiction avec leur propre récit ci-dessus mentionné. Mais cette contradiction s'explique peut-être par la tendance des évangélistes d'effacer l'impression fâcheuse de la méfiance que Jésus avait rencontrée lors de son début. C'est pourquoi ils commencent par décrire les brillants succès qu'il a trouvés à Capharnaüm.

³ Luc seul (IV, 29) parle de ce fait.

outrageant qu'il avait subi dans sa ville natale, lui donna l'occasion de dire : **Nul n'est prophète en son pays**¹.

Sa parole trouva un meilleur accueil dans la ville de Capharnaüm (*Kephar-Nahum*), située sur la côte occidentale du lac de Tibériade. Les habitants de cette ville, placée dans une contrée délicieuse et d'une fertilité luxuriante, se distinguaient de ceux de Nazareth comme le doux climat des collines se distingue de la rude température des montagnes. Il y avait à Capharnaüm un plus grand contraste entre la richesse et la pauvreté, qu'à Nazareth ; il y avait plus d'aristocratie et de populace, à cause de la proximité de la résidence du prince Hérode Antipas et de sa cour corrompue. Il y avait enfin bien plus de gens efféminés qui sentaient le besoin d'une vie meilleure. Cette ville offrait donc à l'action, moralisatrice et consolante de Jésus un champ plus vaste. Son enseignement sortant du fond de son cœur y trouva un accès plus facile. Des auditeurs de la basse classe en furent pénétrés ; ils s'attachèrent à lui et le suivirent. Parmi ses premiers adeptes de Capharnaüm se trouvent : Simon, surnommé *Kephas* (Pierre, Rocher) et son frère André, fils de Jona ; le premier, enclin à la violation de la loi, s'élevait parfois au-dessus des prescriptions alimentaires ; puis les deux fils d'un certain Zébédée, *Jacques* et *Jean*, hommes ardents, nommés fils de la tempête (*Bonaerges Beni R'aasch*)². Un riche péager, appelé tantôt Matthieu, tantôt Lévi³, devint aussi l'un de ses plus chauds partisans ; c'est dans sa maison que Jésus avait sa résidence habituelle, et qu'il se mettait en rapport avec d'autres membres de la classe la plus méprisée. Il y avait enfin dans sa suite des femmes d'une réputation équivoque⁴, parmi lesquelles *Marie*, de *Magdala* (près de Tibériade) est devenue célèbre sous le nom de *Marie Magdelaine* : sept démons, c'est-à-dire, d'après le langage du temps, sept gros vices, avaient dû être expulsés de son corps⁵. Jésus transforma ces pécheresses dépravées en pénitentes pleines de repentir ; ce qui était sans doute quelque chose d'inouï à cette époque. Par la parole et par l'exemple, il sut élever à lui ces créatures immorales que tous repoussaient, il sut les animer de l'amour de Dieu, **et les rendre de dignes enfants du père qui est dans le ciel**. Il ennoblit leur cœur par la ferveur et la sainteté, et corrigea leur vie par la perspective **d'entrer dans le royaume céleste**. Voilà le plus grand miracle que Jésus ait accompli. Voilà les sourds, voilà les aveugles auxquels il a ouvert les yeux et les oreilles, voilà les malades qu'il a guéris et les morts qu'il a rappelés à la vie. — La légende a transformé ces prodiges moraux en miracles matériels. On croyait le glorifier, et on n'a fait que le rapetisser ; un moralisateur d'hommes étant infiniment supérieur à un thaumaturge.

Jésus enseignait avant tout les vertus passives des Esséniens : l'abnégation, l'humilité, le mépris des richesses, l'amour de la paix et de la conciliation. Il leur montrait des enfants pour modèles, afin de les rendre comme eux innocents, purs de péchés, et dignes, après leur régénération, du règne messianique qui s'approchait⁶. Le commandement de l'amour du prochain et le désir du maintien de la paix est poussé par lui jusqu'à l'abandon de soi-même : **Si quelqu'un te**

¹ MATTHIEU, XIII, 57 et passages parallèles.

² MATTHIEU, IV, 18 ; MARC, III, 16.

³ Dans Matthieu (IX, 9) il s'appelle Matthieu ; dans Marc (II, 14) et dans Luc (V, 37) il s'appelle Lévi.

⁴ MATTHIEU, XXI, 31, XVII, 55-56 et passages parallèles.

⁵ MARC, XVI, 9 ; LUC, VIII, 4.

⁶ MATTHIEU, XVIII, 3-4 ; XIX, 14 et passages parallèles.

frappe sur la joue droite, présente-lui aussi la gauche, et si quelqu'un veut t'ôter ton manteau, donne-lui aussi ta tunique¹. Il recommandait aux pauvres de n'être pas soucieux de leur nourriture et de leurs vêtements ; il leur montrait les oiseaux du ciel et les lis des champs qui sont nourris et vêtus sans nul souci². Il enseignait la vraie manière de faire l'aumône : *Que la main gauche ne sache ce que fait la main droite*³. Il recommandait le recueillement dans les prières, et il a institué à cet effet une courte formule (le *Pater noster*) dont l'origine paraît être essénienne⁴.

On ne saurait trop le répéter : Jésus ne touchait pas à la religion existante ; il ne songeait nullement à réformer la doctrine juive, ou à créer d'autres rapports. entre l'Éternel et son peuple, que ceux qui étaient établis dans le judaïsme régénéré du second temple ; il voulait seulement ramener les pécheurs à la loi divine, à une vie sainte, et les rendre dignes de l'époque messianique. Il appuyait fortement sur l'unité de Dieu, le seul dogme authentique du Pentateuque, et était loin de vouloir modifier les notions que donnait le judaïsme de l'Être suprême⁵. Lorsqu'un jour un docteur lui demanda quel était le premier de tous les commandements, Jésus lui répondit : *Écoute, Israël, l'Éternel, notre Dieu, l'Éternel est un ; et tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toutes tes forces*⁶. Un autre jour, quelqu'un qui voulait lui parler l'aborda avec ces mots : *Mon bon Maître*, Jésus repoussa vivement cette qualification en disant qu'il n'y a qu'un seul bon maître, le *père qui est dans le ciel*⁷. Qu'aurait-il donc répondu, si on l'eût appelé : Dieu ?

Ses premiers disciples, comme lui restés fidèles au judaïsme, ont rapporté de lui cette déclaration solennelle : *Je ne suis pas venu pour abolir la loi, mais pour l'accomplir. Le ciel et la terre passeraient plutôt qu'un seul iota et un seul point de la loi.* — Marcion, l'adversaire conséquent de la loi, cite la parole de Jésus dans un sens tout contraire ; il lui fait dire : *Je suis venu pour abolir la loi.* Mais on peut en déduire justement l'authenticité de la déclaration primitive. — On peut également en conclure ce que valent dans les évangiles tous les passages qui sont en contradiction avec là déclaration si positive et si explicite de Jésus sur la force obligatoire de la loi, déclaration qui se trouve non-seulement dans les livres du Nouveau-Testament que nous possédons, dans Matthieu (V, 17-19) et dans les épîtres de Jacques (II, 10-12), mais encore dans le Talmud, où nous rencontrons la même formule, citée d'un évangile en langue chaldéenne par un des premiers chrétiens⁸.

¹ MATTHIEU, V, 39-41.

² MATTHIEU, VI, 25-35.

³ MATTHIEU, VI, 3.

⁴ Le rituel israélite a conservé diverse formules dont l'Oraison dominicale paraît être l'abrégé : *Notre père, notre roi, notre Dieu qui est dans le ciel*, etc. (*Abinou Malkenou, Eloénou schebachamayim*, etc.)

⁵ Voir l'examen critique à la fin de ce livre.

⁶ MARC, XII, 28-30 et passages parallèles. — Jésus y a cité simplement les versets du *Deutéronome* (VI, 1-5) qui, depuis l'époque du second temple jusqu'aujourd'hui forment la plus importante partie du rituel juif. Deux fois par jour, le matin et le soir, on récite ces versets, intitulés *Schemah*, mot avec lequel ces versets commencent. Cf. chap. V.

⁷ MATTHIEU, XIX, 16-17 et passages parallèles. — Cf. Hilgenfeld dans : *Annales* de Bauer et Zeller, collection de l'année 1857, p. 414.

⁸ SABBATH, 116b.

Jésus a 'certainement aussi tenu le sabbat pour sacré, car ses premiers disciples ont observé rigoureusement la solennité du septième jour, ce' qu'ils n'auraient pas fait si leur maître n'y avait pas attaché d'importance. C'est seulement contre le rigorisme de Schammaï¹, d'après lequel il serait même défendu de guérir le jour de sabbat, que Jésus, toujours fidèle au système d'Hillel, réclamait en disant qu'il était bien permis, d'après la loi, de faire du bien le jour du sabbat². Il n'avait pas non plus d'objections à faire au culte des sacrifices encore en vigueur ; il demandait seulement, ainsi que les Pharisiens, que la réconciliation avec les hommes précédât celle avec Dieu³. Enfin, il ne rejetait pas le jeûne ; mais il voulait qu'on le pratiquât sans ostentation⁴. Bien plus, il se séparait si peu des préjugés populaires, qu'il partageait même l'étroit et profond mépris de certains Juifs pour le monde païen. Ici il n'était pas le disciple d'Hillel, que nous avons vu si indulgent envers un païen. Pour être juste, il ne faut pas oublier qu'au temps de Jésus on ne connaissait en Judée le monde païen que par les oppresseurs romains et leurs vils suppôts, les Grecs orientaux et les Syriens. Jésus ne voulait pas avoir de relations avec ce monde : **Ne donnez pas, dit-il, les choses saintes aux chiens, et ne jetez pas vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent à leurs pieds**⁵. Lorsqu'une femme cananéenne, ou syro-grecque de Phénicie, le supplia de guérir sa fille possédée, il répondit : **Je suis seulement envoyé aux brebis perdues d'Israël ; il n'est pas juste de prendre le pain des enfants pour le jeter aux chiens**. Il disait à ses disciples : **N'allez pas sur la route des païens, et n'entrez pas dans les villes des Samaritains**⁶. Quand même ces paroles hostiles aux païens ne seraient pas de Jésus lui-même, mais de ses disciples judaïco-chrétiens, il ne faudrait pas oublier que c'est ce cercle qui réfléchit le plus purement l'enseignement du maître, puisqu'il est composé de ses premiers disciples.

Le Sermon de la Montagne est en partie conçu de manière à faire croire que Jésus voulut opposer une nouvelle doctrine à la loi ancienne. Mais son authenticité est plus que suspecte. Marc ne sait absolument rien de ce sermon. Luc ne le connaît qu'en partie. Par conséquent, il doit appartenir aux interpolations faites dans l'écrit original de Matthieu. En effet, ce sermon est plein de contradictions. Tantôt la loi y est placée très-haut, tantôt elle est rabaisée très-bas. Jésus peut-il avoir prononcé cette fausse citation de la loi : **Haissez votre ennemi ?**⁷

¹ Aujourd'hui encore, dans les divergences entre les écoles de Schammaï et de Hillel, le judaïsme suit généralement la *Halachah* (règle de conduite) de l'école de Hillel.

² MATTHIEU, XII, 40-42. — L'histoire des épis arrachés par les disciples, le Sabbat ; acte que Jésus aurait approuvé, est évidemment une interpolation des adversaires de la loi, puisqu'elle est en contradiction avec celle-là même des guérisons le jour de repos. Si, en effet, ainsi qu'il est dit (MATTHIEU, VII, 8) **l'homme est maître du sabbat**, il n'est pas seulement permis de faire du bien le Sabbat, mais le sabbat est entièrement aboli. On sait, du reste, qu'aujourd'hui encore les chrétiens ne sont pas maîtres du sabbat, notamment en Angleterre.

³ MATTHIEU, V, 23.

⁴ MATTHIEU, V, 46.

⁵ MATTHIEU, VII, 6.

⁶ MATTHIEU, XV, 22 ; X, 5.

⁷ MATTHIEU, V, 43. — Ce n'est que Marcion, l'adversaire acharné de la loi, qui a pu faire cette fausse citation. C'est lui encore qui est probablement l'auteur du sermon de la Montagne. On sait qu'il s'était plu à établir des antithèses entre le judaïsme et le christianisme, et que, dans ce travail, il ne s'était pas tenu toujours strictement dans les

Jésus voulait, en enfant fidèle au judaïsme, jeter dans des cœurs restés incultes, les grands principes israélites comme une semence bienfaisante. Il ne voulait aucunement apporter une révélation nouvelle ; il n'enseignait pas même l'immortalité de l'âme, c'est-à-dire la continuation dans une céleste béatitude de la vie de l'âme après qu'elle aura quitté son enveloppe corporelle ; il annonçait uniquement *la résurrection du corps*¹ à une époque déterminée, comme l'avaient fait plusieurs docteurs avant lui. La résurrection des hommes justes et pieux devait avoir lieu ici-bas, sur la terre, et fonder un nouvel ordre de choses, le *monde futur (Olam ha-Ba)*, monde que Jésus s'était sans doute représenté, comme les Pharisiens et les Esséniens, en connexion avec le temps messianique, avec l'arrivée du royaume du ciel. Enfin Jésus admettait, lui aussi, pour les pécheurs non repentis, un enfer de feu (*Guéhinam, Gehenna*)². Son originalité, son mérite personnel, et il n'est pas petit, consiste principalement en ce qu'il a fait ressortir le sens intime des prescriptions du judaïsme, en ce qu'il les a comprises par le cœur et l'âme, en ce qu'il a fortement appuyé sur l'amour du prochain et rendu accessible à des créatures démoralisées la doctrine juive d'une vie sainte, juste et fraternelle.

Mais, malgré la beauté de son enseignement, Jésus aurait difficilement trouvé un parti dévoué et exercé une influence féconde, s'il n'avait pas lui-même, par quelque qualité extraordinaire, entraîné les esprits à l'admiration et à l'enthousiasme. Sans doute, sa personnalité, son extérieur, fidèle miroir d'une âme pure, sa grandeur morale, son éloquence, ont pu produire une impression puissante. Mais, pour exciter un enthousiasme durable dans des classes ignorantes et abruties, pour trouver chez elles une foi absolue, pour être vénéré par elles comme un homme supérieur, il fallait qu'un événement plus qu'extraordinaire frappât l'imagination. Or, les récits chrétiens sont remplis, à ce sujet, des légendes les plus variées et les plus étonnantes. Bien que beaucoup de ces récits doivent être attribués à l'enthousiasme ardent qui entraînait déjà ses premiers disciples à l'exalter outre mesure, et que la plupart de ces miracles doivent leur existence à l'imagination populaire qui crée les légendes et les mythologies, cependant il doit s'y trouver un fond de vérité historique, sur lequel on aura brodé tous les récits miraculeux qui jouent un si grand rôle dans la vie de Jésus. Les guérisons miraculeuses, opérées notamment sur des possédés, faisaient tellement partie de son œuvre, que ses successeurs se vantèrent bien plus de cette faculté que d'une vie sainte, et qu'ils se faisaient reconnaître par le pouvoir de chasser les esprits malins et de guérir, en invoquant son nom, les malades par des exorcismes³. La médecine était-elle alors tellement dans l'enfance, que tout médecin fût admiré comme un être supérieur ? Ou bien les maladies que Jésus guérissait étaient-elles d'une nature morale plutôt que physique ? Avaient-elles leur siège dans l'imagination, et un médecin de l'âme pouvait-il parvenir à les faire disparaître au moyen d'une action purement morale ? Ou bien, enfin, la volonté puissante d'une imposante personnalité peut-elle agir sur l'organisme de manière à en faire disparaître les causes du mal ? — Quelle que soit l'explication qu'on adopte, il est certain qu'il a dû se présenter un ou plusieurs cas où Jésus a guéri une maladie, appelée alors *possession*, par

limites du vrai. — Voir, pour ce qui regarde le sermon de la Montagne, l'examen critique à la fin de ce livre.

¹ MATTHIEU, XXII, 23-32.

² MATTHIEU, V, 22.

³ Voir entre autres MATTHIEU, X, 8 ; MARC, IX, 38 ; LUC, IX, 10.

attouchement, par exorcisme, ou par quelque autre moyen. C'est ainsi qu'il excita à un haut degré l'admiration de la foule. C'est ainsi qu'il parut un être extraordinaire aux hommes incultes. A leurs yeux, le prophète de Nazareth avait puissance sur les démons qui font du mal aux hommes ; sur Satan, qui détourne de Dieu les enfants d'Israël ; sur l'enfer même, d'où sortent ces êtres des ténèbres. Il leur sembla un homme de Dieu, dont la seule parole opérait des miracles et à qui les œuvres les plus merveilleuses ne coûtaient rien. Et comme Jésus, loin de repousser ces pauvres gens, entretenait avec eux des relations suivies et les instruisait dans un langage qu'ils comprenaient, il était naturel qu'il se les attachât. et qu'ils fussent pour lui des adhérents résignés et fidèles.

Encouragé par son succès à Capharnaüm, où il trouva ses premiers disciples, Jésus parcourut les villes de la Galilée, s'arrêta assez longtemps dans la deuxième capitale, Bethsaïde (*Julias*), et à Corazin, et y conquit sans doute quelques nouveaux adhérents. Il passa aussi le lac de Tibériade pour se rendre à la côte orientale, dans la contrée de Gadara ; mais il ne resta pas longtemps éloigné de la Galilée. Son séjour à Bethsaïde et à Corazin ne doit pas avoir fait sur les habitants une impression très-profonde, puisqu'on lui fait crier malheur sur ces villes à cause de leurs mauvaises dispositions et de leur résistance.

Quelques fidèles disciples des deux sexes le suivaient partout. De même qu'ils s'étaient déshabitués de leur vie immorale d'autrefois, de même ils se dessaisirent de ce qu'ils possédaient pour vivre en communauté de biens. Il y avait donc un lien positif qui attachait ensemble les adhérents de Jésus : leur fortune était commune ; ils vivaient dans une solidarité absolue.

Parmi ses disciples, Jésus paraît avoir choisi pour confidents particuliers ceux qui, par la grandeur de leur intelligence et la fermeté de leur caractère, lui semblaient les plus aptes à atteindre son but. Le nombre de ces confidents n'était déjà plus connu à l'époque des évangélistes ; la légende les portait à douze et les nommait les douze apôtres, afin d'avoir le cadre des douze tribus d'Israël. Mais il y en avait certainement davantage¹. Un zélateur aussi, un des disciples de Juda le Galiléen, nommé Siméon², s'attacha à Jésus et fut admis dans le cercle intime de ses adhérents ; ce qui prouve que la délivrance du joug romain n'était pas exclue absolument de l'œuvre de Jésus. Seulement, les moyens, même violents, pour atteindre ce but, ont dû être, ainsi que nous le verrons dans le chapitre suivant, d'un autre genre pour Jésus que pour Juda le Galiléen.

Trop impatient pour compter sur l'avenir, Juda poussait à l'action immédiate, tandis que Jésus savait inspirer à ses disciples une confiance absolue dans les promesses que Dieu, par la bouche des prophètes, avait faites à son peuple.

¹ Pour produire le nombre de douze, les évangélistes sont obligés de recourir à des expédients. Ils réunissent plusieurs noms et en omettent d'autres. C'est ainsi que Matthieu (X, 3) fait de Lebbée et Thaddée, de même que de Matthieu et Levi, une seule et même personne. (Voyez MATTHIEU, IX, 9, comparé à MARC, II, 14, et à LUC, V, 17). Luc et les Actes ont, dans la liste des apôtres, le nom de Juda Jacobi au lieu de Lebbée et Thaddée.

² Il est appelé (MATTHIEU, X, 4) *Σιμων Καναλιτης* et (LUC, VI, 15, ainsi que Actes, I, 13) *Σιμων Ηζηλωτης*, ce qui revient au même mot hébreu *Kama*, c'est-à-dire : *Zélateur*.

CHAPITRE XI. — LE SECRET RÉVÉLÉ (30-60).

Le secret révélé. — Beau rêve. — Indiscrétion des disciples. — Questions éludées. — Voyage à Jérusalem. — Jésus dans la capitale. — Procès. — Genre de mort infligé à Jésus par le tribunal juif. Les premières sectes chrétiennes. — Conclusion.

Le mobile de toutes ses pensées, le secret renfermé dans son cœur, Jésus le révéla un jour à ses disciples les plus intimes. Il les conduisit dans une contrée éloignée, au pied de la montagne d'Hermon, dans le voisinage de Césarée de Philippe. C'est dans ce site sauvage qu'il voulait leur communiquer son secret. Mais il sut en quelque sorte se faire arracher par ses disciples cette pensée mystérieuse qui leur apprenait qu'il était lui-même le Messie attendu. Il leur demanda pour qui les hommes le prenaient. *Les uns*, lui répondirent-ils, *disent que tu es Jean-Baptiste ; les autres, Élie ; d'autres encore, quelqu'un des prophètes.* — Puis il leur demanda : *Et vous-mêmes, qui dites-vous que je suis ?* — Simon Pierre répondit : *Tu es toi-même le Messie.* — Jésus loua la pénétration de Pierre, avoua son caractère messianique, mais défendit à ses disciples de le divulguer. — Ce fut l'heure de la naissance du Christianisme, naissance enveloppée d'une obscurité mystérieuse¹. Lorsque, quelques jours après, les disciples qui avaient le plus sa confiance, Simon Pierre et les fils de Zébédée, Jacques et Jean, lui adressèrent timidement l'observation que le Messie devait être précédé d'Élie, son précurseur, Jésus répondit qu'Élie était déjà venu, dans la personne du Baptiste, sans qu'on l'eût reconnu².

Jésus avait-il, dès son début, nourri cette pensée au fond de son âme, ou ne surgit-elle en lui que lorsque les succès toujours croissants de son enseignement lui firent entrevoir pour un temps prochain la possibilité de la réaliser ? — Voilà une énigme qui probablement ne sera jamais résolue.

Bien que Jésus s'avouât comme Messie dans le cercle intime de ses disciples, et qu'il se fit rendre hommage comme tel, il ne se donna jamais cependant lui-même le nom de Messie, il employa d'autres termes qui sans doute étaient usités dans la secte des Esséniens. Il se nomma *Fils de l'homme (Bar Nash)*³ en faisant allusion à ce passage du livre de Daniel : *Je vis comme un fils de l'homme qui venait dans les nuées des cieux, et qui s'avança jusqu'à l'ancien des jours.* Ce passage, malgré le sens littéral, était appliqué alors, non pas à Israël, le peuple Messie, mais à un Messie personnel⁴. Jésus employa encore une autre locution pour exprimer sa qualité messianique ; il se servit du mot fatal de Fils de Dieu ; c'était sans doute également une allusion à un passage biblique. On lit, en effet, dans les psaumes (II, 7) : *Dieu m'a dit : Tu es mon fils, je t'ai engendré*

¹ Le passage de *Marc*, VII, 27-30, semble être plus primitif que celui de *Matthieu*, XVI, 13-20, et de *Luc*, IX, 18-21.

² MATTHIEU, XVII, 10-13 et passages parallèles.

³ MATTHIEU, VIII, 40 ; X, 27 et en d'autres endroits.

⁴ SANHÉDRIN, 98a. C'est par allusion au même verset de Daniel qu'on appelait aussi le Messie *Bar-veφέλη, Fils des nuées (Ibid., 96b.)* Quant au sens littéral de ce passage du livre de Daniel, voir le premier chapitre de cet ouvrage.

aujourd'hui. Ce verset semble avoir été appliqué aussi au Messie¹. Ici s'élève une grave question : Jésus prenait-il cette expression seulement au figuré, ou dans son sens littéral ? — Il ne s'est jamais, que nous sachions, expliqué clairement à ce sujet, même lorsqu'il fut interrogé et condamné pour cette expression. Ses partisans eux-mêmes étaient en désaccord sur le sens de ce mot, et la diversité de l'interprétation les divisa en deux partis.

Jésus se servit encore de quelques autres dénominations, mais tout à fait innocentes, pour caractériser sa mission. Il se nomma, par exemple, *pain du ciel* (manne), *pain de la vie*. Il disait à ses partisans : *Vous êtes le sel de la terre*. — Toutes ces expressions étaient certes communes parmi les Esséniens.

Quant à la manière dont Jésus pensa accomplir les espérances messianiques, elle est à peine indiquée. Une chose pourtant est certaine : il songea seulement à Israël, qu'il croyait pouvoir délivrer tout à la fois de ses péchés et du joug pesant des Romains². Il pensa, comme Messie, aussi peu au monde païen, qu'autrefois comme disciple de Jean-Baptiste. Il se représentait, sans doute, l'œuvre de la délivrance d'Israël de la même manière que les juifs pieux, et notamment les Esséniens : la nation juive, à force d'amour pour Dieu et les hommes, à force d'abnégation et de désintéressement, vouée volontairement à la pauvreté, s'élèverait à la pratique d'une vie supérieure ; et Dieu de son côté, qui attend le retour spontané de ses enfants, accomplirait alors par amour de son peuple tous les miracles promis, c'est-à-dire la délivrance de la domination étrangère, le retour des exilés, la splendeur davidique d'Israël — beau rêve qui, après dix-huit siècles, n'est pas encore réalisé, et qui forme aujourd'hui encore l'espérance, la conviction et la foi inébranlable de tout vrai israélite.

Nous avons dit que, lorsque Jésus se fit reconnaître par ses disciples comme Messie, il leur recommanda le secret vis-à-vis du public étranger. Était-ce par crainte de subir le sort infligé à Jean-Baptiste par Hérode Antipas, sur le territoire duquel il vivait et enseignait, ou voulait-il réunir préalablement autour de lui un plus grand nombre de partisans, et se présenter alors d'une manière plus imposante comme Messie ? Peu importe ! Toujours est-il qu'il chercha à faire patienter ses disciples en disant que l'heure n'était pas encore venue, mais qu'il viendrait un temps, où *ils pourraient dire hautement ce qu'il leur avait dit à l'oreille*³. Vaines précautions ! Les disciples n'étaient pas discrets.

Aussitôt qu'il fût connu que Jésus ne préparait pas seulement le royaume du ciel, mais qu'il était lui-même le Messie annoncé, on attendit de sa part des signes et des preuves qu'il ne put fournir. Il essayait d'éluder les questions des importuns⁴. Mais comme beaucoup de ses partisans se scandalisaient de ses prétentions messianiques et ne voulaient plus *suivre sa voie*, il devait enfin, pour légitimer son titre, accomplir quelque acte éclatant. On attendait de lui, avant tout, qu'il se présentât comme Messie dans la capitale de la Judée, devant toute la nation réunie au temple pour la fête de Pâques. Ses propres frères l'avaient

¹ SOUKKA, 52a.

² LUC, XXIV, 21.

³ MATTHIEU, X, 27.

⁴ MATTHIEU, XII, 38 ; XVI, 1. Les mots ajoutés ici : *du ciel*, et tout ce qui s'y rattache (XVI, 2-4) avec la conclusion : *mais on ne lui en accordera aucun autre* (miracle) *que celui du prophète Jonas* (c'est-à-dire de la résurrection après trois jours), manquent dans le passage parallèle de Marc (VIII, 42). Il y est dit seulement : *Pourquoi cette race demande-t-elle un miracle ? Je vous dis en vérité qu'il ne lui en sera donné aucun*.

conjuré de se rendre en Judée, afin, disaient-ils, que ses disciples vissent enfin son œuvre ; car, ajoutaient-ils, personne ne fait rien en cachette quand il veut agir franchement, et puisque tu fais ces choses, montre-toi au monde !¹ Jésus ne pouvait plus se dérober à ces insistances ; il dut enfin se décider à entreprendre le périlleux voyage.

On ignore combien de temps a duré son enseignement en Galilée ; d'après les anciennes sources, son séjour dans cette province n'aurait pas dépassé une année ; des indications postérieures parlent de trois ans², ce qui est peu probable. Ces discordances entre les documents qui nous sont parvenus, prouvent que déjà les événements s'étaient tellement obscurcis dans la mémoire des auteurs, qu'ils ne connaissaient plus de dates.

Pour aller à Jérusalem, Jésus fit un détour ; il traversa les pays situés au delà du Jourdain, pour éviter Samarie, considérée alors comme une contrée impure. Ce trait significatif prouve surabondamment que Jésus ne pensa jamais à se mettre en opposition, avec le judaïsme existant. Son voyage même était un hommage rendu à la coutume du pèlerinage juif. Aussi, les adversaires des premiers chrétiens n'ont-ils pas hésité à supprimer dans leurs évangiles ce témoignage éclatant³.

Arrivé, en passant par Jéricho, dans les environs de Jérusalem, il ne s'établit pas dans la capitale, mais il resta en dehors des portes, où demeuraient les lépreux, obligés de s'éloigner de la ville. C'est dans la maison d'un de ces lépreux, nommé Simon, qui s'attacha à lui avec ses compagnons de souffrances, qu'il trouva un abri. Les autres partisans qu'il se fit à Béthanie, appartenaient également à la classe inférieure, comme Lazare et ses sœurs Marie et Marthe. Les sources ne parlent que d'un seul habitant de Jérusalem riche et considéré, Joseph d'Arimathie, devenu partisan de Jésus.

La légende a entouré son entrée à Jérusalem et son apparition au temple d'une auréole. Étrange contradiction : ce même peuple qui l'aurait, dit-on, conduit en triomphe à Jérusalem avec, des chants d'Hosianna, se serait quelques jours après métamorphosé au point de demander sa mort ! Il est plus que probable que les deux faits si opposés sont également apocryphes. On a voulu par l'un représenter Jésus comme Messie reconnu par le peuple, et par l'autre charger les Juifs de la responsabilité de sa mort. Ces deux pensées contradictoires trahissent ici, comme en beaucoup d'autres endroits, la main des deux partis opposés qui se disputèrent la rédaction des Évangiles.

Un autre trait aussi peu historique est celui de la violence que Jésus aurait commise dans le temple en renversant les tables des changeurs de monnaie sacrée à l'usage des offrandes, et en chassant les marchands de colombes de la proximité du sanctuaire. Un tel fait était de nature à exciter une très-vive sensation, et aurait évidemment laissé des traces dans d'autres récits de cette époque. D'ailleurs il n'est pas avéré que les marchands de colombes et les changeurs de monnaie sacrée aient eu leurs établissements dans l'enceinte du

¹ JEAN, VI, 68 ; VII, 3-5. — Les paroles de Matthieu : **Nul ne met sa lumière sous un boisseau**, peuvent bien n'avoir été originairement que cette exhortation, adressée à Jésus par ses amis, et que plus tard on a mis dans sa bouche.

² IRÉNÉE, *contra Hæreses*, II, 38-39.

³ Il se trouve dans Matthieu (XIX, 1) et Marc (X, 1). Les deux autres évangélistes, Luc, XVII, II, et Jean, passage parallèle, s'efforcent d'effacer cette ancienne tradition ; ils font passer Jésus par Samarie.

sanctuaire, ainsi que le disent les Évangiles. On sait bien que le *Trésor du temple* fournissait aux fidèles, contre argent, du vin, de l'huile et de la farine pour les offrandes des gâteaux¹, et peut-être Jésus s'est-il indigné de ce que le trésor sacré fit des affaires. La légende aura transformé en voie de fait cette manifestation verbale.

Une obscurité impénétrable enveloppe partout, dans les récits chrétiens, l'événement le plus important de la vie de Jésus, l'attitude qu'il a prise à Jérusalem vis-à-vis du peuple, de ses divers partis et du Synédrium lui-même. Toutefois on n'y peut méconnaître les additions légendaires d'un temps postérieur, bien ignorant des usages et des coutumes de la ville sainte à l'époque du temple. Cette ignorance éclate surtout, comme, nous le verrons tout à l'heure, dans le récit du dernier supplice de Jésus.

Des préjugés peuvent bien avoir régné dans la capitale contre le prophète de Nazareth. On n'attendait pas d'un Galiléen, peu versé dans la littérature sacrée, l'accomplissement de l'œuvre messianique. Il était également contraire à des idées nourries pendant des siècles de voir venir le messie de Nazareth, tandis qu'on l'attendait de Béthléem et de la race de David. Le peuple aura fait cette objection : *Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth ?* La légende de la naissance de Jésus à Bethléhem et de son origine davidique ne fut inventée que bien plus tard. D'un autre côté, les gens austères étaient sans doute scandalisés de ce que Jésus entretenait des relations avec des pécheurs et des pécheresses, avec des publicains et des réprouvés. Les guérisons faites pendant le jour du sabbat peuvent avoir blessé les Schammaïtes. Les zélateurs enfin ne pouvaient rien attendre d'un homme qui, au lieu d'animer ses partisans d'une haine ardente contre les dominateurs étrangers, les exhortait, ne fût-ce que par son mépris de *Mammon*, à se soumettre de bonne volonté aux impôts romains, et qui leur disait : *Rendez à César ce qui est à César*. Toutes ces particularités, qu'on ne pouvait concilier avec l'idée de Messie, eurent sans doute une grande influence sur l'accueil que Jésus reçut de la classe moyenne et des gens considérés de la nation. Mais tous ces motifs de froideur et d'indifférence pour son œuvre n'étaient pas une raison de persécutions fanatiques, et surtout ne fournissaient pas de chefs d'accusation contre lui. Personne ne pouvait songer à l'attaquer pour de telles causes. Les fréquentes polémiques des écoles de Schammaï et de Hillel avaient depuis longtemps amené l'habitude trime manifestation si libre de l'opinion, que nul n'aurait été poursuivi pour une divergence religieuse, pourvu qu'il ne transgressât pas des lois généralement respectées, et tout indique, ainsi que nous l'avons vu, que Jésus ne touchait pas à ces lois.

Deux causes seulement pouvaient amener une, persécution. Comme Messie, Jésus devait être suspect à l'autorité romaine dès qu'il se montra publiquement avec un parti populaire. D'autre part, le bruit s'était répandu qu'il se qualifiait de *Fils de Dieu*. Pris à la lettre, ce mot attaquait trop profondément les convictions religieuses de la nation, le dogme fondamental du judaïsme, pour que ses représentants pussent le considérer avec indifférence. L'accusation, de ce côté, n'était pourtant pas sans offrir de grandes difficultés. Comment le tribunal pouvait-il acquérir la certitude que Jésus se faisait réellement passer pour le fils de Dieu dans sa signification littérale et blasphématoire ? En effet, Jésus ne se montrait pas prodigue de cette qualification et ne l'employait probablement que

¹ SCHEKALIM, IV, 3 ; V, 4.

dans le cercle intime de ses disciples. Comment mettre à jour ce qui était un secret de ce cercle, ce qui n'était après tout qu'une équivoque ?

Il semble qu'on eut recours à un traître, à un disciple même de Jésus, à Judas Iscariote, qui, d'après ce qu'on raconte, poussé par sa cupidité, livra à la justice celui qu'il avait jusqu'alors vénéré comme Messie. Un document original, dont le caractère et l'authenticité ne peuvent être soupçonnés, montre de quelle façon la trahison a été consommée. Le tribunal, pour pouvoir condamner Jésus comme faux prophète ou séducteur du peuple (*Messith*), avait besoin de deux témoins-accusateurs qui eussent entendu de sa bouche les mots captieux. Le traître devait donc l'exciter à parler, afin que les deux témoins qui étaient aux écoutes dans une cachette pussent entendre clairement chacune de ses paroles ; procédure exceptionnelle dont on a, selon toute apparence, fait usage dans ce cas unique. En effet, le talmud *babli*¹, ainsi que le talmud *jérouschalmi*², traite de ce mode de témoignage dans les procès criminels, et en le présentant comme loi traditionnelle, il s'appuie précisément sur le procès de Jésus, où l'on en aurait fait usage. Quand on songe que les procès contre des séducteurs religieux étaient très-rares dans le dernier siècle du second temple, et qu'on n'en connaît guère d'autre exemple que celui de Jésus, quand on sait en outre avec quelle fidélité scrupuleuse fut rédigée la partie *halachique* (les lois traditionnelles) du Talmud on ne saurait admettre qu'on eût adopté à la légère cette tradition sur le procès célèbre que les Évangiles ont entouré de tant d'accidents invraisemblables et impossibles. D'après les sources chrétiennes, la trahison de Judas n'aurait servi qu'à faire connaître Jésus, au milieu de ses disciples, à *une grande troupe de gens armés*, aux *principaux sacrificateurs* et aux *sénateurs du peuple*³ ; comme si un homme qui aurait fait une entrée triomphale à Jérusalem et prêché publiquement dans le temple, eût pu être inconnu de tous ! D'après ces mêmes sources, aussitôt que les sbires l'eurent saisi, tous ses disciples l'abandonnèrent et cherchèrent leur salut dans la fuite ; un seul d'entre eux, Simon Pierre, l'aurait suivi de loin, et renié trois fois⁴ !

Toujours d'après ces sources — car, enfin, nous n'en avons pas d'autres — à la pointe du jour du 14 Nissan, veille de la fête de Pâques, Jésus fut conduit devant le tribunal chargé de le juger. Était-ce le grand Synédrium ? — Non, certes ; car celui-ci avait pour chef son président, issu de la maison de Hillel, et nous voyons dans le procès de Jésus, le grand-prêtre Caïphe diriger le procès⁵. L'interrogatoire avait pour but de savoir avec certitude si Jésus s'était fait passer pour le fils de Dieu⁶. Il est impossible d'admettre, en effet, que le procès lui eût été fait parce qu'il avait annoncé qu'il pouvait détruire le temple et le rebâtir en trois jours⁷. De telles paroles, si réellement elles émanaient de lui, ce qui est plus que douteux, ne pouvaient faire l'objet d'aucune accusa Lion. L'interrogatoire devait donc porter sur la prétention blasphématoire (*Guiddouf*) de Jésus d'être reconnu comme fils de Dieu. A la question qui lui fut adressée à ce

¹ SANHÉDR., 87 dans l'édition d'Amsterdam, non censurée, de 1645. Nous reviendrons à ce passage, le seul historique qui se trouve, à notre avis, dans le Talmud sur la mort de Jésus, quand nous traiterons de la peine de mort, à laquelle il fut condamné.

² SANHÉDR., VII, 16, p. 25.

³ MATTHIEU, XXVI, 48.

⁴ MATTHIEU, XXVI, 56-58.

⁵ MATTHIEU, XXVI, 57.

⁶ MATTHIEU, XXVI, 62-63.

⁷ MATTHIEU, XXVI, 61.

sujet, il ne répondit pas. Le président insista et le conjura de dire s'il s'était proclamé le fils de Dieu. Jésus alors aurait répondu : **Tu l'as dit**¹, et puis il aurait ajouté : **On verra bientôt le fils de l'homme assis à la droite du trône de Dieu, marchant sur les nuées du ciel**. De cette déclaration, les juges conclurent qu'il se considérait lui-même comme le fils de Dieu.

Le souverain-pontife déchira ses vêtements, à cause de ce blasphème, et la cour le condamna comme blasphémateur². Le récit des documents chrétiens ne nous fait pas connaître si les juges l'ont injustement condamné, d'après la loi pénale en vigueur alors. Il est vrai que les évangélistes rapportent que de faux témoins s'étaient levés contre Jésus ; mais ils racontent eux-mêmes qu'il avait dit et répété ce dont les témoins l'accusaient.

Le tribunal demanda au gouverneur Ponce-Pilate, présent alors à Jérusalem, de confirmer le jugement, ou plutôt d'autoriser l'exécution de l'arrêt de mort. Pilate interrogea Jésus au point de vue politique. Il avait à rechercher si Jésus, comme Messie, était coupable d'avoir usurpé le titre de roi des Juifs. Interrogé à ce sujet, Jésus aurait répondu, ici encore, d'une manière équivoque : **Tu l'as dit !** Le gouverneur confirma la condamnation capitale et autorisa l'exécution. C'était dans ses attributions. Si les Juifs n'ont pu condamner Jésus comme Messie, mais bien comme blasphémateur, les Romains, au contraire, n'ont pu autoriser l'exécution de Jésus que parce qu'il s'était proclamé Messie, libérateur et roi des Juifs. Si, d'un autre côté, Jésus a pu être l'objet d'indignes railleries et obligé de porter une couronne d'épines, allusion ironique à sa dignité messianique et royale, cette grossièreté ne fut certainement pas le fait des Juifs, mais bien de la soldatesque romaine, qui était bien aise d'outrager en lui la nation juive. Chez les juges et le peuple de Jérusalem il y avait, en effet, si peu d'inimitié, si peu de passion contre la personne de Jésus, qu'on lui donna, comme à tout condamné à mort, une coupe de vin et d'encens pour l'étourdir et diminuer les souffrances de sa mort³.

¹ Les auteurs des Évangiles ne savaient plus eux-mêmes comment Jésus avait répondu à la question de la cour. D'après Matthieu la réponse était **οὐ εἶπα**, ce qui peut signifier aussi bien une affirmation qu'une négation ; d'après Luc (XXII, 70), la réponse était déjà plus affirmative : **Vous le dites vous-même que je le suis**. D'après Marc (XIV, 62), il aurait répondu décidément : **Je le suis !** — Jean, enfin, fait faire à Jésus toute une confession, où il en appelle à son enseignement public.

² Les trois plus anciens évangélistes, dans un seul et même récit, rapportent exactement que le tribunal l'a condamné pour blasphème ; le fait que le président a déchiré ses vêtements le prouve, du reste, puisque la loi traditionnelle commande, dans ce cas, la déchirure (SANHÉDR., VII, 10-11).

³ MATTHIEU, XXVII, 24 et passages parallèles. Cette coupe, ou ce calice, était prescrit par par humanité, ainsi que nous l'avons déjà vu dans le chapitre V. Cf. *Ebel Rabbati*, ou *Schemachoth*, II, 9. *Sanhédr.*, 43a. Dans les Évangiles, au contraire, ce procédé est représenté comme une cruauté contre Jésus. Les évangélistes diffèrent, du reste, quant à la nature du liquide offert à Jésus. Marc, comme le Talmud, parle de vin avec de la myrrhe (ou encens). Matthieu parle de vinaigre mêlé avec du fiel. Les autres ne font aucune mention de ce fait. Ainsi que nous le verrons, l'histoire de la condamnation et de la mort de Jésus est légendaire d'un bout à l'autre. D'après ces légendes, Pilate aurait trouvé Jésus innocent et aurait voulu le sauver, tandis que les Juifs auraient insisté pour sa mort. Matthieu raconte que Pilate a versé de l'eau sur ses mains en signe de l'innocence du condamné, et que sa femme eut un songe pour la délivrance de Jésus. Le lavement de mains en signe d'innocence était un usage juif (*Deutéronome*, XXI, 6) et nullement romain. On voit ici des interpolations tendant à représenter Pilate et sa

Nous avons à rechercher, maintenant quel fut le genre de mort qu'infligea à Jésus la sentence du tribunal juif.

D'après les écrits chrétiens, il aurait été crucifié vivant à neuf heures du matin, et n'aurait rendu l'âme qu'à trois heures de l'après-midi. Ce récit est en contradiction flagrante avec la législation juive sur la peine de mort. Le code pénal en vigueur ne connaissait que quatre genres de supplices : la lapidation, le feu, le glaive et la strangulation. Chacun de ces quatre supplices était réglé par la loi traditionnelle, qui y apporta les plus grands adoucissements possibles et voulut éviter au patient toute souffrance inutile. D'après, la Mischna (*Sanhédr.* V, 7) le crime de blasphème et d'idolâtrie entraînait la peine de la lapidation, puis après que le supplicié avait rendu l'âme¹, son cadavre devait rester exposé une journée entière à un poteau, afin que le peuple fût saisi de crainte. Il est certain que Jésus, condamné par le tribunal juif, fut mis à mort de cette manière, qu'il fut lapidé d'abord, et puis, après le trépas, attaché au poteau. Il résulte, en effet, du mot *וּטְקָלוּמוּ*, qui se trouve comme par hasard à la fin d'un des deux passages déjà cités du Talmud², qu'avant d'avoir été attaché à la croix, Jésus avait déjà subi la peine de mort prescrite par la loi, contre tout blasphémateur. Il ne saurait y avoir aucun doute, du reste, que la lapidation ne fût encore en usage à l'époque de Jésus. Les Évangiles eux-mêmes en parlent. Les Actes rapportent la lapidation d'Étienne, à laquelle saint Paul prit part. Jésus lui-même, pour réhabiliter une pécheresse, s'est servi d'une locution qui ne s'explique que par l'usage de cette peine de mort toute particulière aux Juifs. On exécutait la lapidation en faisant écraser le coupable au moyen d'une grosse pierre qui lui était jetée à la tête, par les principaux témoins à charge, c'est-à-dire par les témoins accusateurs, les plus convaincus de sa culpabilité³. La mort devait s'ensuivre instantanément. Ce n'est qu'après cette exécution capitale que le peuple était admis à jeter des pierres sur le supplicié. De là, chez les anciens Juifs, cette locution qui, grâce aux Évangiles, est aujourd'hui encore populaire : [Qui oserait lui jeter la première pierre !](#)

Mais s'il résulte de tout ce qui précède, que Jésus a expiré avant le crucifiement, l'histoire de sa mort, telle que les Évangiles la racontent, est apocryphe. Et cette histoire légendaire, inventée par les ennemis du peuple juif, a été la cause de souffrances innombrables et de supplices de tout genre pour les enfants de ce même peuple dont Jésus est sorti.

Cet événement, qui a eu tant de retentissement dans l'histoire, fit si peu de sensation à l'époque où il eut lieu, que les historiens juifs, Justin de Tibériade et Josèphe, ne disent pas un mot de Jésus et de son exécution. Ces historiens, cependant, le dernier surtout, racontent jusqu'au moindre fait tout ce qui s'est passé sous Pilate, et font même mention d'un prophète samaritain qui s'engagea à remettre à ses concitoyens les vases sacrés cachés par Moïse sur le mont Garizim⁴.

femme, les gentils, plus croyants envers Jésus que les Juifs, quoique à cette époque Jésus n'ait eu guère d'autres disciples que ceux de son peuple.

¹ Cf. *Deutéronome*, XIII, 11 ; XXI, 21-22.

² *Jérus. Sanhédr.*, VII, 16, p. 25.

³ Cf. *Deutéronome*, XVII.

⁴ JOSÈPHE, *Antiquités*, XVIII, IV, 1. Sur le silence de Justin sur Jésus, voyez *Photii bibliotheca*, Codex 33, reproduit dans l'édition de Josèphe, de Didot (11, 10, 3). Quant au

L'arrestation, le procès et l'exécution de Jésus avaient dispersé ses disciples. Dès que leur première frayeur fut passée, ils se réunirent de nouveau pour pleurer la mort de leur cher maître. Toute la secte qui se trouvait alors à Jérusalem ne se composait que de cent et vingt membres. En comptant ensemble tous ceux qui en Galilée croyaient en lui, on n'arrive qu'au chiffre de cinq cents¹. Mais loin d'abandonner comme un rêve leur foi en Jésus, ils s'enthousiasmèrent de plus en plus pour lui. La seule chose qui les choquât, c'était que le Messie qui devait délivrer Israël et amener le royaume du ciel, eût subi la mort infamante du poteau. Cette pierre d'achoppement devait donc être écartée à tout prix pour que les partisans de Jésus pussent se livrer à leur pleine et entière croyance en son caractère messianique. Des hommes plus instruits que ses premiers disciples, des membres de la secte essénienne, semblent avoir rassuré et consolidé la première Église. En effet, d'après une prophétie d'Isaïe, des souffrances auraient été décrétées par Dieu lui-même sur le Peuple-Messie, afin qu'il éteignit par là ses péchés². Grâce à cette prophétie, faussement appliquée à un homme-messie, le fait même de la mort de Jésus exécuté comme un criminel, changeait complètement d'aspect et perdait tout caractère infamant. N'avait-il pas été annoncé à l'avance que le Messie serait compté parmi les malfaiteurs³ ? Le fait même qu'il n'était pas de Bethléhem, mais de Nazareth, devait être l'accomplissement d'une prophétie, afin qu'il fût appelé *Nazaréen*⁴. L'esprit des croyants une fois rassuré de ce côté, il n'était pas difficile de répondre à une autre question : dans quel temps arrivera le royaume du ciel, puisque celui qui devait en être l'instrument et en amener la réalisation, n'existait plus parmi les vivants ? — L'espérance répondit : *Le Messie reviendra dans sa gloire, accompagné des anges du ciel, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres*. On se disait que *plusieurs de ceux qui vivaient actuellement ne mourraient pas avant d'avoir vu le fils de l'homme venir en son règne*⁵. On attendait à chaque instant le retour de Jésus. L'attente du Messie continuait ainsi d'être commune aux Juifs et aux chrétiens ; seulement ces derniers attribuaient le caractère messianique à une personnalité déjà connue. Ils croyaient qu'après son retour, Jésus fonderait le règne millénaire, le millénaire sabbatique, qui apporterait aux fidèles toutes les joies de la paix et toutes les prospérités terrestres⁶. Dans cet ordre d'idées, le Messie ne pouvait pas être la proie de la tombe, dans laquelle il ne devait passer que trois jours, à l'exemple de Jonas qui a passé trois jours dans le ventre d'un poisson⁷. La qualité messianique entraînait avec elle comme conséquences forcées toutes ces croyances, qu'il ne faut pas chercher ailleurs que dans l'esprit des croyants.

L'éminent écrivain français qui a paré des couleurs les plus séduisantes les récits de la résurrection de Jésus, est le premier à reconnaître le caractère tout

morceau de Josèphe (*Ant.*, XVIII, III, 3) sur Jésus, nul penseur sérieux de nos jours ne le reconnaît comme authentique.

¹ Actes, I, 43 ; *I Corinthiens*, XV, 6.

² Le prophète parle, dans tout ce chapitre LIII, du peuple d'Israël, personnifié comme peuple-messie.

³ MATTHIEU, XVI, 21 ; XVII, 23 ; XXVI, 24 ; MARC, XV, 28.

⁴ MATTHIEU, II, 23. Ce verset obscur ne devient clair qu'en le prenant pour le jeu de mot d'un Essénien qui voulait rappeler que Jésus était un des leurs, un *Essénien* ou *Naziréen*.

⁵ MATTHIEU, XVI, 27-28 et passages parallèles.

⁶ *Apocalypse*, XX, 4-6.

⁷ Il y a aussi dans *Osée* (VI, 2) un passage qui a pu servir à la légende de la résurrection après trois jours.

légendaire de cette histoire évangélique qui, en définitive, n'est appuyée sur aucun fait historique.

Cependant, quelque brillante que fût l'auréole de gloire dont les premiers chrétiens entouraient leur Messie, ils ne l'ont pas élevé au-dessus de la sphère créée, leur enthousiasme pour lui n'allant pas jusqu'à le considérer comme un Dieu. Ils ne voyaient en lui qu'un homme supérieur qui, seulement, pour avoir rempli ou accompli la loi plus qu'aucun autre avant lui, avait été trouvé digne d'être le Messie de Dieu. Ils ne s'écartaient pas en cela de la foi juive. Aussi observaient-ils toute la loi, le sabbat, la circoncision, les prescriptions alimentaires ; ils tenaient enfin Jérusalem et le temple pour sacrés¹.

La nuance qui distinguait la croyance messianique des disciples de Jésus de celle des autres Juifs, n'était pas la seule chose qui les séparât. D'autres particularités qui tenaient à la secte essénienne, se développèrent dans les communautés chrétiennes : l'acceptation volontaire de la pauvreté devint un trait saillant de leur vie. Cette pauvreté librement choisie leur fit donner le nom d'Ébionites, ou pauvres². C'était une tradition des plus anciens prophètes et lévites, que les élus de Dieu sont les pauvres ; elle se trouve exprimée notamment dans les psaumes. Les Esséniens, et après eux Jésus, avaient donné ces enseignements : **Ne prenez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures, ni sac pour le voyage, ni deux habits, ni souliers, ni bâton**³. La communauté des biens était la conséquence forcée de cette doctrine, de sorte que chaque nouveau membre vendait tout ce qu'il possédait et en versait le produit à la caisse commune⁴. Conformément à l'usage de toute communauté juive, les premiers chrétiens établirent sept administrateurs pour la gestion des fonds et l'organisation des repas en commun⁵. La manière de vivre essénienne se montre dans leur renonciation à l'usage de la viande et du vin, dans le célibat, le mépris de l'huile parfumée et des habillements superflus ; un seul vêtement de lin leur suffisait. Jacques, à cause de sa proche parenté avec Jésus, avait été élu administrateur principal de la première communauté ébionite et lui servit de modèle ; il observait rigoureusement les règles esséniennes, ou naziréennes⁶. Cette vie exemplaire valut à Jacques le surnom honorifique de *Zaddik* (le pieux). Concurrément avec lui, la première communauté ébionite fut administrée par Simon Pierre (Képhas ben Jonas) et Jean, fils de Zébédée. Ils devinrent les colonnes du christianisme. Le plus actif des disciples de Jésus, Simon Pierre, s'efforça de recruter des adhérents à la foi et à la vie chrétiennes. Il prétendait, ainsi que les autres disciples, avoir reçu de Jésus la mission de se rendre auprès des enfants perdus de la maison d'Israël pour les amener à la participation du règne de Dieu. Ils s'appelaient missionnaires ou apôtres, parce que, comme Jésus et Jean-Baptiste, ils, devaient annoncer le royaume du ciel. Ils affirmaient avoir reçu de Jésus le

¹ *Justinus dialogus cum Triphone*, c. XLVIII. *Irenæus contra Hæreses*, I, 26. — Le théologien Ewald lui-même dit dans son livre *Le Christ et son temps* (p. 445), que jamais Jésus, comme fils et Verbe de Dieu, ne s'était confondu avec son père, ne s'était vanté témérement d'être l'égal de Dieu. Mais comment se met-il d'accord avec son évangile favori de Jean, qui dit sans détour que Jésus s'était fait l'égal de Dieu ? — Voyez entre autres JEAN, V, 18.

² Les Juifs les appelaient **disciples de Jésus** ou **Nazaréens** ; le nom de chrétiens leur fut donné par les Romains d'Antioche, et cela d'abord comme sobriquet : *christians*.

³ MATTHIEU, X, 9 et passages parallèles.

⁴ *Actes*, IV, 33-37.

⁵ *Actes*, XI, 3-5 ; XXI, 8.

⁶ *Hist. de l'Église*, par Eusèbe, II, 23. Voyez MEGHILLA, 24b.

don de guérir les malades, de chasser les esprits malins et de ressusciter les morts¹. Ce qui est certain, c'est qu'ils eurent pour fonction habituelle l'exorcisme des démons. Ils répandirent ainsi la croyance, particulière à la Galilée, de la puissance de Satan et des démons ; ces êtres imaginaires reçurent par cet enseignement une sorte de réalité.

Dans le sein du judaïsme, la croyance aux démons était tout à fait innocente et n'avait aucun caractère religieux ; dans le christianisme, elle fut élevée à l'état d'article de foi ; des hécatombes de victimes humaines furent immolées à ces divinités d'un nouveau genre. Tous ceux qui crurent en Jésus s'attribuèrent le pouvoir de chasser en son nom les esprits malins, d'exorciser les serpents, de guérir les malades par l'imposition des mains, d'avoir le don des langues (*glossolalie*) et de boire impunément des breuvages mortels². L'admission d'un nouveau membre était précédée d'une conjuration de démons, comme si jusqu'alors il avait été possédé par le diable³. Il n'est donc pas étonnant que les Juifs, de même que les païens, aient considéré les *nazaréens* comme des exorcistes et des magiciens.

Pendant les vingt ou trente années qui suivirent la mort de Jésus, on ne fit pas attention eux dans les cercles juifs, bien qu'ils eussent leur siège principal à Jérusalem. Ils formaient une petite secte et passaient sans doute pour des Esséniens. Ils auraient probablement disparu inaperçus, si plus tard il ne s'était montré un homme qui propagea le christianisme et l'éleva à une hauteur qui lui assura la domination du monde.

Saül, de Tarse, en Cilicie, pays où l'on parlait grec, était encore adolescent lorsqu'il arriva à Jérusalem et se fit disciple de Gamaliel Ier, président du Synédrium. Contrairement à son maître qui, lors d'une accusation portée contre les disciples de Jésus, se serait déclaré cinte toute persécution, Saül était l'un des plus acharnés ennemis des chrétiens. Observateur zélé des lois juives, son fanatisme le rendait l'adversaire de tous ceux qui ne partageaient pas sa conviction. Un jour, dans un voyage qu'il fit à Damas, un changement subit et complet s'opéra dans son esprit, il fut soudainement convaincu de la mission divine de Jésus. La légende a considérablement embelli cet accident, qui fut, en effet, d'une grande importance pour le christianisme. Elle raconte que Saül entendit une voix qui lui cria : *Saül, Saül, pourquoi me persécutes-tu ?* Après cette vision, Saül, frappé de cécité, aurait été conduit à Damas, où il n'aurait recouvré la vue qu'après s'être mis en rapport avec un chrétien qui, en lui touchant les yeux, l'aurait guéri. A partir de ce jour, Saül aurait cru à la résurrection de Jésus et aurait considéré sa mort comme une manifestation de la grâce divine, afin que par elles fussent remis tous les péchés des hommes, et afin que le monde païen fût converti au judaïsme. Mais qu'on y fasse attention ! Le judaïsme dont il s'agit n'est pas celui qu'avait enseigné Moïse, mais celui qui avait été pratiqué par Abraham, le père du peuple juif. Saül était d'avis que les temps 'étaient arrivés, où, selon la prédiction des prophètes, les païens aussi devaient croire à Abraham et prendre part à la félicité annoncée, de telle sorte qu'Abraham, ainsi que Dieu lui en avait fait la promesse, devînt réellement le père des peuples. Mais il fallait, pour l'accomplissement de ces promesses, abolir la circoncision, introduite pourtant par Abraham lui-même, le sabbat (d'après la

¹ MATTHIEU, X, 8 ; MARC, IX, 38 ; LUC, IX, 49.

² MARC, XVI, 17-18.

³ GIESLER, *Hist. de l'Église*, I, 194.

Bible, aussi vieux que la création), les prescriptions alimentaires et les lois de purification, parce que l'observation de toutes ces lois rendait difficile aux païens l'accès du judaïsme.

Saül qui, après sa conversion, s'appelle Paul, ne considérait pas seulement comme nuisible les lois cérémonielles du judaïsme, mais aussi les lois morales, présentées sous la forme de prescriptions obligatoires. **Sans la loi**, disait ce novateur hardi, **les hommes n'auraient pas connu les appétits**. Ce n'est, d'après lui, que par la défense de **convoiter**, que la convoitise avait été provoquée¹. Ce fut lui, le disciple de Gamaliel, qui, le premier, opposa ainsi le christianisme au judaïsme, en considérant celui-ci comme fondé sur la loi et la crainte, celui-là, au contraire, comme appuyé sur la grâce et la liberté. D'après le judaïsme, disait-il, l'homme ne pouvait trouver sa **justification** devant Dieu que par les **œuvres** (de la loi) ; d'après le christianisme, il la trouvait par la foi en Jésus, par la croyance à sa résurrection.

C'est avec ces sentiments que Paul se mit à l'œuvre pour appeler le monde païen à participer au salut et aux promesses faites à Abraham pour toutes les races de la terre. Il se sentait la vocation de devenir l'**apôtre des gentils**, comme Pierre était de son côté l'apôtre des Juifs. L'entrée des païens dans l'alliance d'Abraham, confirmée et renouvelée par Jésus, devait faire cesser la distinction qui existait entre les Juifs et les Hellènes, entre les hommes libres et les esclaves. Tous devenaient, par la foi, enfants de Dieu. — Paul entreprit la réalisation de ces idées avec toute l'ardeur et tout le zèle dont il était capable.

Comment ces idées nouvelles et originales, comment ces tendances profondément révolutionnaires, qui aboutissaient à la révolution la plus radicale qui ait jamais bouleversé la société humaine, s'étaient-elles fait jour dans l'esprit de ce Pharisien audacieux ? Aurait-il été le témoin de l'entrée triomphale à Jérusalem de la reine idolâtre d'Adiabène qui s'était convertie au judaïsme, et cet événement l'aurait-il assez impressionné pour lui inspirer l'idée de la conversion générale du monde² ? Quoi qu'il en soit, on ne saurait contester que les fréquentes conversions dont s'enrichissait le judaïsme et les sympathies dont un certain nombre de nobles païens entouraient cette religion, n'aient contribué à déterminer Paul à se faire l'apôtre des gentils. Ses efforts furent couronnés d'un succès prodigieux ; il fonda des communautés dans l'Asie-Mineure et en Grèce. Tout en guerroyant contre le judaïsme, Paul se servit du splendide passé du peuple juif et de ses sublimes idées religieuses pour justifier le christianisme. Il est intéressant de voir comment il maniait l'exégèse juive, l'*Agada* et le *Midrasch*, dans le but de convertir les païens. Voulait-il établir, par exemple, que les promesses faites à Abraham se rapportaient à Jésus, il le faisait en raisonnant d'après le procédé de cette exégèse. Il n'est pas écrit, disait-il, tous les peuples seront bénis par **tes** descendants, mais par **ta** progéniture. Or, Dieu n'ayant pas parlé de plusieurs descendants, mais d'**une seule** postérité, il s'agit donc

¹ *Épître aux Romains*, VII, 7 et autres passages.

² C'est toujours un point obscur dans l'histoire de l'Église à quelle époque eut lieu la conversion de Paul. Il n'y a qu'un seul fait historique qui peut servir à l'éclaircir. D'après les *Actes* (XI, 28-29), il y avait à l'époque de la conversion de Paul une grande famine en Judée. Cette famine, selon Josèphe (*Antiquités*, XX, v, 2), eut lieu pendant la présence de la reine Hélène à Jérusalem. La conversion de Paul qui ne peut, par conséquent, avoir eu lieu avant l'an 47, époque de l'entrée triomphale de la reine Hélène dans la capitale juive, aura donc très-probablement coïncidé avec cet événement.

évidemment du Christ¹. Voulait-il démontrer l'abrogation du judaïsme par suite de l'avènement du christianisme, il faisait encore usage de l'exégèse agadique. Des deux fils d'Abraham, dit-il, l'un, Ismaël, fut le fils de l'esclave, Hagar, par la chair ; l'autre, Isaac, celui de Sara, la femme libre ; celui-ci était né en vertu de la promesse. Ces deux femmes sont les deux alliances, l'une du mont Sinaï (en arabe *Hagar-Chagra*) ; l'autre est l'alliance nouvelle, et elle est représentée par la femme libre². On rencontre dans cette, partie du Nouveau-Testament des chapitres entiers qu'on peut appeler des *Midraschim* dévoyés. Il est vrai que la plupart des écrits attribués à Paul ne sont pas de lui. Mais, à coup sûr, les chapitres où se montre une telle exégèse, appartiennent à l'ancien Rabbi Saül.

Malgré les grands services que Paul rendit à la première communauté chrétienne de Jérusalem, services qu'elle sut apprécier et dont elle se réjouit hautement, elle n'était pourtant pas moins irritée contre l'apôtre des gentils, que les Juifs eux-mêmes, à cause de son peu de respect pour la loi. C'est surtout le chef de cette communauté primitive, Jacques, qui se formalisait le plus de l'apostasie de Paul et de ses prédications ouvertes contre l'observation de la loi qui entaillaient à l'hérésie un certain nombre de judéo-chrétiens. Aussi le frère de Jésus et ses collègues, qui étaient à la tête de la communauté primitive, envoyèrent-ils des délégués dans les communautés fondées par Paul, pour leur enseigner le maintien des lois juives, et en particulier de la circoncision. Paul, ainsi provoqué, écrivit de violentes épîtres contre les partisans de la loi et prononça des malédictions contre ceux qui enseignaient l'Évangile autrement que lui³. De leur côté, les Ébionites ne le ménageaient pas davantage ; ils le déclaraient déserteur à la loi, prédicateur d'hérésies, et racontaient de lui qu'il était païen d'origine, qu'il s'était fait juif par amour pour la fille d'un pontife, mais que, n'ayant pu l'obtenir en mariage, il se livrait, pour se venger, à une polémique acharnée contre la loi juive⁴. Ils en appelaient au fondateur même du christianisme pour démontrer la validité de la loi, et appliquaient à Paul la parole de Jésus : *Celui qui aura violé l'un des plus petits commandements, et qui aura ainsi enseigné les hommes, sera estimé le plus petit dans le royaume des cieux*⁵.

Trente ans ne se sont pas écoulés depuis la mort de son fondateur, que déjà le christianisme se divise en deux sectes : les *judéo-chrétiens*, fidèles à la loi mosaïque, ont leur centre à Jérusalem, où ils attendent le retour du Messie ; les gentils, ou les *gentils-chrétiens*, s'éloignent de la ville sainte et prennent vis-à-vis du judaïsme une attitude de plus en plus hostile. — La force expansive et humanitaire de la révélation sinaïque devait, pour une longue série de siècles, l'emporter sur sa force attractive et nationale : la nation juive elle-même, déjà répandue en grande partie dans le monde, s'y trouve tout à fait dispersée après la destruction de son sanctuaire national.

¹ *Épître aux Galates*, III, 11-16.

² *Épître aux Galates*, IV, 22-31.

³ *Épître aux Galates*, I, 8 et suivants.

⁴ *Irenæus contra Hæreses*, I, 26. EUSÈBE, *Hist. de l'Eglise*, III, Epiphane, *Hæreses*, XXX, 10.

⁵ Les Judéo-Chrétiens ont inventé la figure de Simon le Magicien, pour stigmatiser Paul. Simon (Paul), moitié juif, moitié païen, était accompagné dans ses voyages d'une femme nommée Hélène (allusion à l'hellénisme de Paul), et faisait une affaire d'argent du don de l'esprit saint. — Cf. *Actes*, VIII, 9-24 ; *Homélies clémentines*. — Volkmar, dans les *Annales* de Zeller et Baur, 1837, p. 297 et suivantes.

Cependant, Jérusalem est devenu le point de ralliement de toutes les religions qui, depuis l'avènement du Christianisme, se disputent le monde. Ce petit point du globe, berceau d'une grande loi sociale qui n'a pas encore dit son dernier mot, est le centre où se pressent, sans se confondre, les représentants de toutes les religions historiques qui ont leur racine commune dans la révélation sinaïque. Après avoir étendu ses branches sur tout le globe, arrivée au terme de sa croissance, la religion sociale qui a germé en Judée, trouve sa force expansive contrebalancée par sa force attractive. L'équilibre des forces est le secret de l'âge mûr dans toutes les sphères de l'existence : pour la vie cosmique, pour la vie organique et pour la vie sociale. Tout porte à croire que la sphère au milieu de laquelle l'humanité gravite est arrivée, elle aussi, à cette maturité qui permettra aux peuples de centraliser leur activité et de se reconstruire en nationalités libres, tout en s'alliant entre eux et en se pénétrant de cet esprit de solidarité dont la religion d'Israël a toujours été l'expression vivante.

Dira-t-on encore qu'à mesure que l'ère nouvelle, inaugurée par la Révolution française, grandit et avance, la vie religieuse se fane et disparaît ? — Les fleurs ne se flétrissent que pour laisser mûrir les fruits.

FIN DE L'OUVRAGE

APPENDICE. — EXAMEN CRITIQUE DES ÉVANGILES ANCIENS ET MODERNES.

En 1863 et 1864, deux nouveaux évangiles sont venus s'ajouter aux quatre déjà existants : l'évangile selon *Ernest Renan* et l'évangile selon *D. Frédéric Strauss*. Ils sont écrits tous les deux dans l'esprit d'une époque qui a perdu les anciennes croyances, sans avoir encore affirmé ses croyances nouvelles. L'un d'eux, l'évangile français, possède toutes les qualités brillantes et séduisantes de la langue dans laquelle il est écrit ; l'autre, l'allemand, reflète le génie du peuple dont il est émané ; il est plus sérieux et plus impartial, mais aussi plus scolastique et plus lourd que son frère jumeau. Nous dirions volontiers que le livre de M. Renan est un second évangile de Jean, et celui de M. Strauss un second évangile de Matthieu. La supériorité du style, le désir de rester dans les limites du possible et de ne pas s'éloigner trop de la vérité historique, la logique plus serrée et l'esprit philosophique plus élevé des nouvelles biographies de Jésus, n'empêchent pas qu'elles aient plus d'un point de ressemblance avec les anciennes. Et tout d'abord, M. Renan, à l'instar de l'auteur alexandrin du quatrième évangile, et M. Strauss, à l'exemple de son prédécesseur décapolitain, ont esquissé la physionomie de Jésus d'après un idéal qu'ils portent en eux-mêmes, tout en la représentant comme historique. Leurs tableaux évangéliques, pareils aux enfants-Jésus, aux apôtres et aux madones des grands peintres de l'école italienne, sont uniquement du domaine de l'art : l'historien n'en saurait tirer aucun profit. Le Jésus idéalisé par ses biographes modernes, est, ainsi que celui de ses anciens biographes : l'Homme-Dieu. Tout au plus y a-t-il, entre les auteurs anciens et modernes de la vie de Jésus, cette différence ; que les uns s'attachent à faire ressortir le Dieu, tandis que les autres s'efforcent de mettre l'Homme en évidence. Mais les uns et les autres se gardent bien de dépouiller leur idéal de ce qui constitue sa double nature exceptionnelle et caractéristique.

Il y a d'autres ressemblances, bien plus frappantes encore que celles que nous venons d'indiquer, entre ces biographes, si éloignés sous d'autres rapports les uns des autres. Les objets de leurs apologies et ceux de leurs antipathies sont les mêmes. Le fond sombre, sur lequel se détache la figure lumineuse de leur héros, c'est le judaïsme. Les deux écrivains français et allemand, que tant de différences séparent l'un de l'autre ; se trouvent dans un accord parfait quand il s'agit de la religion et du peuple dont le christianisme est sorti. Ils ont une antipathie égale contre les Juifs ; antipathie qui est une très-proche parente d'un préjugé de race. Ils font les efforts les plus extraordinaires pour dégager leur héros de son origine sémitique, pour en faire un Japhétite, un Aryen, et même, avec un peu de bonne volonté, un Grec, un Français, un Allemand. Pourquoi ? On le devine facilement, quand on se rappelle le mot profondément spirituel de Voltaire : l'homme a toujours créé Dieu à son image. Il est vrai qu'il ne faut pas moins qu'une espèce-de miracle psychologique, pour enlever une personnalité et une doctrine du milieu qui les a engendrées. Mais ce miracle, qui ne cède en rien à ceux des anciens évangiles, se trouve accompli dans les évangiles modernes. Bien plus, si l'on tient compte des progrès des sciences, on trouve peut-être les récits miraculeux des anciens biographes de Jésus moins en contradiction avec toutes les lois naturelles et historiques connues, que ceux de ses biographes modernes.

Nous n'exigeons pas de l'historien l'impartialité du statisticien, surtout quand il s'agit de ces côtés de l'histoire qui se rattachent intimement aux luttes contemporaines. Mais, en homme consciencieux, il se gardera autant que possible de représenter les faits et leurs rapports, les personnes et leur entourage, selon les seules inspirations de son amour ou de sa haine, de son admiration ou de son mépris. Plus les deux biographes modernes, dont nous parlons, sont des savants éminents, plus on peut exiger d'eux qu'ils évitent ces écueils grossiers. Au lieu de cela, le savant fondateur de la critique moderne en Allemagne se représente volontiers Jésus comme une sorte de Spinoza doublé de Kant, comme un homme qui ne s'était jamais éloigné, depuis la première heure de son enseignement public jusqu'à son dernier soupir, du code moral, de l'*impératif catégorique*, qu'il a trouvé dans les profondeurs de sa conscience. M. Renan, à son tour, semble se représenter le maître des évangiles comme une espèce de Jean-Jacques, modéré dans son zèle par une teinte de sarcasme voltairien qui ne l'aurait pas fait reculer devant une petite mystification et l'aurait même amené à soutenir quelques jongleries de son entourage. Contrairement au biographe allemand qui fait de son Jésus le moraliste le plus sévère, le biographe français se figure le sien comme un jeune homme aimable et presque galant, qui aime à s'entourer de femmes, attirées auprès de lui bien plus par le charme de son air distingué, que par la puissance de son esprit saint. Peu concordants dans les traits dont ils glorifient leur héros, les deux biographes modernes ont exactement là mêmes couleurs (ils les ont trouvées chez leurs devanciers d'il y a seize siècles) pour désigner la société qui a donné naissance à ce héros, pour défigurer la nation au milieu de laquelle il a vécu, et dont il cherchait à capter les suffrages.

Autant Jésus est élevé à la hauteur de l'idéal du XIXe siècle, autant le peuple qu'ils lui opposent, est resté la caricature qu'en avaient faite ses adversaires païens et chrétiens. Une seule excuse reste encore à un procédé si étrange : ceux qui s'en servent connaissent trop peu la société juive au milieu de laquelle vivait Jésus, pour pouvoir en faire un tableau fidèle. Il ne suffit pas, en effet, d'avoir lu Josèphe, qui n'a écrit une histoire juive qu'à l'usage des Romains, ni de connaître des écrivains évangéliques qui ont vécu à une époque bien postérieure à celle de Jésus, et qui ont au surplus écrit dans un esprit manifestement hostile aux Juifs et au judaïsme ; il ne suffit pas non plus d'avoir glané quelques phrases mal comprises de la littérature talmudique, pour faire un portrait exact des sentiments et des idées dont la société juive était animée pendant le siècle qui a précédé la destruction du temple. Il faut être profondément versé dans la littérature talmudique et agadique contemporaine de Jésus ; il faut savoir tirer parti des indices que renferme une pensée à demi voilée et qui ne s'exprime que par énigmes, se sachant aux prises avec des ennemis redoutables ; il faut pouvoir sentir la passion patriotique qui l'anime, pour en faire jaillir l'image fidèle de la vie morale du peuple juif au commencement de l'ère chrétienne. Cette connaissance intime des sources talmudiques et agadiques manque à nos deux biographes. Nous ne leur en faisons pas un reproche ; il faut être Juif pour la posséder. Mais cela explique comment des écrivains aussi éminents se sont laissé entraîner par le mot d'ordre des partis, à distribuer si inégalement la lumière et l'ombre dans leur tableau. N'ayant eu sous la main que la définition vulgaire du pharisaïsme, ils n'avaient qu'à se bien pénétrer de la réprobation dont l'Église avait accablé la religion pharisienne, c'est-à-dire la religion juive du siècle de Jésus, pour trouver à leur héros un but adorable, digne des efforts d'un demi-dieu. Jésus voulut briser le joug insupportable des *bigots*, des *hypocrites*. A

cet effet, il entreprit une lutte à mort contre le *pharisaïsme*. Il succomba matériellement, mais il triompha moralement. Voilà la vie de Jésus telle que la peignent nos deux évangélistes modernes.

Il eût fallu pourtant examiner un peu si le mot d'ordre des évangiles répondait aux faits, si les Pharisiens avaient été réellement ces monstres dépeints par leurs adversaires d'une époque postérieure. Les disciples de Hillel et de Schammaï étaient les Pharisiens de l'époque. Les uns ne semblent avoir été aussi dévots et fanatiques, les autres aussi lâches et hypocrites qu'ils nous sont représentés indistinctement par les rédacteurs des évangiles. N'y a-t-il pas, du reste, dans ces livres mêmes, quelques indices qui devraient nous mettre en garde contre les adversaires acharnés du pharisaïsme ? N'y avons-nous pas trouvé des paroles qui insistent, on ne peut plus énergiquement, sur la validité de la loi juive ? *Le ciel et la terre passeront plutôt qu'un seul iota et un seul point de la loi*. Que ce soit Jésus lui-même ou un de ses disciples, celui qui a prononcé ces paroles et d'autres pareilles, était un *Pharisien* — et, pourtant c'était en même temps un *Chrétien* !

Si, longtemps après la mort de Jésus, à une époque que nous allons essayer de déterminer d'après les données historiques, des débats passionnés se sont élevés sur la validité de la loi ; si, à cette époque, les partis ont commencé à s'adresser réciproquement de cruelles invectives, qu'on a eu soin de mettre dans la bouche de Jésus, est-il permis à des historiens modernes de prendre au sérieux ces paroles outrageantes, et de flétrir ainsi l'un des partis chrétiens, celui qui a succombé dans l'Église, et qui était peut-être trop fier pour répondre aux injures qu'on lui a jetées à la face ? — L'historien moderne prendra-t-il donc à la lettre, par exemple, les sobriquets que se sont donnés les Catholiques et les Hussites, les Papistes et les Rdormateurs, les Luthériens et les Calvinistes, et jugera-t-il ces partis ou ces sectes d'après les écrits de leurs adversaires ?

Il y a tant de choses qui doivent être prises en considération dans un examen critique des sources évangéliques, qu'il faudrait écrire un ouvrage volumineux pour les éclaircir. Nous devons nous borner à traiter seulement les deux questions suivantes :

1. *Combien s'est-il passé de temps depuis la mort de Jésus jusqu'à la rédaction du plus ancien évangile que nous possédions ?* — La solution de cette question nous donnera une mesure générale de l'authenticité des renseignements que les évangélistes nous donnent sur la vie de Jésus et le milieu où il a vécu.

2. *Les paroles attribuées à Jésus sont-elles authentiques, et peut-on en tirer la conclusion que le fondateur du christianisme a donné naissance à une conception de Dieu et à une loi morale supérieures à celles du judaïsme ?*

La question de l'authenticité historique de la vie de Jésus, telle que les évangiles la racontent, ne devrait pas, à vrai dire, être sujette à controverse, pas plus que celle de l'authenticité des mythes que Virgile nous donne sur l'origine de Rome. Tout homme tant soit peu instruit qui lit les évangiles sans parti pris, reconnaît leur caractère légendaire. C'est M. Strauss lui-même qui a le premier démontré avec un tact exquis, avec une érudition prodigieuse et une sagacité décisive, que les évangiles ne contiennent que des mythes, c'est-à-dire que les événements qu'ils racontent ne sont pas des faits historiques, mais les produits poétiques de l'imagination populaire qui les a brodés sur le canevas d'une tradition orale. Cette tradition elle-même a pour caractère originel et pour trait distinctif de représenter Jésus avec tous les traits caractéristiques du Messie de l'Ancien-

Testament. Aussi, dans son ouvrage récent, où il a essayé de reconstruire l'œuvre qu'il a sapée dans ses fondements historiques, M. Strauss est-il resté fidèle à ses convictions, et a-t-il consacré une grande partie de cet ouvrage même à la reproduction des résultats de sa critique. Cette partie est intitulée : *L'histoire mythique de Jésus, ses origines et son développement*. — M. Renan avoue également, dans l'introduction de sa vie de Jésus, le caractère légendaire des évangiles¹. Or, ces écrits étant les seules sources que nous possédons sur la vie, les actes et les paroles de Jésus, il s'ensuit que nous n'en avons aucune histoire authentique. Il est vrai que M. Renan ose citer le témoignage de quelques lignes interpolées dans Josèphe², en les donnant pour authentiques. Mais M. Renan est seul de cet avis. Tous les critiques modernes, et même déjà, ceux du XVIIe siècle³, ont reconnu ces lignes pour une interpolation maladroite d'un faussaire qui les a introduites dans Josèphe entre le IIIe et le IVe siècle, c'est-à-dire entre le siècle d'Origène et celui d'Eusèbe. — Il est vrai encore que, dans son dernier ouvrage⁴, le même auteur émet l'avis que Josèphe et le Talmud auraient eu plus de renseignements sur Jésus que nous n'en possédons aujourd'hui. Mais M. Renan serait bien embarrassé d'établir sérieusement cette opinion hasardée. Toutefois, de l'avis même de M. Renan, ce que nous possédons aujourd'hui d'authentique sur Jésus se réduit à bien peu de chose : Un Juif peu connu, né à Nazareth en Galilée, province à moitié sauvage de l'ancienne Judée, s'est proclamé Messie, a trouvé quelques partisans, et a été exécuté. Encore ne sait-on pas au juste, s'il l'a été pour un crime politique ou religieux, par les Romains ou par les Juifs, et à quel genre de supplice il a été condamné. Voilà tout ce que nous savons de Jésus. Ce petit reste de vérité historique est-il assez solidement établi, pour qu'il soit hors de doute ? — Qu'on le remarque bien. Les contemporains de Jésus ne parlent ni de lui, ni de son œuvre messianique, ni de sa mort ; la génération suivante n'en sait pas davantage ; les deux historiens juifs de l'époque, Josèphe et Juste de Tibériade, sont muets sur Jésus et le christianisme primitif ; les plus anciennes sources talmudiques sont également muettes à cet égard. Il est vrai que nous croyons nous-mêmes avoir trouvé dans le code criminel du Talmud une loi qui a été appliquée dans le procès de Jésus ; mais les critiques sévères ne laisseront peut-être pas passer sans contestation ce témoignage comme historique. Admettons cependant que ce silence absolu, cette absence complète de tout témoignage contemporain, n'aboutissent pas à faire révoquer en doute l'existence même de Jésus, et à la considérer simplement comme un mythe, comme tant d'autres plus récents, la papesse Jeanne, par exemple. Mais ce qu'on peut, ce qu'on doit conclure du silence que nous signalons, c'est que l'apparition de Jésus et de ses disciples n'a fait aucun bruit dans la Judée et à Jérusalem ; qu'au contraire, elle est restée inaperçue, ignorée, et que tous ces récits qui en font un événement considérable à la fois aux yeux des classes élevées et du peuple, sont de pures inventions.

Cependant, grâce à nos évangélistes modernes, on est forcé aujourd'hui de discuter, dans une histoire des Juifs, les moindres détails de ces légendes évangéliques. Certes, ce sont des motifs honorables qui ont déterminé deux esprits distingués à se faire les biographes d'un personnage mythique. Le

¹ RENAN, *Vie de Jésus*, p. xv.

² JOSÈPHE, *Antiquités judaïques*, XVIII, 3.

³ Cf. *Carolus Danbuz por Testimonia Flavii Josephi de Jesu*.

⁴ RENAN, *les Apôtres*, p. 26.

christianisme a agité le monde durant seize siècles, et l'esprit humain est poussé par une vive et louable curiosité à connaître les origines, et, pour ainsi dire, l'embryon de ce singulier phénomène. Comme il n'y a d'autres sources, pour acquérir cette connaissance, que les écrits du Nouveau-Testament, chacun choisit parmi les légendes, les exagérations et les inventions dont ces écrits abondent, ce qui lui paraît le plus vraisemblable ou ce qui convient le mieux aux tendances de son esprit. Que chacun fasse son choix, il en a le droit. Seulement, en publiant des faits qu'on a recueillis de la sorte, il faut les donner pour ce qu'ils sont, pour des hypothèses. On n'est pas autorisé à aller plus loin. Quant à nous, nous avouons franchement que tout ce qui, dans nos recherches sur l'histoire de Jésus, nous semble le mieux fondé, n'a qu'une valeur hypothétique. La seule chose historique, pour nous, c'est que le christianisme est sorti de l'essénisme.

On se laisse trop facilement séduire par cette considération qu'un phénomène aussi extraordinaire que le christianisme, qui a eu un si grand succès dans l'histoire de l'humanité, doit être émané d'une personnalité supérieure. Quant à Jésus, voici le raisonnement spécieux qu'on aime à faire : il est vrai que nous ne possédons aucun témoignage qui ne soit suspect ; mais l'on peut conclure de l'enthousiasme qu'il a su communiquer à son petit cercle, enthousiasme transmis à des cercles plus étendus qui ont enfin embrassé le monde romain tout entier, que celui qui a donné la première impulsion à ce mouvement grandiose, doit avoir été un esprit supérieur, un véritable Homme-Dieu.

Pour apprécier la valeur de ce raisonnement, rappelons un fait historique. En 1666, la ville de Smyrne vit surgir de son sein un Messie juif, nommé Sabbataï Zevi. Il avait, non pas quelques, centaines, mais quelques milliers de partisans, et non-seulement des Juifs, mais aussi des chrétiens et des musulmans. Il causa une agitation fiévreuse dans le monde. Même après sa conversion au mahoménisme et longtemps après sa mort, il comptait encore, parmi les Juifs comme parmi les chrétiens, des partisans enthousiastes qui ont subi pour lui le martyre. Des évangiles ont paru sur sa vie, sa doctrine, ses miracles ; Juifs et Chrétiens, Anglais, Hollandais et Français, ont été ces évangélistes, parmi lesquels il y avait même des diplomates. Le XVIIIe siècle comptait encore des sectaires de Sabbataï Zevi. Il en existe encore aujourd'hui dans la Turquie et en Pologne, là sous le masque de l'islam, ici sous celui du catholicisme. Voudrait-on conclure de ce succès du Messie' de Smyrne qu'il ait été une espèce de demi-dieu ?

M. Renan cite lui-même de tels exemples d'enthousiasme créant des sectes religieuses et des martyrs, sans en conclure que les instigateurs de ces mouvements aient dû être des hommes tout à fait exceptionnels. Mais comme il est plein d'indulgence pour les légendes qui glorifient les fondateurs de bonnes œuvres, il a hâte d'en finir avec l'examen critique des légendes, chrétiennes. Selon lui, les évangiles ont été rédigés par ceux dont ils portent les noms. Luc est le rédacteur du troisième et des Actes. Or, Luc était un disciple de Paul. Donc il ne peut pas avoir écrit longtemps après la destruction du temple, et les évangiles de Matthieu et de Marc étant plus anciens que celui de Luc, il s'ensuit qu'ils ont été écrits avant la destruction du temple. [Nous sommes donc ici sur un terrain solide](#), s'écrie M. Renan, et nous retrouvons encore cette base solide dans son introduction aux *Apôtres*. Quant au rédacteur du quatrième évangile, il se nomme lui-même Jean ; donc, c'est Jean. — C'est cet apôtre chéri du maître qui, toujours d'après M. Renan, a conservé le plus fidèlement le drame historique de sa vie. Il est vrai que les doctrines qu'il met dans la bouche du maître sentent fortement la philosophie gnostique, que Jésus ne pouvait pas connaître,

puisqu'elle n'existait pas encore de son temps. Mais cela n'embarrasse pas notre auteur. Jean a écrit son évangile lorsqu'il connaissait, lui, cette philosophie. Pénétré de l'esprit gnostique, il a modifié un peu la doctrine du maître. Il n'en a pas moins fidèlement raconté la vie et les actes de Jésus...

Ainsi c'est Jean, le fils de Zébédée, le Galiléen ignorant, qui parlait le jargon de sa province, qui ne connaissait pas même l'hébreu, et à plus forte raison ignorait le grec, qui ne savait ni lire ni écrire, c'est lui qui aurait fait cette composition littéraire, savante, artistique, la plus belle poésie du Nouveau-Testament !

Après les travaux de l'école de Tubingue, après Strauss et Bauer, après Zeller, Hilgenfeld et d'autres critiques éminents, qui ont établi que l'évangile selon Jean n'était pas connu en 170, il est entièrement superflu de discuter cette hypothèse. Et comme M. Renan, dans sa *Vie de Jésus*, a suivi pas à pas cet évangile de Jean, le beau tableau qu'il a tracé de son héros, le récit où, sous prétexte de raconter ses actes, il se borne à les glorifier, ne sont, par conséquent, qu'un roman charmant, composé d'après un autre plus ancien.

Les lauriers de M. Renan n'ont pas laissé dormir M. Strauss. Il a voulu faire, lui aussi, un beau roman évangélique. Seulement, au lieu de suivre l'évangile selon Jean, dont il a prouvé lui-même l'âge relativement si moderne, M. Strauss préfère celui de Matthieu, qui, étant le plus ancien des évangiles, pourrait encore, suivant lui, contenir quelques traces de vérité historique. Mais quel âge a donc le plus ancien des évangiles ? A quelle époque a-t-il été rédigé ? Nous allons examiner cette question.

Il y a eu, comme chacun sait, une foule d'évangiles dont on ignore jusqu'aux matières qu'ils ont traitées. Avaient-ils raconté des faits, ou annoté seulement des sentences du maître ?

Dans le Talmud, nous les trouvons cités la première fois par des docteurs qui ont vécu au second siècle (100-130). Ils y figurent sous les noms de בלירין ou de כליך און et מפרי הטיכין¹. Ces écrits minéens (évangiles judéo-chrétiens) semblent avoir été rédigés en langue araméenne, la langue vulgaire des Juifs de la Palestine, et remplis de versets bibliques de l'Ancien-Testament. Car Rabbi José le Galiléen est d'avis que ces écrits doivent être brûlés, après qu'on en a préalablement découpé les noms de Dieu qui s'y trouvent ; tandis que Rabbi Tarphon est d'avis qu'il faut les brûler avec ces noms mêmes. — Papias, évêque d'Hiéropolis (140-166), en a fait une collection ; mais il en parle avec un certain dédain. Dans son livre, cité par Eusèbe², il dit, en parlant des sentences de Jésus transmises par Aristion et le presbyter Jean, qu'il n'a pas été satisfait de leurs annotations prolixes, et qu'il avait trouvé moins utile ce qu'il avait emprunté à ces livres que ce qu'il avait appris de vive voix. — *Marc*, continue-t-il, l'interprète de Pierre, avait annoté, non pas avec ordre, mais tels qu'il les avait entendus de Pierre, les souvenirs des paroles et des actes de Jésus. *Matthieu*, ajoute-t-il encore, a rédigé en hébreu les paroles (τά λογία) de Jésus, et chacun les a traduites (en grec) autant qu'il a pu.

C'est sur ce témoignage seul de Papias, que repose toute la preuve de la rédaction ancienne des évangiles selon Marc et selon Matthieu. Or, c'est un blâme que Papias veut infliger à ces annotations ; elles n'avaient pas, certes, la moindre ressemblance avec ces compositions savantes que nous possédons

¹ *Tosifta Sabbat*, c. XIV. Jérus. *Sabbat*, c. XVI, p. 15 c. Babl. *Sabbat*, 116a.

² *Histoire ecclésiastique*, III, 39.

aujourd'hui sous le nom d'évangiles selon Matthieu et selon Marc. Tout ce qu'on peut raisonnablement déduire des paroles de l'évêque d'Hiérapolis, c'est qu'un disciple de Jésus, n'importe lequel, avait annoté ses **λογια**, ses sentences.

En effet, Jésus était dans son cercle un maître vénéré, comme Hillel dans le sien : ses paroles, ses **λογια**, étaient mémorables pour ses disciples ; ils ont fouillé leurs souvenirs pour se rappeler et pour léguer à la postérité ce qu'il avait enseigné. Quant aux événements, Papias n'en parle pas ; il n'y avait d'autres événements mémorables dans la vie de Jésus, que sa mort. Tout au plus aura-t-on ajouté aux avec les circonstances qui les ont provoquées. Ces sentences mêmes, longtemps avant d'être annotées, n'étaient que des traditions orales, ainsi que nous le raconte aussi l'évêque d'Hiérapolis. Sans doute, si nous possédions encore ces premières annotations, nous aurions une image plus fidèle de Jésus et de sa doctrine, que celle que nous possédons aujourd'hui, quoiqu'elles eussent elles-mêmes déjà subi maints changements avant d'avoir été fixées par l'écriture ; car personne ne se dissimule, M. Renan pas plus que d'autres, que les premiers disciples de Jésus ont été des gens simples, d'un esprit borné, qui n'avaient pas su apprécier la portée des paroles de leur maître essénien. Les méprises sur le sens de ses doctrines ont par conséquent dû être fréquentes. Mais enfin nous ne possédons plus ces premières annotations. On ne s'est pas gêné, ainsi que nous l'avons vu chez Papias, pour les critiquer ; on les a corrigées plus tard ; on leur a substitué les opinions personnelles que l'on caressait. Papias parle déjà de falsifications. Il dit, remarquons-le bien, n'avoir pas non plus été satisfait de ceux qui ont transmis des **αλλότριας**. Nous connaissons ces **αλλότριας**, ces choses étrangères à la doctrine de Jésus. Paul et ses partisans avaient déclaré la guerre à la loi ; les gnostiques avaient mis à la place du Dieu des prophètes juifs un système mystique, spéculatif, aventureux. L'Église primitive réagissait contre ces nouvelles sectes. Chaque parti accusait ses adversaires d'avoir falsifié la doctrine du maître. Lorsque ces querelles s'envenimèrent, au plus fort de cette lutte passionnée et violente entre les judéo-chrétiens et les gentils, les **λογια** de Matthieu, de même que les annotations **sans ordre**, que Marc avait transmises d'après Pierre, disparurent comme des étincelles dans un brasier. Alors seulement, ainsi que nous le prouverons tout à l'heure, furent rédigées et publiées ces grandes compositions littéraires que nous possédons encore sous le nom des trois synoptiques, avant toutes celle qui porte le nom de Matthieu. On n'a pas assez apprécié la valeur littéraire de ces compositions dont la naïve simplicité n'est pas spontanée, mais bien calculée. L'auteur de l'évangile selon Matthieu, malgré la barbarie de son style, était un artiste qui savait parfaitement grouper et mettre en scène les actes et les sentiments, pour produire l'effet voulu. Il en est de même des deux synoptiques calqués sur ce modèle. Bien plus tard, l'auteur du quatrième évangile exécute sa belle composition avec non moins d'art, mais en partant d'un autre point de vue. L'Église savait bien ce qu'elle faisait, en canonisant seulement ces quatre chefs-d'œuvre, et en rejetant tous les autres évangiles, sans s'inquiéter de leur authenticité plus ou moins historique. Si le christianisme a produit un effet si prodigieux, s'il est aujourd'hui encore la religion du plus grand nombre et l'idéal de tant d'esprits distingués, c'est grâce à l'art qui a présidé à la rédaction de ces épopées à la fois dramatiques et lyriques, de ces idylles tragiques d'un genre tout particulier. Après tout, il ne s'agit pas de ce que Jésus avait été en réalité, mais de ce qu'en a fait la poésie évangélique. Ici, encore, les poètes ont créé les dieux.

S'il est une chose acquise, dans la critique des évangiles, c'est que celui de Matthieu est la source où ont puisé les deux autres évangélistes synoptiques, Marc et Luc. Parmi eux, Marc est le plus dépendant de Matthieu. Il n'a point la marche sûre, l'attitude noble et digne du maître ; il se traîne, il se fourvoie, il chancelle, et plus d'une fois il trébuche ; sa prudence même est servile¹. Marc a écrit pour un autre public que Matthieu, ce qui explique les changements qu'il a cru devoir apporter dans le texte de son devancier, et pourquoi il a cru devoir entreprendre une seconde rédaction. L'un et l'autre, cependant, ont encore écrit pour un public qui n'était pas hostile à la loi. Luc, au contraire, s'adresse à des communautés qui ne reconnaissent plus la force obligatoire de la loi. C'est pourquoi il a, bien plus que Marc, altéré le texte de Matthieu. Il semble avoir suivi aussi, à côté de Matthieu, d'autres sources évangéliques, postérieures à Matthieu, que nous ne possédons plus. — Matthieu domine donc toute la littérature évangélique, et c'est précisément à cause de la grande autorité qu'il a acquise de bonne heure dans l'Église, qu'il a été plus tard falsifié en partie par des interpolations de la part des Paulinistes et des Gnostiques, qui voulaient appuyer leur doctrine sur cette grande autorité.

En déterminant l'époque précise de la première rédaction du plus ancien évangile que nous possédions, c'est-à-dire de l'évangile selon Matthieu, nous verrons que le Nouveau-Testament tout entier, à l'exception d'une seule épître de Paul, est faussement attribué aux apôtres et disciples immédiats de Jésus.

L'époque de la rédaction de Matthieu est indiquée dans quelques passages de cet évangile d'une manière aussi précise que l'est celle de l'apparition du livre de Daniel dans le texte même de ce livre. Chose étrange ! les critiques qui, par un examen consciencieux du texte d'un livre de l'Ancien-Testament, ont si bien reconnu l'époque de sa rédaction, semblent avoir fermé les yeux pour ne pas voir des passages analogues qui indiquent à un jour près l'époque de l'apparition du premier livre du Nouveau-Testament.

Le chapitre, dit de la parousie, ou de l'annonce du retour de Jésus, chapitre qui se trouve aussi, littéralement copié, dans l'Évangile Selon Marc², parle d'une manière si peu équivoque des événements contemporains du faux Messie Barkochebas, des guerres de l'Empereur Adrien avec les Juifs, de la persécution que cet Empereur avait dirigée contre les vaincus, qu'on peut à peine concevoir comment ce chapitre caractéristique ait pu passer inaperçu des critiques.

Voici ce que nous lisons dans ce chapitre : Jésus, peu de temps avant sa mort, était assis sur la montagne des Oliviers ; ses disciples lui demandaient un signe indiquant l'époque de son retour. A cela Jésus avait répondu en ces termes :

Prenez garde (alors) qu'on ne vous séduise. Plusieurs viendront en mon nom, disant : Je suis le Christ, le Messie, et ils séduiront beaucoup de monde. Vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerre..... Quand donc vous verrez que l'*abomination de la désolation* qui a été prédite par le prophète Daniel, sera dans le lieu saint, alors que ceux qui seront dans la Judée s'enfuiront dans les montagnes..... Voilà, je vous l'ai prédit³.

¹ GUSTAVE D'EICHTHAL, *les Évangiles*, première partie : *Examen critique et comparatif des trois premiers évangiles*, p. 66.

² MATTHIEU, XXIV ; MARC, XIII.

³ MATTHIEU et MARC, *l. c.* Il faut lire tout le chapitre qui exhorte à la persévérance dans la foi.

On sait ce que signifie, dans le livre de Daniel et dans le langage apocalyptique, l'abomination que cause la désolation. Quand le premier livre des Maccabées veut raconter que le roi Antiochus Épiphane a fait ériger une statue de Jupiter sur l'autel de Jérusalem, il s'exprime de la même façon : En 148, il avait érigé l'abomination de la désolation. C'est une traduction, peu correcte, de l'hébreu שקיץ טשוטם du livre de Daniel. Eh bien, depuis Antiochus Épiphane nul autre prince païen ne recommença cette profanation du lieu saint, excepté l'Empereur Adrien. Dion Cassius raconte que cet Empereur après avoir transformé Jérusalem en Ælia Capitolina, éleva un temple à Jupiter au lieu et place de celui de Jéhova¹. Saint Jérôme atteste le même fait². Le passage des évangiles se rapporte, d'après lui, aux temps d'Adrien, bien entendu, comme prophétie³.

En dépit des témoignages de l'historien romain et des pères de l'Église, les critiques modernes du Nouveau-Testament répètent les uns après les autres que ces passages des évangiles se rapportent à la destruction du temple par Titus, et ils en déduisent que c'est à cette époque que l'évangile selon Matthieu fut rédigé, sans tenir compte du fait historique que Titus avait fait brûler le temple, ou plutôt que ce sanctuaire fut brûlé sans qu'il l'ait même voulu, mais qu'il ne l'a nullement profané. Et pourtant le passage de Matthieu parle on ne peut plus explicitement de la profanation du lieu saint par une idole. Que celui qui le lit y fasse attention ! Est-ce pour les fidèles contemporains que ces mots sont ajoutés ? On dirait presque qu'ils sont à l'adresse des critiques modernes.

La prophétie de Jésus est tout aussi transparente que celle de Daniel. Tout le chapitre dont nous parlons est parfaitement compréhensible, quand on rapporte ces prophéties et ces exhortations aux temps d'Adrien et de Barcochebas. Il y a là, comme dans Daniel, une partie historique et une partie fantastique. Les traits historiques sont ceux qui se rapportent aux grandes guerres, aux haines des partis (les Paulinistes, les Gnostiques et les judéo-chrétiens), à l'apparition d'un faux Messie et de faux prophètes, au commencement de la persécution d'Adrien contre les Juifs, qui atteignit aussi les judéo-chrétiens (les fidèles).

La partie fantastique tend à prouver aux fidèles que ces événements ne sont que les signes précurseurs du retour de Jésus, de l'avènement final du Messie, bientôt accompagnés de signes du ciel et de la fin du monde. Jésus apparaîtra alors sur les nuées, ainsi que l'avait prédit Daniel, selon l'interprétation des fidèles de l'époque.

Il n'y a pas lieu d'insister davantage. Pour quiconque ne ferme pas les yeux, il est évident que l'évangile selon Matthieu fut écrit immédiatement après la guerre de Barcochebas, au commencement de la persécution d'Adrien (135-136). Son rédacteur a dû être un judéo-chrétien qui voulut apporter à ses coreligionnaires et compatriotes une consolation religieuse au milieu de leurs souffrances pour préserver leur foi, ébranlée par ces terribles événements. Il séjourna probablement dans les environs de la Décapole, au delà du Jourdain, à l'endroit même où les judéo-chrétiens s'étaient retirés. De là résulte qu'il écrivit en langue grecque, mais dans un style barbare.

¹ Dion Cassius, *Hist. rom.*, l. 59, c. XII.

² Jérôme, *ad Isaïe*, c. II. *Ubi quandum erat templum et religio Dei, ibi Hadriani statua et Jovis Idolum collocatum est.* — Ainsi, à côté de la statue de Jupiter, il y en avait encore une d'Adrien.

³ Jérôme, *ad. Matth.*, XXIV, 45.

Qu'on lise d'après cette critique l'évangile selon Matthieu d'un bout à l'autre, et l'on trouvera maintes allusions aux événements de cette époque et à ceux qui eurent lieu, en ces temps, au sein des communautés chrétiennes de la Palestine. Nous n'entrerons pas ici dans ces détails. Nous avons seulement à constater que le plus ancien des évangiles fut rédigé plus de cent ans après la mort de Jésus. Qu'on juge après cela s'il peut contenir l'histoire authentique de la vie de Jésus, ou si, au contraire, ses assertions ne sont pas plutôt des légendes de seconde ou troisième main. Les deux autres évangiles, calqués sur celui de Matthieu, n'ont pu être rédigés qu'après lui. Quant à l'évangile selon Jean, sa rédaction tombe, d'après les critiques modernes, entre 180 et 190.

Si l'on retranche des évangiles les contes miraculeux qui les composent presque tout entiers, il reste peu de chose qui puisse fournir matière à un examen historique. Il importe peu, en effet, dans l'histoire de Jésus, qu'il ait été une, ou trois fois à Jérusalem, qu'il ait eu douze, ou plus ou moins d'apôtres, qu'il ait été plus jeune, ou du même âge que Jean-Baptiste. Il serait, sans doute, intéressant de savoir ce qui s'est passé dans son procès, comment il s'est défendu ou accusé lui-même, à quel genre de mort il fut condamné, comment s'est opérée sa disparition du tombeau, à supposer qu'elle ait eu lieu. — Malheureusement, pas un seul de ses disciples, de l'aveu même des évangiles, n'était présent au procès et à ces événements. Ce ne sont que les membres du Synédrium et Pilate qui en pouvaient avoir quelque connaissance ; mais ceux-ci nous ont joué le mauvais tour de n'en laisser transpirer aucune trace. Tout ce que les évangiles racontent à ce sujet, est évidemment écrit dans le but de glorifier le maître.

Mais si les faits matériels dans la vie de Jésus nous font absolument défaut, y a-t-il eu au moins des traditions authentiques sur ses doctrines, ses sentences, ses *λογια* ? — Nous voilà arrivés à notre seconde question :

Les paroles attribuées à Jésus sont-elles authentiques, et peut-on en tirer la conclusion que le fondateur du christianisme a donné naissance à une conception de Dieu et à une loi morale distinctes de celles du judaïsme, ou supérieures à elles ?

Depuis l'époque des Gnostiques jusqu'à nos jours, ce sont les mêmes phrases sonores qu'on débite sur la profonde différence qui existerait entre la doctrine des prophètes juifs et celle de Jésus. La prétendue supériorité de celle-ci forme encore aujourd'hui le fond de toutes les apologies du christianisme, de toutes les apothéoses de Jésus, y compris celles de MM. Renan et Strauss.

Sa conception fondamentale de Dieu, dit M. Strauss en parlant de Jésus, n'a pas pu lui venir de l'Ancien-Testament. Jéhova est, d'après le critique allemand, un dieu de colère et de vengeance. Considérer Dieu dans ses rapports avec l'homme comme un père, c'est là une notion étrangère à l'Ancien-Testament. Donc, Jésus ne pouvait la tirer que de son propre fonds¹. — M. Renan ne dit pas autre chose : Jésus s'envisagea avec Dieu dans la relation d'un fils avec son père. Là est son grand acte d'originalité ; en cela il n'est nullement de sa race².

Tant qu'il existera encore un atome du christianisme, on répétera ces phrases ; elles n'en sont pas moins creuses et contraires à la vérité historique. Le Père céleste est une notion essentiellement juive. La qualification de *Seigneur*, appliquée à Dieu, correspond aux idées féodales du moyen âge, et ne se trouve

¹ *Vie de Jésus*, par D. F. Strauss, p. 206.

² *Vie de Jésus*, par E. Renan, p. 77.

que dans le christianisme, dans le protestantisme autant que dans le catholicisme ; tandis que le judaïsme devait trouver en lui-même, par suite de son origine patriarcale, la notion du Père céleste. Nous la trouvons, en effet, dans toute la littérature biblique et talmudique. La locution : *Notre père qui est dans le ciel*, est une locution juive. Elle revient si fréquemment dans la littérature israélite antérieure à l'ère chrétienne, que ceux-là seuls peuvent l'ignorer qui ne connaissent pas cette littérature. Dans les plus anciennes prières synagogales, les mots *notre père* et *notre père dans le ciel* sont stéréotypés. Plusieurs anciens docteurs, en parlant des souffrances auxquelles Israël sera exposé avant sa délivrance définitive à l'époque messianique, s'écrient : *Sur qui nous appuierons-nous ? sur notre père qui est dans le ciel* !¹ On lit dans la Mischna : *En élevant leurs pensées et en soumettant leur cœur à leur père qui est dans le ciel, les Israélites ont toujours été forts*². Remontons plus haut dans l'antiquité. Que lisons-nous dans Isaïe ? — *Toi seul, tu es notre père ; Abraham ne nous connaît pas, Israël (Jacob) ne saurait avoir égard à nous, c'est toi qui es notre père, notre sauveur, toi dont le nom est Éternel*³. Comment s'exprime Jérémie : *Ils (les Israélites) seront ses enfants, comme auparavant.... Car, dit l'Éternel, j'ai été pour Israël un père.....*⁴ Enfin, un des plus anciens livres de l'Ancien-Testament, le cinquième livre de Moïse, le Deutéronome, commence un de ses chapitres par cette exhortation : *Vous êtes les enfants de votre Dieu* !⁵ Du reste, ceux qui prétendent que Jésus n'a pu tirer que de son propre fonds la notion d'un Dieu miséricordieux, n'ont donc jamais lu les psaumes ? *Ainsi qu'un père s'apitoie sur ses enfants, ainsi Dieu est plein de miséricorde*⁶, n'est-ce pas là la notion de Dieu dont se sont inspirés presque tous les psalmistes ? Il est donc prouvé que dans Moïse, dans les prophètes, dans les Hagiographes, de même que chez les plus anciens docteurs juifs, le rapport de Dieu avec ses fidèles est représenté comme celui d'un père avec ses enfants. Que dire, en face de ces textes, de la prétention que Jésus n'aurait pu trouver que dans son propre fonds le sentiment de ce rapport ? — Sans doute, la religion dont les origines remontent à la plus haute antiquité, s'est développée, dans le cours de l'histoire selon l'esprit du peuple juif. Mais il y a filiation entre les premiers germes et les derniers rejetons du judaïsme, filiation naturelle que nous avons essayé de mettre en lumière dans cet ouvrage. Les apologistes chrétiens, anciens et modernes, voudraient la nier et démontrer par là l'originalité du christianisme. Cette originalité, qui ne serait autre chose qu'un miracle en contradiction avec toutes les lois naturelles et historiques, n'existe réellement pas. Si, à côté de l'esprit de miséricorde, nous trouvons aussi, dans la littérature juive, des explosions de colère contre les ennemis de Dieu, est-ce que le Dieu des évangiles ne connaît pas la colère ? Les villes de Corazin, de Bethsaïde et de Capharnaüm, ne sont-elles pas maudites comme celles de Sodome et de Gomorrhe⁷ ? Est-ce l'amour, la charité et la miséricorde qui ont dicté à Jésus ces sombres paroles : *Je suis venu séparer l'homme d'avec son père, la fille d'avec sa mère*, etc. ? Combien le tableau messianique des prophètes, d'Isaïe et de Michée, diffère de ce langage ! Nous n'avons, dira-t-on, aucune preuve de l'authenticité de ces imprécations, de ces

¹ *Sotah*, fin.

² Mischna, *Rosh Na-Schana*, 3, 8.

³ ISAÏE, LXIII, 16.

⁴ JÉRÉMIE, XXX, 20 ; XXXI, 9.

⁵ *Deutéronome*, XIV, 1.

⁶ *Psaumes*, CIII, 13. Voir le premier chapitre.

⁷ MATTHIEU, XI, 20-24.

paroles de haine et de guerre, mises dans la bouche de Jésus. Soit ! Mais si les sources ne sont pas authentiques quant à ces côtés sombres de la personnalité de Jésus, elles ne le sont pas davantage quant aux côtés lumineux qui représentent le maître des évangiles comme l'amour parfait, ne connaissant ni les passions humaines, ni les préjugés de son temps.

La morale admirable, dit M. Renan, qu'il tire de la notion du Dieu père, n'est pas celle d'enthousiastes qui croient le monde près de finir et qui se préparent par l'ascétisme à une catastrophe chimérique. — Qu'en savez-vous ? Cependant, l'auteur de cette affirmation hasardée paraît être sûr de son fait ; il cite comme preuve ces paroles de Jésus : **Le royaume de Dieu est en dedans de vous**, paroles qui auraient été opposées à ceux qui cherchaient avec subtilité des **signes extérieurs**¹. Les évangiles, au contraire, font dire à Jésus que des signes miraculeux et des catastrophes extraordinaires amèneront ou accompagneront l'avènement du royaume de Dieu. Comment les mêmes évangélistes, ont-ils pu dire des choses si contradictoires ? — En effet, M. Renan attribue à ces mots : **le royaume de Dieu est en dedans de vous**, expression dont se sert l'évangile selon Luc, un sens qu'ils n'ont pas eu chez ceux qui les mettent dans la bouche de Jésus. Ces mots **en dedans de vous** ne signifient pas **dans votre for intérieur**, mais bien : au milieu de vous, dans votre communauté, dans l'Église chrétienne. Il faut comparer ce passage avec les passages parallèles de Matthieu et de Marc² : **Si quelques-uns disent : le Christ est ici, ou il est là, ne le croyez pas**, mais, ajoute Luc, qui, a transformé tout ce passage : **Voici le règne de Dieu qui est dans votre milieu**³. Ici, comme on voit, il n'y a pas de contradiction dans les anciens évangiles, mais une simple méprise sur le sens de leurs expressions dans un évangile moderne. En d'autres endroits, il est vrai, les contradictions dans les paroles attribuées à Jésus sont telles que, si elles étaient réellement sorties de sa bouche, on serait forcé d'admettre avec M. Renan que **sa raison** (celle de Jésus) **se troublait**⁴. On fait prononcer à Jésus d'une haleine des phrases phrases qui jurent les unes avec les autres. Dans le sermon, dit de la Montagne, la loi juive, tantôt est élevée au-dessus de la terre et du ciel, tantôt rapetissée et calomniée. On a nommé ce sermon **le plus authentique de tous les enseignements de Jésus**, et M. Strauss y souscrit des deux mains. Certes, ce sermon est la partie la plus importante de toute la doctrine chrétienne. Il n'a que le défaut le n'être pas de Jésus, mais d'avoir été intercalé dans l'évangile selon Matthieu, le seul où il se trouve intégralement. Marc et Jean n'en disent pas un mot. Luc en a quelques vestiges qui ne ressemblent en rien à ce long discours doctrinal qu'on a appelé **le décalogue du Nouveau-Testament**. — Comment ! Il y a là toute une doctrine nouvelle, des pensées fondamentales, des sentiments intimes de Jésus, et on les néglige, on les passe sous silence, on les ignore complètement dans les trois autres évangiles ! — Quand même nous aurions encore tous ces évangiles nombreux que l'Église nous a dérobés, pas un seul ne devrait laisser ignorer le sermon de la Montagne, s'il avait été prononcé par Jésus. Tous ceux qui ont transmis les **λογια** du maître auraient dû avant tout léguer à la postérité le **décalogue du Nouveau-Testament**. Mais puisqu'il ne se trouve que dans Matthieu seul, on est bien plus fondé à dire que ce sermon est tout ce qu'il y a de plus suspect dans le premier évangile. En effet, on reconnaît

¹ RENAN, *Vie de Jésus*, p. 79.

² MATTHIEU, XLV, 23 ; MARC, XIII, 21.

³ LUC, XVII, 25.

⁴ *Vie de Jésus*, p. 318.

facilement dans ce discours l'auteur des *Antithèses*, le gnostique Marcion, du Pont, qui était à Rome vers l'an 150. Il a composé tout un évangile, dont nous avons déjà cité cette parole, attribuée à Jésus : **Je ne suis pas venu accomplir la loi.**

Les mêmes contradictions relativement à la loi, et d'autres analogues, touchant la mission de Jésus, se retrouvent dans toutes les parties des évangiles. Tantôt la mission de Jésus se borne aux brebis égarés d'Israël, tantôt le monde païen tout entier est invité par lui à entrer dans le royaume du ciel. Il serait difficile de déduire des évangiles eux-mêmes les véritables intentions de Jésus. Heureusement il y a, en dehors d'eux, mais toujours dans le Nouveau-Testament, un témoignage des moins suspects qui prouve jusqu'à l'évidence que l'Église primitive ne s'était pas éloignée de la loi juive. Ce témoignage se trouve dans une épître de Paul que nous avons citée, dans l'épître aux Galates, la seule source authentique de toute la littérature du Nouveau-Testament¹. Paul rapporte qu'avant l'arrivée de quelques personnes qui étaient envoyées par Jacques à Antioche, Pierre y avait mangé avec les gentils, malgré la défense de la loi juive, mais qu'il se retira et se sépara des gentils, dès que ces personnes furent arrivées, **craignant ceux de la circoncision**. Il ajoute que les autres, même Barnabas (qui accompagnait Paul), dissimulaient également leur transgression de la loi². D'après ce passage, nul doute que les premiers disciples de Jésus, et par conséquent Jésus lui-même, n'aient observé la loi. Pierre seul la transgressait, mais furtivement, ce qui explique la légende racontée dans les Actes³, peut-être aussi celle des évangiles, d'après laquelle Pierre aurait trahi le maître. Si, en effet, Jésus n'avait pas respecté la loi, s'il l'avait combattue, ainsi que les Paulinistes le supposent plus tard, pourquoi Paul, dans la seule lettre authentique que nous possédions de lui, ne s'appuie-t-il pas sur la conduite de Jésus, pour combattre l'opinion de ses premiers disciples ? Pourquoi ergoter sur Abraham, afin de démontrer la déchéance de la loi, si Jésus lui-même l'avait proclamée ? Pourquoi, enfin, ses premiers disciples auraient-ils, dans ce cas, soutenu avec tant d'acharnement qu'elle continuait à avoir force de loi ? Et pourquoi, au contraire, ont-ils invoqué son exemple contre les adversaires de la loi ?

Depuis que les faits, miraculeux et autres, contenus dans les évangiles, sont devenus suspects, les apologistes s'attachent plutôt à l'authenticité des *sentences* et *paraboles* de Jésus. Il est dit dans les évangiles qu'il avait l'habitude de parler en paraboles. Or, ne savons-nous pas que les Orientaux aiment généralement ce genre d'enseignement ? Donc, les paraboles au moins sont authentiques.

Remarquons d'abord que la plupart des paraboles ne se trouvent que dans Matthieu, et qu'elles manquent dans les deux autres synoptiques, ce qui les assimile au sermon de la Montagne. Elles sont, en effet, pour la plupart, aussi authentiques que ce sermon. Examinons les plus célèbres.

Le chapitre principal des paraboles commence par celle du semeur. Les versets 5, 6, 20 et 21 parlent de ceux qui reçoivent la semence, la retiennent, mais ne lui laissent pas prendre de racines en eux-mêmes : **Lorsque l'affliction et la**

¹ Voir la Note à la fin de ce livre.

² *Épître aux Galates*, II, 11-14.

³ *Actes*, X, et XI.

persécution surviennent à cause de la parole, ils y trouvent aussitôt un sujet de scandale¹.

La pointe est, comme on voit, tournée contre des fidèles d'ancienne date dont la foi n'était pas assez forte pour résister aux persécutions. Dans la suivante reparaît sous une autre forme l'esprit malin de la première, qui enlève ce qui avait été semé dans le cœur. Un ennemi vient semer de l'ivraie dans le champ où le père de famille avait jeté de la bonne semence. Faut-il arracher le mauvais grain ? demandent les travailleurs du propriétaire. Non, répond le maître, de peur qu'en arrachant l'ivraie vous ne déraciniez en même temps le bon grain.

Quel est cet ennemi dont il faut ménager les semences, malgré le mal qu'elles causent dans le champ du maître ? — Évidemment, il s'agit ici de ces sectaires, combattus par les uns, défendus par les autres, de ces Paulinistes, de ces Gnostiques, ou de ces judéo-chrétiens, qui se qualifient mutuellement d'ennemis, d'esprit malin, mais qui doivent pourtant se tolérer en face d'un ennemi commun qui les persécute sans distinction de secte. Nous voilà donc en pleine lutte de partis, et au milieu d'une persécution qui frappe pêle-mêle Ébionites et Paulinistes. — Est-ce bien Jésus qui a pu faire ces paraboles ?

Si, dans certaines paraboles, on reconnaît au moins la rédaction primitive de l'auteur de l'évangile selon Matthieu, d'autres n'ont pas même cette ancienneté relative. Celle des travailleurs, par exemple, que le maître a enrôlés pour cultiver sa vigne, les uns de grand matin, les autres à une heure déjà avancée de la journée, et qui reçoivent pourtant tous le même salaire journalier, bien plus, dont les derniers seront les premiers, cette parabole qui se trouve chez Matthieu seul², est reconnue par les critiques les plus scrupuleux³ comme une interpolation en faveur des gentils qui sont entrés à la dernière heure dans la vigne du Seigneur. — De même, les paraboles du chapitre suivant, notamment celle des vigneronniers qui ont tué d'abord les serviteurs du propriétaire, et puis son fils lui-même, l'héritier de la vigne, sont des interpolations paulinistes. Qui ne voit pas, en effet, que les vigneronniers qui ont tué les serviteurs et le fils du propriétaire, signifient les Juifs qui ont tué les prophètes et le fils de Dieu ? — Cette parabole transparente dit assez sèchement que le royaume de Dieu sera pris aux Juifs et donné aux Gentils.

Tous les exégètes sans parti pris reconnaissent que la parabole des noces est une allusion à la destruction de Jérusalem, et que la pointe en est encore la répudiation des Juifs et même des judéo-chrétiens, ces derniers représentés par un homme qui, bien qu'il assistât à la fête, n'avait pourtant pas un habit de noce, et fut condamné à être jeté dans les ténèbres, là où il y aura des pleurs et des grincements de dents⁴. — Enfin, la parabole des serviteurs vaillants et des ivrognes, de même que celle des vierges sages et des vierges folles, faisant suite à la prophétie des catastrophes qui annoncent le retour de Jésus⁵, qui voudra les déclarer authentiques ?

Les sentences, les maximes attribuées à Jésus, dans l'évangile selon Matthieu, sont-elles plus authentiques que les paraboles ?

¹ MATTHIEU, XIII.

² MATTHIEU, XX, 1-16.

³ Cf. entre autres : Gustave d'Eichthal, *les Évangiles*, p. 238.

⁴ MATTHIEU, XXII, 1-11.

⁵ MATTHIEU, XXIV et XXV.

On reconnaît facilement, chez les unes, des auteurs du parti judéo-chrétien, chez les autres l'origine gentilo-chrétienne. — **Personne ne met une pièce de drap neuf à un vieux vêtement**, ou bien, ce qui revient au même, **on ne met pas du vin nouveau dans de vieilles outres**¹, ces maximes-là n'ont guère pour auteurs des judéo-chrétiens, puisqu'elles doivent montrer l'incompatibilité de l'ancienne loi avec la doctrine nouvelle. D'autres sentences, toutes celles notamment qui sont tournées contre les Pharisiens, appartiennent aux judéo-chrétiens qui, après la destruction du temple, étaient en lutte avec les docteurs juifs, luttés dont le Talmud nous a conservé des témoignages irrécusables. — Nous ne parlons pas des sentences et des paraboles qui se trouvent dans l'évangile selon Luc ; aucun critique sérieux ne les reconnaît pour authentiques.

En résumé, la plupart des sentences et paraboles ne peuvent pas être attribuées à Jésus ; elles ont une tendance polémique relative à des partis qui ont existé à une époque bien postérieure. L'évangile selon Matthieu, quoique le plus ancien des quatre, et, par cela même, le seul où les critiques les plus autorisés s'imaginent reconnaître des traces d'anciennes traditions, apparaît tout entier, même dans ses parties originales, comme une composition savante, artistique, d'un judéo-chrétien de l'époque de Barcochebas et des persécutions du temps d'Adrien. Il n'offre, par conséquent, rien de sérieux, ni pour les actes, ni pour la doctrine et les sentences de Jésus. On peut en tirer des renseignements sur l'état des communautés judéo-chrétiennes, en Syrie, dans les pays décapolitains, mais rien de plus.

Chose étrange ! Les critiques qui cherchent dans les évangiles tant de choses et d'indices problématiques concernant la vie de Jésus, ne s'aperçoivent pas de ce qu'on y peut toucher pour ainsi dire du doigt. Nous voulons parler de l'origine essénienne du christianisme.

Il est vrai qu'il n'est nulle part question de la secte essénienne dans les évangiles. On y trouve à chaque pas les Pharisiens, et l'on y rencontre aussi les Sadducéens. Les premiers sont combattus, honnis, maudits, calomniés, par toutes les sectes chrétiennes, par les judéo-chrétiens autant que par les gentilo-chrétiens. Les seconds y figurent en quelque sorte pour mémoire. Mais pas un mot, pas une allusion sur les Esséniens. Si nous n'avions d'autres sources historiques que les évangiles, on ne se douterait pas même de l'existence de cette secte à l'époque de Jésus et des apôtres. Ce silence est significatif. Il prouve qu'à l'époque de l'apparition du plus ancien' des quatre évangiles, la secte essénienne ne s'était déjà plus distinguée de la secte judéo-chrétienne. Mais ce n'est pas le seul indice du rapport intime de cette secte avec le royaume du ciel, fondé par Jésus ; il y en a d'autres bien plus positifs. Et d'abord, que Jean-Baptiste, l'initiateur de Jésus, ait été un Essénien, les évangélistes modernes en conviennent eux-mêmes. **Les Esséniens, ou Thérapeutes**, dit M. Renan, **étaient groupés près du pays de Jean, sur les bords orientaux de la mer Morte... Jean avait fixé le théâtre de son activité dans la partie du désert de la Judée qui avoisine la mer Morte**². M. Strauss est du même avis : **Le Baptiste Jean, dit-il**³, **entre en scène dans le désert de la Judée, aux mêmes environs de la mer Morte où les Esséniens avaient de nombreuses colonies ; il vivait de sauterelles et de miel sauvage, à l'instar des Esséniens qui se contentaient de la**

¹ MATTHIEU, XXI, 6 ; XXIII et autres.

² RENAN, *Vie de Jésus*, p. 97.

³ STRAUSS, *Vie de Jésus*, p. 187.

nourriture la plus frugale, et le baptême dont il faisait usage rappelle les ablutions sacrées des Esséniens. Dans l'ermite Banus de l'historien Josèphe, nous voyons un phénomène tout analogue à Jean ; il a autant d'affinité que lui avec l'essénisme.

Mais à peine nos deux auteurs ont-ils fait cette concession, qu'ils battent en retraite comme suit un mot d'ordre commun ; ils rompent même toute solidarité entre Jean et Jésus, pour ne pas donner prise à la conséquence qu'on en pourrait tirer touchant l'origine essénienne du christianisme.

Pour peu qu'on se propose la recherche de la vérité historique, le rapport entre Jean et Jésus suffirait à lui seul pour prouver une certaine connexité entre la doctrine de la secte essénienne et celle des fondateurs du christianisme. Mais nous savons en outre, par une source que nous avons déjà citée, et qui ne saurait être suspecte¹, que Jacques, frère ou proche parent de Jésus, a mené une vie tout essénienne. C'est à sa piété exceptionnelle et à son caractère d'homme résigné, qu'il devait le surnom de *Juste*, de *Pieux*, de *Résigné*. Si donc l'initiateur de Jésus et ceux qui ont continué son œuvre, qui en étaient les *colonnes*, se trouvent être des Esséniens, comment Jésus aurait-il pu être étranger à la secte ? Que plus tard le paulinisme ait triomphé de l'essénisme, cela est incontestable. Mais est-ce une raison de nier l'origine essénienne du christianisme ? — Sans doute, le caractère d'universalité qui, grâce au paulinisme, a ouvert pour le christianisme la grande carrière historique que nous lui connaissons aujourd'hui, aurait été étouffé à son berceau, si l'Église primitive, essénienne, avait triomphé. Mais voudrait-on nous donner le change sur l'origine essénienne du christianisme, en appelant son *plus dangereux ennemi* celui qui a le plus fidèlement représenté l'esprit de l'Église primitive, *ce Jacques le Juste, ou frère du Seigneur, que nous allons voir jouer un très-grand rôle dans les trente premières années du christianisme*, ainsi que M. Renan le dit² ?

Les traces de l'esprit essénien abondent dans les évangiles synoptiques. Le souverain mépris de Mammon est foncièrement essénien. La sentence : *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu*, sur laquelle M. d'Eichthal construit tout un système de conciliation entre le judaïsme et le monde gréco-romain, cette sentence n'exprime autre chose que ce profond mépris de *Mammon*, qui revient si souvent dans les évangiles. *Qu'importe cette effigie de César ? Rendez-la au prince du monde, auquel elle appartient !* Voilà le vrai sens de cette sentence. L'argent, en effet ; était tout à fait superflu dans le royaume du ciel, dans la communauté des biens, que les Esséniens avaient déjà introduite parmi eux avant l'avènement de Jésus, et que l'Église primitive avait adoptée, en suivant la doctrine de son fondateur. S'il y a des sentences authentiques de Jésus, ce sont avant tout celles que nous voyons mises en œuvre par ses premiers disciples : *Heureux les pauvres, les débonnaires, les humbles*³, car le royaume des cieux est à eux. C'est de l'essénisme pur. Ces sentences, disons-nous, sont évidemment les plus authentiques, non pas parce que, mais quoique elles se trouvent dans le sermon de la Montagne. On rencontre également dans les évangiles l'aversion des Esséniens pour le serment, ainsi que pour le mariage. Qu'importe, du reste, que ce soit Jésus lui-même, ou l'un de ses disciples, qui ait

¹ *Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, II, c. XXIII.

² RENAN, *les Apôtres*, p. 50.

³ Pour tout ce qui a rapport aux Esséniens, comparez le chapitre IV qui traite de cette secte.

prononcé les paroles citées, ou bien les suivantes : **Il y a** (des hommes) **qui se sont rendus eunuques pour gagner le royaume du ciel**. Ce qui importe, c'est que ces doctrines aient été pratiquées, et cela par les Esséniens. Le célibat, les monastères et tout l'ascétisme chrétien est d'origine essénienne. Vaincu dans le monde des gentils, l'essénisme s'est réfugié dans les couvents.

Ah ! oui, il est facile de nier l'influence de l'essénisme sur Jésus et l'Église primitive, quand on fait dériver les Esséniens des Néo-Platoniciens de l'Égypte, ainsi que l'ont fait les critiques allemands, ou quand on les rattache aux Anachorètes de l'Orient, comme l'a fait M. Renan, qui en tire la conclusion que **l'ascétisme des Esséniens, ou Thérapeutes**, fut inconnu à Jésus. Mais les prémisses de ces critiques sont fausses au même degré que les conséquences qu'ils en tirent. L'essénisme, ainsi que nous l'avons démontré, a pris naissance et s'est développé au sein même du judaïsme, au milieu de la Judée. Jean-Baptiste et Jésus étaient les derniers rejetons, les fruits murs de cette plante qui avait ses racines dans l'antique religion israélite, mais qui n'avait trouvé le terrain propre à son développement complet qu'aux derniers temps de l'existence nationale du judaïsme, dans un milieu nouveau, dans la religion chrétienne. Nous avons déjà prouvé ailleurs que les Thérapeutes ne sont pas identiques absolument avec les Esséniens juifs, qu'ils étaient des chrétiens, que les deux écrits sur les Thérapeutes, attribués à Philon, ne sont pas de lui, et que leurs auteurs sont des chrétiens¹.

Les progrès rapides que fit la secte chrétienne après la mort de son fondateur, seraient une énigme sans la participation active des Esséniens à l'œuvre messianique. Ces quelques hommes et femmes de la classe populaire, ignorants et pauvres, qui avaient accompagné Jésus dans ses pérégrinations, avaient bien pu faire quelque propagande, mais n'étaient certainement pas capables de créer ces communautés fortement organisées qui ont résisté à tant d'obstacles ! Ce sont les Esséniens qui, ayant reconnu dans Jésus, après sa mort, le Messie, ont apporté à la secte messianique, ou chrétienne, des matériaux tout préparés pour former des communautés avec des administrateurs, avec des diacres, qui savaient maintenir la discipline et organiser une propagande régulière. Sans doute, il y aura eu, au commencement, entre les pieux mystiques du désert et les hommes du peuple de la suite de Jésus, plus d'un sujet de discorde, dont nous trouvons encore les traces dans les Évangiles mêmes ; mais comme ils étaient d'accord sur la chose essentielle, à savoir que Jésus était le Messie et Jean-Baptiste son précurseur, son Élie, ils se trouvaient unis vis-à-vis des mécréants et des moqueurs en Israël et en dehors d'Israël.

Toute biographie de Jésus qui néglige l'élément essénien dans sa vie et sa doctrine, qui ne tient compte que des récits évangéliques, laissât-elle même de côté tout ce qu'ils contiennent d'impossible, peut bien avoir des mérites littéraires, mais elle est nécessairement erronée au point de vue historique.

NOTE

L'épître aux Galates, de Paul, doit avoir été rédigée quinze ou seize ans après sa conversion. Celle-ci n'eut pas lieu, comme M. Renan le suppose, quelques années seulement après la mort de Jésus, supposition qui n'est basée sur aucun indice

¹ GRAËTZ, *Histoire des Juifs*, t. III, 2e édit., p. 461 et suivantes.

historique, mais bien entre les années 61 et 63. M. Renan, dans ses *Apôtres*, a pris pour guide la plus suspecte de toutes les sources du Nouveau-Testament : les *Actes*. Aussi est-il obligé de resserrer, dans le cadre le plus étroit, les événements importants qui eurent lieu dans l'Église primitive depuis la mort de Jésus jusqu'à l'apparition de l'apôtre des Gentils. Pour expliquer la grande propagande chrétienne dans un espace de temps aussi restreint qu'il le suppose, M. Renan se sert d'une image qui ne manque ni de beauté, ni de vérité, mais qui est faussée parce qu'elle ne tient nul compte de la secte intermédiaire entre le judaïsme et le christianisme. — La prédication chrétienne, dit-il, semble suivre un sillage antérieur, qui n'est autre que celui de l'émigration juive... Une synagogue précéda en général l'établissement de l'Église. On dirait une traînée de poudre, ou mieux, une sorte de chaîne électrique le long de laquelle l'idée nouvelle courut d'une façon presque instantanée. (*Les Apôtres*, p. 284 et suivantes.) Ce n'est qu'au moyen du rôle joué par la secte essénienne que peut s'expliquer la rapidité de la propagande chrétienne. Mais elle n'était pas aussi instantanée que l'auteur des *Apôtres* voudrait la représenter.

Ce n'est encore que par l'intermédiaire des Esséniens que M. Renan peut franchir le gouffre qu'il a créé entre l'idéalisme de Jésus et la mesquinerie des héritiers immédiats de sa doctrine. Qui donc a compris le maître, si ce n'est son entourage ? D'après notre auteur, le maître aurait poursuivi les aspirations les plus sublimes, et ceux qui l'avaient entouré auraient été tous des imbéciles. Mais par quel miracle ces gens puérils ont-ils donc pu jeter les premières bases de l'organisation admirable d'une communauté socialiste que M. Renan dépeint si éloquemment ? — C'est que l'illustre écrivain néglige l'élément le plus essentiel de l'Église primitive. La secte essénienne, d'où Jésus tirait son origine, avait apporté à la première communauté chrétienne son talent organisateur, son expérience et son utopie toute constituée, en même temps que son enthousiasme et ses exagérations. Nous en avons déjà parlé longuement dans cet ouvrage, et nous y reviendrons encore à la fin de ce chapitre. — Le christianisme aurait été étouffé dans l'utopie essénienne, si Paul ne l'avait pas brisée. Mais avant son apparition, l'Église primitive avait déjà toute une histoire l'essénisme s'était transformé en ébionitisme, c'est-à-dire dans une secte judéo-chrétienne qui avait longtemps résisté au novateur téméraire, et qui, certainement, n'aurait pu acquérir une si grande solidité et importance, si elle n'avait eu ni le temps de se développer, ni des hommes capables de diriger des associations qui exigeaient tant de facultés et embrassaient tant d'objets différents.

La conversion de Paul, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, est indiquée dans le Nouveau-Testament par un de ces rares faits historiques qui ne permettent pas de doute sur l'époque de leur apparition ; elle eut lieu peu de temps avant la famine qui régna en Judée sous le gouverneur Tibère Alexandre, entre les années 46 et 47. (Voir p. 857.)

Excepté l'épître aux Galates, toutes les autres, dites de Paul, supposent ou la destruction du temple, ou l'existence de la doctrine gnostique, ou les disputes des évêques sur leur rang dans les communautés, toutes choses qui ne permettent pas de donner à ces épîtres un âge antérieur à l'époque comprise entre les années 100 et 140.

Les épîtres, dites de Jacques, de Pierre, de Jean et de Juda, ne sont reconnues pour authentiques par aucun critique sérieux. Il est plus que probable que les auteurs supposés de ces épîtres ne savaient pas écrire.

Nous avons établi que l'évangile selon Matthieu date de 135-136. — Marc l'a suivi de près, puisqu'il n'a pas encore les interpolations entrées plus tard dans l'évangile selon Matthieu. — Luc et les Actes avaient été rédigés vers 150 au plus tôt. — Jean n'était pas encore connu vers 170.

Quant à l'*Apocalypse*, généralement admise comme un des plus anciens documents de l'Église, elle suppose la destruction du temple, l'existence des Nicolaïtes, et une célèbre persécution des chrétiens, comme il n'y en a eu que sous Domitien. Parmi les cinq rois ou *bêtes* de l'Apocalypse, qui sont *tombés*, c'est-à-dire qui ont péri (XVII, 19-10), les empereurs éphémères Galba, Othon et Vitellius, qui ne sont jamais comptés dans les livres sibyllins, ne le sont pas non plus ici. Ces cinq rois ne sauraient donc être autres que Tibère, Caligula, Claude, Néron et Domitien. L'Apocalypse a pu être rédigée sous Nerva. C'est lui qui a adopté Trajan pour successeur, le septième roi *qui n'est pas encore venu*. — La rédaction de l'Apocalypse date donc de l'an 97 environ.